DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13573 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1988

Michael Dukakis vu d'Europe

Qui est exactement Michael Dukakis ? Que veut-il, sinon, bien sûr, devenir président ? En quoi son élection nous affecterait-elle ? Autant de questions auxquelles nombre d'Européens espéraient avoir une réponse après la convention d'Atlanta, qui a consacré l'apparition au premier rang de la scène de celui qui n'était, quelques mois plus tôt, qu'un nain parmi d'autres nains politiques. Les semaines, depuis, ont passé, mais les réponses se font toujours attendre. Homme solitaire, fervent adepte du secret, extrêmement méthodique, M. Dukakis est obsédé par la hantise de la « gaffe » et observe donc un silence prudent sur bien des dossiers d'importance. Cela lui évite certes de commettre des erreurs, mais son silence permet toutes les hypothèses.

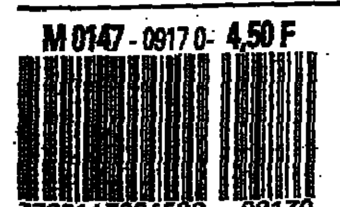
Deux sujets viennent en tête des préoccupations de l'Europe : quelle sera l'attitude de M. Dukakis, s'il entre à la Maison Blanche, en matière de protectionnisme commercial, et qu'en est-il de ses idées sur l'engagement militaire américain sur le Vieux Continent ? Les deux dossiers, d'une certaine façon, se recoupent, ne serait-ce que par la volonté de bon nombre de parlementaires, surtout démocrates, d'établir un lien. Le président Reagan, quoi qu'on en pense, est souvent intervenu pour lutter contre cette dérive du Congrès.

Mais il est peu probable, à l'heure où on commence à s'inquiéter sérieusement, de l'autre côté de l'Atlantique, de l'apparition d'une Europe économique et politique de poids, que son successeur ose aller à contre-courant d'idées protectionnistes et isolationnistes, souvent payantes en période électorale. Bien qu'à un moindre degré, la remarque vaut également pour M. George Bush.

Le vice-président sortant et le candidat démocrate viennent bien d'avoir quelques passes d'armes sur les questions militaires, mais ils n'ont guère évoqué l'engagement militaire américain en Europe, que M. Dukakis s'est cependant déclaré prêt à réduire si M. Gorbatchev retire les troupes soviétiques « jusqu'à l'Ukraine ».

Pour le reste, le gouverneur du Massachusetts a surtout voulu prouver qu'il était tout aussi patriote que son rival : s'il est toujours opposé à la construction du superbombardier B-1, M. Dukakis n'a plus rien contre les missiles embarqués Trident D-5, le bombardier invisible Stealth, conçu pour échapper aux radars, et la mise au point d'un nouveau missile stratégique basé au sol. Il a même récemment modulé son rejet de l'initiative de défense stratégique (IDS) en affirmant que, si l'idée est irréelle, il n'en faudra pas moins poursuivre certains programmes de recherche.

Comme les Américains, dont les sondages en dents de scie révèlent l'indécision entre deux hommes qui ont du mal à s'affirmer, les Européens devront donc attendre pour en savoir davantage les deux débats télévisés – fin septembre et début octobre – au cours desquels les deux candidats vont s'affronter. Par-delà les brumes de l'Atlantique, ils ne devinent pour l'instant en M. Bush qu'un tenant d'un reaganisme tempéré, donc sans grande surprise, et en M. Dukakis un homme sans doute résolu à exercer le pouvoir mais dont le grand dessein n'a toujours pas pris forme.


M 0147 - 0917 0 - 4,50 F
3790147004500 09170

Un entretien avec le président sud-coréen

« Les Jeux olympiques nous apportent le printemps de la réconciliation »

Six pays seulement, contre cent soixante et un, se sont solidarisés avec la Corée du Nord dans son refus de participer aux Jeux olympiques de Séoul. Ce score constitue pour la Corée du Sud un succès qu'elle compte exploiter au maximum pour une politique étrangère dont l'ouverture est le maître mot.

M. Roh Tae-Woo, président de la République de Corée, s'exprime sur ce point sans la moindre ambiguïté dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde » la veille des Jeux. Mais l'ouverture ne se limite pas seulement à la diplomatie. La Corée du Sud fait l'expérience d'une évolution démocratique notable.

« Monsieur le président, les XXIes Jeux olympiques vont s'ouvrir dans quelques heures à Séoul. Qu'en attendez-vous pour votre pays ?

– De toutes les Olympiades de l'histoire, c'est celle-ci qui réunit le plus de participants. Elle a d'autant plus d'importance que la péninsule coréenne a longtemps constitué un foyer de dissensions de toutes sortes entre l'Est et l'Ouest et qu'elle a été le théâtre d'une guerre particulièrement cruelle dont on peut encore voir aujourd'hui les cicatrices. La tension persiste entre les deux Corées. Compte tenu du volume et de la complexité des armements qu'elles détiennent, de la présence des troupes américaines au Sud et de la possibilité d'une intervention soviétique au Nord, une nouvelle guerre comporterait un risque d'escalade internationale.

» C'est avec l'espoir de ramener la paix dans cette zone de danger que la République de Corée, il y a sept ans, a cherché à ce que les Jeux se déroulent cette fois sur son sol. Notre ambition est de faire tomber toutes les barrières raciales, culturelles, idéologiques et religieuses, de mettre fin à l'esprit d'affrontement, et d'éliminer, d'ici à la fin du siècle, tous les facteurs de nature à provoquer une nouvelle guerre de Corée. Dans cette optique, les Jeux nous apportent ce que j'appellerais le « printemps de la réconciliation ».

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 3.)

Lire également

Les négociations avec l'opposition

Varsovie serait prêt à accepter un « pluralisme syndical »

Un processus de négociation entre le pouvoir et l'opposition est désormais lancé en Pologne. Après la seconde rencontre qu'ils ont eue jeudi, M. Lech Walesa et le général Kiszczak, ministre de l'intérieur, devaient se retrouver vendredi 16 septembre au cours d'une réunion élargie à d'autres représentants de l'opposition pour décider des conditions de la tenue d'une table ronde qu'ils sont convenus de convoquer « le plus tôt possible ».

Selon un communiqué commun publié jeudi par MM. Walesa et Kiszcak, cette table ronde sera consacrée *« aux problèmes les plus importants pour la Pologne, y compris les problèmes majeurs du monde du travail »*. Cette formulation nouvelle suggère que la question du pluralisme syndical figurera à l'ordre du jour.

C'est ce qu'a confirmé au *Monde*, dans une interview d'un ton remarquablement optimiste et modéré, M. Josef Czyrek, membre du bureau politique et virtuel numéro deux du PC polonais. M. Czyrek reconnaît l'existence *de facto* de Solidarité mais exclut une relégalisation de cette organisation telle qu'elle existait avant 1982. Il estime que les Polonais, dans la recherche du pluralisme syndical, peuvent tirer parti du « modèle austro-allemand ». Par une intéressante coïncidence, M. Lech Walesa, dans un entretien à la revue officielle *Konfrontacje*, se déclare lui-même attiré par le modèle syndical ouest-allemand, où, dit-il, les conseils d'entreprise sont composés des représentants des divers syndicats en fonction de leur nombre d'adhérents.

(Lire page 2 les propos de M. Czyrek recueillis par SYLVIE KAUFFMANN.)

Nouvelles propositions de M. Gorbatchev

Le numéro un soviétique offre de faire de la base de Krasnoïarsk, en Sibérie, un « centre de coopération international » pour l'espace

PAGE 32

Polémique sur l'avion Rafale

« Le dossier est dans un état de sinistre avancé », déclare M. Rocard

PAGE 12

Les élections législatives en Suède

Les Verts trouble-fête

PAGE 2

Les recherches sur le SIDA

Des « souris humaines » pour mettre au point un vaccin

PAGE 12

Le sommaire complet se trouve en page 32

Les paradoxes du plan emploi

Bas salaires, salaires coûteux...

Le plan Rocard-Soisson pour l'emploi a été bien accueilli par la Confédération des petites et moyennes entreprises, de façon plus réservée par le CNPF dans la mesure où les dispositions qu'il contient vont renchérir le coût des moyens et hauts salaires. D'une façon générale, la portée du plan semble avoir été sous-estimée.

Les mesures pour l'emploi annoncées le 14 septembre par le gouvernement sont beaucoup plus importantes qu'il n'y paraît. Non pas parce qu'elles auraient pour effet de déclencher un vaste mouvement d'embauche qui ne se produira probablement pas à court terme, mais parce qu'elles posent pour la première fois au grand jour une question cruciale qui, depuis des années, empoisonne les discussions entre pouvoirs publics et responsables patronaux : les bas salaires ont-ils, *oui ou non, en France,* un coût trop élevé pour l'entreprise ?

En déplafonnant et en abaissant le taux des cotisations familiales, en exonérant des charges sociales la rémunération versée par l'entrepreneur individuel qui embauche un premier salarié, le gouvernement va réduire – en agissant sur sa composante sociale – le coût des bas salaires. Le SMIC, qui est évidemment au cœur du débat, ne représente que 4 000 F net pour le salarié (4 860 F brut), mais coûte à l'entreprise presque 8 000 F par mois.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 26.)

Le mécontentement des détenus et les projets de l'administration

Les prisons à bas bruit

Aux mutineries de l'automne et de l'hiver derniers, aux multiples incidents de cet été, a succédé dans les prisons françaises une situation incertaine. Les détenus, sous une forme originale, presque syndicale, revendiquent. La chancellerie élabore de multiples projets. Le personnel pénitentiaire, désorienté, vit un profond malaise.

Explosives, les prisons françaises n'ont pas explosé. L'avait-on assez craint, pourtant... Saint-Maur, Besançon, Ensisheim : images de flammes, de saccages, de prises d'otages. Brusquement interrompue, la violente révolte pouvait, assurait-on, repartir ici ou là *sans prévenir, comme elle* était venue, ailleurs. Qu'allait nous fabriquer l'étrange alchimie de la vie pénitentiaire ? On savait les prisons surpeuplées, souvent vétustes, l'atmosphère toujours tendue malgré les effets de l'amnistie.

Tout au long de l'été les incidents sporadiques se sont multipliés : il a fallu déloger – quel spectacle ! – deux détenus restés sur un toit de la Santé pendant trente-huit heures (leurs compagnons leur avaient enjoint de lâcher l'antenne de télévision qui *leur servait d'appui*), *faire face* aux graves incidents de l'île de *Ré*, à la grogne des détenus de Loos-les-Lille, aux évasions parfois sanglantes qui ont entraîné la colère à la fois des syndicats de gardiens de prison et des policiers.

AGATHE LOGEART.

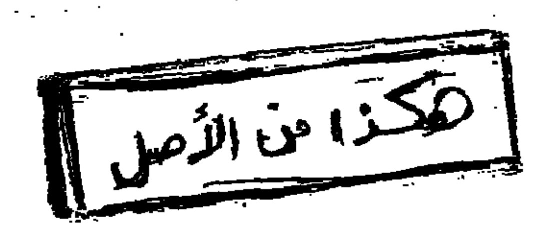
(Lire la suite page 13.)

Le Monde

SANS VISA

De Bangkok à la frontière birmane par le col des Trois-Pagodes, en passant par un pont sur la rivière Kwaï.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 2 $.



Etranger

SUÈDE : les élections législatives

L'incertitude vient des Verts

Six millions trois cent mille Suédois se rendent aux urnes le dimanche 18 septembre pour élire 349 députés au Riksdag et renouveler les conseils municipaux et généraux. *Les sociaux-démocrates du premier ministre* Ingvar Carlsson ont de bonnes chances de conserver le pouvoir. Mais l'entrée des Verts à l'Assemblée et l'éventuelle sortie du petit Parti communiste, qui *traditionnellement* soutient le gouvernement minoritaire socialiste, pourraient brouiller les cartes.

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Evénement exceptionnel au royaume de la stabilité politique en Europe : pour la première fois depuis plus de soixante-dix ans, un nouveau parti pourrait faire son entrée au Parlement suédois et se joindre ainsi au cercle des cinq membres « *permanents* » du Riksdag qui sont, par ordre d'importance, les sociaux-démocrates, les conservateurs, les libéraux, les centristes et les communistes. Ces « intrus » sont les Verts du Miljöpartiet. Le parti de l'environnement, fondé en 1981, est déjà assez solidement établi dans quelques conseils municipaux où il tient un rôle charnière, et parfois de trouble-fête, entre les blocs traditionnels socialo-communiste et « bourgeois ».

Dans un pays où le respect de la nature frise la religion et où les pouvoirs publics sont fiers de dire qu'ils imposent à l'industrie les normes antipollution les plus sévères d'Europe, la percée des écologistes, crédités de 6 à 10 % des intentions de vote dans les sondages, a de quoi surprendre. Certes les rapports alarmants publiés au cours de l'hiver et du printemps sur la pollution de la Baltique et de la mer du Nord, les marées d'algues vertes le long des côtes et la mort des phoques ont ému l'opinion et ne sont pas étrangers à ce bond en avant du Miljöpartiet.

Les « affaires »

Mais paradoxalement les Suédois, qui aiment les discours clairs et les programmes chiffrés, se laissent maintenant séduire par l'idéologie brumeuse d'un parti qui annonce avec le sourire : « *Nous n'avons pas réponse à tout.* »

Ces Verts défendent le « *petit homme* », et le « *petit peuple* », le village, l'entreprise de taille humaine, l'agriculture propre et citent Gandhi. Ils partent en guerre contre les projets d'autoroutes et de pont entre la Suède et le Danemark, réclament la fermeture de douze réacteurs nucléaires dans un délai de trois ans, disent « *oui à l'Europe, mais non au Marché commun* » et veulent interdire les exportations d'armes « *indignes d'un pays neutre* ». Ces thèmes, qui font appel aux sentiments, ne sont pas nouveaux, mais cette année ils « *accrochent* ».

En fait, le progrès des Verts s'explique aussi par le malaise ressenti dans une partie de la société à la suite des nombreuses « affaires » qui ont secoué le petit monde politique suédois depuis deux ans : le meurtre d'Olof Palme en février 1986, l'échec et l'enlisement de l'enquête officielle, le démantèlement d'une « *enquête parallèle* » menée par un éditeur social-démocrate avec le feu vert du garde des sceaux, la démission de deux ministres de la justice en moins d'un an et les sombres ventes d'armes à divers pays peu recommandables.

« *Après l'assassinat de notre premier ministre,* estime un éditorialiste du journal *Dagens Nyeter, les électeurs sont plus que par le passé à la recherche de la sécurité et de la protection. Ils veulent être sécurisés et protégés contre les produits toxiques dans la nourriture, contre les poisons dans la mer et dans l'air qu'ils respirent, contre la violence, le SIDA, etc. Ils sont en quête de sécurité dans la société et dans le travail.* »

Moins de 2 % de chômeurs

Toutes ces affaires non élucidées auront montré que les dirigeants politiques suédois ne sont sans doute pas aussi irréprochables qu'ils le prétendent. Les sociaux-démocrates en particulier, au pouvoir pendant cinquante ans au total depuis 1932, ont parfois une fâcheuse tendance à confondre parti et Etat. Le capital de confiance dont jouissait la classe politique en Suède bat de l'aile. Les mécontents et les inquiets vont probablement exprimer leur colère en votant dimanche pour les Verts, qui affirment préférer « *des amateurs engagés à des professionnels corrompus en politique* ». Même si à quelques jours du scrutin les écologistes ont eux aussi été éclaboussés par une « affaire » — l'expert fiscal du parti a été contraint de démissionner après que la presse eut révélé qu'il n'avait pas déclaré de revenus depuis six ans et que les agents des impôts étaient à ses trousses.

S'ils expliquent partiellement la poussée des Verts, tous ces événements n'ont cependant pas vraiment bouleversé le paysage politique. Les Suédois se perdent un peu dans tous ces mystères et ne sont pas malheureux de voir cette campagne électorale prendre fin. Le rapport de forces entre les deux blocs reste à peu près stable : entre 42 % et 45 % des intentions de vote pour les sociaux-démocrates, qui accusent un léger recul, de 39 % à 43 % pour les trois partis « bourgeois ». Si les communistes réussissent à franchir la barre des 4 %, seuil de la représentation parlementaire, les socialistes devraient se maintenir au pouvoir.

Hormis les questions d'environnement, le débat pré-électoral a porté sur des thèmes très concrets : politique familiale, soins et impôts. C'est une habitude dans un pays où les prélèvements obligatoires représentent plus de 55 % du revenu national. En revanche, les dossiers purement économiques sont passés au second plan, sans doute parce que dans ce domaine la Suède est plutôt en bonne santé. Le chômage touche moins de 2 % de la population active, les entreprises tournent à pleine capacité et vont même jusqu'à chercher de la main-d'œuvre temporaire... en Grande-Bretagne. Le déficit budgétaire, qui était supérieur à 80 milliards de couronnes (autant de francs français) en 1982, a été ramené à environ 4 milliards de couronnes. Difficile pour l'opposition d'attaquer un tel bilan, même si certains nuages pointent à l'horizon. La surchauffe menace, les salaires augmentent plus rapidement en Suède que dans les pays concurrents, et l'inflation est de l'ordre de 6 % en rythme annuel.

Fidèles à leurs habitudes, les sociaux-démocrates, non sans arrogance, tiennent à peu près ce langage aux électeurs : « *Nous sommes les seuls en Suède capables de gouverner sérieusement, même en minorité, et si par malheur les trois partis bourgeois gagnaient les élections, le pays entrerait dans une phase d'instabilité permanente. Un changement de régime affaiblirait, d'autre part, la voix de la Suède sur la scène internationale.* » Dans ses discours, le premier ministre Ingvar Carlsson fait sans cesse référence à la période 1976-1982, au cours de laquelle la Suède a connu quatre gouvernements de coalition non socialistes, en proie à des divisions internes.

Cette fois encore le handicap de l'opposition est de ne pas présenter de programme commun. Conservateurs, centristes et libéraux ont sans doute tiré les enseignements des erreurs passées, mais ils ne sont pas en mesure de présenter une véritable alternative. Pas plus tard que la semaine dernière, le leader centriste, M. Olof Johansson, et son collègue libéral, M. Bengt Westerberg, qui apparaît maintenant comme le chef de l'opposition, se sont disputés publiquement à propos d'une réforme fiscale. Certes, ils ont finalement signé la paix autour d'une tasse de café davant les caméras de télévision, mais ces accrochages laissent des traces et ne renforcent pas leur crédibilité. A l'issue d'une campagne électorale qui s'est déroulée sur un ton modéré, tranchant avec les précédentes, où Olof Palme dominait la scène politique, personne à Stockholm ne s'aventurait, en fin de compte, à faire des pronostics sur l'issue du scrutin, les scores des communistes, et surtout des Verts, étant par trop incertains.

ALAIN DEBOVE.

POLOGNE : un entretien avec le numéro deux du POUP

« Lech Walesa a dit que nous avions tous changé. Il a raison », *nous déclare M. Jozef Czyrek*

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

« *Vous parlez du communisme... mais c'est une vision tellement lointaine! Il ne faut pas tout voir en noir et blanc. Nous apprenons beaucoup à nuancer les couleurs.* » A la fois grave et serein, M. Jozef Czyrek, membre du bureau politique du POUP, secrétaire du comité central, virtuel numéro deux du parti après avoir été longtemps ministre des affaires étrangères, était, jeudi 15 septembre, un homme optimiste.

« *Je suis convaincu que la table ronde aura lieu* », estimait-il moins de deux heures après la fin de la seconde rencontre, jeudi, de Lech Walesa et du général Czeslaw Kiszczak, qui ont décidé de convoquer une réunion élargie pour le lendemain, préliminaire à la table ronde. « *Le fait que les tentatives de construction de la table ronde aient eu lieu, que les rencontres Walesa-Kiszczak aient eu lieu suivant le principe qu'il n'y a ni vainqueur ni vaincu, c'est déjà un succès* », déclare M. Czyrek. « *Le fait aussi d'avoir passé une barrière psychologique et politique très difficile pour chaque partie. De chaque côté, une partie de la base a réagi avec les mêmes cris, les mêmes épithètes et les mêmes émotions.* »

Pendant deux heures d'entretien, ce dirigeant polonais parlera de « *Solidarité* », de « *M. Walesa* », de « *mon partenaire Stelmachowski* » (le président du club de l'intelligentsia catholique, KIK, proche de Solidarité, avec lequel il a négocié l'organisation de ces différentes rencontres), dans un langage que ne renierait aucun politicien occidental. A aucun moment M. Czyrek n'a utilisé le qualificatif d'« extrémiste » si longtemps en vigueur dans la vocabulaire officiel, pour fustiger les dirigeants de Solidarité. Le jour même de cet entretien et de la rencontre Walesa-Kiszczak, le magazine officiel *Konfrontacje* publiait pour la première fois une longue interview de M. Walesa, dans laquelle le président du syndicat interdit exposait ses conceptions du pluralisme syndicale et politique.

A plusieurs reprises, on fait observer à M. Czyrek que ses propos rejoignent ceux de responsables de Solidarité. « *C'est pour cela que je suis optimiste sur les résultats de la table ronde* », rétorque-t-il. Solidarité y sera-t-elle représentée en tant que telle ? « *Si je vous dis oui, je me mets hors la loi puisque c'est une organisation illégale. Mais il existe un « courant Solidarité » dans le cadre de divers courants syndicaux. Il existe des partisans de Solidarité.* » N'est-ce pas là une reconnaissance de l'existence *de facto* de ce mouvement ? « *J'ai les pieds sur terre, pas dans les nuages* », acquiesce-t-il. « *En tant que politicien, je ne peux pas fermer les yeux, je ne suis pas une autruche.* » Mais lorsque le pouvoir négocie avec Lech Walesa, c'est en quelle qualité ? « *En qualité de M. Walesa. Chaque homme, indépendamment du poste qu'il occupe, représente par lui-même une valeur, un poids, une autorité, un histoire.* »

« Préparer les états-majors »

Il faudra pour la préparation do la fameuse table ronde « *deux à trois semaines* », pense M. Czyrek. « *Elle devra être représentative mais ne doit pas tourner au meeting* », dit-il. Il faudra donc limiter le nombre des participants « *sans déformer le pluralisme politique* ». L'Eglise devrait y participer à part entière et non plus en tant qu'observateur. Les décisions y seront adoptées par consensus et non par vote.

A maintes reprises la direction de Solidarité a fait savoir qu'elle entendait obtenir, avant de s'asseoir à la table ronde, une déclaration d'intention du pouvoir sur la légalisation du mouvement. Sur ce point M. Czyrek prend soin de ne pas laisser percer les intentions précises du pouvoir, tout en ménageant une marge de manœuvre suffisamment large pour ne pas donner l'impression de fermer la porte. « *Les problèmes essentiels du modèle polonais, du système politique, économique et social, seront discutés,* dit-il. *Parmi ces sujets il y a évidemment le problème du pluralisme syndical. Mais nous sommes opposés à faire dépendre d'un seul sujet l'analyse de l'ensemble du programme polonais de restructuration.* ».

Evidemment, tout dépend de ce que l'on entend par pluralisme, et M. Czyrek est bien d'accord qu'il s'agit là d'une question capitale. Le pouvoir, lui, préfère parler de « *pluralisme socialiste* ». Mais cette expression, affirme M. Czyrek, « *ne se réfère pas à un contenu politique ou idéologique* ». « *Elle signifie uniquement qu'il existe un pluralisme dans la Pologne socialiste. Le pluralisme c'est la diversité. Ce qui différencie la conception universelle du pluralisme de notre conception ce n'est pas le contenu mais les règles du jeu. C'est pourquoi nous utilisons les expressions « pluralisme de confrontation » et « pluralisme socialiste » ou « pluralisme basé sur les principes du dialogue et de l'entente* ».

Né en Allemagne, spécialiste des affaires allemandes, M. Czyrek trouve d'ailleurs dans l'expérience constitutionnelle de la RFA un exemple « *intéressant dans le contexte de Solidarité* » : celui de la dissolution du Parti communiste allemand, le DKP, considéré comme anticonstitutionnel puis légalisé plusieurs années après sous un autre nom, le PKD. « *Vous voyez,* observe-t-il, *d'autres pays ont eu les mêmes dilemmes. La façon dont ils les ont résolus peut être riche d'enseignements.* »

Mais attention, « *pas de malentendu : je veux dire par là qu'il n'y a pas de simple retour de Solidarité. il n'y a pas de simple enregistrement de Solidarité aux termes de la législation actuelle sur les syndicats* ». « *Solidarité, telle que nous l'avons connue jusqu'à 1982, s'est déterminée comme un mouvement social plutôt que comme un syndicat et,* de facto, *par sa structure et ses activités, était un parti politique. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas un modèle polonais de développement du pouvoir syndical. Mais le courant syndical Solidarité ne peut pas redevenir l'ancien mouvement politique. Pour les problèmes politiques, il faut un forum adéquat, un Parlement, la presse, des clubs, des associations, des discussions. Mais, au sein des entreprises, les syndicats ne devront pas être une plate-forme pour des revendications politiques.* » C'est en gros ce que disait le professeur Geremek, conseiller de Solidarité, dans une récente interview au *Monde* (*le Monde* du 3 septembre). « *Pour les activités politiques, nous allons avoir des structures,* poursuit M. Czyrek. *Nous verrons cela avec le futur député Walesa ou le futur député Geremek.* » M. Czyrek caresse là en souriant le grand rêve du pouvoir polonais depuis la dissolution de Solidarité : attirer Lech Walesa dans les institutions officielles. Cette remarque tendrait donc à confirmer les craintes de plusieurs dirigeants de l'opposition qui voient dans la table ronde le moyen de noyer la revendication d'un syndicat indépendant dans un amas de réformes institutionnelles.

Entretenant l'ambiguïté sur le pluralisme syndical, M. Czyrek ajoute : « *Il existe plusieurs modèles de pluralisme. Il y a le modèle franco-italien, il y a le modèle austro-allemand avec un seul syndicat dans l'entreprise mais à caractère pluraliste. Moi, quand je dois penser au modèle polonais, je pense plutôt à tirer profit du modèle austro-allemand. Il me semble qu'ici il faut chercher des conceptions qui satisfassent les différents courants syndicaux.* » Mais si M. Czyrek parle volontiers des syndicats ouest-allemands, il est impossible de lui faire dire concrètement oui à plusieurs syndicats, dont Solidarité, dans l'entreprise polonaise.

Malgré cela il reste confiant dans l'avenir des négociations. « *Si dans ce dialogue les deux parties sont guidées par le sentiment de responsabilité de la Pologne, de son destin, de son développement, de sa position internationale, je suis convaincu que non seulement nous devrions mais nous pouvons nous mettre d'accord.* » Et M. Czyrek de conclure : « *Lech Walesa a dit que nous avions tous changé ces dernières années. Il a raison.* »

SYLVIE KAUFFMANN.

Deux délégations et quatre observateurs

Destinée à déterminer l'ordre du jour, la composition, la procédure et le calendrier de travail de la future table ronde, la réunion élargie de vendredi devait rassembler une vingtaine de personnes réparties en deux délégations de huit ou neuf membres chacune et quatre observateurs laïcs et religieux.

La délégation de l'opposition est conduite par Lech Walesa, entouré de l'un de ses principaux conseillers, Tadeusz Mazowiecki, du professeur Stelmachowski, de Wladyslaw Frasyniuk, l'un des dirigeants de Solidarité, et de plusieurs chefs des comités de grève du mois d'août.

La délégation du pouvoir est conduite par le général Kiszczak, ministre de l'intérieur et membre du bureau politique, accompagné notamment de M. Stanislaw Ciosek, secrétaire du comité central et membre suppléant du bureau politique. Plusieurs représentants des syndicats officiels OPZZ y participent.

La rencontre plus restreinte de jeudi dans une villa du gouvernement à Varsovie, a été marquée, selon M. Czyrek, l'un des dirigeants polonais, par « *une atmosphère très ouverte et sincère* ». « *On y a discuté de tous les problèmes, y compris des problèmes difficiles. C'était une rencontre utile avec un résultat constructif qui traduit la volonté des deux côtés de poursuivre le dialogue.* »

Pour le président de Solidarité qui a brièvement commenté la rencontre « *les problèmes sont difficiles mais l'atmosphère est encourageante, nous avons discuté des heures entières et cela a fait un peu avancer les choses* ».

Afrique

Visite de Jean-Paul II et prise d'otages

Triste Lesotho...

Jean-Paul II a quitté, vendredi 16 septembre, le Lesotho pour se rendre dans un autre mini-royaume d'Afrique australe, le Swaziland, quatrième escale officielle de sa visite dans la région. Le pape devait, en fin de soirée, gagner le Mozambique, ultime étape de son quatrième voyage en Afrique.

MASERU (Lesotho)
de notre envoyé spécial

« *L'étape de Maseru entrera sans doute dans l'histoire des voyages pontificaux comme l'une des plus pénibles pour tout le monde, y compris le Saint-Père.* » Cette réflexion d'un habitué des tournées papales résume bien l'impression générale qui régnait, jeudi soir, dans la suite de Jean-Paul II.

Dans la matinée, la messe de béatification d'un missionnaire français, le Père Joseph Gérard, qui devait attirer, selon les autorités religieuses locales, entre un demi-million et un million de pèlerins, essentiellement sud-africains, n'avait rassemblé qu'environ vingt-cinq mille fidèles. Les orages, le vent, les pluies qui s'abattent sur le triste royaume Basotho depuis l'arrivée du pape ne sont pas seuls en cause. Le sang versé mercredi soir dans la capitale a pesé lourd dans la dégradation de l'atmosphère pastorale.

Pardonner

Le dernier bilan de l'assaut, désormais officiellement lancé « *en commun par la section spéciale de la police sud-africaine et les forces armés nationales* » de la dictature militaire locale, est de six morts, dont deux otages et « *les quatre terroristes* » qui s'étaient emparés pendant plus de vingt-cinq heures d'un autobus chargé de soixante et onze pèlerins basothos (et non sud-africains comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 16 septembre).

Le dernier des preneurs d'otages, capturé vivant au cours de l'assaut, est mort, jeudi, dans des circonstances non élucidées. La vie de deux des otages blessés, dont celle du conducteur de l'autobus, transporté dans un état critique en Afrique du Sud, est encore en danger, affirmaient les médecins. Un autre otage âgé d'environ quarante ans a été amputé, mercredi, des deux jambes à l'hôpital de Maseru.

« *Le pape n'a été informé du dénouement sanglant de ce drame qu'après la messe de mercredi à Roma, vers 23 h 30* » — soit trois heures après l'assaut, — a affirmé le porte-parole du Vatican. « *Le Saint-Père s'est aussitôt isolé pour prier pendant une heure environ.* »

Jeudi matin, sitôt l'homélie de béatification du Père Gérard prononcée à l'hippodrome de Maseru sous la pluie, Jean-Paul II s'est rendu à l'hôpital Queen Elizabeth, où il s'est entretenu pendant trente minutes environ avec les médecins et chacun des vingt et un blessés de la prise d'otages. Les neuf femmes, dont deux religieuses, et les douze hommes hospitalisés se sont vu offrir chacun un rosaire et l'évêque de Rome leur a demandé de « *pardonner* » à leurs ravisseurs.

Un peu plus tôt, à la fin de la messe de béatification, le pape, s'écartant du texte préparé pour son discours, a déclaré : « *Je suis venu en Afrique australe en pèlerin de la paix et porteur d'un message de réconciliation. Je suis attristé d'apprendre que d'autres, en chemin pour me rejoindre dans ce pèlerinage, ont été victimes d'une prise d'otages qui s'est terminée dans le sang.* »

PATRICE CLAUDE.

● ERRATUM. — Le Basutholand Congress Party — et non pas le Bechvanaland Congress Party, — comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 16 septembre, a pour branche militaire l'armée de libération du Lesotho (LLA).



Asie

La Corée du Sud à l'heure des Jeux olympiques

La fièvre... et la saturation

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« Moins un. » Les tableaux électroniques qui depuis deux ans scandent l'écoulement des jours qui nous séparent de l'ouverture des Jeux olympiques indiquent que le compte à rebours touche à sa fin. A la veille de ce 17 septembre dont les Coréens entendent parler quotidiennement depuis plus de sept ans comme de l'événement qui consacrera la reconnaissance internationale d'un petit pays sorti il y a trente-cinq ans des ruines de la guerre, *Séoul pomponnée, fleurie et décorée est* prête — ou presque.

La Corée du *Sud a dépensé entre 3 et* 4 milliards de dollars pour la préparation des *Jeux. Les orchestres et les* participants aux mouvements d'ensemble ont *répété depuis des mois,* les enfants ont entonné pour la énième fois les hymnes de la cérémonie et *même si, lors d'une répétition* générale, ce jeudi, un parachutiste a failli tomber dans la *flamme olympique,* tout semble au point. Avec quelques ratés cependant : l'ambitieux pont *suspendu,* dit « Olympique », n'aura pas droit à son nom car il n'est pas terminé, pas plus que le Lotte World du quartier de Chamshil, cet immense « Disneyland » pour adultes (hôtel, grands magasins, parc d'attractions) non loin du site olympique où, ce vendredi, on installait encore des chambranles de portes en verre dans des murs dont le ciment n'est pas tout à fait sec.

Chaque chauffeur de taxi a son petit manuel d'anglais, les prostituées sont en carte et dûment averties des risque de *diffusion du SIDA (comme d'ailleurs les arrivants,* à qui sont distribuées, dès leur *descente d'avion,* des brochures en *anglais du* ministère de la santé) ; les restaurants de viande de chien des *alentours du village* olympique ont été fermés ou se sont faits discrets pour ne pas offusquer la sensibilité des visiteurs occidentaux. Bien entendu, ceux des ruelles reculées continuent leur commerce : *« Vous, les Occidentaux, qui nous qualifiez de sauvages, vous abandonnez bien vos chiens en été pour partir en vacances. Vous croyez que c'est mieux ? »,* nous dit un restaurateur spécialisé dans ce mets *« au goût merveilleux »,* d'après les Coréens, supposé en outre avoir des vertus fortifiantes.

Autre souci de respectabilité : les *autorités ont chassé des rues les marchands* ambulants (quelque trois cent mille à Séoul) opérant dans les *« zones de paix »,* ces quartiers du centre (Myondong, par exemple) ou situés à *proximité* des installations olympiques, où il ne doit y avoir de *troubles d'aucune sorte ;* ils gênaient la circulation et on avait peur qu'ils fassent *mauvaise impression. De même les pon-jong macha,* ces bistrots des rues sous des tentes, ont été balayés des nuits de certains quartiers de Séoul. Afin de décongestionner une ville de dix millions d'habitants (et de réduire la pollution), la mairie a en outre incité les automobilistes à n'utiliser leur véhicule qu'un jour sur deux en *fonction du numéro pair ou impair de leur* plaque d'immatriculation pendant la période des Jeux. Incitation seulement (dont la « violation » est cependant sanctionnée d'un autocollant de « *non-civisme » apposé sur* le pare-brise du récalcitrant), car des mesures autoritaires *auraient été inconstitutionnelles.*

La nervosité des services de sécurité, *qui obligent, entre autres, les clients des* hôtels à porter, accrochée à leur veste, *une carte permettant de les identifier* lorsqu'ils circulent dans l'établissement, *et avaient inopinément confisqué leurs flèches* aux membres de l'équipe féminine *mongole de tir à l'arc, est alimentée par* une guerre des rumeurs de menaces (contre M. Samaranch, *président* du Comité international olympique (CIO), la princesse Anne d'Angleterre, les athlètes japonais...) que se livrent les agences de presse : les unes, se référant à leurs *« propres sources »,* s'employant à démentir ce que les concurrentes viennent d'annoncer.

Que vont faire les étudiants ?

Les Coréens éprouvent sans doute une légitime fierté de voir leur pays, longtemps ignoré du reste du monde, devenir soudain le théâtre d'une sorte de grand cocktail diplomatique où les ennemis d'hier se sourient, et d'un spectacle cosmopolite répercuté aux quatre coins du monde. Mais la « fièvre olympique » n'est pas partagée par tous. Beaucoup de Coréens de la rue ressentent aussi une saturation, sinon un certain agacement à l'égard des JO. *« Il y a sept ans qu'on nous rebat les oreilles avec ces JO. Ils ont légitimé tous les abus. Aujourd'hui, on ne peut même pas y accéder : la police est partout et on en a marre des contrôles. Quant aux billets, ils sont l'objet de trafics qui les mettent hors de notre portée. Ce sont les Jeux des riches et des étrangers. Pas les nôtres »,* dit un commerçant du *marché de Pyong-Hwa, non loin du stade* de Tongdaemum, où auront lieu notamment les *rencontres de football.* Soulignant ce sentiment diffus de frustration qui règne dans la population, des journaux critiquent dans leur éditoriaux un phénomène qui ne peut qu' *« accentuer les antagonismes entre les classes sociales ».*

Les billets d'*entrée à la cérémonie* d'ouverture, qui valaient au marché noir 1,5 *million de wons au début de l'été,* sont passés désormais à 3 millions et 4 millions de wons (30 000 et 40 000 F), soit vingt fois le prix initial. Dans les petites annonces des journaux, de curieuses « sociétés » se présentent comme intermédiaires dans ce trafic de billets, beaucoup de grandes entreprises étant prêtes à payer le prix fort pour s'en procurer et les offrir comme cadeau à leurs clients.

Pour l'instant, les affaires tant attendues à l'occasion des JO sont loin de s'être matérialisées. *« Les étrangers n'ont pas encore ouvert leur porte-monnaie »,* dit, amère, cette marchande de sacs de contrefaçon du marché de Namdaemum. Il y a moins de touristes que prévu (on en attendait 250 000) : les hôtels sont loin d'être pleins, et Korean Air, qui a organisé quatre-vingt-dix vols supplémentaires, ne parvient pas à remplir ses avions. Alors qu'il y a un mois, tous les vols étaient complets, on trouve désormais sans grande difficulté des places pour aller ou repartir de Séoul. *Comme il faut bien trouver* un coupable, les autorités laissent *entendre que c'est la faute des médias* japonais qui ont trop parlé des problèmes *de sécurité, ce qui a dissuadé les spectateurs* nippons de venir. Il semble aussi qu'il *y ait moins d'Américains* que ne l'escomptaient les organisateurs.

A quelques heures de l'ouverture des JO, personne ne paraît savoit très bien comment ils se dérouleront. Inquiets de retombées financières incertaines et pour pallier toute déconvenue, les commerçants ont, en tout cas, systématiquement augmenté *leurs* prix. Le noyau dur des étudiants fait des manifestations sporadiques et *plus symboliques qu'efficaces* (comme tenter d'arrêter le cortège de la *flamme olympique), se réservant peut-être* pour des opérations plus spectaculaires à *l'intention des journalistes en mal de sen*sation, ou des athlètes qui, entre deux *séances d'entraînement, prennent part* aux multiples tours organisés à Panmun*jom, sur le 38e parallèle. Dernier stigmate* de la guerre froide, Panmunjom est *devenu inopinément l'un des grands lieux* de tourisme de ces Quatorzièmes Olympiades... *Il est recommandé d'y être vêtu* correctement, et les femmes ne doivent *pas porter de mini-jupes, stipule une note* du commandement unifié des forces des Nations unies et des Etats-Unis, afin de ne pas encourager la propagande du Nord sur la *« décadence des étrangers ».* Le prix de ces excursions de bon ton a aussi augmenté de 15 à 20 %.

PHILIPPE PONS.

Un entretien avec le président Roh Tae-woo

(Suite de la première page.)

— La présence d'équipes venues de la plupart des pays communistes prélude-t-elle, selon vous, à la normalisation des rapports entre ces pays et votre gouvernement ?

— Les vestiges de la guerre froide disparaissent peu à peu. La participation aux JO de l'URSS et d'autres pays communistes facilite les échanges économiques et culturels. Nos avions qui amènent les sportifs à Séoul survolent pour la première fois les territoires soviétique et chinois. La Hongrie va échanger avec nous des délégations permanentes. La signification de ce changement est importante, non seulement pour la Corée, mais pour tous les peuples épris de paix. Cette évolution va dans le droit fil de l'esprit de Pierre de Coubertin, que, comme les Français, nous aimons et respectons beaucoup.

— Depuis la fin de la guerre de Corée, en 1953, les gouvernements du Sud ont toujours cherché à isoler au maximum le régime du Nord. Vous avez pris le parti contraire. Ce changement a-t-il déjà apporté des résultats tangibles ?

— La division du pays résulte de la rivalité des grandes puissances. Elle contredit la volonté de ses habitants comme l'histoire d'un pays dont l'unité, qui date du VIIe siècle, a survécu à de nombreuses invasions. Si nous avons cherché à isoler le régime du Nord tout en accroissant nos moyens de défense, c'était dans l'espoir de le voir renoncer à son attitude hostile. Mais cette politique a échoué, et la Corée du Nord est devenue de plus en plus agressive.

» *C'est pour cette raison que, le* 7 juillet dernier, j'ai fait une déclaration qui vise essentiellement à mettre fin à l'état d'affrontement entre les deux parties du pays et à créer entre elles des liens de coopération. Je suis sûr que de nombreux gouvernements, y compris ceux de Moscou et de Pékin, approuvent cette politique. Dans l'immédiat, la Corée du Nord ne paraît pas prête à donner suite à ma proposition, *et elle maintient sa* stratégie de base, qui vise à communiser la péninsule entière par la force. Mais il lui sera heureusement de plus en plus difficile de le faire, compte tenu notamment de l'énorme écart existant entre le rythme de développement du Nord et celui du Sud. Après les JO, la Corée du Nord *n'aura d'autre possibilité que* d'accepter ma proposition et, comme le *font désormais* la plupart des pays communistes, d'ouvrir progressivement sa société, qui reste très renfermée sur elle-même, comme vous avez pu le constater quand vous êtes allé jadis à Pyongyang. Les pays communistes la pousseront certainement dans ce sens.

— De nombreux étudiants, qui se sont heurtés avec violence à la police, vous reprochent de ne pas faire assez d'efforts pour améliorer les relations avec le Nord...

— Il existe actuellement chez les étudiants deux courants à l'égard de la réunification. *Le premier, qui* est largement majoritaire, réclame avec une passion tout à fait spontanée le retour à l'homogénéité de la nation coréenne. Mon *gouvernement* partage cette aspiration, qui nous paraît devoir contribuer à l'amélioration des rapports inter-coréens. Une minorité épouse, en revanche, purement et simplement les thèses du *Pyongyang sur la dictature* de prolétariat et la réunification par la force. La plupart des Coréens, qui se souviennent de ce qu'a été la guerre, sont hostiles à ce mouvement. Faute de soutien populaire, il est voué à disparaître progressivement.

— Croyez-vous que la Corée finira par être réunifiée et, si oui, quand et par quelle méthode ?

— Ce n'est pas une tâche qui puisse être accomplie en une fois. Il faut d'abord dissiper la méfiance, grâce au développement du dialogue *et des échanges économiques,* sociaux et culturels. Les deux parties doivent ensuite tisser des liens de coopération qui rétabliront l'homogénéité de la nation, permettant alors de parachever la réunification en



accord avec la volonté de la majorité des Coréens. Ce qu'il faut donc faire *désormais est d'éliminer* progressivement les obstacles artificiels à cette *réunification.* Tous les pays du monde, dont l'URSS et la Chine, agissent actuellement dans le sens de l'ouverture et de la coopération. Il est inévitable que la Corée du Nord en fasse autant. Ce qui facilitera à n'en pas douter la réunification.

De longues années de dictature

— *Votre pays s'est sensiblement* démocratisé au cours des derniers mois, mais l'opposition estime qu'il y a encore beaucoup à faire. Considérez-vous que vous disposez d'une autorité suffisante, alors que vous avez été élu avec 36 % seulement des voix et que vous n'avez pas la majorité au Parlement ?

— L'accent mis pendant trente ans sur la sécurité de la République et la rapidité du développement *économique* ont eu pour effet de limiter les efforts de *démocratisation.* Pendant de longues années, la politique *intérieure* coréenne a été caractérisée par la dictature, par un pouvoir personnalisé et par la contestation du régime en place par l'opposition et la population. Cette contestation n'a plus de raison d'être depuis le *29* juin de l'année dernière, date à laquelle les appels en faveur de plus de liberté et d'un respect complet des droits de l'homme ont été entendus. *La* nouvelle Constitution a été approuvée par référendum et l'élection du président de la République au suffrage universel instituée.

» Comme nous n'avons pas ici de deuxième tour, contrairement à ce qui se passe en France, et qu'aucun des quatre candidats n'a obtenu la majorité absolue, j'ai été tout à fait régulièrement élu, puisque j'étais en tête avec 36,7 % des voix. Aux législatives, les partis de l'opposition ont obtenu plus de voix que le parti au pouvoir, ce qui pose parfois des problèmes. *Mais l'existence d'une opposition* puissante facilite la démocratisation, *dans la mesure où elle impose* le dialogue et le compromis.

» La plupart des pays d'Europe ont mis cent ou deux cents ans à roder leur démocratie. Les Coréens ont beau être impatients et vouloir tout de suite une démocratie complète de type américain ou européen, le fait est que les partis d'opposition, qui refusaient autrefois la concertation, l'acceptent à présent et que nous avons *établi* avec eux des liens de partenaires qui correspondent à l'esprit *d'une démocratie évoluée.*

— La légalisation du Parti communiste sera-t-elle un jour concevable ?

— *La Constitution autorise la formation* d'un parti socialiste. Les Coréens n'accepteront pas celle d'un parti communiste aussi longtemps qu'il préconisera la révolution par la violence ou la lutte des classes, car ils n'ont pas oublié les épreuves de la guerre. Un parti communiste ne pourra être autorisé qu'après un changement complet des mentalités ou de l'environnement politique.

— Comment voyez-vous l'évolution de la situation dans cette partie du monde ? Imaginez-vous l'avenir en terme de rivalité entre le Japon, la *Chine et les autres « dragons » de la* région, ou bien croyez-vous que leur coopération se développera en une sorte de marché unique comparable à la CEE ?

— Les pays d'Asie du Nord-Est font traditionnellement partie d'une même zone culturelle, et leur développement à longtemps suivi un processus identique. Mais aujourd'hui le niveau de ce développement est très inégal. *Il est donc difficile de prévoir* une intégration rapide de leurs *économies sur* le *modèle* de ce *qui s'est* fait en Europe. Il faut d'abord développer entre eux des liens de coopération mutuelle. Si cela se passe bien, ils reconnaîtront à la fin de ce siècle ou au début du prochain la nécessité d'institutions régionales dont je suis convaincu qu'elles contribueront beaucoup à promouvoir la prospérité mondiale.

« Savoir relever les défis »

— Où en sont les relations de la Corée avec la France ? Que ressentez-vous devant la perspective du grand marché européen de 1993 ?

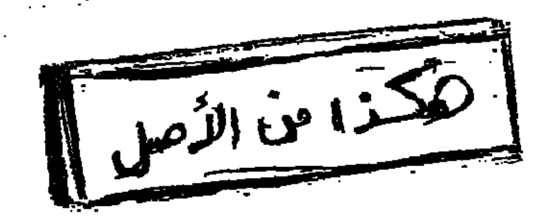
— Nos relations bilatérales remontent à plus d'un siècle, et je suis heureux de constater qu'elles ne cessent de se développer dans tous les domaines. Je voudrais ajouter que les jeunes Coréens s'intéressent de plus en plus à la culture française.

» Le taux annuel moyen d'accroissement de nos échanges commerciaux depuis cinq ans a été de 28 %, ce qui est considérable. *Pour les huit premiers* mois de cette année, il est de près de 70 % *par rapport à 1987,* soit une somme de 1,7 milliard de dollars. Nous sommes convaincus qu'avec l'ouverture du grand marché européen la France occupera une place plus importante encore. Mais elle est déjà notre troisième partenaire en Europe, après la Grande-Bretagne et la RFA, et le neuvième dans le monde. Nous espérons, bien entendu, que le grand marché s'efforcera de raffermir la coopération avec d'autres parties du monde au lieu d'encourager le *régionalisme ou le protectionnisme,* et que la France sera la première à pousser à une politique d'ouverture.

— La Corée du Sud a connu au cours de ces dernières années une croissance exceptionnelle qui doit beaucoup à ses exportations. Ne craignez-vous pas un ralentissement sous le double coup de la revalorisation de salaires demeurés très bas et de l'appréciation du won, qui a gagné 18 % en dix-huit mois ? La progression du taux d'inflation, qui est passé de 3 à 7 % en un an, ne rend-elle pas nécessaire un coup de frein ?

— Les conflits du travail sont en passe d'être réglés, mais c'est un fait qu'ils ont entraîné des augmentations de salaires. Il est vrai que nous sommes préoccupés par la surévaluation de la monnaie coréenne et par la hausse des prix qui résulte de l'importance de nos excédents commerciaux. Mais nous ne les prenons pas au tragique. Grâce à sa volonté de réussite, à son ardeur au travail, à ses capacités et à son expérience, le peuple coréen a su relever tout au long des trente dernières années, marquées par une croissance remarquable, les nombreux défis qui se sont présentés à lui. L'an dernier, la croissance économique a atteint 12 % : ce rythme s'est maintenu pendant les six premiers mois de 1988. Avec le ralentissement que nous escomptons au deuxième semestre, nous tablons sur une croissance de l'ordre de 8 % pour cette année. Nous devrions atteindre le même chiffre l'an prochain si, comme je le pense, nous parvenons à freiner la hausse des prix, à réduire l'excédent de notre balance commerciale et, grâce à une meilleure coopération entre les syndicats et le patronat, à venir à bout des conflits du travail. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.



هكذا من الأصل

Asie

Les inondations au Bangladesh

A qui la faute ?

Au Bangladesh, le nombre des victimes des inondations s'alourdit quotidiennement et c'est déjà par centaines de milliers que se chiffrent officiellement les cas de diarrhée et de dysenterie. Outre les appels répétés à l'aide inter- nationale, le président Ershad a demandé à plu- sieurs organisations et per- sonnalités internationales, et notamment à M. Mitterrand, d'appuyer son projet d'une conférnece d'experts chargés d'étudier les causes et les conséquences des inonda- tions qui affectent régulière- ment son pays.

25 ou 30 millions de sans-abri (sur une population totale d'envi- ron 100 millions de personnes) ; 100 000 kilomètres carrés (sur une superficie totale de 144 000 kilomètres carrés) sous les eaux pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines ; 15 000 kilomètres carrés de rizières détruits et 20 000 autres très endommagés ; 600 000 maisons détruites et 1 500 000 autres plus ou moins détério- rées ; 30 000 kilomètres de route disparus, auxquels s'ajou- tent les voies ferrées, les ponts et les digues détruits. Ces chif- fres effroyables conduisent for- cément à s'interroger sur les causes d'une catastrophe de cette ampleur.

La première est la présence, dans ce petit pays guère plus grand que la Grèce, du Gange, du Brahmapoutre et du Meghna. A eux trois, ces fleuves drainent toute l'eau qui tombe sur 2,5 millions de kilomètres carrés situés en Inde, au Népal et en Chine. Et une bonne partie de ces bassins versants reçoit de très abondantes pluies de mousson d'été. Les débits sont donc extrêmement importants, avec des maxima de 70 000 mètres cubes par seconde pour le Gange et pour le Brahmapoutre, de 13 000 mètres cubes pour le Meghna. Les pluies de mousson tombées cette année sur les trois bassins versants ayant été, semble-t-il, les plus fortes qu'on ait enregistré depuis soixante-dix ans, on peut penser que les débits ont dépassé ces valeurs maximales. Par comparaison, le débit de la Seine à Paris est de 300 mètres cubes par seconde en moyenne et de 2 500 mètres cubes en période de crue...

Démographie et érosion

En outre, la pente du Gange et du Brahmapoutre est extrêmement faible. L'un et l'autre sont l'altitude de 22,5 mètres lorsqu'ils entrent au Bangladesh, et ils ont encore 400 ou 450 kilomètres à parcourir avant de se jeter dans le golfe du Bengale. Sur ces parcours, leur pente est donc de l'ordre de 0,05 pour 1 000. L'eau coule vers la mer très paresseusement et encore faut-il que les marées hautes n'empêchent les fleuves de se perdre dans la mer. Or la nouvelle lune – période de vive eau – tombait le 11 septembre.

La seconde cause du désastre est l'extraordinaire densité de la population du Bangladesh : environ 700 habitants au kilomètre carré, alors que celle de la France, par exemple, n'est que de 100 habitants au kilomètre carré. Tout le pays, ou presque, est donc couvert de villages ou de villes.

Lorsque survient une catastrophe semblable, tout le monde cherche à l'expliquer par des idées simples, de préférence anthropologiques. Ainsi, au Ban- gladesh, accuse-t-on l'Inde d'être responsable : les Indiens ont édifié plusieurs barrages tout autour du Bangladesh, malgré l'opposition des autorités successives de Dacca. C'est méconnaître totalement la réalité des chiffres. Que peuvent des bar- rages contre des débits pareils ? Rien. Tout au plus fournissent-ils des kilowatts et alimentent-ils des réseaux d'irrigation.

Autre accusée classique : la déforestation des flancs sud de l'Himalaya. Certes, la coupe des arbres va bon train au Népal et en Inde : la population, en augmentation constante, a de plus en plus besoin de bois de feu – elle ne peut se payer d'autre combustible, – de plus en de terres à cultiver et de prairies où mettre le bétail. Peut-être cette déforestation joue-t-elle un rôle en mettant à nu des sols dont les débris sont entraînés vers l'aval par l'érosion violente des eaux et exhaussent les lits des cours d'eau.

Mais est-ce bien sûr ? L'Himalaya est un système très jeune qui « monte » toujours. Il est donc loin d'avoir atteint ses profils d'équilibre, et l'érosion purement naturelle y est extrêmement active. On s'en rend compte « à l'œil nu » lorsque l'on voit les gorges vertigineuses qui entaillent l'Himalaya, le Karakorum ou le Ladakh sur des centaines de mètres de hauteur. Cette érosion naturelle suffit, à elle seule, à entraîner vers l'aval des quantités énormes de débris arrachés à ces hautes montagnes.

Enfin, les crues très importantes qui ont marqué ces dernières années peuvent être dues à des variations naturelles de la circulation atmosphérique (et de la circulation océanique, moteur climatique de notre planète) causées par des facteurs encore mal compris.

Que peut-on faire pour éviter que pareille catastrophe ne se répète ? Rien ne peut influer sur le débit des cours d'eau ni sur la topographie du pays. Tout au plus songe-t-on à utiliser les rares points « hauts » comme autant d'îlots-refuges temporaires sur lesquels une partie seulement de la population pourra trouver asile...

Le retour des eaux à leur niveau habituel ne va pas mettre fin à la situation catastrophique du Bangladesh. Dans les semaines et les mois à venir, ce malheureux pays – un des plus pauvres du monde – va être victime de la faim et de maladies (choléra, dysenterie, amibiase, typhoïde, hépatite virale, poliomyélite, filariose, dengue, malaria) liées à l'eau. Certes, toutes ces maladies sévissent au Bangladesh à l'état chronique. Mais elles vont, sans nul doute, se développer dangeureusement. Quant à la famine, les autorités la craignent déjà puisqu'elles ont demandé à la communauté internationale 3 millions de tonnes de céréales et 5 000 tonnes de semences.

YVONNE REBEYROL.

Proche-Orient

La répression anti-kurde en Irak place M. Perez de Cuellar dans une position délicate

Le Parlement européen a très violem- ment condamné, jeudi 15 septembre, l'« *extermination* » de milliers de civils kurdes en Irak par des armes chimiques, « *qui n'est pas loin d'atteindre les dimen- sions d'un génocide* ». Dans une résolution adoptée à la quasi-unanimité de ses mem- bres, le Parlement demande aux Douze de « *suspendre immédiatement toute livraison d'armes à l'Irak ainsi que l'exportation de substances chimiques et d'équipements pou- vant être utilisés pour produire des armes chimiques* ».

Parallèlement, M. Giscard d'Estaing a demandé, dans une question écrite, à M. Roland Dumas « *s'il dispose d'informa- tions précises sur l'utilisation de l'arme chimique par les forces armées irakiennes contre la population kurde* », estimant que « *cet emploi, s'il était confirmé,* (...) *devrait être formellement condamné par la France* ».

A l'ONU, à la suite de la demande d'enquête formulée par douze pays occiden- taux – les Pays-Bas et la Belgique s'étant joints à la demande faite par dix autres pays (*le Monde* du 15 septembre), – une équipe d'experts a été désignée mais ne sera dépê- chée dans la région qu'avec l'accord des pays concernés. M. Perez de Cuellar s'est entretenu avec les représentants turc et ira- kien à ce propos. Alors que la Turquie considère toute inspection des camps de réfugiés kurdes sur son territoire comme « *inopportune* », l'Irak a adopté une atti- tude ambiguë, se disant prêt à recevoir les experts, mais « *à certaines conditions* » et si cela n'est pas « *en contradiction avec la sou- veraineté irakienne* ».

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La tournure prise par l'affaire kurde met le secrétaire général de l'ONU dans une situation particulièrement délicate. Plusieurs membres importants du Conseil de sécurité, les Etats-Unis en tête, affirment dis- poser de renseignements suffisam- ment solides pour accuser l'Irak d'avoir gazé des villages kurdes. Or a Turquie soutient le contraire et refuse à l'avance de recevoir les experts désignés. Si seul le secrétaire général a le pouvoir de décider de l'envoi d'une mission d'enquête, les pays concernés peuvent, eux, refuser de la recevoir.

En tout état de cause, une enquête de l'ONU ne saurait être envisagée sans la coopération des autorités des pays visités. Aussi est-il fort peu probable, dans la situation actuelle, que M. Perez de Cuellar ordonne officiellement une enquête, car il se heurterait au refus turc et, probablement, à des exigences irakiennes qu'il lui serait malaisé de satisfaire.

Cependant, l'insistance avec laquelle les douze pays occidentaux demandent l'enquête en question ne saurait laisser le secrétaire général indifférent, et il sera intéressant d'étudier la voie qu'il aura choisie pour sortir du piège créé par une configuration diplomatique particulièrement complexe.

Le nucléaire du pauvre

L'insistance des Etats-Unis s'explique, en partie, par un formidable regain d'intérêt de la presse américaine pour ce que le *Wall Street Journal*, appelle, dans un article publié en première page, le « *nucléaire du pauvre* », qui ferait désormais très peur au Pentagone et que le *New York Times* évoque quotidiennement depuis une dizaine de jours, souvent à la « une ». C'est ce véritable battage, dû notamment à l'effet d'entraînement, qui a fait dire, le jeudi 15 septembre, au représentant de la Ligue arabe à l'ONU, M. Clovis Maksoud, que « *les intérêts sionistes ont déclenché une campagne haineuse contre l'Irak et le monde arabe* ». L'analyse de M. Maksoud sous-entend que seul Israël aurait actuellement intérêt à gêner les négociations de paix entre l'Irak et l'Iran.

Parmi les autres pays figurant dans le groupe de pression, la position de l'Allemagne fédérale paraît déterminante. Ayant, depuis plusieurs mois et pour des raisons de politique intérieure, pris la tête de la croisade contre les armes chimiques, Bonn avait obtenu que la résolution 620 du Conseil de sécurité, adoptée le 26 août dernier, comporte une clause qui ressemble à une menace de sanctions automatiques. La résolution affirme, en effet, que « *des sanctions seront prises si des armes chimiques viennent à être utilisées dans l'avenir, par qui que ce soit et où que ce soit* ». Logique avec lui-même, le gouvernement allemand demande donc qu'une enquête soit immédiatement déclenchée dans l'affaire des villages kurdes.

La retenue manifestée par la France et par plusieurs autres pays laisse apercevoir une certaine hostilité à cet aspect précis du mécanisme, celui de l'automaticité. Plusieurs gouvernements estiment en effet que la pratique des enquêtes ne devrait pas être institutionnalisée, et qu'elle devrait s'appliquer à des situations exceptionnelles, laissées à l'appréciation du secrétaire général. Au passage, ces gouvernements font remarquer que l'interdiction des armes chimiques fait partie d'une procédure générale sur le désarmement, actuellement en cours à Genève et qu'il est inopportun de diluer les responsabilités entre les négociations de Genève et le Conseil de sécurité.

Pour ajouter à la complexité de la situation, l'Iran demande que les négociations sur la paix dans le golfe Persique soient transférées de Genève, à New-York, où la présence permanente du secrétaire général des Nations unies lui paraît constituer une possible garantie de succès. Irrités par ce qu'ils considèrent comme une « *campagne américaine contre l'Irak* », les dirigeants de Bagdad refusent d'envisager des « *négociations approfondies* » sur le sol américain. Or M. Perez de Cuellar, soucieux de ne pas laisser les discussions s'enliser, souhaiterait effectivement leur transfert au siège des Nations unies...

CHARLES LESCAUT.

L'élection présidentielle libanaise

Intenses tractations américano-syriennes à Damas

BEYROUTH
de notre correspondant

Les Libanais vivent, depuis quarante-huit heures, les yeux braqués sur les entretiens du secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, à Damas, avec les dirigeants syriens. De ces conversations dépend entièrement le sort de l'élection d'un président libanais pour succéder à M. Amine Gemayel. Un *black-out* total les entoure.

Arrivé mardi soir dans la capitale syrienne, accompagné d'une forte délégation, l'émissaire de Washington a déjà rencontré trois fois le vice-président syrien, M. Abdel-Alim Khaddam, chargé du dossier libanais pour le compte de son pays, le ministre des affaires étrangères, M. Farouk El Charah, qui s'en occupe également, et le ministre de l'économie et du commerce extérieur, M. Mohamed Imadi. Quinze heures d'entretien en tout, dont huit avec M. Khaddam.

Mais M. Murphy n'a toujours pas été reçu par le président Hafez El Assad. Une éventuelle rencontre dépend du résultat des négociations en cours : s'il est positif, le chef de l'Etat syrien entrera en scène pour les parachever et les concrétiser. Sinon, ce sera la rupture et, pour le Liban, la vacance de la présidence de la République.

Rarement présidentielle libanaise sera à ce point passée au-dessus de la tête des Libanais, pourtant habitués à ce qu'elle soit téléguidée de l'étranger. En l'absence d'informations précises, les spéculations sur les pourparlers de Damas agitent tout le monde politique de Beyrouth, dépassé par des événements qui se déroulent en dehors de lui et dont, contrairement à son habitude, il n'arrive à rien savoir. Elles permettent toutes les interprétations. En particulier, la longueur et le rythme des entretiens sont autant considérés comme signes de complication difficilement surmontables que comme l'indication d'un progrès. « *Sinon,* ajoute-t-on, *que signifieraient toutes ces heures de palabres ?* »

On croit savoir, néanmoins, que le volet régional de la négociation se rapporte principalement au rôle de la Syrie vis-à-vis des Palestiniens dans une éventuelle conférence internationale sur le Proche-Orient, et le volet libanais, à la définition des grandes lignes d'une réforme institutionnelle en échange de l'acceptation par Damas d'un président de compromis.

On note aussi deux interventions arabes dans un sens de conciliation : celle de l'Arabie Saoudite, dont l'homme de confiance, le milliardaire libano-saoudien Rafik Hariri, est arrivé jeudi à Damas, où il a rencontré M. Murphy durant deux heures; celle de l'Algérie, dont le président, M. Chadli Benjedid, a eu un entretien téléphonique avec son homologue libanais, M. Amine Gemayel, à l'initiative de ce dernier.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Chypre

Les chefs des deux communautés entament leurs négociations

Conformément à l'accord intervenu entre eux le 24 août à Genève, où ils s'étaient rencontrés sous l'égide du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, les chefs des deux communautés chypriotes se sont retrouvés, jeudi 15 septembre, à Chypre, pour tenter, pendant deux jours, de jeter les bases d'une négociation sur l'avenir de l'île.

Les discussions se sont ouvertes, jeudi, au Ledra Palace, un ancien hôtel situé dans la zone-tampon contrôlée par les « casques bleus » de l'ONU entre les deux secteurs de l'île. Elles devaient se poursuivre vendredi, également dans la zone-tampon.

Les présidents George Vassiliou et Rauf Denktash devaient se retrouver chez le représentant personnel de M. Perez de Cuellar, M. Oscar Camilion, pour évoquer en tête à tête les questions de fond. La première séance de discussion, en présence de leurs collaborateurs, avait été consacrée, jeudi, à des questions de procédure.

Grèce

M. Papandréou, fait annoncer son divorce

Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, a l'intention d'entamer une procédure de divorce dès son retour en Grèce, a annoncé, jeudi 15 septembre, le porte-parole du gouvernement grec, M. Sotiris Costopoulos. M. Papandréou, soixante-neuf ans, est hospitalisé à Londres depuis le 27 août. Il doit être opéré d'un rétrécissement de l'aorte. Des complications ont entraîné un report de l'opération, qui sera sans doute effectuée la semaine prochaine.

La vie privée du premier ministre domine la scène politique grecque depuis qu'Andréas Papandréou a été photographié main dans la main avec sa maîtresse, l'ancienne hôtesse de l'air Dimitra Liani, trente-quatre ans, dans le jardin de l'hôpital londonien. Cette photo est venue officialiser une liaison qui est connue depuis près d'un an. Cet été, le bureau de M. Papandréou avait informé les diplomates que le nom de sa femme, Margaret, d'origine américaine, ne devait plus figurer sur les invitations officielles.

M. Papandréou fait face à des élections en juin prochain. Son parti, le mouvement socialiste panhellénique, s'inquiète des éventuelles conséquences de cette situation familiale sur le corps électoral. –

Hongrie

Plaidoyer pour le multipartisme « à longue échéance »

« *Il serait nécessaire, à longue échéance, d'instaurer le multipartisme en Hongrie* »... L'auteur de cette phrase n'est autre que le chef de l'Etat hongrois, M. Bruno Straub, qui estime, dans un entretien publié, jeudi 15 septembre, par l'hebdomadaire économique *HVG*, que le multipartisme constituerait « *une situation saine* ».

M. Straub, qui a pris ses fonctions – essentiellement protocolaires – en juin dernier, et qui n'est pas membre du Parti socialiste ouvrier (PSOH, communiste) au pouvoir – seul parti autorisé depuis 1949, – a cependant déclaré que, « *à l'heure actuelle, un système multipartiste ne serait pas approprié* ».

Depuis plusieurs mois, les dirigeants hongrois prônent une restructuration du Parti communiste. M. Karoly Grosz, président du conseil et numéro un du PC, n'a, lui-même, pas exclu l'hypothèse d'un système multipartite dans un avenir éloigné. Mais il souhaite obtenir les « *avantages indéniables* » d'un tel système par le biais d'un « *pluralisme socialiste* » au sein du parti unique.

Plusieurs mouvements indépendants, créés depuis un an en Hongrie, espèrent obtenir leur légalisation grâce à une loi sur les rassemblements et associations que le Parlement doit examiner en décembre.

URSS

Des révélations sur la chute de Khrouchtchev

La destitution de Nikita Khrouchtchev en octobre 1964 avait été préparée par un petit groupe de personnes dirigé par Alexandre Chelepine, alors secrétaire du parti, et Vladimir Semitchastny, chef de la police secrète (KGB), affirme dans le numéro de la *Literatournaia Gazeta* paru cette semaine à Moscou, selon Reuter, l'écrivain Fedor Bourlatski, qui conseillait à l'époque le chef du parti.

Le groupe, écrit-il, « *se réunissait dans les endroits les plus invraisemblables, assez souvent dans des stades, lors de matches de football, pour mettre au point le complot (...). On ignore encore quand Chelepine s'est entendu avec Souslov et Brejnev, mais l'on sait que la séquence des événements était la suivante : lui d'abord, eux ensuite* ». L'auteur révèle encore que Chelepine avait présenté à Brejnev un programme proposant, entre autres, de revenir à une « *discipline rigoureuse* » et d'en finir avec la coexistence pacifique.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

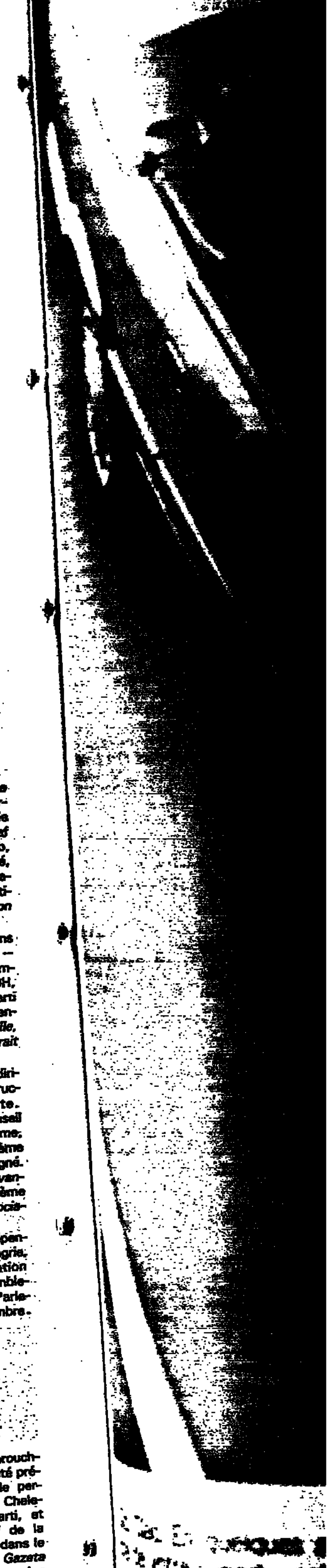
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1987

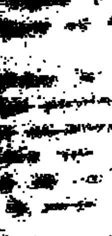
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



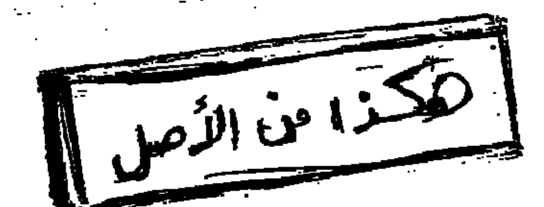
dent

de en Irak
une position délic

A TRAVERS LE MONDE







Amériques

CHILI : la campagne du plébiscite

Les excès verbaux du général Pinochet

Déclarations et manifestations se multiplient au Chili à la veille du plébiscite qui doit avoir lieu le 5 octobre. La police chilienne a arrêté, jeudi 15 septembre, cent quarante persones lors d'une « protesta » contre le bannissement de deux dirigeants syndicaux qui avaient appelé à la grève générale. Isabel Allende, fille du président défunt, a, d'autre part, annoncé le retour d'exil de sa mère le 24 septembre. Hortensia Bussi était partie au Mexique le lendemain du coup d'Etat du 11 septembre 1973. Enfin, une délégation officielle de députés français sera présente au Chili le jour de la consultation, à l'initiative du président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius. Elle devrait être dirigée par Mme Yvette Roudy, député PS de l'Orne, et comprendre des représentants de l'opposition.

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Quand le général Pinochet improvise, son entourage tremble, car le chef de l'Etat s'abandonne parfois à des excès verbaux difficiles à rattraper... C'est précisément ce qui s'est produit, mercredi 14 septembre, à l'occasion d'un repas de camaraderie de généraux du cadre de réserve. Entre la poire et le fromage, le président de la République a prononcé une allocution brève, mais très remarquée.

« Malheureusement, ce plébiscite permet de prendre la mesure de la loyauté de certains. Il est douloureux de constater que des gens auxquels nous avons tendu la main nous donnent maintenant un coup de poignard dans le dos. » Ces propos désabusés servirent de prélude à une attaque très dure contre d'anciens collaborateurs du pouvoir, jamais nommés, qui appellent aujourd'hui à voter « non » le 5 octobre.

« Quelle crédibilité peut avoir une dame à laquelle j'ai permis de ne rien faire pendant quatre mois pour qu'elle puisse se réconcilier avec son mari, que j'ai ensuite laissée voyager pour qu'elle se change les idées ? » La dame en question est Mme Liliana Mahn, qui fut secrétaire d'Etat au tourisme pendant les premières années du régime militaire. En 1980, Mme Mahn s'est éloignée, estimant que *« les principes du 11 septembre 1973* [date du coup d'Etat] *n'ont pas été respectés »*. Il y a quelques mois, elle a fait partie du groupe de personnalités ayant constitué le Comité des indépendants pour la démocratie, qui a finalement décidé de dire « non » au général Pinochet.

« Un bâtard »

M. Federico Willoughby est, lui aussi, un *« indépendant pour la démocratie »*. Ancien attaché de presse de la présidence, il a rejoint l'opposition au milieu des années 80, estimant, comme Mme Mahn, que les *« idéaux de la libération nationale »* avaient cédé la place au pouvoir personnel. Souffrant d'un cancer depuis plusieurs années, M. Willoughby est, pour le chef de l'Etat, *« un bâtard à qui j'ai sauvé la vie, qui me disait : « Je vais mourir, je n'en ai plus pour longtemps. » Eh bien, dommage qu'il ne soit pas mort ! »*.



Une autre cible de l'ire présidentielle, désignée en termes sibyllins – *« une dame qui nous a attaqués et va sûrement le faire à nouveau »*, – fut, selon toute vraisemblance, Mme Monica Madariaga, apparentée au général Pinochet et, jusqu'à sa « désertion » en 1984, l'une des figures de proue de son gouvernement. Après le ministère de la justice, d'où elle joua un rôle de premier plan dans la rédaction de la nouvelle Constitution, elle occupa celui de l'éducation, qu'elle abandonna après avoir tenté, sans succès, de mettre fin à l'« intervention militaire à l'Université », c'est-à-dire à la nomination des recteurs par les autorités. Aujourd'hui décidée à voter « non », Mme Madariaga estime que son « oncle Augusto » n'est pas disposé à passer la main.

L'irritation du général Pinochet est compréhensible, car ces « transfuges » ne sont pas suspects de marxisme-léninisme, même si le chef de l'Etat, en guise de conclusion à son improvisation, affirma que *« ceux qui disent lutter contre la dictature préparent en fait la dictature du prolétariat »*. Cette opposition est plutôt rassurante pour les électeurs indécis, courtisés assidûment par les deux camps.

Les propos du candidat ont causé une gêne certaine chez ses partisans, et une jubilation non dissimulée chez les opposants. *« Voilà le vrai visage du général Pinochet, qui ne trompe personne avec ses faux airs de démocrate »*, s'est exclamé M. Patricio Aylwin, président de la démocratie chrétienne.

GILLES BAUDIN.

CANADA : les suites du conflit sur la pêche

Ottawa souhaite éviter les remous à la veille d'une campagne électorale

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le gouvernement canadien n'avait toujours pas officiellement réagi, le jeudi 15 septembre, à l'interruption des négociations, annoncée trois jours plus tôt par Paris, dans l'interminable conflit franco-canadien sur la pêche.

Le geste de la France a indéniablement surpris Ottawa, qui semble vouloir éviter des remous autour de ce dossier au moment où le Canada s'apprête à entrer en campagne électorale.

Le premier ministre, M. Brian Mulroney, qui a convoqué mardi un cabinet restreint sur ce sujet, ne devait prendre position que vendredi au plut tôt, à l'issue de la réunion de quatre jours de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord (OPANO), chargée de réglementer la pêche à l'extérieur de la zone économique canadienne des 200 milles marins.

Le Canada souhaite que les douze membres de cette organisation (la France y est représentée à travers la CEE) entérinent un rapport scientifique concluant à la nécessité de réduire l'effort de pêche au sud de Terre-Neuve et de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon, pour stabiliser les réserves de morue qui s'y trouvent. Une partie de cette zone, dite « 3 P S », est précisément celle que la France et le Canada se disputent. C'est aussi la seule région, où les pêcheurs français peuvent encore lever leur chalut, le Canada ne leur ayant attribué cette année aucun quota ailleurs. On s'attend toutefois que la CEE refuse d'approuver ce rapport, dont la France conteste les conclusions.

Dans toute cette affaire, les habitants des îles Saint-Pierre-et-Miquelon ont surtout retenu la décision du gouvernement français, annoncée mercredi, d'autoriser un armateur de Saint-Malo à envoyer deux chalutiers-usines dans la zone litigieuse. Au cours de la dernière saison de pêche, les bateaux de l'archipel, seuls présents dans ces eaux où le Canada les confinait, n'y avaient pas trouvé suffisamment de morue pour alimenter les deux usines de l'archipel, qui avaient dû mettre leurs employés au chômage technique.

Le président du syndicat CFTC des marins-pêcheurs a averti qu'il envisageait *« le recours à la violence »* pour s'opposer à l'arrivée des chalutiers métropolitains, qui menacent de priver les habitants de l'archipel de leur seul gagne-pain. Les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon ont unanimement condamné la décision du gouvernement français, et le président du conseil général sortant, M. Marc Plantegenest, a proposé d'organiser le boycottage des prochaines élections cantonales, en signe de protestation.

Remaniement ministériel

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a, d'autre part, procédé, jeudi, à un mini-remaniement ministériel visant *« à refléter de nouvelles réalités avant l'annonce d'élections générales »*, attendue d'une semaine à l'autre. Les modifications apportées montrent qu'il s'agissait aussi de rééquilibrer le poids de chaque province au sein du cabinet avant le prochain scrutin. M. Mulroney avait tout d'abord à remplacer deux de ses ministres les plus âgés, John Wise (agriculture) et George Hees (anciens combattants), qui avaient tous deux exprimé le désir de se retirer de la vie politique. Le portefeuille du premier va au numéro deux du cabinet, M. Donald Mazankonski, déjà vice-premier ministre, président du conseil privé, chargé en outre des privatisations. Le maroquin du second revient désormais à Gerald Merrithen, représentant les provinces atlantiques.

Deux secrétaires d'Etat ont été promus au rang de ministre pour donner plus d'importance à leur charge : les forêts pour le député de la Colombie britannique, Gerry Saint-Germain, et le multiculturalisme pour M. Gerry Weiner, un des élus de Montréal. Enfin, deux députés de l'Ontario, où le Parti conservateur de M. Mulroney n'a guère la faveur de l'électorat, font leur entrée dans le cabinet à titre de secrétaires d'Etat, Mme Shirley Martin (transports) et M. John McDermid (logement).

Ce remaniement intervient le jour de la publication d'un sondage donnant 37 % des intentions de vote au Parti conservateur, contre 33 % au Parti libéral et 27 % au Nouveau Parti démocratique. C'est la première fois depuis plus de deux ans que les conservateurs détiennent une avance substantielle, qui leur donne l'espoir de constituer un gouvernement majoritaire à l'issue des prochaines élections.

MARTINE JACOT.

ÉTATS-UNIS

Polémique sur l'incapacité de M. Reagan durant l'« Irangate »

Washington. – Au début de l'année 1987, affirme un ancien fonctionnaire de la présidence, M. James Cannon, certains collaborateurs du président Reagan auraient envisagé sa révocation.

La majorité de la vingtaine de fonctionnaires interrogés par M. Cannon lui auraient dit à l'époque *« combien le président était inattentif, prostré. Ils me disaient qu'il était paresseux, qu'il ne lisait pas les rapports qu'on lui présentait, même de courts documents. M. Reagan ne venait pas travailler, et tout ce qu'il souhaitait, c'était regarder des films à la télévision dans ses appartements »*.

A la suite de ces entretiens, M. Cannon affirme avoir rédigé, le 1er mars 1987, à l'attention du secrétaire général de la Maison Blanche, M. Howard Baker, un mémorandum soulevant la possibilité de révoquer le président pour incapacité mentale.

Aux termes du vingt-cinquième amendement de la Constitution américaine, le chef de l'Etat peut en effet être relevé de ses fonctions si le vice-président et une majorité du gouvernement estiment qu'il est *« incapable d'assumer les pouvoirs et devoirs de sa fonction »*. En ce cas, le vice-président assure par intérim la vacance du pouvoir. Ces révélations, contenues dans le livre de deux journalistes, Jane Mayer (*Wall Street Journal*) et Doyle McManus (*Los Angeles Times*), intitulé *Landslide : The Unmaking of the President 1984-1988* (*Débâcle : la décomposition d'un président*), ont provoqué de vives réactions dans l'entourage du président.

M. Baker confirme que M. Cannon avait soulevé une question légitime, mais que, pour sa part, il n'avait jamais envisagé de faire appliquer l'amendement prévu dans la Constitution. *« Je n'ai jamais eu le moindre doute concernant ses aptitudes mentales »*, a déclaré M. Baker dans un entretien au *Los Angeles Times*.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a démenti ces informations, attribuant cette *« fiction »* à des collaborateurs mécontents de leur licenciement. *« C'est totalement insensé. J'étais là à cette époque. Le président s'occupait des affaires de l'Etat comme à l'accoutumée »*, a déclaré M. Fitzwater, en indiquant que M. Reagan n'était absolument pas préoccupé par ces révélations. – (*AFP, Reuter.*)

Quota en hausse pour les réfugiés indochinois

Le nombre de réfugiés indochinois admis aux Etats-Unis devrait fortement augmenter au cours de la prochaine année budgétaire qui débute le 1er octobre. D'après le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui témoignait, mardi 13 septembre, devant une commission du Sénat, le président Reagan a fixé à cinquante-trois mille le nombre de réfugiés vietnamiens, laotiens et cambodgiens pouvant être accueillis par les Etats-Unis l'an prochain. La limite, pour l'année budgétaire 1987-1988, avait été fixée à trente-huit mille.

Le nombre de « boat-people » arrivés dans les pays de l'Asie du Sud-Est au cours des derniers mois est en forte augmentation (*le Monde* du 15 septembre). Cette recrudescence a donné lieu, notamment en Thaïlande, à Hongkong et en Malaisie, à des manifestations d'impatience de la part des autorités et, parfois, à des développements dramatiques.

Les gouvernements de ces pays, qui hébergent les fugitifs indochinois dans des camps, mais sur une base temporaire, s'irritent de l'accroissement du nombre de réfugiés dits de « longue durée » ; ceux qui ne trouvent pas de pays d'accueil et qui croupissent dans les camps, parfois pendant plusieurs années.

Dans tous les cas, ces gouvernements estiment que les démocraties occidentales ne les débarrassent pas assez vite d'un « fardeau » sans cesse renouvelé depuis plus de dix ans.

● **NICARAGUA : la Contra accepte de rencontrer des Sandinistes.** – Au lendemain d'une réunion avec le secrétaire d'Etat américain M. George Shultz, les principaux responsables de la Contra ont annoncé, jeudi 15 septembre à Washington, qu'ils acceptaient de rencontrer des représentants du gouvernement sandiniste nicaraguayen afin de préparer la reprise des négociations interrompues le 9 juin dernier à Managua. La Résistance nicaraguayenne, organisation politique de la Contra, a proposé qu'une rencontre préliminaire se tienne du 26 au 28 septembre au Costa Rica, en République dominicaine ou au Guatemala, pays également proposé par le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega. – (*AFP.*)

Diplomatie

Après la rencontre Dumas-Arafat

M. Shamir critique M. Mitterrand

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a critiqué, jeudi 15 septembre, le président François Mitterrand à la suite de la rencontre, la veille à Strasbourg, entre MM. Yasser Arafat et Roland Dumas. *« Cette rencontre est une offense et nous ne nous attendions pas à cela de la part d'un ami comme le président Mitterrand »*, a-t-il déclaré à son retour de Hongrie. *« Nous devons exprimer notre mécontentement car cette rencontre ne nous rapproche pas de la paix, au contraire, elle nous en éloigne »*, a encore dit M. Shamir. A l'Elysée, on se refusait, vendredi matin, à tout commentaire sur ces déclarations.

Interrogé sur les *« nouvelles positions »* de l'OLP, M. Shamir a d'autre part estimé qu'elles semblaient *« plus raisonnables, mais ce ne sont que des déclarations tactiques, qui ne changent pas les objectifs de l'OLP »*.

Pour sa part, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, qui achevait jeudi une visite en Grande-Bretagne, a invité M. Arafat à *« se décider »* à choisir ou non de faire la paix avec l'Etat hébreu. M. Pérès a jugé, au cours d'une conférence de presse, que l'OLP était dans un *« état de confusion »*, déchirée entre les partisans de la paix et ceux qui voulaient la destruction d'Israël.

« J'attends d'Israël et des Palestiniens qu'ils traitent la situation avec sérieux. Il ne s'agit pas de gesticuler mais de prendre vraiment le taureau par les cornes et tenter de conduire le Proche-Orient dans la direction de la paix », a-t-il dit. (*AFP, AP.*)

Francophonie

« 80 % des projets du sommet de Québec seront achevés pour la conférence de Dakar en mai 1989 »

affirme M. Decaux

Au lendemain de sa communication au conseil des ministres sur la politique du gouvernement en matière de francophonie, M. Alain Decaux a, jeudi 15 septembre, exposé son programme devant la presse.

Se refusant *« à faire la chasse aux barbarismes et anglicismes de la télévision, tâche qui incombe à l'Académie française et au Commissariat général de la langue française »*, le ministre délégué à la francophonie a insisté sur le rôle politique de sa mission, au premier rang de laquelle le troisième sommet des *« pays ayant en commun l'usage du français »*, qui doit réunir plus de quarante délégations au Sénégal en mai 1989.

« 80 % des projets arrêtés aux conférences de Paris, en 1986, et de Québec, en 1987, seront achevés pour la rencontre de Dakar, projets mettant remarquablement en relief la modernité de la francophonie dans les universités, les sciences, la santé, l'économie, l'aide au Sud, et jusqu'au stockage de l'électricité », a souligné M. Decaux, avant de préciser que, pour l'année en cours, la France avait dégagé quelque 200 millions de francs en vue de mener à bien les programmes des sommets.

L'autre volet important de la mission de M. Decaux, et non le plus facile à mettre sur pied, est *« de faire comprendre aux Français que la francophonie est une réalité qui pèse désormais dans le monde, et qu'il faut cesser de pleurnicher sur le déclin du français, alors que celui-ci est au contraire en expansion grâce notamment aux démographies maghrébine et africaine »*.

Au sujet de l'Europe, le ministre s'est déclaré partisan d'accords de réciprocité entre la France et les Onze pour diffuser les principales langues de la Communauté dès le primaire, *« et pas seulement l'anglais »*.

Pour donner conscience aux Français du rôle international du français, M. Decaux a annoncé, entre autres manifestations qu'il patronnera en 1989, des états généraux en France des créateurs francophones non français, avec *« cahiers de doléances »*, un festival mondial de la chanson française, la réunion à Paris des ministres francophones de la justice, les Jeux de la francophonie au Maroc, un forum scientifique et technique à Paris et dans des grandes technopoles régionales, etc.

Hors de France, M. Decaux a évoqué la nouvelle télévision libanaise en français (*voir encadré*) et a mis en exergue le *« très grand succès populaire, dépassant tous nos espoirs »*, de TV5, chaîne francophone internationale par câble, comportant 60 % de programmes hexagonaux, qu'il a inaugurée au Canada le 31 août et qui est captée jusqu'en Haïti *« par un piratage que je condamne en tant que ministre et approuve en tant que francophone »*, a conclu le ministre académicien dont M. Rocard a dit *« qu'il peut fabuleusement expliquer la francophonie aux Français »*.

J.-P. P.-H.

● **Francophonie et documentation.** – Tous les aspects institutionnels, économiques et culturels de l'espace parlant français sont désormais pris en charge par les Editions Mermon, qui publient notamment les documents officiels d'une douzaine d'organismes francophones, français ou étrangers et ont créé une banque de données sur la francophonie (3615 + GEF). Responsable : Alain Montier, 20, rue de Fontarabie, 75020 Paris. Tél. : (1) 43-67-87-00.

Une seconde chaîne libanaise en français

Se sentant lui-même *« un peu libanais »*, M. Decaux a lors de sa première conférence de presse salué la naissance au Liban d'une seconde station de télévision francophone, la chaîne 33, lancée le 12 septembre à l'initiative des Forces libanaises. La milice chrétienne gère déjà, depuis 1985, une station à dominante arabophone attirant 86 % des téléspectateurs libanais et 78 % du marché publicitaire télévisé.

La chaîne francophone nationale, implantée à Beyrouth-Ouest et démunie de moyens techniques, n'attire plus en 1988, malgré la fourniture de programmes par la France, que 4 % des téléspectateurs libanais (parmi lesquels 48 % de francophones selon une étude de la journaliste libanaise Mona Makki).

La coopération avec une chaîne privée relevant d'une des composantes du damier politique libanais a un temps fait problème au Quai d'Orsay, mais il semble que ce ne soit plus le cas maintenant, sous l'impulsion tant de M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, que de M. Decaux. Le ministre délégué à la francophonie a confié avoir indiqué, au conseil des ministres du 14 septembre, que *« la France n'avait pas le droit de refuser à des nations francophones les émetteurs de radio, les chaînes de télévision et les programmes que ces pays nous font l'honneur de nous demander »*.

Selon *Info-Liban*, bulletin publié à Paris par les Forces libanaises, un accord de principe est déjà intervenu pour que la nouvelle chaîne de Beyrouth reçoive chaque année de trois cents à quatre cents heures de programmes de la télévision française et bénéficie de stages de formation en France pour des cadreurs et des présentateurs, en attendant des fournitures de matériel Thomson pour élargir le rayon d'action de la chaîne.

En attendant que cet accord se concrétise, un réseau américain a proposé ses services à la chaîne 33 et c'est donc un journal en anglais que diffuse chaque soir la nouvelle station « francophone »...

J.-P. P.-H.


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

Cantonales et décentralisation

Les départements ont changé de « patrons » : le président du conseil général a remplacé le préfet dans l'*animation et* la gestion de l'administration départementale. Il est devenu l'homme politique fort du département, et ceux qui représentent l'Etat ont dû modifier considérablement leurs habitudes.

Par exemple, les transferts de compétences en matière d'action sanitaire et sociale et d'éducation (*le Monde* du 16 septembre) ou encore dans le domaine du développement économique (*le Monde* du 15 septembre) ont privé les préfets d'instruments d'interventionqui dans le passé n'étaient pas sans servir des arrière-pensées politiques.

Si les présidents des conseils généraux sont des hommes heureux (*le Monde* du 14 septembre), les membres du corps préfectoral ont maintenant surmonté l'amertume causée par la volonté de Gaston Defferre de réduire considérablement leurs pouvoirs. Devenus de simples représentants du gouvernement, ils garantissent à Paris que son message sera entendu partout en province.

A l'occasion du renouvellement des 25 septembre et 2 octobre, un certain nombre de conseils généraux vont changer de présidents, les titulaires renonçant à se représenter. *Le Monde* du 20 septembre évoquera ces successions.

Un nouveau métier : préfet

Avec les lois de décentralisation de 1982, les préfets n'ont pas seulement troqué leur titre impérial pour celui de *« commissaire de la République »*. Leur *capitis deminutio* s'est surtout marqué par le transfert aux présidents des conseils généraux de la moitié environ de leurs attributions. En retrouvant, en 1986, leur dénomination originelle, les préfets n'ont pas pour autant récupéré le pouvoir qui leur avait échappé.

En réalité, le *« métier »*, comme disent les membres du corps préfectoral, s'est transformé de façon assez radicale. Gaston Defferre, père de la décentralisation, avait bien souligné que, si les élus devaient désormais gérer les départements et les régions, les *« commissaires de la République »* deviendraient, en revanche, les véritables *« patrons »* des services extérieurs de l'Etat dans leur territoire.

Représentants officiels du pouvoir central, ayant une compétence administrative générale, ils pouvaient croire que, agissant au nom de l'ensemble du gouvernement, ils étaient chacun une sorte de premier minisitre *« déconcentré »*. Ce schéma flatteur n'a pas résisté à la réalité. L'autorité du représentant unique de l'Etat dans les départements et les régions est toute théorique et artificielle.

Dans la pratique en effet, chaque ministre — et surtout les plus modestes — conserve une tutelle directe sur les chefs de ses services extérieurs, et il est fréquent que l'échelon préfectoral soit « oublié ». Les conflits sont donc quotidiens, *même s'ils ne sont* pas toujours graves, entre les préfets et les services extérieurs de leur ressort. Ils le sont surtout avec les directeurs qui *veulent s'affirmer et montrer* à leurs ministres l'importance irremplaçable de leur action.

En revanche, les relations sont, en général, beaucoup plus faciles et mieux organisées entre les préfets et les grandes administrations traditionnelles, fournies et compétentes, que sont, par exemple, les directions départementales de l'équipement ou de l'agriculture et les trésoriers-payeurs généraux. D'ailleurs, les responsables de ces services techniques apprécient parfois le rôle d'intermédiaire que les préfets peuvent jouer entre eux et les parlementaires, ou pour traiter des problèmes à connotation politique, ce qui leur permet d'*« ouvrir le parapluie »*.

Avec les présidents de conseils généraux, auxquels les préfets ont cédé l'essentiel de leurs attributions, les relations sont aujourd'hui, dans l'ensemble, assez bonnes. Toutefois, les compétences particulièrement larges dont bénéficie, depuis 1982, le président du conseil général, font que celui-ci est devenu un pouvoir en train de s'affirmer, qui ambitionne toujours de s'étendre et qui, par voie de conséquence, est tenté de dépouiller encore un peu plus l'Etat, c'est-à-dire *son représentant*. De même, le préfet, qui jouissait d'un véritable prestige et d'une réelle autorité auprès des maires, a cédé la place au chef élu du département, qui, de surcroît, dispose désormais de la manne que constitue l'octroi des subventions. Il arrive cependant que, dans certains départements, les maires souhaitent que le préfet reprenne ses *« tournées cantonales »* pour échapper un peu à la tutelle trop pressante ou trop intéressée du conseil général, dispensateur de crédits.

Le choc de 1981, les réformes de 1982

C'est aussi dans les relations de personne à personne que les puissances respectives du président du conseil général et du préfet ont été inversées. Dans leurs conflits administratifs, avant 1982, c'était presque toujours le préfet — soutenu par l'appareil gouvernemental — qui gagnait. Aujourd'hui, c'est plutôt le contraire qui se produit et il n'est pas rare qu'un président de conseil général, même d'opposition, obtienne la tête d'un préfet, comme cela fut par exemple le cas à deux reprises récemment dans le Lot-et-Garonne (dont le président est M. François-Poncet).

Se sentant plus fragiles, les préfets sont devenus plus prudents, pour ne pas dire timorés, à l'égard du pouvoir politique départemental. Le mythe du préfet faisant et défaisant les élections locales ou nationales à la demande du ministre de l'intérieur appartient plus que jamais à la légende.

Il arrive aussi que de délicates questions de préséance se posent. Le préfet décoré, à l'uniforme chamarré d'or, à qui les honneurs militaires sont rendus, devant lequel s'inclinent les « corps constitués », dont les réceptions sont recherchées par le gotha du chef-lieu, dont les « hôtels » sont classés monuments historiques, avait de quoi faire pâlir de jalousie le président du conseil général, qui ne disposait souvent que d'une chambre de secours à la préfecture. Tout cela s'est peu à peu réparti et les départements ont, souvent à grands frais, construit des bureaux administratifs ou des logements de fonction pour leurs nouveaux présidents.

Reste encore le pointilleux protocole, réglé par un décret de Clemenceau, qui n'avait pas prévu la réforme Defferre. Pour éviter que les susceptibilités ne provoquent une véritable guerre, les préfets, parfois si glorieux naguère, s'effacent généralement aujourd'hui devant « le président » élu.

Toutefois, ce nouveau « métier » ne rebute pas ceux qui l'exercent et qui ont su s'y adapter ou ceux qui l'embrassent. Si le corps préfectoral a été littéralement « choqué » par la victoire de la gauche en 1981, secoué par les réformes de 1982 — au point que beaucoup de ses membres ont alors « pantouflé » — les « nouveaux préfets » ont commencé à s'adapter dès 1985. Cela s'est reflété également dans les choix effectués par les élèves de l'Ecole nationale d'administration. La crise profonde qu'a connue le corps il y a sept ans rebutait les énarques bien classés. Or, depuis trois ans, la « casquette » attire de nouveau les meilleurs des plus récentes promotions.

Des relais et des animateurs

Car, en sortant de l'Ecole ou du concours spécial institué par le ministère de l'intérieur, les jeunes sous-préfets, qui n'ont pas connu les affres traversées par leurs aînés, découvrent un métier qui les met au contact des réalités bien concrètes et diverses. Ainsi, les sous-préfets, en cessant d'être les tuteurs financiers des maires, sont plutôt devenus leurs conseillers techniques. Le gouvernement les charge également de mener des actions d'explication pour la mise en œuvre de la politique industrielle, des aides à l'emploi, des mesures sociales, etc. Les ministres trouvent en eux des relais auprès de l'opinion. M. Séguin, alors ministre des affaires sociales, ou M. Fauroux, actuel ministre de l'industrie, recourent à eux. Ils jouent alors le rôle d'*animateurs « déconcentrés »* de la politique du gouvernement.

Toutefois la répartition des sous-préfets sur le territoire n'est plus adaptée au tissu démographique actuel. La carte des sous-préfectures, qui convenait tant au *« sous-préfet aux champs »* d'Alphonse Daudet, serait à revoir totalement, lorsque l'on sait que les arrondissements de Castellane ou de Barcelonnette comptent chacune sept mille habitants, celui de Sainte-Menehould quinze mille, alors que le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye administre quatre cent quatre-vingt-huit mille habitants et celui de Grasse quatre cent cinq mille, pour ne parler que des extrêmes.

Le préfet d'aujourd'hui est-il encore, comme le décrivait naguère l'un d'eux, Marcel Savreux, *« l'homme à tout faire de la République, le paratonnerre du gouvernement, le lampiste galonné devant réparer l'irréparable et faire face à toutes les situations, avec, comme perspective, un éventuel congédiement dont il ignorera les raisons »* ? Toujours mandataire de l'Etat, encore vêtu d'un uniforme chamarré et un peu désuet dans son aspect militaire mais destiné à inspirer le respect, le préfet n'est plus l'unique homme du pouvoir que souhaitait Napoléon. Il doit partager la puissance avec des élus qui, eux, possèdent la légitimité du suffrage.

ANDRÉ PASSERON.

A la préfecture du Val-d'Oise

Les chefs d'entreprise ont remplacé les élus

« Inutile de pleurer sur de vieilles nostalgies. » M. Pierre Blondel, le préfet du Val-d'Oise, aujourd'hui, ne regrette pas d'avoir changé de métier par la faute de Gaston Defferre et de sa décentralisation. Il se souvient avec amusement des inquiétudes qu'il avait nourries, il y a sept ans, comme tous les membres du corps. Pour un homme entré, comme lui, dans la préfectorale en 1955 et qui depuis n'a pratiquement pas quitté le « terrain », le changement ne pouvait être que brutal. Mais s'adapter aux souhaits des gouvernements successifs de l'Etat n'est-il pas la vertu principale des préfets ?

Napoléon, le « père fondateur », l'a voulu ainsi, rappelle, en historien de sa profession, M. Blondel : *« Il n'a pas créé les préfets pour surveiller des conseils généraux qui n'existaient pas, mais pour obtenir, dans les départements, la bonne marche de ce qui lui importait le plus : la conscription et la levée des impôts. Aujourd'hui, c'est un retour aux sources ! »* Peut-être, mais après un long détour !

Fort de sa longue promenade de sous-préfecture en préfecture, le préfet du Val-d'Oise constate que la décentralisation n'a été que la consécration d'une évolution inéluctable. Aujourd'hui, il s'amuse des querelles de préséance qui ont marqué les débuts de la prise de pouvoir des présidents des conseils généraux. Il ne se formalise même pas d'être pratiquement déclaré *personna non grata* au conseil général, où il n'a été invité que trois fois en trois ans, même quand il représentait un gouvernement soutenu par la majorité de droite de l'assemblée départementale.

En costume plutôt qu'en uniforme

Ces susceptibilités ne chagrinent pas M. Blondel. Par souci « déontologique », il s'interdit même de recevoir régulièrement à déjeuner ou à dîner les conseillers généraux, ne souhaitant avoir de rapports directs qu'avec leur président. Résultat : il les connaît de moins en moins. Et les maires se tournent vers le président du conseil général, qui, lui, a des subventions à distribuer.

La belle époque où le préfet traitait royalement à sa table les élus locaux — avec l'argent qu'ils lui accordaient généreusement — est bien révolue. Ainsi s'est envolé un des aspects les plus voyants du rôle politique du représentant local du gouvernement. Flatter les maires et les conseillers généraux, leur accorder les petites faveurs qu'il appréciaient tant pour obtenir d'eux le soutien à la majorité nationale, était une de ses tâches essentielles. La mener à bien lui permettait de les « inviter » dans son bureau pour trancher les délicates querelles d'investiture à la veille des échéances électorales. Aujourd'hui, il n'a plus les moyens de se faire entendre. Même les parlementaires, qui vont si facilement à Paris, n'éprouvent plus le besoin de frapper à la porte du préfet. M. Blondel ne dément pas ce député du Val-d'Oise qui reconnaît ne l'avoir rencontré, pour un entretien sérieux, que deux fois en trois ans.

M. le préfet n'aurait-il plus rien à faire ? Il ne court plus d'une inauguration à une autre afin de satisfaire la vanité du moindre notable. Il ne coordonne que difficilement les chefs des grandes administrations de l'Etat, jaloux de leur indépendance. Il lui reste, en bon représentant du gouvernement, à défendre, à mettre en œuvre les priorités de celui-ci : aujourd'hui comme hier, la sécurité et l'emploi. Direction effective de la police, contact permanent avec les milieux professionnels, voilà ce qui remplit l'agenda de M. Blondel. Dans son bureau, les chefs d'entreprise ont remplacé les élus, dans ses tournées les chambres de commerce et d'industrie ou de métiers, les organismes patronaux, ont succédé aux mairies. Son costume civil lui est, dorénavant, plus utile que son uniforme chamarré.

THIERRY BRÉHIER.

Les bolets de M. Bollo

Le candidat socialiste du canton de Francescas (Lot-et-Garonne), M. Yvon Bollo, a proposé, lundi 12 septembre, à son adversaire, le conseiller général sortant, M. Raymond Soucaret, sénateur (Gauche démocratique), de régler le conflit au cours d'une partie... de cueillette de cèpes ! M. Bollo, ramasseur passionné de champignons, a ainsi formulé sa proposition : *« Allons dans les bois, et que celui qui aura ramené le plus grand nombre de cèpes soit déclaré élu ! »*

M. Soucaret a refusé de relever le défi mycologique, ne voulant, dit-il, pas tenter le diable en ramassant des bolets satan (champignons non comestibles). M. Bollo en conclut que son adversaire ne connaît ni les champignon ni les bons coins et qu'il *« fréquente trop les salons parisiens... »*

Pourtant, M. Soucaret réaffirme son attachement aux racines du pays, sinon aux pieds de champignons, et lance ces paroles venimeuses : *« J'ai battu deux fois Yvon Bollo, je comprends qu'il préfère jouer les élections à pile ou face. »*

En Seine-Maritime

Le PS dénonce « les torpilles vertes » du PCF

ROUEN
*de notre correspondant **

« Ce sont des torpilles vertes tirées par des sous-marins rouges. » La formule est d'un militant socialiste. Elle résume une situation cantonale en Seine-Maritime, dont les initiateurs sont probablement adeptes du comique de répétition. Dans six cantons, où la lutte s'annonce chaude entre le PS et le PCF, les électeurs ont vu débarquer d'inattendus candidats se réclamant de l'écologie. Les socialistes ont vivement réagi en accusant les communistes de *« manipulations »*.

Les six cantons ainsi choyés sont Le Havre-VIII et Bolbec, dont le conseiller général sortant est socialiste, Notre-Dame-de-Bondeville, Le Petit-Quevilly, Sotteville-Est et Dieppe, dont le conseiller général sortant est communiste. A Dieppe, où s'affrontent le maire communiste, Irénée Bougois, et le député socialiste, Jean Beaufils, l'écologiste de service n'est autre que Gérard Bourlon qui s'est déjà illustré en 1986 en conduisant une liste Environnement, cadre de vie, essor de la vie associative aux élections législatives et régionales (*le Monde* du 6 mars 1986).

Ce médecin, qui n'appartenait alors à aucune association de défense de l'environnement, était *même classé sous l'étiquette* communiste par le ministère de l'intérieur. Fort mécontents de cette concurrence jugée déloyale, les Verts avaient relevé, sur les trente-cinq noms de cette étrange liste, ceux de quinze personnes membres ou proches du PCF. Quatre d'entre elles sont à nouveau en lice aux cantonales.

Adjoint au maire du Havre, chargé des problèmes d'environnement, et conseiller général sortant, Patrick Fouilland n'a jamais entendu parler de son curieux adversaire qui se présente précisément comme défenseur de l'environnement. D'ailleurs il ne comprend pas pourquoi Jean-Jacques Boulanger, qui habite à 90 kilomètres de là, près de Rouen, est candidat dans son canton urbain. En 1986, cet enseignant d'une lycée technique figurait en troisième position *sur* la liste Bourlon avec l'étiquette officielle divers gauche, derrière une psychanalyste bénéficiant, elle, du label extrême gauche.

Au PS, on crie au scandale. *« L'objectif du PC est clair,* dit-on : *tenter d'enlever quelques voix au PS pour permettre aux communistes d'arriver en tête de la gauche. »* Alain Le Vern, premier secrétaire de la fédération socialiste, dénonce *« de pareils procédés visant à manipuler l'opinion »*, et il espère que *« les électeurs sauront condamner par leur vote les auteurs et les acteurs de ces duperies »*.

La manœuvre est d'autant plus visible que ces « écologistes », soucieux en principe de défendre leur cadre de vie, ont procédé à un échange systématique de cantons en une sorte de parfait mouvement tournant. Un candidat habitant près de Bolbec se *présente* au Petit-Quevilly où réside une jeune femme qui, elle, va tenter sa chance à Bolbec.

Pour leur part, les Verts ne présenteront que deux candidats dans le département (Rouen-II et III). Paradoxalement, ils seront donc moins nombreux que leurs « compagnons de *lutte* », le 25 septembre, à briguer les suffrages des électeurs.

La fédération du PCF se déclare *« étonnée »* des allégations des socialistes qui, selon elle, ne visent qu'*« affaiblir les communistes »*. Au cours d'une récente élection municipale partielle à Bolbec, le candidat conduisant la liste *« soutenue par le PCF »* avait adhéré à ce parti au soir même de sa victoire.

ÉTIENNE BANZET.

Une manifestation à Nice pour la peine de mort

De la croisade anti-abolitionniste à la récupération politique

A l'appel de M. Jacques Médecin, maire de Nice, et de quatre députés des Alpes-Maritimes, Mme Martine Daugreilh (RPR), MM. Charles Ehrmann (PR), Christian Estrosi (RPR) et Rudy Salles (PR), trois mille personnes ont participé, le jeudi 15 septembre, à Nice à une manifestation silencieuse en faveur du rétablissement de la peine de mort. Le Front national s'était joint à cette manifestation qui avait, plus particulièrement, pour but d'appuyer deux propositions de loi déposées par les quatre députés, membres du Rassemblement républicain de M. Médecin, tendant l'une à rétablir la peine de mort pour certains crimes, l'autre à l'instauration de référendums d'initiative populaire concernant notamment la peine de mort. La création d'une association pour le retablissement de la peine capitale a, par ailleurs, été annoncée. Cette nouvelle association, placée sous la présidence du maire de Nice, va lancer une campagne de pétition dans toute la France.

NICE
de notre correspondant régional

Récupération politique de récentes affaires d'assassinats d'enfants ou croisade anti-abolitionniste sincère ? La proximité des élections cantonales et la nécessité pour M. Médecin de réduire l'influence du Front national (26 % des voix à Nice) feraient pencher pour la première hypothèse. Mais les prises de position anciennes et tranchées du maire de Nice plaident aussi pour la seconde.

La *manifestation organisée* dans le centre de Nice n'a été marquée, au demeurant, par aucun débordement. Une seule banderole *« pour le rétablissement de la peine de mort par le référendum d'initiative populaire »* avait été déployée en tête du cortège qui est resté, de bout en bout, strictement silencieux. Beaucoup d'élus, essentiellement niçois, une *majorité* de personnes âgées et, au premier rang, aux côtés de M. Médecin, un couple de Lorrains venus « pour témoigner » : M. et Mme Beckrich, les grands-parents d'un enfant de huit ans, Alexandre, assassiné avec l'un de ses camarades il y a deux ans à Montigny-les-Metz. Les militants et sympathisants du Front national conduits par M. Jacques Peyrat, ancien député des Alpes-Maritimes, avaient pris leurs distances à la fin du défilé, porteurs de quelques drapeaux tricolores discrètement repliés.

M. Médecin avait choisi de s'exprimer après la manifestation, au cours d'une réunion publique destinée à présenter les candidats du Rassemblement républicain (une étiquette comune à l'ensemble des candidats de droite) aux prochaines élections cantonales. Il s'est tout d'abord défendu de *« suivre le Front national »* en rappelant ses antécédents de parlementaire, son vote *« en son âme et conscience »* contre l'abolition de la peine de mort en 1981, ses propositions de loi de 1982 et 1984 pour le rétablissement de la peine capitale.

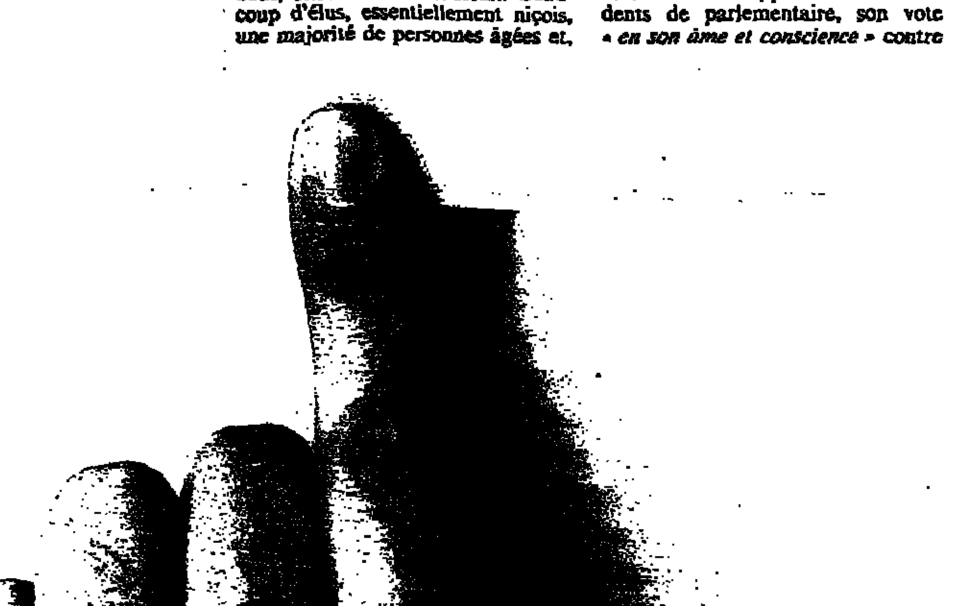
Référendum d'initiative populaire

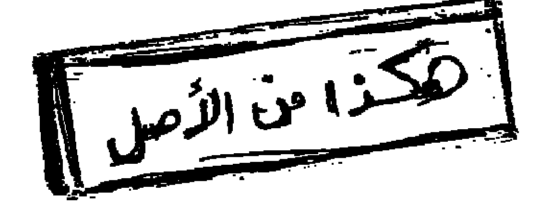
Un sondage aurait été effectué à Nice. Il aurait révélé que pour 90 % de la population, était favorable au rétablissement de la peine de mort ». Car, affirme M. Médecin : *« Nous sommes menacés dans notre sécurité. Les trafiquants de drogue donnent la mort et on leur donne des amendes. Le crime monte toujours. Le mépris de la vie humaine s'est installé dans le pays. Alors 90 % de Niçois disent : c'est assez ! Il faut faire quelque chose. Il faut que soit rétabli le châtiment suprême parce qu'il est le plus dissuasif. »*

Selon le maire de Nice, la ratification par la France de la convention européenne des droits de l'homme ne devrait pas constituer un obstacle car *« les droits de l'homme sont d'abord, et avant tout, nos droits à nous, de nos majorités »*. Le référendum d'initiative populaire ? Il en a été également un militant *« avec M. Pasqua »* et *« il fonctionne à la perfection en Suisse, un pays qui est un modèle de démocratie »*.

Une certitude enfin pour M. Jacques Médecin : *« Cette journée émouvante va marquer la nation, peut-être même l'histoire politique contemporaine. »* Le maire de Nice ne s'arrêtera pas en chemin. L'Association pour le rétablissement de la peine capitale va essaimer dans tous les départements afin d'organiser d'autres manifestations et recueillir *« des millions de signatures »* qui seront portées à l'Elysée.

GUY PORTE.




هكذا من الأصل

Politique

Sous l'œil de M. Raymond Barre

Les centristes réaffirment leur souhait de peser sur les choix gouvernementaux

Les députés de l'Union du centre (UDC) ont tenu, jeudi 15 septembre, pour la première fois de leur histoire, une journée parlementaire dans un grand hôtel parisien. Les quarante députés centristes, qui avaient franchi le Rubicon avant l'été en se séparant de l'UDF, se sont donc retrouvés autour de leur président, M. Pierre Méhaignerie, et de MM. Jacques Barrot, Bernard Stasi et Jean Lecanuet. Pour marquer la solidarité du groupe Union centriste du Sénat, son président, M. Daniel Hoeffel, a assisté aux travaux du matin. Quant à l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre, député apparenté UDC, sa venue n'est pas passée inaperçue.

Quelques applaudissements polis et poussifs ont accueilli, à la fin du déjeuner, l'arrivée de M. Barre. Auparavant, en privé, certains élus centristes n'avaient pas été tendres pour l'ancien premier ministre, accusé, ni plus ni moins, de « trahison » pour avoir affirmé qu'il partageait certaines des grandes orientations du chef de l'Etat. A la question : « *Avez-vous le sentiment d'avoir été mal compris par vos amis ? On a pu sentir ici ou là quelques flottements...* », il a répondu : « *Ils ont l'habitude de flotter ; nous sommes dans une période de flottement généralisé. Moi, je suis pour le change fixe et les points fixes* (...) » « *Mais je n'aime pas que l'on prenne des morceaux de phrase et qu'on les tronque avant de les commenter* », a-t-il ajouté, en accusant ceux qui se livraient à cette pratique de faire preuve soit d'« *imbécillité, c'est-à-dire d'une faiblesse de l'esprit, soit de mauvaise foi* ». A ses côtés, M. Méhaignerie avait une drôle de mine...

Avant d'assister, au premier rang, aux travaux de l'après-midi, M. Barre a également fait quelques commentaires sur l'actualité. Contrairement aux dirigeants centristes, qui ont globalement approuvé le plan emploi du gouvernement, le député de Lyon l'a trouvé « *un peu touffu* » : « *J'aurais préféré deux ou trois mesures parlant à l'esprit des chefs d'entreprise* », a-t-il expliqué, en avouant son « *étonnement* » de ne pas voir le gouvernement prendre en compte les problèmes posés par une taxe professionnelle, selon lui « *extrêmement dissuasive pour l'emploi* ». Quant à l'ouverture, en panne, M. Barre a estimé que c'est « *une affaire de long terme et qu'elle dépend du président de la République* ».

Les élus centristes se sont pourtant penchés avec attention sur le berceau de l'ouverture pour constater que le bébé avait quelques difficultés de croissance. Prenant acte du gel du mouvement de recomposition politique esquissé au lendemain de la victoire de M. François Mitterrand, M. Méhaignerie et ses amis campent désormais dans l'opposition, sans systématisme mais sans compromission, ont-ils assuré. Ils souhaitent y jouer le rôle d'une force résolument rénovatrice, susceptible d'entraîner la droite sur les positions du centre. Le « oui » de l'opposition au référendum sur la Nouvelle-Calédonie (les centristes estiment ce point acquis, malgré les tergiversations du RPR et de l'UDF) comme la position adoptée par le RPR vis-à-vis des alliances avec le Front national sont, pour eux, autant de points positifs sur la route du recentrage de l'opposition. « *Les ayatollahs ne sont pas seulement au Parti socialiste*, rappelle le sénateur centriste M. Jean Arthuis. *Nous devons convertir nos alliés, tout en devenant nous-mêmes plus consistants.* »

« *Nous devons peser de tout notre poids sur les choix effectués dans les prochains mois* », insiste M. Méhaignerie. Tous les élus centristes se sont ralliés à cette position, même si, dans leur for intérieur, leurs souhaits ne sont pas toujours identiques. Certains, comme M. Bernard Stasi (Marne), espèrent encore que, demain, une grande force centrale émergera, après un déplacement de la ligne de partage actuelle entre la droite et la gauche. M. Stasi constate d'ailleurs avec satisfaction que, dans les principaux partis, les rénovateurs ont le vent en poupe : les séguinistes au RPR, les centristes au sein de l'UDF, les rocardiens au PS. Pour l'heure, les positions ont été figées par la dissolution et elles le restent à cause des prochaines échéances, mais demain ?...

D'autres, comme M. François Bayrou (Pyrénées-Atlantiques), restent sceptiques et penchent plutôt vers une analyse assez proche de celle de M. François Léotard : l'alternance se fera demain entre deux grandes forces (l'une, libérale-sociale et l'autre, social-démocrate) qui se seront épurées de leurs éléments dogmatiques. M. Bayrou estime que les centristes ont vocation à être le levain d'une nouvelle pâte à droite. Mais si, dans quelques années, la vieille outre de l'UDF se révèle incapable de recevoir un vin nouveau, moins âpre, la solution Stasi pourrait alors retrouver un certain attrait.

En attendant de voir ce que l'avenir lui réserve, l'UDC a voulu faire de cette première journée parlementaire autonome la manifestation de sa sérénité quand tout s'agite autour de soi : « *Dans un paysage politique flottant, nous sommes peut-être les seuls à ne pas flotter* », a affirmé M. Méhaignerie.

Eloge de la proportionnelle

Faisant sienne la maxime de Nietzsche : « *Ce qui ne me tue pas me rend plus fort.* » M. Barrot a affirmé que « *les attaques contradictoires dont les centristes sont l'objet ne font que les conforter dans leur résolution* ». Il n'a pas caché toutefois qu'une modification de la loi électorale (introduction de la proportionnelle) ne serait pas inutile pour conforter cette résolution.

Le directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Alain Lancelot, appelé en consultation pour cette journée, a mis en garde les élus centristes contre la trop grande confiance dans les effets bénéfiques d'un mode de scrutin. Il leur a expliqué que la proportionnelle ne saurait remplacer l'impérieuse nécessité pour le centre d'affirmer et d'afficher avant tout des choix clairs et cohérents. Le reste viendra de surcroît.

M. Lancelot a estimé d'autre part que la proportionnelle ne présente plus aujourd'hui, dans le cadre du parlementarisme rationalisé qui est le nôtre, les excès que l'on avait pu craindre à la lumière d'expériences passées. En outre, les dernières élections législatives ont prouvé que le scrutin majoritaire ne débouche pas nécessairement sur une majorité absolue, alors que la proportionnelle, en 1986, l'avait permise.

Abordant, dans l'après-midi, les questions économiques, des divergences sont apparues sur le pouvoir d'achat. M. Edmond Alphandéry (Maine-et-Loire) a exprimé sa crainte de voir des dérapages dans ce domaine, alors que M. Méhaignerie a affirmé que l'on ne pouvait laisser se dégrader la situation. Il a rappelé qu'en 1967, alors que la situation économique était bonne, le refus du gouvernement d'améliorer le pouvoir d'achat avait conduit à des exaspérations, qui devaient éclater l'année suivante. En revanche, sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), les centristes font bloc. Les députés de l'UDC vont déposer quatre amendements qui détermineront leur vote : le premier engage la France à harmoniser, dans les trois ans, sa fiscalité sur le patrimoine ; le deuxième tend à estimer la valeur de la résidence principale à sa valeur locative et non vénale ; le troisième veut éviter une fuite de l'épargne en mettant la barre à 66 % pour la totalité des impositions sur un ménage ; le dernier est destiné à éviter que les concubins ne soient favorisés par rapport aux couples mariés. Enfin, M. Méhaignerie a précisé que l'attitude de son groupe au Palais-Bourbon, pour le vote final, dépendrait de la plus ou moins grande réceptivité du gouvernement à ces amendements.

PIERRE SERVENT.

Dès la session d'automne

M. Fabius désire revaloriser le travail parlementaire

Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, a présenté, jeudi 15 septembre, au cours de la conférence des présidents — qui réunit les présidents de groupes et de commission — son projet de revalorisation du travail parmementaire.

Ce projet, dont les députés et sénateurs socialistes avaient eu la primeur, mardi 13 septembre, à Vienne (*le Monde* daté mercredi 15 septembre), pourrait être partiellement appliqué dès la session d'octobre. A propos de l'organisation de la discussion budgétaire, M. Fabius souhaite que le gouvernement se limite à une seule intervention dans la première phase, après avoir entendu les rapporteurs et les orateurs de groupe. Le nombre d'intervenants serait limité à un seul par groupe et par ministre et la discussion présentée par thèmes (ainsi, un ministre en charge de plusieurs départements serait amené à intervenir à plusieurs reprises dans la discussion).

Pour les questions d'actualité, M. Fabius propose que les groupes s'informent réciproquement de la teneur de leurs interventions pour éviter les trop nombreux « doublons », et que l'alternance des orateurs soit assurée à la proportionnelle des groupes (par exemple : trois questions PS, deux RPR et deux UDF, une PC et une UDC). M. Claude Labbé, vice-président du bureau de l'Assemblée, s'est déclaré hostile à cette information préalable des groupes qui poserait, selon lui, des problèmes de « stratégie ».

La publicité des débats en commission, sous réserve de l'approbation du bureau et seulement pour certaines auditions, souhaitée par M. Fabius, suppose une modification de l'article 46, 3ᵉ alinéa du règlement de l'Assemblée nationale, qui pourrait être inscrite à l'ordre du jour, avant la discussion budgétaire, aux alentours du 13 octobre. Cette modification devrait s'inspirer de celle proposée par M. Raymond Forni (PS) lorsqu'il était président de la commission des lois sous la présidence de M. Louis Mermaz. Ce projet a été accueilli favorablement par l'opposition, qui précise toutefois que cette publicité ne doit pas devenir systématique.

L'opposition s'est également montrée favorable à l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée, une fois par an pour chaque groupe, de la demande de constitution d'une commission d'enquête. Toutes les décisions concernant ces propositions seront rendues lors de la prochaine conférence, mercredi 28 septembre.

Enfin, M. Fabius a obtenu l'accord du PS, de l'UDC et du PC, pour l'envoi d'une délégation de députés au Chili, conduite par Mᵐᵉ Yvette Roudy, présidente du groupe d'études sur la situation au Chili, le 5 octobre, date du plébiscite. Le RPR et l'UDF donneront leur réponse dans les quarante-huit heures.

Les convents maçonniques

Mᵐᵉ Goëau-Brissonnière élue présidente de la loge « Le droit humain »

Au cours du convent annuel du « Droit humain », qui s'est déroulé du 1ᵉʳ au 4 septembre, Mᵐᵉ Goëau-Brissonnière a été élue présidente du conseil national *« à une majorité confortable »*, succédant ainsi à M. Grenier, arrivé en fin de mandat. « Le « droit humain », avec dix mille adhérents en France, et dix-huit mille dans le monde, est la troisième loge maçonnique française.

Mᵐᵉ Goëau-Brissonnière est née en 1930 d'un père russe et d'une mère belge. Elle est en entrée, vers l'âge de trente ans, dans la franc-maçonnerie, et a adhéré à un parti politique, « *le plus généreux* » : le PS. Mais ni sa religion — elle est juive — ni son adhésion partisane, précise-t-elle, n'engagent les membres du « Droit humain ».

Mariée à un avocat, elle assure toujours la gestion du cabinet, estimant qu'« *on ne cesse pas d'exister quand on rentre dans la franc-maçonnerie, au contraire.* » Femme active, donc, mais qui risque bien de n'être qu'une présidente de transition, puisqu'elle ne sera pas rééligible l'année prochaine.

La fédération française du « Droit humain » se dit « *en pleine expansion* », gagnant environ cinq cents membres chaque année. Sa nouvelle présidente évoque deux raisons : tout d'abord « *la vocation de mixité et d'internationalisme* », du « Droit humain » qui est présent dans une cinquantaine de pays, et ensuite la plus grande ouverture sur la société actuelle qui est pratiquée depuis quelques années. Mᵐᵉ Goëau-Brissonnière entend bien maintenir cette orientation et « *pousser tous ses membres à être le plus actifs possible à l'extérieur* », sans pour autant intervenir sur le terrain politique.

La tolérance est le maître mot du « Droit humain » qui a déclaré en conclusion de son convent annuel « *s'être indigné des atteintes portées aux libertés et s'être inquiété des dangers entraînés par de récentes prises de position extrémistes* », faisant allusion au jeu de mots de M. Le Pen. « *Nous ne pouvons pas approuver une ségrégation quelconque* » a insisté Mᵐᵉ Goëau-Brissonnière en ajoutant qu'« *un maçon ne pouvait pas être raciste* ».

Pour le moment « Le Droit humain » propose la diminution du temps de travail et l'augmentation de la durée de formation. Mᵐᵉ Goëau-Brissonnière souhaite qu'on aboutisse à un partage équitable du travail dans une vingtaine d'années, ce qui ne saurait passer à ses yeux sans une mise en œuvre internationale des solutions, l'idéal étant d'aboutir à une « *citoyenneté sociale universelle* ».

Chargé de la sécurité aux Jeux olympiques d'Albertville

M. Christian Prouteau quitte l'Elysée

Le préfet Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée, vient d'être désigné représentant du ministère de l'intérieur auprès du délégué aux Jeux olympiques d'hiver de 1992.

M. Prouteau, indique le ministère, *« procédera à l'étude des besoins en matière de sécurité et de secours »*. Il sera également chargé, auprès du préfet de la Savoie, de la coordination de l'ensemble des dispositions visant à assurer la sécurité des Jeux olympiques d'Albertville. M. Roger Lejeune, contrôleur général de la police nationale, sera chargé des mêmes tâches lors des manifestations célébrant le bicentenaire de la Révolution et lors du quinzième sommet des pays industrialisés, à Paris, l'année prochaine.

Une éviction en douceur

Une éviction douce. C'est bien ainsi qu'il faut comprendre la nomination du préfet Prouteau, chargé désormais de veiller à la sécurité des futurs Jeux olympiques d'hiver. Celui qui, six ans durant, eut son bureau à l'Elysée, était sur le départ depuis plusieurs mois. Encore fallait-il trouver une occasion de sortie qui ne donne pas l'impression d'une sanction. Ce qui exigeait au moins deux conditions : que le nouveau poste de M. Prouteau soit à la hauteur de ses compétences et que son départ se fasse dans une sereine indifférence, comme n'importe quel changement d'affectation. Pourtant, quelles qu'en soient les conditions, le départ de l'Elysée de M. Prouteau ne peut être considéré que comme un échec.

Les ennuis de M. Prouteau commencent le 28 août 1982, lorsque le Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), dont il a longtemps été le chef, arrête, sous la conduite du capitaine Paul Barril, trois Irlandais dans un appartement de Vincennes. Trois armes de poing et 500 grammes de plastic sont découverts. L'opération a été montée à l'initiative de la toute nouvelle cellule antiterroriste élyséenne, organisme dont la direction vient d'être confiée au commandant Christian Prouteau. Il ne faudra que quelques mois pour que les conditions douteuses de cette opération apparaissent au grand jour. La perquisition n'a pas été faite dans les formes requises, des pièces ont disparu, et, surtout, les armes et les explosifs trouvés dans l'appartement semblent bien y avoir été placés par le GIGN.

L'affaire ira de rebondissement en rebondissement, au gré des témoignages qu'apportent gendarmes « repentis », policiers indiscrets ou informateur démasqué. Bientôt, l'officier qui supervisait l'aspect judiciaire de l'opération, le commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau, est inculpé de subornation de témoin. Il a incité ses hommes à cacher à la justice les conditions exactes de l'opération. Il le reconnaît mais affirme qu'il n'a rien fait dont il n'ait rendu compte au commandant Prouteau. Après des années d'une procédure prudente et discrète, le chef de la cellule élyséenne, entre-temps nommé lieutenant-colonel puis titularisé préfet, sera à son tour, le 29 octobre 1987, inculpé de subornation de témoin (*le Monde* du 30 octobre 1987). La majorité, il est vrai, a changé, et l'opinion du parquet aussi, qui, après avoir longtemps laissé l'affaire en sommeil, prend brusquement, sous l'impulsion du nouveau garde des sceaux, des réquisitions impératives.

Comment mieux indiquer que l'affaire Prouteau n'est devenue dès lors que le prétexte de l'affrontement entre le gouvernement de M. Chirac et le président de la République ? Pour mettre en difficulté M. Mitterrand, ni M. Pasqua, ni M. Chalandon, ni même le premier ministre ne manqueront d'ailleurs, avant comme pendant la campagne électorale, d'agiter le spectre Prouteau en évoquant les agissements de la cellule élyséenne, dissoute depuis.

Soutien présidentiel

Sans avoir jamais cessé de lui ménager un chaleureux soutien — « *Les Français apprendront à respecter et à aimer le colonel Prouteau, qui est pour moi le prototype de ce que notre armée peut produire* », dira-t-il de lui après son inculpation, — M. Mitterrand admettra désormais qu'il est préférable d'éloigner son collaborateur. Las, le préfet n'est pas avare d'initiatives malheureuses. Et plus la presse en parle, plus il est, selon un paradoxe connu, intouchable.

C'est ainsi que, à peine sorti du cabinet du magistrat instructeur qui l'a inculpé, M. Prouteau est mis en cause dans l'affaire dite des « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature (*le Monde* du 17 janvier 1988). Deux anciens gendarmes, anciens collaborateurs de l'ex-cellule élyséenne, et un spécialiste du téléphone sont surpris alors qu'ils tentent de poser une bretelle téléphonique sur la ligne d'un huissier indiscret du Conseil supérieur de la magistrature. La voiture qui les a amenés a été achetée, sous une fausse identité, pour des opérations discrètes, par M. Prouteau... à l'épouse de M. François Dubos, lui-même mis en cause dans le scandale des ventes d'armes françaises à l'Iran.

Comment éviter que l'ex-supergendarme ne fasse parler de lui ? Mission vraisemblablement impossible. Au moment de l'affaire d'Ouvéa, M. Prouteau sera l'intermédiaire entre le capitaine Legorjus, otage-négociateur en Nouvelle-Calédonie, et le président de la République, qui, isolé par Matignon, tente de savoir ce qui se passe sur le Caillou. Quelles qu'elles aient été, c'est aussi au vu des informations transmises *via* le préfet Prouteau que M. Mitterrand a donné son feu vert à ce qui est devenu la sanglante opération « Victor ».

La réélection du chef de l'Etat assurée, le départ de M. Prouteau ne se posait plus dans les mêmes termes. L'entourage élyséen cachait à peine que ce n'était maintenant qu'une question de temps. On envisagea un moment une mutation à la DGSE. Sans conséquence. Puis on pensa aux Jeux olympiques. On attendait le moment propice, c'est-à-dire que passent quelques mois sans que M. Prouteau fasse parler de lui. On s'enquit aussi de savoir si l'inculpation de M. Prouteau, toujours maintenue, pouvait compromettre ses nouvelles fonctions. Ce n'était pas le cas. Va pour les Jeux olympiques.

GEORGES MARION.

M. Durafour ne fait plus partie de la majorité du conseil régional Rhône-Alpes

LYON
de notre bureau régional

Quatre mois après son entrée au gouvernement, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a présenté, le jeudi 15 septembre, sa démission du poste de rapporteur général du budget qu'il occupait au sein du conseil régional Rhône-Alpes depuis mars 1986. Il abandonne également le groupe Union Rhône-Alpes (URA) composé des élus de l'UDF, pour siéger, en tant que « *véritable non-inscrit* », c'est-à-dire hors du groupe du même nom qui participe actuellement à la majorité régionale.

Cette décision a pour conséquence de priver M. Charles Béraudier, président (UDF) du conseil régional, de la majorité issue du scrutin de mars 1986, qui ne tenait qu'à une voix. L'assemblée régionale se compose en effet désormais de soixante-quinze élus de droite (trente-sept UDF et apparentés trente et un RPR et sept divers droite), de soixante-quinze élus des oppositions régionales (quarante-six PS, treize PC, deux divers gauche et quatorze FN) et de... M. Durafour, non inscrit.

Certes, dans sa lettre de démission, le ministre de « l'ouverture », qui fut aussi président du conseil régional Rhône-Alpes de 1980 à 1981, a assuré à son successeur son concours « *toutes les fois que, les intérêts de la région étant en jeu, il le jugera utile* ». Mais il a rappelé que, dès 1986, il avait regretté que « *l'opposition ne soit pas associée davantage aux travaux de l'assemblée, notamment par une répartition selon les règles de la proportionnelle des présidences de commissions* ». Enfin, M. Durafour s'est déclaré « *soucieux de rendre sa liberté à l'actuelle majorité du conseil régional et de recouvrer* [la sienne] ».

JEAN-LOUIS SAUX.

● **RECTIFICATIF.** — Deux erreurs se sont glissées dans l'article consacré à la politique du conseil général de l'Ain en matière de collèges, que nous avons publié dans nos éditions du 16 septembre. Le budget de l'assemblée départementale pour 1988 atteint 1,046 milliard de francs (et non 1,46 milliard). En outre, le montant de la contribution volontaire du département, évalué à 114 millions de francs, n'est pas contesté par la minorité de gauche du conseil général, contrairement à ce que nous avons écrit.

M. Le Pen polémique à Strasbourg

A deux jours de la fête annuelle de son mouvement, M. Jean-Marie Le Pen a eu une vive altercation avec le président du groupe socialiste européen, M. Rudi Arndt, le jeudi 15 septembre, dans l'hémicycle du Parlement de Strasbourg.

Au cours d'une intervention en séance, le parlementaire allemand a déclaré qu'il avait la conviction que M. Le Pen, qui siège comme président du groupe des droites européennes, était « *antisémite* », par référence au calembour « *Durafour-crématoire* » fait récemment par le président du Front national. Ce dernier lui a répliqué en substance que l'antisémitisme ne se présumait pas, mais devait se prouver. « *Conviction pour conviction, je pourrais avancer que M. Arndt est un pédophile pro-arabe à tendance sadique* », a répondu le dirigeant d'extrême droite.

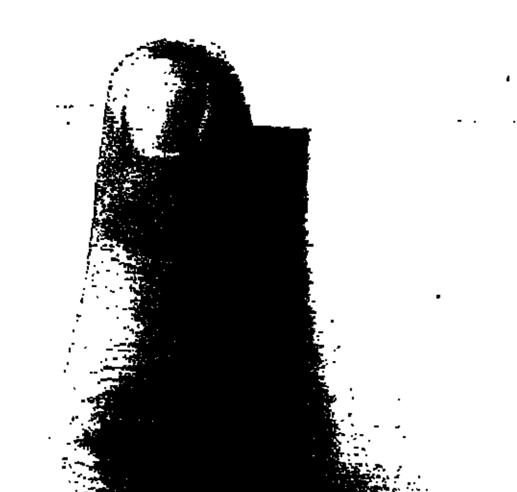
M. Le Pen a repris plus tard, devant des journalistes, ce jugement sur le mode affirmatif, ajoutant que le député allemand « *vient d'un pays qui est très mal placé pour donner des leçons* » en matière d'antisémitisme.

Le 20 octobre 1985, au Bourget, M. Le Pen avait dédié « *tout simplement à Jean-François Kahn, Jean Daniel, Ivan Levaï et Elkabbach* » l'accueil enthousiaste que lui avait réservé son public. Cette référence à quatre journalistes juifs lui avait valu une condamnation pour antisémitisme, le 11 mars 1986.

● **Rencontre entre MM. Léotard et Giscard d'Estaing.** — M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a reçu mercredi 14 septembre M. François Léotard, secrétaire général du PR, pour un petit-déjeuner en tête à tête.

● **Nouvelles fonctions au RPR pour MM. Boyon et Rufenacht.** — La comission exécutive du RPR compte, depuis le jeudi 15 septembre, deux nouveaux membres. M. Boyon et M. Rufenacht ont en effet été nommés respectivement secrétaire national à la défense et secrétaire national aux affaires étrangères. M. Boyon (cinquante-quatre ans), député de l'Ain, avait été secrétaire d'Etat à la défense dans le gouvernement de M. Jacques Chirac de 1986 à 1988. Quant à M. Rufenacht (quarante-cinq ans), député de Seine-Maritime, il fut secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique en 1976, puis du commerce et de l'artisanat en 1977 dans les gouvernements de M. Raymond Barre.

● **Formation de fonctionnaires canaques en France.** — Le ministère des DOM-TOM a annoncé jeudi 15 septembre qu'un groupe de fonctionnaires canaques était attendu vers le 24 septembre en Franche-Comté pour y suivre une formation de cadres de la communication. On souligne au ministère que cette formation, qui fait partie des mesures d'accompagnement prévues par les accords conclus entre le gouvernement, le FLNKS et le RPCR, constitue la première réalisation rapide et concrète de ces accords.



هكذا من الأصل

Société

DÉFENSE

Après quatorze mois de patrouille devant le Golfe

M. Rocard à Toulon pour le retour du « Clemenceau »

Le premier ministre, M. Michel Rocard, devait assister, vendredi 16 septembre, au retour à Toulon du porte-avions *Clemenceau*, après quatorze mois devant le golfe Arabo-Persique (*le Monde* du 6 septembre). Accompagné de l'escorteur d'escadre *Du-Chayla*, du pétrolier ravitailleur *Var* et du chasseur de mines *Cantho*, le *Clemenceau* avait embarqué à son bord, la nuit précédente, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, au large de la Corse. Une série d'exercices en mer devait être présentée aux deux hommes.

M. Rocard doit se rendre ensuite directement à Grenoble pour animer, dans la soirée, une réunion publique, qui sera son seul déplacement pour la campagne des cantonales.

POINT DE VUE

Une arme intelligente

par Jacques Campredon
vice-amiral (CR)
ancien commandant
du *Clemenceau*

VÉRITÉ simple et bien souvent oubliée : le porte-avions porte des avions. Or l'avion est, aujourd'hui, l'un des moyens de combat les plus performants : puissance de feu, concentration des feux, rapidité d'intervention, souplesse d'emploi, initiative propre. C'est une arme puissante et souple, arme intelligente par excellence puisqu'elle dispose de l'intelligence humaine à bord. Malgré tous les systèmes de défense aérienne, pourtant fort sophistiqués aujourd'hui, l'avion d'attaque est redoutable. Et il le restera longtemps.

Sur un théâtre d'opérations aussi éloigné de la métropole qu'est l'océan Indien, comment aurait-on pu, sans porte-avions, disposer en permanence pendant une telle durée d'une telle force aérienne ?

Durer et tenir l'alerte

En un an, les avions du *Clemenceau* ont effectué plus de quatre mille sept cents sorties dont huit cents de nuit, ses hélicoptères deux mille six cents heures de vol dont six cents de nuit. Ils ont intercepté des avions inconnus pour les identifier. Ils ont en permanence reconnu le type et la nationalité de tous les bateaux sur zone. Ils ont tenu des alertes en vol en défense de la force navale en cas d'attaque par des vedettes ou des avions. Ils se sont tenus parés à intervenir sur des objectifs terrestres importants en rétorsion d'une action hostile.

Seul le porte-avions a permis de remplir ces missions. D'une part, on ne disposait pas, comme au Tchad, de terrain d'aviation proche du lieu d'action pour y déployer nos avions. D'autre part, pour des avions basés à Djibouti, l'éloignement du Golfe obligeait à exécuter des missions de longue durée avec plusieurs ravitaillements en vol, interdisant le renouvellement des missions à une fréquence qui aurait pu s'avérer nécessaire. Le survol, en 1985, de Beyrouth par les Jaguar à partir d'un terrain de métropole constituait un exploit magnifique, mais d'un intérêt limité dans ce genre de situation.

Car ce qui importe dans des crises de ce type — Golfe, Tchad, Liban, — c'est d'être paré à intervenir à tout moment sur préavis très court. Pour cela, il faut être sur place. Il faut durer et tenir l'alerte. Il faut être en mesure de lancer des attaques aériennes massives avec escorte de chasse, renouvelables plusieurs fois dans la même journée. Il faut avoir la supériorité aérienne. Il faut tenir en permanence les « situations air, surface et sous-marine », c'est-à-dire avoir connaissance en temps réel de tout ce qui se passe, de tout ce qui bouge dans la zone d'action : avions, hélicoptères, bâtiments de surface, sous-marins, amis, neutres, hostiles, militaires, civils.

Pour exécuter ces tâches, l'avion est indispensable. Il faut pouvoir notamment aller reconnaître à vue, pour identification, ce qu'on a détecté par d'autres moyens. Car, même aujourd'hui, la méprise est toujours possible. Le drame de l'Airbus iranien abattu par l'*USS-Vincennes*, le 3 juillet dernier, en est une terrible preuve. Si le croiseur américain avait eu sous ses ordres à ce moment-là, en alerte en vol, un avion de chasse de porte-avions, il l'aurait envoyé reconnaître à vue cet avion non identifié dont le comportement vu à travers l'image présentée sur l'écran radar était très menaçant et qui n'était autre qu'un avion de ligne. Et le croiseur n'aurait pas ouvert le feu...

Des avions complémentaires

L'avion est indispensable. Sur place et en nombre suffisant. Le groupe aérien — quarante aéronefs — embarqué sur un *Clemenceau*, un *Foch*, plus tard sur un *Charles-de-Gaulle*, est bien adapté aux missions des porte-avions, mais il n'en faut pas moins.

Le porte-avions remplit ainsi des missions de projection de puissance que les avions de l'armée de l'air ne peuvent pas remplir. Dans bien d'autres cas, en revanche, les avions basés à terre arrivent plus vite, sont plus faciles à mettre en œuvre, dépensent moins de potentiel. L'armée de l'air et l'aéronautique navale sont ainsi parfaitement complémentaires et contribuent à faire des forces armées françaises un système de défense polyvalent, équilibré, complet.

On reproche au porte-avions d'être très vulnérable. On se trompe, ou on veut se tromper. *Primo*, le porte-avions est difficile à trouver, même aujourd'hui avec les radars et les satellites, car il est mobile. *Secundo*, une fois repéré, le porte-avions est difficile à atteindre, car il est bien défendu et les avions attaquants doivent approcher à très basse altitude pour avoir des chances de passer. *Tertio*, une fois atteint, le porte-avions est difficile à couler, car il est gros et remarquablement organisé pour lutter contre l'incendie et les voies d'eau.

Certes, il n'est pas invulnérable. Mais, à part le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) en patrouille, quel équipement militaire est invulnérable ? Une base aérienne terrestre ne bouge pas et ses coordonnées bien précises sont dans les mémoires des ordinateurs des états-majors du monde entier.

1,1 % des investissements

On reproche au porte-avions d'être lent. Certes, il ne franchit pas 1 000 kilomètres en une heure. Mais il parcourt 1 000 kilomètres par jour. Et une fois parvenu dans sa zone d'action, ses avions sont prêts à intervenir dans des délais extrêmement brefs. A condition bien entendu que l'autorité politique — car c'est elle qui a seule le pouvoir de décider des actions à entreprendre — sache employer le porte-avions comme il convient. C'est-à-dire sache décider de le déployer là où il faut sur les théâtres d'opérations extérieurs et au moment où il faut. Comme cela a été fait pour le Liban, pour le Golfe.

On reproche au porte-avions de coûter cher. Le *Charles-de-Gaulle* et son frère coûteront (sans les avions) 23 milliards de francs 1987, coût de développement compris. C'est cher, certes. Mais il faut comparer avec le coût des autres programmes majeurs d'armement. Dans la loi de programme actuelle (1987-1991), le coût du programme porte-avions (développement des deux porte-avions à propulsion nucléaire et une partie de la construction du *Charles-de-Gaulle*) représente 1,1 % du total des investissements alloués aux armées pendant cette période. Il occupe seulement la treizième place des grands programmes militaires.

● **Phénix en panne.** — Le réacteur surgénérateur Phénix est arrêté à la suite d'une fuite de sodium. Le Centre nucléaire de Marcoule (Gard) a indiqué que Phénix avait été stoppé le mercredi 14 septembre en fin d'après-midi. Le sodium *« ne présente aucun risque radiologique ou chimique »*, a-t-il été précisé. L'arrêt pourrait durer deux mois s'il faut changer le composant défaillant. Le surgénérateur de Creys-Malville est arrêté depuis seize mois à la suite d'une fuite analogue, mais beaucoup plus gênante.

CAMPUS

La biologie à Polytechnique

Les Polytechniciens pourront devenir biologistes. Certes, il existait déjà à l'école un laboratoire de biologie et on trouve des X à la tête d'institutions aussi importantes que l'INSERM ou l'Institut Pasteur. Mais il s'agissait là d'une présence symbolique ou de vocations isolées. Désormais, l'école souhaite que la biologie fasse partie de la formation de base donnée à tous les élèves, afin qu'ils soient prêts à travailler dans des secteurs dont les développements sont importants, comme l'agro-alimentaire, les biotechnologies ou les industries de la santé. *« Aujourd'hui les impacts multiples de la biologie sur la nature, l'homme, la société, entraînent des bouleversements qui posent problème et qui peuvent conduire à des transformations profondes de notre vie. La culture polytechnicienne ne pouvait s'abstraire d'un phénomène aussi puissant »*, écrivait M. Bernard Esambert, président du conseil d'administration de l'école, dans un numéro spécial de *la Jaune et la Rouge* sur les sciences de la vie (juin/juillet 1988).

Dès cette rentrée, la biologie fera donc partie des enseignements de tronc commun de deuxième année, au même titre que les mathématiques, la science des matériaux, la physique et la chimie. A partir de février prochain, elle figurera parmi les sept *« majeures »* entre lesquelles les élèves doivent choisir pour approfondir un domaine de connaissance, en vertu de la réforme des études mise en place l'an dernier (« le Monde Campus » du 10 mars). Enfin, les étudiants désirant se spécialiser définivement pourront prendre la biologie en option dans leurs trois derniers mois d'école.

S'il est encore trop tôt pour connaître le nombre d'élèves qui opteront pour cette nouvelle orientation, la direction de l'école ne doute pas que les candidats ne manqueront pas, tant cette discipline semble exercer d'attrait auprès des jeunes scientifiques.

F.G.

● Aménagement régional

L'Institut régional de géographie de l'université de Nantes propose, dans le cadre de sa formation continue, une préparation au diplôme d'université de géographie et d'aménagement régional destiné, notamment, aux architectes et aux géomètres.

(Université de Nantes, chemin de la Pensive-du-Tertre. 44072 Nantes Cedex 03. Téléphone : 40-74-01-11).

● Multimédias

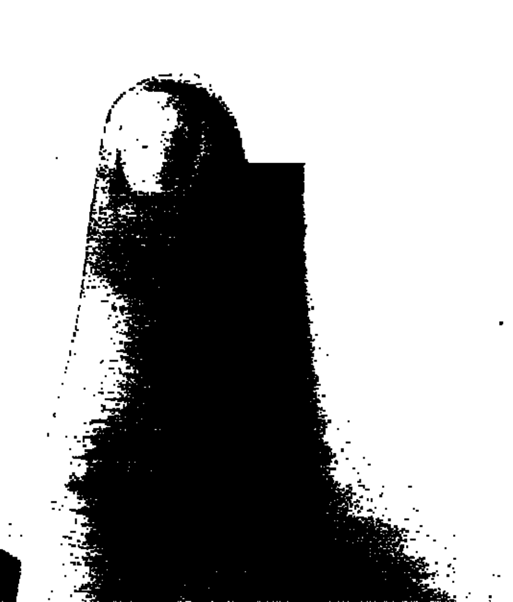
Le service commun universitaire de la formation continue de l'université de Montpellier III organise, à partir du 21 novembre, une *« formation aux réalisations multimedias »*. Clôture des inscriptions : 31 octobre.

(Université Paul-Valéry SUFCO, route de Mende, BP 5043, 34032 Montpellier Cedex. Téléphone : 67-63-41-08).

● Triathlon

Les étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Nantes organisent, le dimanche 18 septembre à La Baule, leur traditionnel triathlon, ouvert à tout public.

(Sup de Co, 8, route de la Jonelière, BP 72, 44003 Nantes Cedex 01. Téléphone : 40-37-34-34).



Dans le budget militaire pour 1989

Le projet de missile stratégique S-4 en suspens

Le gouvernement pourrait décider de réexaminer le sort du programme S-4 de missile nucléaire stratégique destiné, initialement, à remplacer les missiles S-3 du plateau d'Albion, en Haute-Provence. C'est la principale conclusion que tirent certains députés de leur audition, le jeudi 15 septembre, en commission de la défense, de M. Jean-Pierre Chevènement sur le projet de budget militaire pour 1989. Le programme S-4 serait, dans ces conditions, le seul programme de systèmes d'armes remis en cause par les socialistes *(nos dernières éditions du 16 septembre)*.

M. Chevènement a expliqué que les dépenses militaires pour 1989 devraient atteindre 182,4 milliards de francs, répartis en 98 milliards de francs pour l'équipement et 84,4 milliards de francs pour le fonctionnement. Le projet de budget de la défense enregistre donc une hausse de 4,7 % par rapport à 1988 et il représenterait, dans ces circonstances, 3,78 % du produit intérieur brut marchand (PIBM).

Aux députés, le ministre de la défense a expliqué qu'il ne pouvait pas éviter une déflation des effectifs : 3 400 civils, 1 954 militaires engagés et 2 973 appelés du contingent. C'est l'armée de terre qui, avec le départ de 156 officiers et 1 424 engagés, devrait subir l'essentiel de ces suppressions d'emplois. L'état-major de l'armée de terre a proposé au ministre de la défense un plan, baptisé Orion, qui vise à réorganiser les infrastructures territoriales pour obtenir des économies de fonctionnement concernant un budget (le titre 3 de la loi de finances) dont la hausse ne dépassera pas 1,92 % d'une année sur l'autre.

En revanche, a indiqué M. Chevènement, les dépenses d'équipement (le titre 5 de la loi de finances) devraient croître de 5,3 % en francs constants. Soit une légère régression par rapport aux engagements de la loi de programmation militaire 1987-1991, qui prévoyait une hausse de 6 %.

Le ministre de la défense a parlé de *« continuité »* aux parlementaires présents. Les programmes nucléaires, stratégiques et préstratégiques, représenteront 32 % de ces dépenses en 1989. M. Chevènement a donné l'impression à ses interlocuteurs de vouloir maintenir tels quels les programmes ASMP (missile air-sol à moyenne portée, embarqué sur les Mirage-IV, les Mirage-2000 et les Super-Etendard) et Hadès (missile sol-sol, qui succédera au Pluton). De même, il ne devrait pas y avoir de retard pour la modernisation des sous-marins lance-missiles M-4 (de la classe *Inflexible*). Des étalements, qualifiés de *« légers »*, seront observés pour les programmes SNA (sous-marins nucléaires d'attaque), Atlantique-2 (avions de patrouille maritime) et pour le projet de porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*.

M. Chevènement a admis que le programme S-4 d'un missile nucléaire stratégique sol-sol, destiné à prendre la relève des missiles enfouis en Haute-Provence, pourrait être étalé dans le temps. La raison invoquée est l'existence d'un surcoût attendu dans le programme du nouveau sous-marin stratégique (le SNLE, dit NG), qui remplacera le Redoutable.

Etalements et surcoûts

Ce programme SNLE-NG doit aboutir à la mise en service, durant l'été 1993, d'un sous-marin lance-missiles baptisé *Le Triomphant*, qui devrait être plus performant que les précédents et qui doit donner naissance à toute une famille pour la fin du siècle. Il s'agit d'une dépense estimée initialement à 65 milliards de francs sur plusieurs années, à laquelle il conviendrait d'ajouter 73 milliards de francs pour les missiles M-5 de nouvelle génération, qui seraient adaptés à ce nouveau modèle de sous-marin NG.

Or, selon des informations de source parlementaire, des difficultés techniques seraient aujourd'hui la cause d'un surcoût de ce programme de sous-marin NG, évalué à 10 milliards de francs. M. Chevènement n'a pas évoqué, devant la commission de la défense, le montant exact de ce surcoût. Il s'est contenté d'en invoquer l'existence pour conclure, sans davantage de précisions, qu'un tel surcoût provoquerait un étalement du programme S-4 pour des raisons de rationalisation des choix budgétaires. Le ministre de la défense a indiqué qu'il lui fallait se donner, dans de telles conditions, le temps de la réflexion avant de trancher.

Le S-4 a déjà été l'objet, en 1987, d'une polémique entre le chef de l'Etat et le premier ministre. M. François Mitterrand a souhaité un missile fixe, qui prendrait la place des S-3 en silos sur le plateau d'Albion, pendant que M. Jacques Chirac se ralliait à la thèse des partisans d'un missile mobile, monté sur camion, comme c'est le cas en Union soviétique et aux Etats-Unis. A la suite de ce différend, le mode de déploiement final du S-4 n'avait pas été défini, même si les états-majors sont favorables à la mobilité.

C'est probablement l'année prochaine qu'on connaîtra le sort réservé au S-4. En effet, M. Chevènement a précisé aux députés qu'il proposerait à l'été ou à l'automne 1989 une réactualisation de la loi de programmation militaire 1987-1991. Cette révision était prévue : le précédent gouvernement s'y était engagé pour le mois d'octobre 1988. L'actuel ministre de la défense considère qu'il ne sera pas en mesure, avant le printemps 1989, de suggérer les inflexions qui s'imposent en matière d'équipement majeur des forces armées françaises. Les députés de l'opposition, membres de la commission, n'ont pas fait obstacle à ce projet.

Dans le domaine des équipements classiques, le projet de budget de la défense pour 1989 maintient les commandes prévues d'avions de combat Mirage-2000 : trente-trois exemplaires, au total, dont quinze sont des Mirage-2000 N' (capables de missions de pénétration offensive à basse altitude avec des armes « intelligentes »), douze sont des Mirage-2000 DA (de défense aérienne) et six des Mirage-2000 N (aptes à l'emport du missile nucléaire préstratégique ASMP).

Concernant l'avion de combat dérivé du « démonstrateur » Rafale, M. Chevènement a émis le vœu que la France tienne les délais pour mettre au point l'avion ACT (combat tactique) et l'avion ACM (embarqué sur porte-avions) dont elle a besoin.

Le ministre de la défense a enfin indiqué aux députés qu'il avait donné son accord pour que l'armée de l'air française transforme en commandes fermes les options qu'elle avait prises sur quatre avions-cargos C-130 Hercules. Cette confirmation portera à dix le total des exemplaires de cet appareil, conçu par la société américaine Lockheed, acheté par la France. M. Chevènement a, d'autre part, laissé entendre que le programme Leclerc d'un nouveau char de combat destiné à remplacer l'AMX-30 enregistrait un *« dérapage »* de son coût, qu'il n'a pas chiffré, et il a annoncé que le projet d'hélicoptère franco-allemand HAP/HAC continuait.

M. Rocard : « Le dossier du Rafale est dans un état de sinistre avancé »

L'Etat a-t-il les moyens budgétaires de doter nos armées d'un avion de chasse d'avant-garde comme le Rafale ? Non, si l'on en croit le rapport rédigé au début de l'année par l'ancien député RPR de la Haute-Vienne, M. Michel Bernard, et publié par *l'Express*. *« Un rapport tellement explosif »*, affirme l'hebdomadaire, que le ministre de la défense de l'époque, M. André Giraud, *« avait préféré l'enterrer »*. Le rapport disait notamment que le développement du Rafale, dont le gouvernement de M. Chirac a annoncé le lancement le 26 janvier, *« était financé par des astuces qui conduiraient n'importe quel chef d'entreprise en correctionnelle pour cavalerie »*.

L'affaire n'est pas à proprement parler tout à fait nouvelle. Des jugements sévères avaient été portés venant de rapporteurs de l'ancienne majorité à l'Assemblée ou au Sénat, comme MM. François Fillon (défense, RPR), Arthur Paecht (finances, UDF), Jean Francou (finances, Rép. ind.) ou de l'opposition, comme Gérard Fuchs (défense, PS) (*le Monde* du 23 février).

Selon eux, le développement du Rafale, dans lequel sont compris les études, les recherches, les réalisations et les essais de cinq prototypes complets avec les outillages nécessaires à l'industrialisation, devrait coûter 35 milliards de francs, dont un quart devait être financé par les industriels associés au programme. Ce montage a, depuis, fait l'objet d'un accord, signé en avril dernier. Mais il ne porte que sur deux prototypes — un pour l'armée de l'air et un pour l'aéronavale — au lieu des cinq prévus (*le Monde* du 12 avril).

C'est dire que le programme Rafale est lourd à porter, ce que le premier ministre, M. Michel Rocard, n'a pas contesté lors d'un entretien accordé, le vendredi 16 septembre, à Europe 1. *« Le Rafale est un dosser très mal lancé. J'ai malheureusement là-dessus*, a dit M. Rocard, *beaucoup de critiques à formuler sur des décisions prises avant que je n'arrive, et je prends ce dossier, un peu comme pour le satellite de télévision directe TDF 1, dans un état de sinistre avancé (...). Mais il faut sortir ce dossier de la difficulté où il est. »*

MÉDECINE

D'importantes recherches biologiques en Californie

Des « souris humaines » vont faciliter la recherche sur le SIDA

Deux équipes de chercheurs américains, l'une de l'université de Stanford (Californie), l'autre de l'institut de biologie médicale de La Jolla (Californie), viennent de réussir à doter des souris immuno-déficientes de systèmes immunitaires humains. Ces travaux pourraient avoir une importance considérable dans la mesure où, pour la première fois, il semble que l'on serait parvenu à mettre au point un modèle animal de système immunitaire humain permettant l'expérimentation, en toute sécurité, de nouveaux médicaments ou vaccins. Ces souris ainsi traitées constitueraient en quelque sorte d'excellentes « doublures » sur lesquelles, par exemple, pourraient être expérimentés d'éventuels vaccins anti-SIDA.

Les deux équipes ont utilisé des souches de souris caractérisées par leur absence de système immunitaire. De véritables « souris-bulles » (comme on parle d'enfant-bulle), incapables de se défendre contre un agent infectieux, et qui, en général, meurent en quelques semaines.

A La Jolla, l'équipe du docteur Donald Mosier (1) a implanté chez ces souris des globules blancs provenant de sang humain. A Stanford, l'équipe du docteur Mike McCune (2) a, pour sa part, transplanté sur ces souris des tissus fœtaux humains, de foie, de thymus et de ganglions lymphatiques. Dans les deux cas, les souris ont par la suite développé un véritable « système immunitaire humain », et des anticorps sont apparus dans le sang. Preuve de l'efficacité de cette « greffe » de système immunitaire : à Stanford, les souris sont toujours vivantes dix-sept mois après la transplantation. A La Jolla, elles sont toujours en vie huit mois après avoir été traitées. *« Nous avons développé un système qui permettra l'étude directe des cellules humaines dans un petit laboratoire animal »*, a déclaré le docteur McCune, tandis que le docteur David Katz, directeur de l'Institut de La Jolla, n'hésitait pas, pour sa part, à parler de la création d'une *« souris humaine »*.

Le docteur Anthony Fauci, directeur de l'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses (Washington), a estimé que ces travaux allaient permettre d'étudier de façon détaillée la manière dont le virus du SIDA attaque le système immunitaire humain et de tester des médicaments et des vaccins contre la plupart des maladies importantes.

De fait, en particulier en ce qui concerne le SIDA, les chercheurs devaient, jusqu'à présent, utiliser des chimpanzés pour mener à bien leurs expérimentations. Ce qui n'allait pas sans poser de gros problèmes, du fait non seulement de leur coût, mais également des différences existant entre les systèmes immunitaires respectifs de l'homme et du singe.

La publication de ces travaux dans les prochains numéros des hebdomadaires scientifiques *Science* et *Nature* intervient au moment où, aux Etats-Unis, une vive polémique oppose partisans et adversaires de l'utilisation des tissus foetaux à des fins de recherche. Une importante réunion a débuté sur ce thème à Washington, jeudi 15 septembre, et il semble bien que l'administration Reagan, sous la pression des associations opposées à l'avortement, soit sur le point d'interdire de telles pratiques. *« Si tel était le cas*, a déclaré le docteur Irving Weissman (Université de Stanford) au *New York Times*, *c'est un pan entier de la recherche médicale et biologique qui se trouverait du même coup condamné. »*

FRANCK NOUCHI.

(1) Ces travaux seront publiés dans le prochain numéro de la revue scientifique britannique *Nature*.

(2) Travaux publiés dans le prochain numéro de la revue scientifique américaine *Science*.

Société

Selon Antenne 2

Trois des auteurs des attentats de 1986 à Paris auraient été identifiés

Les attentats commis à Paris durant l'année 1986, et attribués un temps au « clan » Abdallah, auraient, selon Antenne 2, été préparés à Beyrouth par le Hezbollah et soumis à l'approbation des autorités iraniennes, par l'intermédiaire des ambassadeurs de ce pays en Syrie et au Liban.

Selon la chaîne de télévision, la police et les services secrets français en auraient acquis la « *quasi-certitude* » : le Hezbollah se cachait en fait derrière le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), qui avait revendiqué une douzaine d'attentats commis en deux vagues à Paris, durant le printemps et l'automne 1986. L'enquête, selon Antenne 2, aurait également « *complètement dégagé de toute responsabilité* » Wahid Gordji, ancien interprète de l'ambassade d'Iran à Paris, qui fut à l'origine de la guerre des ambassades entre la France et l'Iran, durant l'été 1987. M. Gordji a depuis regagné son pays, sans que le juge d'instruction en charge des dossiers des attentats ait pu relever contre lui des charges suffisantes pour une inculpation.

Antenne 2 affirme encore que trois des auteurs des attentats seraient identifiés par les services de renseignement français. Il s'agirait d'Ibrahim Akil, vingt-sept ans, né au Liban, un des auteurs présumés de l'attentat commis contre le cantonnement français à Beyrouth, en 1983, qui avait fait 58 morts ; Hassan Ghosn, vingt-cinq ans, aurait participé à plusieurs enlèvements commis à Beyrouth et aurait été reconnu par l'un des ex-otages ouest-allemands, M. Alfred Schmidt ; enfin Hussein Mazbouth, vingt et un ans, né au Liban, aurait, lui, participé à trois attentats commis à Paris en 1986, dont celui perpétré contre la librairie Gibert-Jeune, au Quartier latin, le 4 février 1986.

Les noms de Hassan Ghosn et de Hussein Mazbouth étaient apparus dans la procédure judiciaire menée à l'encontre de Fouad Ali Saleh, actuellement détenu en France, accusé d'avoir été le pivot d'un réseau pro-iranien, support logistique aux attentats commis à Paris et perpétrés par des terroristes venus du Liban.

Le tribunal de Nouméa change de statut

Abondamment critiqué – notamment depuis la conduite de l'instruction du procès de l'affaire de Hienghène, au point que, depuis, les affaires importantes sont régulièrement « dépaysées » en métropole – le tribunal de première instance de Nouméa va connaître, dans les prochains mois, des changements d'hommes. Le ministère de la justice a en effet décidé d'élever le niveau hiérarchique des deux postes les plus éminents de ce tribunal, celui de président et celui de procureur de la République. Jusqu'ici, ces fonctions pouvaient être attribuées à des magistrats du deuxième groupe, deuxième grade. Il faudra désormais être du premier grade, premier groupe, pour être nommé.

Officiellement, il s'agit de s'appuyer sur des magistrats « plus mûrs ». Le poste de procureur de la République devrait être, ainsi, dans le courant du mois d'octobre, confié à M. Robert Finielz, jusqu'ici procureur adjoint à Mulhouse, qui remplacera M. Jean-Pierre Belloli, prochainement nommé substitut général à Aix-en-Provence. La présidence – les magistrats du siège étant inamovibles – reste, pour le moment, confiée à M. Jean-Louis Siband, à moins qu'il n'accepte, par le biais d'une promotion, une nouvelle affectation.

D'autres remplacements sont attendus : un poste de juge d'instruction va être pourvu, ainsi que celui de premier substitut qu'occupait M. Jean Bianconi, le « *magistrat négociateur* » pris en otage à Ouvéa, et celui de juge des enfants, tenu jusqu'ici par M. François Semur, signataire du non-lieu de Hienghène, qui voit lui échapper le poste convoité de président du tribunal de Wallis-et-Futuna (il est nommé à Mende) ; et un poste de juge.

Au cours du premier trimestre 1989 devraient être mises en place (*le Monde* du 8 septembre) les sections détachées du tribunal, et des magistrats devraient être envoyés dans les îles Loyauté, vraisemblablement à Lifou, et sur la Grande Terre, à Koné ou Poindimié.

Perçus par certains comme une reprise en main politique d'un tribunal hautement sensible, ces changements correspondent à la volonté – parallèle aux accords de Matignon et à la loi référendaire – d'instaurer une nouvelle donne judiciaire dont l'amnistie prévue par les textes n'est qu'une facette.

Ag. L.

● **Attentat contre un hôtel des impôts du Morbihan.** – Une explosion, revendiquée quelques heures plus tard par un correspondant se réclamant de l'« Armée révolutionnaire bretonne » (ARB), a sérieusement endommagé, dans la nuit du 15 au 16 septembre, l'hôtel des impôts de Pontivy (Morbihan). Les premières constatations ont permis d'estimer de 1 kilogramme à 2 kilogrammes le poids de la charge qui a explosé vers 5 heures. Cet attentat est le sixième revendiqué par l'ARB depuis le début de l'année 1988.

● **Raymond Mis et Gabriel Thienot relancent une campagne pour la révision de leur procès.** – Condamnés successivement par trois cours d'assises après deux cassations comme auteurs de l'assassinat d'un garde-chasse, Raymond Mis et Gabriel Thienot ont toujours affirmé leur innocence. A la demande du garde des sceaux, la Cour de cassation avait finalement eu à examiner une requête en révision le 15 juin (*le Monde* du 17 juin). Mais la chambre criminelle devait juger que les éléments invoqués pour cette révision soit ne constituaient pas des faits nouveaux, soit n'étaient pas de nature à faire naître le doute sur la culpabilité des condamnés.

Aujourd'hui, les deux hommes, âgés de plus de soixante ans, viennent d'annoncer qu'ils entamaient une grève de la faim en vue d'un nouveau combat pour la reconnaissance de leur innocence, et demandaient une nouvelle loi permettant plus de souplesse pour les requêtes en révision.

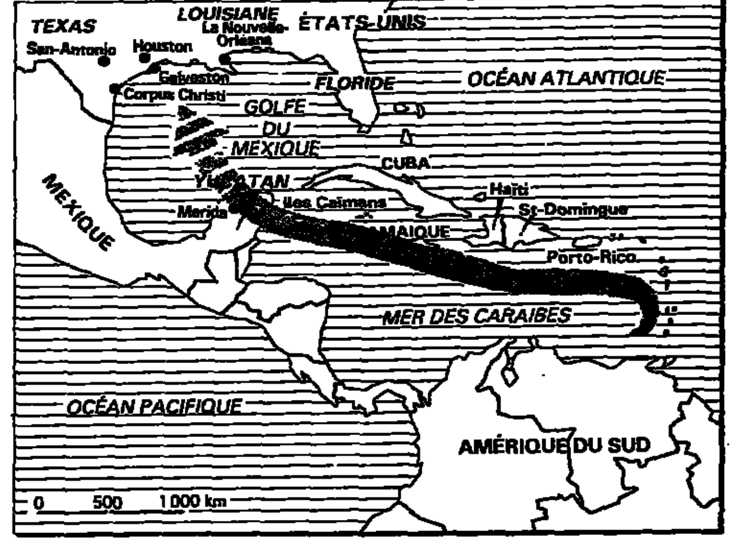
Mobilisation sans panique des villes côtières

Les Texans attendent l'assaut du cyclone Gilbert

Il semble que le cyclone tropical Gilbert a un peu diminué de violence au cours de sa progression du Yucatan vers la côte texane. Mais il n'en restera pas moins – pour combien de temps ? – le cyclone tropical-record de la zone Caraïbes-golfe du Mexique. Il a été, en effet, encore plus violent qu'un hurricane sans nom de 1935 et que Camille de 1969. Ces cyclones sont les trois seuls à être connus comme entrant dans la classe V (*le Monde* du 16 septembre).

Gilbert a fait moins de victimes qu'on pouvait le redouter (23 à la Jamaïque, 10 en Haïti, 7 en République dominicaine et 5 au Venezuela). Les dégâts sont évalués à des milliards de dollars, dont probablement 7 milliards pour la seule Jamaïque, où 500 000 personnes (près du quart de la population) sont sans abri.

Pour le moment les autorités mexicaines font état de 18 morts. Mais de nombreuses localités du Yucatan sont encore coupées du reste du monde. Déjà, on sait que les dégâts causés aux constructions, aux équipements et aux cultures sont extrêmement importants. – (*AFP., UPI.*)



WASHINGTON
Correspondance

« *Un monstre... un tueur* », répètent à longueur de journée à la radio et à la télévision les météorologues officiels pour décrire Gilbert avançant inexorablement vers la côte du Texas. Le « super poids lourd » des *hurricanes (cyclones tropicaux de* Caraïbes et du golfe du Mexique), comme on l'appelle encore, se rapproche de la terre, parcourant 16 kilomètres par heure, mais accompagné de vents soufflant à près de 200 kilomètres par heure. Déjà, à Corpus-Christi, à quelque 500 kilomètres de Gilbert des débris jonchent les plages.

Jusqu'à maintenant Gilbert a tué une cinquantaine de personnes dans les Caraïbes et au Mexique. Les habitants de Brownsville et de Corpus-Christi n'ont pas attendu les instructions des autorités pour s'en aller. Certains quartiers de Brownsville les plus exposés ont été entièrement désertés par les habitants qui s'entassent dans les voitures pour suivre avec discipline la route d'évacuation. Cet exode massif est bien organisé. Des motels, des écoles, des abris ont été prévus pour accueillir des réfugiés se dirigeant vers Laredo et San-Antonio, en mesure de recevoir respectivement 25 000 et 50 000 personnes.

Mais soit par courage, soit par résignation, quelques-uns ont refusé de partir et attendent Gilbert de pied ferme, enfermés chez eux derrière les panneaux de contreplaqué cloués sur leurs fenêtres. Ils sont prêts à soutenir le siège, ayant accumulé à temps des provisions. Car les magasins d'alimentation n'ont plus rien à vendre et les stations-services sont à sec. A Galveston, des patrouilles de police protègent du pillage les magasins ou les maisons abandonnées. Le maire a invité tout ses administrés à partir. « *Si je n'étais pas responsable de la ville, je serais parti hier* », a-t-il dit.

Jusqu'à présent, la mobilisation contre Gilbert s'effectue en bon ordre et sans panique. Mais l'angoisse grandit... Ainsi des gens ont quitté des localités qui ne devraient pourtant pas être touchées. Par bravade, les patrons d'un restaurant populaire ont écrit à la main en caractères rouges le mot « *ouvert* » sur leur vitrine en contreplaqué.

L'organisation et les avertissements devront permettre de réduire les pertes en vies humaines. En 1900, 6 000 personnes furent tuées à Galveston, et le cyclone tropical Camille, en 1969, fit quelques 400 victimes auxquelles s'ajoutèrent des dégâts estimés à 1 milliard de dollars. Gilbert ne sera pas aussi cruel, mais les experts ne redoutent pas tant les vents que les énormes vagues et la montée de la mer dont les effets sont au moins aussi dévastateurs.

HENRI PIERRE.

« Partage » aérien

Un avion américain, qui volait *le 15 septembre dans l'« œil » du* cyclone pour en mesurer les *paramètres*, y a « *rencontré* » un avion soviétique venu de Cuba pour une mission analogue. Le premier s'est éloigné pour laisser la place au second. Immédiatement, les autorités américaines et soviétiques sont convenues d'un « partage » aérien de Gilbert de façon que deux avions ne volent pas au même moment dans le cyclone. – (*AFP.*)

Le mécontentement des détenus et les projets de l'administration

Les prisons à bas bruit

(Suite de la première page.)

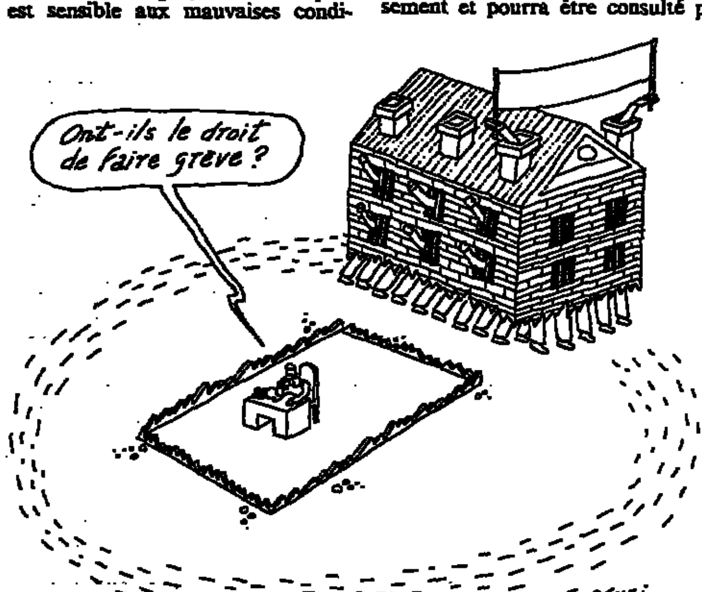
M. François Bonnelle, le directeur de l'administration pénitentiaire, s'est inquiété de ces événements au point que, dans une note du 17 août, il a demandé à ses troupes – pour parer aux trop nombreuses évasions – de « *stimuler l'esprit d'initiative* » des agents et de mettre en place une « *action spécifique de prévention contre les évasions* ».

Il y eut une accalmie de deux semaines. Et voilà qu'apparaît aujourd'hui un mouvement atypique : « *Une crise bien intéressante, parce que difficile à analyser* », selon le mot d'un spécialiste des questions pénitentiaires. « *Les prisons sont devenues un genre de bubble-gum. On ne sait plus bien comme ça tient* », commente, de son côté, un directeur d'établissement. Cinq mille six cent vingt refus de plateaux-repas sur les quelque quarante-cinq mille détenus de métropole le même jour, le 13 septembre, dans nombre d'établissements de la région parisienne et en province : le mot d'ordre largement diffusé à l'extérieur et relayé par divers comités de soutien a été suivi, comme jamais, par des détenus exceptionnellement calmes.

« *Du jamais vu, quelque chose d'impalpable qui vous glisse entre les doigts* », commente un intervenant en prison. Un avocat qui, ce fameux 13 septembre, a rendu visite à des clients dans l'un des plus importants établissements de la région parisienne, raconte : « *Les gars se parlaient dans les couloirs, très calmes. Ils disaient :* « Tu » prends ton déjeuner ? » « Je ne sais pas, je me tâte », *répondait l'autre. A peine, ici ou là, quelques refus de réintégrer les cellules ont-ils été notés. Pour le reste, comme on débraye à l'usine lorsque la centrale syndicale en a fait passer la consigne, on a suivi.* »

Terriblement précautionneuse – pas question, malgré une autorisation préalable, de laisser entrer un journaliste ce jour-là par peur de troubles hypothétiques qui ne sont pas venus, – l'administration, comme un hôtelier boudé par ses clients, faisait ses comptes : « *Ils ont refusé tant de petits déjeuners, tant de déjeuners, tant de dîners...* » Etonnée par le chiffre, la « pénitentiaire » décidait pourtant de ne pas prendre trop au sérieux cette « *calme effervescence* » dont elle semblait bien en peine de déterminer qui l'orchestrait. « *C'est quand même mieux que quand ils nous cassent tout. Ils n'ont rien cassé. Ils se sont exprimés. Après tout, ce n'est pas malsain.* » Une grève de la faim collective ? Pas du tout. On était loin des silhouettes évanescentes des militants d'Action directe jugés en pleine grève de la faim au début de l'année. L'action collective annoncée se bornait donc à un refus de goûter à l'ordinaire et à mettre en avant un cahier de doléances qui ne demandait pas la suppression de la prison, mais tout juste.

C'est pourtant le moment choisi par le ministre de la justice (plus inquiet que son administration ?) pour rompre, dans un entretien accordé le jeudi 15 septembre à *Libération*, le silence imposé depuis la calamiteuse affaire de la levée de l'isolement des détenus politiques. Le garde des sceaux ne semble pas éloigné de partager les soucis de nombreux détenus. Se voulant rassurant, calmant le jeu, il confirme qu'il est sensible aux mauvaises conditions de détention, qu'il souhaite s'employer à rendre la justice pénale plus rapide et à faciliter les peines alternatives à l'emprisonnement. Ce n'est pas une surprise. Ses services y travaillent : cela se sait moins car, désormais, la confidentialité, le goût du secret font partie, Place Vendôme, des vertus en vogue, au risque de favoriser toutes les rumeurs, ces ragots qui courent les prisons avec une déconcertante facilité.



L'harmonisation des règlements intérieurs

Que ce soit au sein de la commission justice pénale et droits de l'homme récemment mise sur pied où l'on réfléchit entre autres sur les peines de longue durée, leur exécution et sur la limitation des possibilités de placement en détention provisoire (1) ou au sein du cabinet et de l'administration, les projets foisonnent. Lesquels aboutiront ? C'est une autre affaire.

Avant la fin du mois de septembre, les responsables régionaux de l'administration pénitentiaire doivent ainsi émettre leur avis sur un projet de circulaire signé de M. François Bonnelle, le directeur, visant à harmoniser les règlements intérieurs des prisons françaises. Si, contrairement aux craintes des syndicats de surveillants, la venue de l'avocat au prétoire n'est pas, assure-t-on, à l'ordre du jour, le ministère souhaite, par ce biais, aplanir les difficultés rencontrées par les membres du personnel et faire taire « *les fréquentes récriminations de la part de la population pénale soit à la suite de transfèrements ou de translations judiciaires, soit du fait d'incarcérations successives* ».

Le règlement, dont le contenu est laissé à l'initiative du chef d'établissement et pourra être consulté par tout détenu qui en fait la demande, traitera des détails de la vie quotidienne, du format des postes de radio et des prix de cantine, mais aussi des droits et devoirs de chacun. Ce qui est permis, ce qui ne l'est pas, devra clairement être spécifié, en essayant de limiter au minimum les risques d'arbitraire si fort dénoncés par les détenus. Ainsi, « *les règles relatives au placement à l'isolement* (...) *devront être énoncées et complétées par une fiche technique pouvant être remise à tout détenu placé sous ce régime* ».

La participation des détenus à la vie de l'établissement est, elle aussi, prévue. « *Dans le cadre des diverses actions de réinsertion sociale développées en faveur des personnes incarcérées, une large place doit être faite à leur responsabilisation progressive afin de leur permettre d'affronter leur liberté retrouvée et de mener une vie normale à l'extérieur* (...). *Pour que soient évités les effets de privilèges et du caïdat, il est nécessaire de rechercher une méthode permettant aux intéressés d'exprimer leur point de vue sur l'aménagement du quotidien.* »

Sont ainsi envisagées « *la désignation par tirage au sort des détenus qui seront consultés sur divers thèmes tels que parloirs, accueil des familles* (...), *la prise en compte du point de vue exprimé par les détenus dans le cadre de leur participation au sein des activités socio-culturelles et sportives, l'implantation de boîtes à idées* ».

La « daguerromania »

Sans parler de « *syndicats de détenus* », on n'est pas loin de la création de ce « *statut du détenu* », qui irrite tant les personnels de surveillance ni de la démarche du directeur des Baumettes à Marseille, M. Jacques Daguerre, en butte depuis plusieurs semaines à la jacquerie de son personnel qui l'accuse, à force de vouloir « *ouvrir* » sa prison sur la vie, de prendre contre eux le parti des détenus. « *Peste marseillaise : la daguerromania* », persifle méchamment un tract du Syndicat national des personnels de surveillance Force ouvrière...

Plutôt connu, jusqu'ici, pour son autoritarisme, le directeur de l'administration pénitentiaire, qui, de M. Albin Chalandon à M. Pierre Arpaillange, tente de s'adapter au changement de politique (bien que la rumeur insistante lui prédise un avenir assez court Place Vendôme), avait déjà fait part, le 11 juillet, de ses propositions de réforme au ministre de la justice. Dans la continuité du rapport de M. Pierre Dubois de Prisque sur l'état de la justice en France (*le Monde* du *6 juillet*), le directeur de l'administration pénitentiaire, avocat convaincu faute d'avoir été tout à fait convaincant, du programme des quinze mille places de prison sous M. Chalandon, dénonçait le « *laminage budgétaire* » particulièrement sensible en 1989 et qui risque d'« *aboutir à une impossibilité, dans un ou deux ans, non seulement d'ouvrir certains établissements construits mais de rendre très insuffisant l'effort nécessaire pour améliorer la réinsertion, le développement, la probation et des peines alternatives à l'emprisonnement (en milieu ouvert)* ».

Il faut, tout en revalorisant le rôle des surveillants, estime le directeur qui envisage à la fois des mesures législatives et des mesures réglementaires, raccourcir le délai d'octroi du sursis avec mise à l'épreuve d'un à trois ans au lieu de trois à cinq années, convertir les courtes peines d'emprisonnement en travail d'intérêt général, faciliter et étendre les semi-libertés et les suspensions de peines et accorder les permissions de sortir aux condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité qui peuvent faire l'objet d'une libération conditionnelle. Quant au régime de la détention analysé jusque dans ses détails, il pourrait, souligne M. Bonnelle, être profondément amélioré, par exemple grâce à l'extension du principe du débat contradictoire cher au droit pénal français dans les poursuites disciplinaires devant le prétoire, l'amélioration de l'usage du téléphone par les condamnés à de longues peines, la réhabilitation du travail pénitentiaire par la transformation de l'actuelle régie en établissement public industriel et commercial qui verserait aux détenus un salaire minimum horaire évalué à 12 ou 14 F.

Les détenus ont-ils confusément senti que leurs préoccupations rejoignaient celles du pouvoir en place ? Leur mouvement n'est-il qu'un effet de signe, une espèce d'appel à un ministre dont ils se disent qu'il les a compris mais qu'il devrait aller plus loin, plus fort et plus vite ? Ou bien va-t-il prendre d'autres formes ? Personne n'est capable de le dire. « *Il ne faut jamais se fier au calme* », souligne le directeur d'une maison d'arrêt.

L'angoisse du personnel

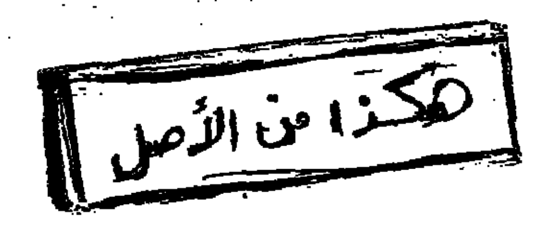
De leur côté, nombre de surveillants et directeurs observent ce tango avec circonspection et désenchantement. « *Le personnel est angoissé*, souligne M. Jacques Vialettes, responsable du syndicat FO des personnels de surveillance. *Loin de le pousser comme on nous accusait de le faire sous Badinter, au contraire nous essayons d'arrondir les angles. Mais la base nous met l'épée dans les reins. La discipline se dégrade. Les détenus font ce qu'ils veulent. Quand, grâce au matériel d'haltérophilie, on défonce les portes et les réfrigérateurs comme à l'île de Ré, qu'on doit faire face à une émeute, on s'entend dire qu'après tout on ne s'en est pas si mal sorti, et nous on voit partir notre administration en filoche. On voit le ministre. Il nous écoute. Et on se dit qu'on est passé d'un marchand de ciment à un idéaliste.* »

Les directeurs d'établissement ne sont guère plus enthousiastes : « *On a l'impression*, dit l'un d'eux, *que la chose pénitentiaire nous échappe complètement. On nous considère comme des rétrogrades amoureux du bâton, imprégnés d'un esprit d'autoritarisme étroit et qui ne comprennent rien à ce que devra être la prison de demain.* »

Alors, le malaise rampe, s'insinue. Personne ne va vraiment au bout de l'affrontement : ni les détenus ni le personnel. Et on attend. C'est peut-être le jeu classique des rapports de forces.

AGATHE LOGEART.

(1) Dans le questionnaire auquel doivent répondre les personnalités interrogées par la commission, on demande ainsi si elles sont « *favorables à une limitation des placements en détention provisoire aux seuls cas où la peine encourue est égale ou supérieure à deux ou trois ans, aux mineurs de dix-huit ans ou de seize ans, pour les délinquants primaires en matière correctionnelle le cas échéant, sous condition préalable de reconnaissance de culpabilité et d'indemnisation des victimes* ».



هكذا من الأصل

Les XXIe Jeux olympiques à Séoul



Le programme d'une semaine à la télévision

Trois chaînes françaises ont acquité les droits de retransmission pour environ 24 millions de francs, à parts égales.

La plus large couverture sera assurée par Antenne 2, qui consacrera quelque cent soixante-dix heures aux Jeux. En raison du décalage horaire, les retransmissions en direct débuteront dès la fin du programme habituel en soirée et se poursuivront jusqu'au journal du matin. Les diffusions reprendront de 14 h 30 à 17 h 30, sauf le mercredi et le dimanche, avec les épreuves enregistrées dans la matinée. De 19 h 10 à 19 h 30, Antenne 2 présentera un journal des JO.

TF1 a choisi de présenter un résumé complet des épreuves de la nuit, tous les jours entre 6 heures et 7 h 30. La première chaîne consacrera également dix à quinze minutes aux JO à la fin de ses journaux télévisés de 13 heures et de 20 heures. FR3 donne trois rendez-vous par jour aux téléspectateurs, du lundi au vendredi, de 13 heures à 14 h 30, de 18 heures à 19 heures, puis dans « Soir 3 », vers 22 h 30. L'émission « Sports 3 », programmée le samedi de 23 h 30 à 0 h 30, sera également consacrée aux JO, de même que « Sports-Loisirs » du dimanche après-midi.

	SAMEDI 17 septembre	DIMANCHE 18 septembre	LUNDI 19 septembre	MARDI 20 septembre	MERCREDI 21 septembre	JEUDI 22 septembre	VENDREDI 23 septembre
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	A2 : de 2 h 25 à 6 h 30 TF1 : résumé de 6 h à 7 h 30 FR3 : résumé entre 18 h et 19 h						
ATHLÉTISME							A2 : direct entre 1 h 5 et 8 h 30 TF1 : direct et résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h
AVIRON			TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30
BASKET-BALL	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h.	FR3 : résumé entre 15 h et 17 h et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h
BOXE	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 0 h 50 et 6 h 45 TF1 : résumé entre 6 h et 8 h FR3 : résumé entre 15 h et 17 h et entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 0 h 25 et 6 h 45 TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 0 h 10 et 6 h 45 TF1 : direct entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h
CYCLISME		TF1 : résumé entre 6 h et 8 h FR3 : résumé entre 15 h et 17 h		A2 : en différé entre 14 h 30 et 17 h FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 0 h 40 et 6 h 45 TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	A2 : direct entre 23 h 35 et 6 h 45. Différé entre 14 h 30 et 17 h TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : différé entre 14 h 30 et 17 h FR3 : résumé entre 18 h et 19 h
ESCRIME				FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : différé entre 14 h 30 et 17 h TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : différé entre 14 h 30 et 17 h TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h
FOOTBALL	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	
GYMNASTIQUE		TF1 : direct entre 6 h et 8 h FR3 : résumé entre 15 h et 17 h	A2 : direct entre 0 h 25 et 6 h 45. Différé entre 14 h 30 et 17 h TF1 : direct entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 0 h 10 et 6 h 45. Différé entre 14 h 30 et 17 h TF1 : direct entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 0 h 40 et 6 h 45 TF1 : direct entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 23 h 35 et 6 h 45 TF1 : direct entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : direct entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 14 h et 14 h 30
HALTÉROPHILIE			A2 : différé entre 14 h 30 et 17 h FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	A2 : différé entre 14 h 30 et 17 h FR3 : résumé entre 18 h et 19 h.	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	
HANDBALL				FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h
HOCKEY-SUR-GAZON		FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h		FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h
LUTTE			FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : direct (sous réserves) entre 11 h 30 et 12 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	
NATATION	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 0 h 50 et 6 h 45 TF1 : résumé entre 6 h et 8 h FR3 : résumé entre 15 h et 17 h	A2 : direct entre 0 h 25 et 6 h 45 TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 0 h 10 et 6 h 45 TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	A2 : direct entre 0 h 40 et 6 h 45 TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 23 h 25 et 6 h 45. Différé entre 14 h 30 et 17 h TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 1 h 05 et 8 h 30. Différé entre 14 h 30 et 17 h TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h
PENTATHLON MODERNE		FR3 : résumé entre 15 h et 17 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	A2 : direct entre 23 h 35 et 6 h 45 TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	
SPORTS EQUESTRES			FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h
TENNIS				TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30
TENNIS DE TABLE							FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h
TIR		TF1 : résumé entre 6 h et 8 h FR3 : résumé entre 15 h et 17 h	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	TF1 : résumé entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h
VOILE				FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	
VOLLEY-BALL	A2 : direct à 8 h 30 France-Pays-Bas FR3 : résumé entre 18 h et 19 h	TF1 : résumé entre 6 h et 8 h FR3 : résumé entre 15 h et 17 h et entre 18 h et 19 h	A2 : différé entre 14 h 30 et 17 h TF1 : direct entre 6 h et 7 h 30 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h		A2 : direct à 10 h 25 FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h	FR3 : résumé entre 13 h et 14 h 30 et entre 18 h et 19 h

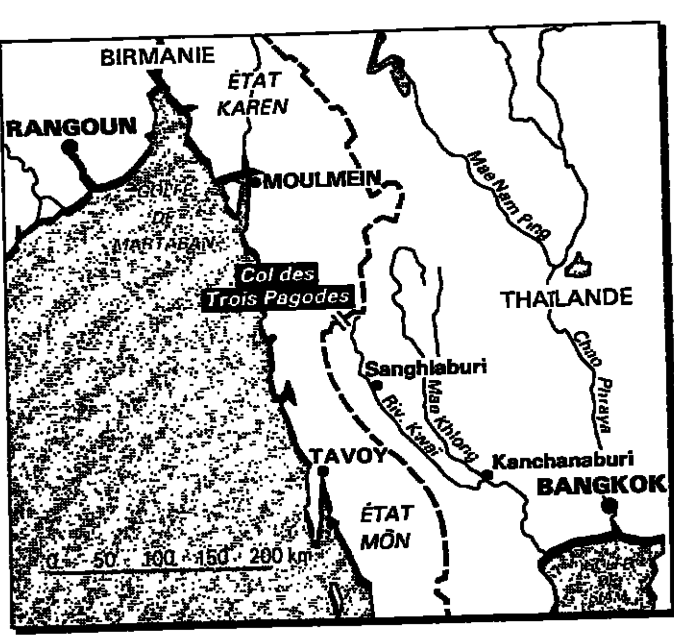




Le Monde

SANS VISA





En passant par la rivière Kwaï

Quitter Bangkok la trépidante pour le col des Trois-Pagodes et la frontière birmane. Chemin faisant, un pont sur la rivière Kwaï.

par Claude B. Levenson

TROIS villages, trois collines, un éléphant — mais à trois têtes, et blanc de surcroît — sans oublier les trois pagodes : la subtile magie thaïe aurait-elle une relation mystérieuse au chiffre de la trinité ? Elle ne serait pas la seule, mais elle seule parvient encore à provoquer l'imaginaire par ce chiffre si banal que son pouvoir incantatoire s'est décidément émoussé. Pourtant, les trois villages ont jalonné un long différend avec le voisin laotien, comme les trois collines ont marqué au sceau de la mort de durs combats.

L'éléphant blanc à trois têtes, lui, remonte à l'origine de la nuit des temps, il s'appelle Erawan et il est sacré, profondément vénéré aujourd'hui encore par des générations nouvelles qui en ont peut-être oublié la signification.

Quant aux trois pagodes, c'est une autre histoire. Leur origine, elles la doivent à la séculaire rivalité de deux peuples voisins, les Thaïs, précisément, et les Birmans, aussi jaloux l'un que l'autre de leur passé respectif, qui les a souvent opposés. L'épaisseur des jungles n'a pas toujours suffi à les protéger des attaques l'un de l'autre, et des trouées au haut des collines sont devenues au fil des ans col ou passe, pour laisser dévaler ou grimper vers les assaillants. D'allées en venues, des sentiers se sont incrustés, ouvrant la voie aux marchands, aux soldats, aux moines, aux pèlerins, aux trafiquants, aux villageois enfin qui finissent par s'enraciner de part et d'autre d'une ligne de démarcation décidée à Bangkok ou à Rangoun, sinon plus loin encore.

Le col des Trois-Pagodes. Un nom sur une carte, une étape rêvée sur un tracé hâtif aux confins de mondes repliés dans une nonchalance apaisante. Autrefois, c'était il y a des siècles, du temps des grandes guerres birmano-siamoises, des guerriers rentrant chez eux auraient déposé les premières pierres de ce qui allait devenir d'abord des cairns — hommage du chemineau qui rend grâces aux divinités de l'avoir laissé passer sans lui chercher noise. Comme des galets blancs pour ne pas se perdre en route, pour signifier aussi à ceux qui viendront après que le passage est frayé.


SUZANNE HELD

Des pèlerins, plus tard, suivent le même itinéraire, gravissent les pentes douces et longues pour redescendre ensuite vers des sanctuaires de haute renommée, tant et si bien que le cairn finit par s'ériger en pagode, halte de repos et de dévotion chère aux fidèles bouddhistes.

Pagode est d'ailleurs un bien grand mot pour ces trois pagodons chaulés de frais, méticuleusement entretenus, leur pointe dressée vers un ciel changeant et indiquant une séparation. D'un côté, la Thaïlande ; au milieu — juste au milieu, — la frontière, avec un demi-cercle de base en territoire siamois et l'autre demi-cercle en terre birmane ; et, au-delà, la Birmanie, ou plutôt Kaw Thoo Lei, comme l'appellent les insurgés môns, karens, shans et kachins qui tiennent la région.

Décor d'estampes

En tout cas, le coup d'œil vaut amplement le détour. Quitter la métropole trépidante de Bangkok pour trouver, à portée de main, un monde au décor d'estampes n'est qu'un repos bien mérité pour l'amateur en quête de découvertes hors des circuits battus. Bien sûr, la halte s'impose à la rivière Kwaï, à Kanchanaburi, sans s'y attarder cependant : l'itinéraire balisé est sans difficulté pour saluer le souvenir des morts en captivité nippone, sacrifiés sur l'autel de la construction du « chemin de fer de la mort ». Qui devait justement relier Kanchanaburi à Moulmein, en passant par... le col des Trois-Pagodes.

Les grands cimetières aux croix sagement alignées continuent de rappeler des horreurs que les Thaïs ne comprennent plus très bien : dans la douceur ombragée des bosquets de fleurs, des pèlerins d'une autre époque viennent se recueillir, puis repartent — comme n'importe quels autres touristes.

Et, sous le pont, la rivière Kwaï roule toujours ses eaux que fendent les longues pirogues des pêcheurs et les billes de bois en flottaison, alors que des enfants s'ébattent en s'éclaboussant à qui mieux mieux au bord de la rive. De petits restaurants en plein air allument au crépuscule leurs lampions multicolores et, sur les terrasses surplombant l'eau, on déguste les spécialités locales joyeusement pimentées.

Au-delà de Kanchanaburi, le paysage change et s'assagit, se faisant plus conforme à l'imagerie classique : des collines, des forêts, des cascades, une route asphaltée, mais étroite, et qui s'autorise des virages en épingle à cheveux ; de loin en loin, un hameau, des champs cultivés et des buffles vautrés dans la fange d'un étang à peine perceptible. A l'écart, des monastères dressent leurs toits richement décorés et posent des taches de couleurs vives sur la monotonie ocre et vert du paysage. La circulation automobile s'étiole, les stations d'essence se font rares : un autre visage du pays, mieux caché, se laisse entrevoir.

L'animation reprend à peine à l'abord de Sanghlaburi, paresseusement étalée dans un vallon entouré de collines. Un lac d'accumulation a englouti une partie des villages des alentours et un monastère, dont seul surnage le faîte. Au sommet d'une autre colline, maçons et moines sont à pied d'œuvre pour en bâtir un tout neuf, rutilant de ses ors et de ses blancs éclatants.

Mais, pour atteindre les Trois-Pagodes, il faut emprunter un chemin qui rougeoie dans la moiteur de la mi-journée : une vingtaine de kilomètres de terre battue, poussiéreuse au moindre souffle de vent et boueuse à la moindre ondée, une fois passée la barrière que lève, de sa guérite en bois, un jeune soldat de garde. Il ne demande rien, et aucun contrôle n'est effectué sur cette frontière pas vraiment comme les autres. Car, au col non plus, pas le moindre contrôle douanier — ni thaï ni birman.

Une frontière fantôme, en somme. Seules les trois fameuses pagodes indiquent une vague ligne de démarcation, dont nul, sur place, ne semble se soucier. Au premier coup d'œil, cependant, curieusement, une impression s'impose : instantanément, on sait où finit la Thaïlande et où commence la Birmanie. Peut-être le char à bœufs lourdement chargé, qui dépasse un bunker au bord de la route, suffit-il à indiquer l'impalpable transition...

Un moine passe

Un haut porche de bois marque l'entrée du village, et proclame « Journée nationale môn » — en caractères latins et birmans ! A ses pieds, la guérite porte un grand panneau bleu où s'inscrit en blanc « Môn National Liberation Army », avec des traductions thaïe et birmane. Un jeune soldat meuble son temps en jouant avec sa mitraillette. Pieds nus sur la terre poudreuse, il sourit en nous voyant nous engager dans la « rue » principale, bordée de cahutes de bois, faisant office tout à la fois de logis, d'entrepôts, d'échoppes et de salon de thé, d'ateliers aussi.

Tout un petit monde bariolé et très birman vaque à ses occupations courantes — ici, hormis les soldats, personne ne porte le pantalon, hommes et femmes sont fidèles au « longgyi » traditionnel, la jupe unisexe en coton léger nouée à la taille. La « douane » karene est bien gardée, mais les convois matinaux sont déjà passés, et les « combattants de la liberté » dégustent des glaces sous l'auvent.

Des moines passent, leur robe orange éclatante et l'ombrelle déployée les distinguant radicalement de leurs confrères thaïs, au vêtement plus sourd. Leur bol à aumône aussi diffère, et de les voir ainsi voisins et pourtant tellement eux-mêmes dans leurs coutumes similaires apporte encore une touche supplémentaire d'irréalité moqueuse à cette frontière qui n'en est pas une.

C'est un peu une manière de jeu — la légende dorée des Trois-Pagodes, ces hameaux en miroir qui se renvoient des images d'existences parallèles, et ces points d'intersection de deux mondes sous-tendus par les liens aussi entremêlés qu'occultés de la contrebande et des trafics en tout genre : armes, nourriture, pierres précieuses, teck, opium aussi.

A vingt kilomètres de là, d'un côté, la Thaïlande souriante reprend ses aises et, à vingt kilomètres de l'autre côté, une fois franchies les limites des villages successifs, la sombre jungle birmane reprend ses droits. Pour la traverser, il faut montrer patte blanche aux maquisards en lutte contre le pouvoir central de Rangoun. Mais c'est là encore une autre histoire, alors que le voyageur aime à prolonger son rêve qui vient s'effranger au pied des Trois-Pagodes... ■

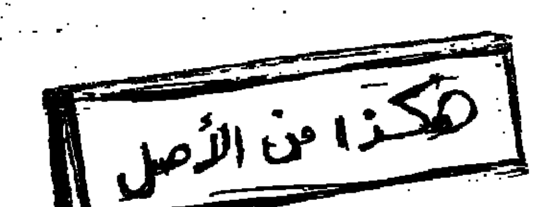
Repères

● **Itinéraire**

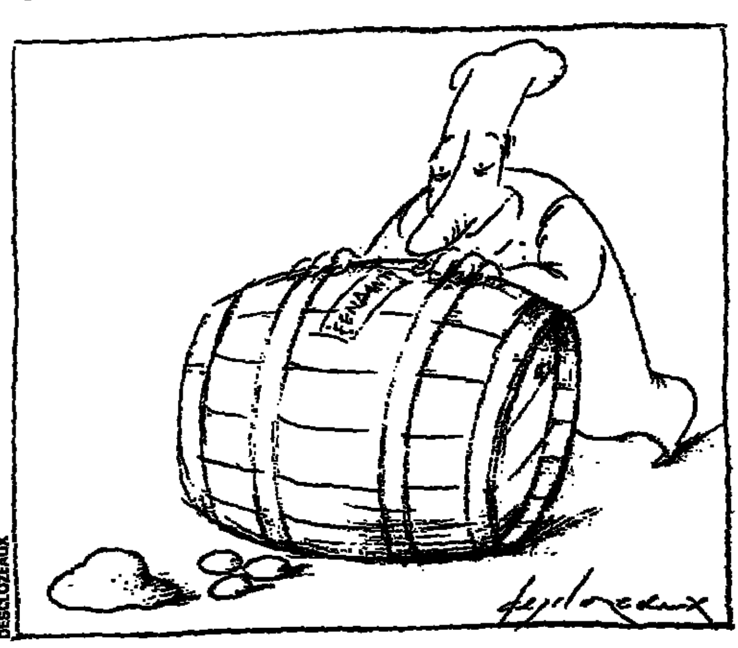
Prendre la route vers l'ouest, en direction de Kanchanaburi (130 km de Bangkok). Arrêt pour voir le pont sur la rivière Kwaï, avant de repartir en direction de Sanghlaburi (215 km environ de Kanchanaburi). La route est asphaltée, en lacets à travers les collines et agréable à suivre. De nombreuses cascades, un peu à l'intérieur des terres en bordure de la route, offrent de beaux points de vue et des haltes bienvenues. Entre Tong-Pha-Phum (138 km de Kanchanaburi) et Sanghlaburi, il n'y a pas de station d'essence. De Sanghlaburi au col, une vingtaine de kilomètres de route de terre. Parmi les cascades, à voir celle d'Erawan, dans le parc national du même nom, peu après Kanchanaburi, la Huay Khamin ou encore celle de Sai Yok.

● **Hôtel**

Plusieurs hôtels de diverses catégories à Kanchanaburi, sur la route du col. On peut passer la nuit au River Kwaï Village, une auberge confortablement aménagée dans la forêt, au bord de la rivière, d'où l'on peut également remonter vers le col en bateau. Possibilités d'hébergement chez l'habitant ou dans des bungalows nouvellement construits du côté thaï, à proximité du col. Un hôtel modeste se trouve à Sanghlaburi, et fait office de restaurant.



Tarte au vin



DESCLOZEAUX

C'ÉTAIT dans le vieux Zurich, la vieille ville alémanique aux bretèches ouvragées, aux tourelles d'angle, aux façades baroques sombrement peintes, avec leurs armoiries sculptées dix-septième siècle... Une maîtresse de maison – ou peut-être sa vieille cuisinière de campagne – avait confectionné une tarte au vin : *« Une bonne doucerie de chez nous, Monsieur ! »*

J'en avais conclu que la tarte au vin était zurichoise. On me dit qu'elle serait plutôt vaudoise. Il n'importe. J'ai sous les yeux une liste des restaurants toqués ou étoilés d'Helvétie. Je trouve comme spécialités une terrine de foie gras caramélisé, un homard persillé en gelée de Sauternes, des escalopes de loup au beurre d'anchois, un pot-au-feu de la mer et du foie de veau sauté aux lychees. Les Suisses n'ont rien à nous envier : il est aussi difficile dans leurs grandes villes de trouver les bons plats du terroir que ce l'est chez nous !

Et j'ai songé alors à une remarque de François Nourissier : *« C'est à Zurich qu'en 1917 un jeune Roumain qui portait monocle inventa Dada. C'est compliqué une ville ! »*

C'est pourtant bien savoureux la tarte au vin ! Françis Amunategui l'eût rangée dans la catégorie des « plats à la Benoîton », par allusion à la pièce de Victorien Sardou *la Famille Benoiton*, dans laquelle on parle sans arrêt de la mère sans qu'elle apparaisse jamais. Une Arlésienne, en quelque sorte !

Donc, il s'agit d'une pâte levée (farine, levure, lait, un peu de beurre amolli, une pincée de sel) mise en boule et reposée une heure. On l'étale de bonne épaisseur, puis on en garnit une tourtière beurrée avant de la laisser lever encore, au tiède, un peu de temps. Il ne suffit plus, alors, que de battre trois œufs avec un grand verre de vin blanc, de sucrer, de verser dans la tarte et de cuire celle-ci au four chaud. Lorsque les œufs deviennent floconneux (attention ! ils ne doivent pas devenir secs), il ne reste plus qu'à sucrer encore un peu, à disposer dessus des noisettes de beurre et achever rapidement la cuisson à four moyen. Servir la tarte tiède.

Le vin utilisé ? Du fendant, bien sûr, mais si vous n'en trouvez point vous pourrez faire appel à un bourgogne de la Côte de Beaune par exemple. Et je sais une gourmande amphitryonne qui n'hésite pas à utiliser un sauternes (en ce cas, il convient de moins sucrer le mélange œufs-vin).

Trouve-t-on la tarte au vin à Paris ? Il y manque une ambassade de la cuisine helvétique. Sur la façade du *Caveau Mövenpick* (12, boulevard de la Madeleine, Paris-9e), elle figure bien, en lettres blanches, mais jamais sur la carte. Inconnue aussi à *la Maison du Valais* (il est vrai que c'est ici, alors que je demandais au garçon avec quoi se faisait la raclette, qu'il me répondit : *« Avec du fromage, Monsieur ! »* Et il se révéla du reste que ledit fromage venait d'Auvergne (j'espère que cela a changé depuis !).

Ne reste plus alors que *la Charbonnade* (8, rue du Père-Guérin, Paris-13e. Tél. : 45-88-78-90), où M. Leclercq, en cuisine, vous la fera goûter (sur commande) après le papet de poireaux, la charbonnade aux trois viandes, les rebibes de preserman, le tout arrosé de vin « ouvert » du pays.

LA REYNIÈRE.

P.S. – Rebibes est un terme du patois fribourgeois désignant un vieux fromage « cassant ».

SEMAINE GOURMANDE

Le Clos Saint-André

Ne la cherchez pas sur *le Guide Michelin* ni dans le *Gault et Millau*, cette petite salle aux murs de toile beige couverts de tableaux intéressants, à l'atmosphère « copain » et dont les patrons, les deux « André », savent ce que manger veut dire.

Aussi, en dehors du petit menu qui vous permet d'en sortir pour 110 F, la carte et l'ardoise du jour proposent des plats sérieux mais bien cuisinés par le talent de l'André cuisinier (bien nommé, André Montalant) : une piperade succulente, la persillade d'escargots, les œufs en *meurette*, des quenelles de brochet « authentiques », d'excellentes viandes (noisettes d'agneau aux pommes fruits, escalope de veau valaisanne aux pâtes fraîches, côte de bœuf à l'os à la moelle, etc.). Des desserts dont le soufflé... à votre liqueur préférée (cela change des éternelles appellations publicitaires !).

Vins à prix honnêtes, dont un côtes-de-buzet château-de-padère 1986, à 80 F. Menu donc à 110 F, boisson comprise et carte : compter 250 F.

● *LE CLOS SAINT-ANDRÉ,*
21, rue de Turin,
750008 Paris.
Tél. : 45-22-65-34.
Fermé samedi et dimanche.
Carte bleue.

Michel Comby

Comby fut longtemps chef de Lucas-Carton. Il y cuisinait bien, certes, mais tributaire des humeurs patronales, ce n'était pas toujours « ça » ! Le voici chez lui, dans un très plaisant décor digne de cette cuisine classique, noble et subtile, feutré mais souriant, fleuri mais sans outrance, avec une mini-terrasse et, surtout, un personnel tout de distinction, venu lui aussi de Lucas-Carton.

Alors, on lui reprochera, du côté des petits-maîtres, la classique sole à la duxelle de champignons, les œufs brouillés au foie gras, le gratin de langouste à l'estragon, mais ces plats sont si succulents, auréolés de savoir-faire, que je les aime, ici, mieux qu'au « Lucas » de mes souvenirs.

A noter aussi le saucisson chaud de Lyon, la minute de saumon frais à l'oseille, le rognon de veau Michel Comby avant les fameuses cerises Jubilee du dessert, émerveillement des gourmandes. Très belle cave. Menus : 170 F (midi) et 230 F (soir), à la carte, compter 350-400 F pour un vrai régal.

● *MICHEL COMBY,*
116, boulevard Péreire
75017 Paris.
Tél. : 43-80-88-68.
Fermé dimanche.
Parking :
210, boulevard de Courcelles.
AE - DC - CB

Chez Benoît

Là encore, de grand-père à petit-fils, c'est la pérennité. Avec pourtant ce nouveau : au premier étage, une salle-salon (12/20 couverts) élégante.

Pour le reste, les « saladiers » (comme on dit à Lyon) abondants et savoureux, une tourte de raie très originale, le boudin aux deux pommes, le coq au vinaigre, etc., jusqu'aux profiteroles qui vous feront profit, mesdames gourmandes ! Cave solide, où j'ai relevé, pour escorter le cassoulet « maison », un château-pique-caillou 1983 à 150 F. Compter 350 F pour une fête.

● *CHEZ BENOIT,*
20, rue Saint-Martin,
75004 Paris.
Tél. : 42-72-25-76.
Parking : Hôtel-de-Ville.

Le Gourmet lorrain à Nice

Plus de 50 000 bouteilles en cave, des vins et eaux-de-vie millésimés dépassant le siècle, la superbe collection du « papa » Leloup, enrichie constamment par Alain, fils et cuisinier, est une des plus belles de France. Ne nous étonnons pas, après cela, que Brigitte Leloup, la jeune et jolie patronne, vienne de passer brillamment son CAP de sommelière.

C'est donc ici un petit hôtel « une étoile » et, surtout, un restaurant drôlement caché, en demi-sous-sol, où l'on peut passer de la quiche lorraine au cake de saumon, du foie gras au paillard de veau au comté, de la choucroute au canard au sang, avec cinq ou six légumes d'accompagnement, une belle collection de fromages fermiers, des desserts somptueux.

Mieux qu'un apéritif : gaillac perlé, sauternes, gewürztraminer au verre. Le café en petite cafetière individuelle bien présentée, une collection d'eaux-de-vie blanches qui étonnèrent même Jean-Pierre Legras (du Verger de la Madeleine) qui m'accompagnait.

A la carte, comptez 250 F (avec un château-vannières 1984, Bandol). Un menu « midi-semaine » à 85 F et un très beau menu gastronomique (2 plats au choix, fromages ET desserts à 150 F). Mérite bien son étoile Bottin, mais Michelin l'ignore.

● *LE GOURMET LORRAIN,*
7, avenue Santa-Fior,
06100 Nice.
Tél. : 93-84-90-78.
Fermé dimanche soir.
AE-CB.

Le Bistrot d'Antoine à Nice

L'Histoire a connu Antoine et Cléopâtre, les « fans » de Simenon ont lu *Antoine et Julie*, les Niçois gourmets aiment Antoine et Frédérique Villa. Frédérique, c'est le sourire de cette jolie maison vêtue de rose saumon, aux clairs tableaux, à la terrasse ensoleillée. Antoine, c'est le chant amoureux de son art, aiment les produits de sa Méditerranée et les proposant au déjeuner en trois menus : minceur (75 F), du jour (75 F) et bistrot (110 F) et au dîner en deux menus (110 F et 150 F).

L'on retrouve ces plats, joyeusement copieux et bons, à la carte : terrine de ratatouille au coulis de tomates, fettucine, saumon frais au pistou, raviolis à la fricassée d'artichauts, émincé d'agneau aux pâtes fraîches, etc. Le côtes-de-provence (Domaine Saint-Jean-Baptiste, signé Edgard Vivien à Lorques) est, à 75 F, bien honnête. La meilleure adresse qualité-prix de Nice.

● *BISTROT D'ANTOINE,*
26, bd Victor-Hugo,
06000 Nice.
Tél. : 93-88-49-75.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking : Nice Etoile.
CB.
Chiens acceptés.

Charles Barrier à Tours

Il est revenu, on le sait ! Il cuisine toujours merveilleusement, on s'en doute ! Charles Barrier propose donc sa carte et ses deux menus (220 F et 335 F), tous avec fromages ET dessert, ce qui est bien normal pour apprécier son pain maison au levain. Régalons-nous donc de son saumon fumé maison, de son foie gras ou de ses œufs meurette aux petits gris, de la matelote au chinon et pruneaux, du canard de Challans rosé au suc d'ananas et pommes reinettes, etc.

Mais signalons une innovation, le Club 101 (au 101 de l'avenue) où l'on peut déjeuner d'un seul plat du jour (55 F) ou d'un menu complet (110 F). Plats de tradition (par exemple : super-pot-au-feu, potée tourangelle, merlan Colbert, tête de veau ravigote, salmis de canard aux navets nouveaux, etc.).

● *CHARLES BARRIER,*
101-103, avenue de la Tranchée,
37000 Tours.
Tél. : 47-54-20-39.
Fermé dimanche soir et lundi.
Salon particulier : 25 couverts.
Parking.
Air conditionné.
Chiens acceptés.
CB.

L. R.

COURRAULT/ENGUERAND

Bruxelles et le bel canto

Belgique pour mélomanes : le Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, affiche son programme : *la Traviata* (Lella Cuberli) en octobre, *Norma* (Sharon Sweet) en décembre, *Wozzeck* (José van Dam) en avril, *le Couronnement de Poppée* en mai-juin, *la Finta Giardiniera* en juin-juillet, des ballets et des concerts; mais aussi, au Cirque royal, l'Opéra de Pékin le 9 octobre, *la Bohème* le 26 novembre et *Carmen* le 11 février.

L'amateur de bel canto a d'autant plus le choix que Balconop — comme ballet, concert, opéra — est une formule vraiment à la carte. Elle comprend un cocktail de bienvenue et d'amitié, la place d'opéra en 1re ou en 2e catégorie et la nuit avec petit déjeuner dans un hôtel de grand confort ou de luxe. Le service artistique de l'Office de promotion du tourisme (rue du Marché-aux-Herbes 61, 1000 Bruxelles, tél. : 2518-14-94) établit pour chaque demande un forfait personnalisé.

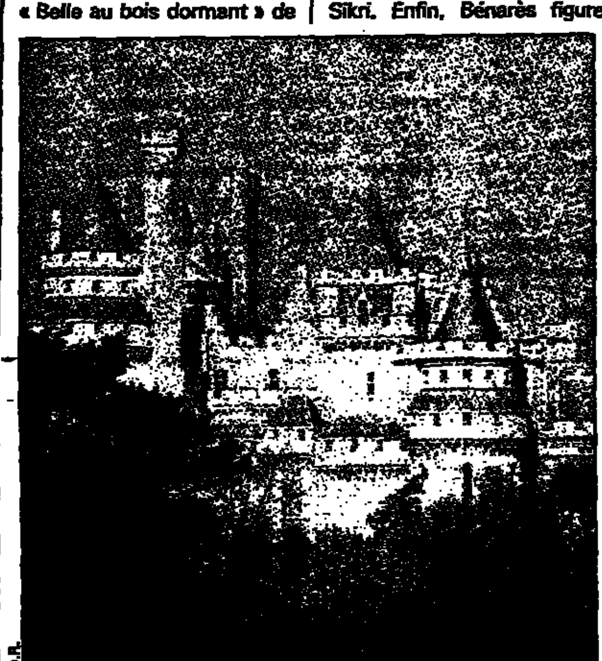
On peut préférer les forfaits train + opéra qui comportent le voyage Paris-Nord-Bruxelles-Paris en 1re classe; le cocktail de bienvenue, la place d'opéra en première catégorie et la nuit avec petit déjeuner à l'hôtel Métropole (un hôtel de luxe au décor digne d'une diva) : de 1300 F à 1500 F par personne en chambre double. *Pour cette formule*, inscriptions auprès de la FNAC (136, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. : 42-22-19-55). L'Opéra royal de Wallonie, à Liège, avec notamment *Lohengrin, Don Giovanni, Roméo et Juliette* et des opérettes (*la Veuve joyeuse*), entre dans le cadre de la formule train-opéra.

Une journée à Pierrefonds

La journée annuelle « *portes ouvertes* » *dans* tous les monuments historiques de France est désormais entrée dans les mœurs. Fixée le dimanche 18 septembre, elle sera l'occasion, cette année, au château de *Pierrefonds, dans l'Oise, à* 80 kilomètres au nord de Paris, d'un exceptionnel « *festival d'un jour* » organisé par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

Dans ce grandiose bâtiment remontant aux Carolingiens, et reconstitué dans son état médiéval par Viollet-le-Duc pour Napoléon III, qui fut renversé avant de pouvoir y résider, *se succéderont du matin au* soir des épreuves sportives, proposées à tous (tir à l'arc, ascension des tours de guet, courses dans les courtines) des jeux « historiques » avec des lots, des animations *théâtrales ambulantes* menées par la compagnie *bretonne Tuchenn venue* avec un spectacle de Bernard Colin, *l'Ombre et le Vent*, qui va comme un gant au château fort.

L'accès à l'ensemble des manifestations sera gratuit, *à l'exception du déjeuner* servi dans la grande cour médiévale. Des explications architecturales sur l'art du mâchicoulis — *ou « le grand dessein »* de Viollet-le-Duc à Pierrefonds — seront four*nies aux participants, parmi* lesquels on attend beaucoup d'enfants. Pour eux, les gros donjons cachés au fond d'une des forêts les plus « Belle au bois dormant » de France, constituent un véritable jouet grandeur nature.



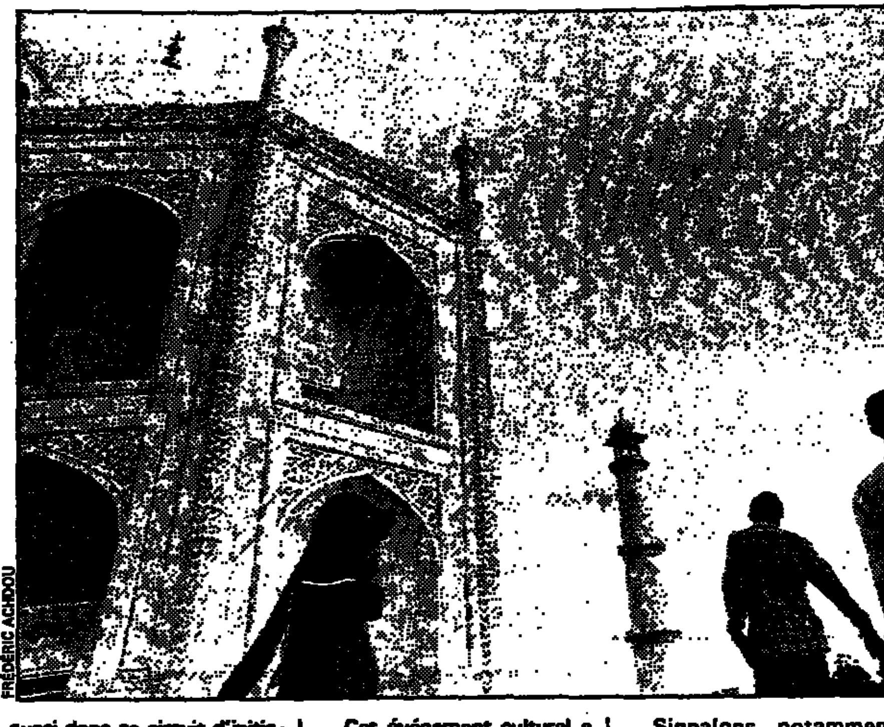
D.R.

Le reste du mois de septembre, Pierrefonds sera ouvert tous les jours sauf le *mardi, de 10 heures à* 12 heures et de 14 heures à 18 heures. (Départ de la dernière visite à 17 h 15). Ensuite, et jusqu'au 31 *mars, le château sera* visitable sauf le mardi et le mercredi, et l'ultime visite démarrera à 15 h 40.

Avec des amis de l'Inde

Aux candidats à un premier voyage en Inde, les Amis de l'Orient, association chevronnée, proposent un « classique » : trois semaines, du 2 au 23 novembre prochain, pour s'ini*tier aux civilisations du sous*-continent en découvrant l'architecture des temples et des palais, et les cultures dont elles sont le témoignage.

Le voyage commence à *Bombay par la visite des* grottes d'Elephanta puis des ensembles rupestres d'Ellora. Les temples hindouistes parmi les plus importants sont au programme : Aihole et Pattada*kal, Bhubaneshwar, Kona*rak, Khajuraho. L'art musulman est illustré notamment par le Taj Mahal, à Agra, et la cité de Fathepur Sikri. Enfin, Bénarès figure aussi dans ce circuit d'initiation très complet.



FRÉDÉRIC ACHDOU

Le prix (25 800 F en chambre double) comprend les vols Paris-Bombay et *Delhi-Paris, des hôtels grand* confort dans les grandes villes et plus modestes au Karnataka, les déplacements (une nuit en train, nombreux trajets en autocar ou en voiture). Le groupe (quinze per*sonnes au moins*) est accompagné par une ancienne élève de l'Ecole du Louvre.

Association française des Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-20-33-09.

Saint-Michel en équinoxe

A l'équinoxe, les ombres sont droites et les marées plus fortes. Eau, ciel, lune et soleil. Inspiré et « joué » par *les éléments, un grand spec*tacle inédit s'emparera du Mont-Saint-Michel, du 20 au 30 septembre. La flèche de l'abbaye et la silhouette du mont figureront *l'aiguille* d'un cadran solaire géant ; les chiffres, romains, tracés par des miroirs plantés dans la baie. Chaque jour, de 10 heures à 18 heures, si le soleil le veut bien, on pourra *lire l'heure, entendre les clo*ches de l'abbaye et un concert dans les jardins.

Cet événement culturel a été imaginé par Laurent Maget, qui a déjà à son actif *le spectacle du Puy-du-Fou* et d'autres manifestations originales, avec l'appui de Nicolas Simonnet, architecte, conservateur du mont, et de Francis Rocard, astrophysicien chargé de recher*che au CNRS. Ponctuée par* l'équinoxe (23 septembre) et la Saint-Michel (29 septembre), la mise en scène du site devrait être une belle occasion de revoir le monument.

Renseignements : Le *Mont Solaire, 60, boulevard* Saint-Marcel, 75005 Paris. Tél. : 43-36-71-46 et 43-36-51-32.

Paris pratique

Ainsi que vient de le rappeler opportunément une *campagne de presse et* d'affiches, le tourisme, c'est d'abord l'accueil. Mais c'est aussi la capacité d'un pays, d'une région ou d'une ville, à informer et à assister les visiteurs. Un impératif dont l'Office de tourisme à Paris (127, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél. : 47-23-61-72) semble avoir mesuré l'importance à en *juger par le nombre et la* qualité de ses récentes publications.

Signalons notamment l'édition 88-89 du *Plan-Guide de Paris-Ile-de-France* qui présente, au recto, un plan clair de la capitale, un plan de métro et du RER avec des informations pratiques sur les transports parisiens et des suggestions pour les visites et les achats *dans Paris et, au verso, un* guide recensant les principaux monuments, musées, parcs et jardins, sans oublier les cimetières, les lieux de culte et le circuit du Paris illuminé, des informations *sur les grands sites touristi*ques d'Ile-de-France et un ensemble d'informations pratiques (banques, bureaux de change, postes, urgences) indispensables aux touristes. Édité en sept lan*gues, ce document est dis*ponible dans les bureaux d'accueil de l'Office de tourisme.

Autre bible : *l'édition* 88-89 du *Guide des hôtels de Paris-Ile-de-France* adhérents de l'Office. Au total, 1 127 hôtels à Paris et 244 en *Ile-de-France* présentés par arrondissement (ou département) et catégorie avec le rappel des principaux lieux touristiques situés dans les parages. Un guide disponible sur les Champs-*Élysées, à la tour Eiffel et* dans les gares du Nord, de l'Est, de Lyon et d'Austerlitz.

هكذا من الأصل

JEUX

échecs

N° 1298

ANATOLE, LE MAGNIFIQUE

(55e championnat de l'Union soviétique, Moscou, août 1988.)

Blancs : KARPOV.
Noirs : A. YOUSSOUPOV.
Gambit-D. Variante d'échange.

1. ç4	é6	23. b4! (q)	Rd8
2. Cç3	d5	24. Cg5! (r)	Th-f8
3. d4	Fé7	25. Fé2! (s)	Dh6
4. Cf3	Cf6	26. Ff3 (t)	Té7
5. çxd5 (a)	éxd5	27. Db4! (u)	Cf6
6. Fg5	ç6	28. Dd6+ (v)	Td7
7. Dç2 (b)	g6 (ç)	29. Df4!	Cg8 (w)
8. é4! (d)	Cxé4 (é)	30. Fg4! (x)	Rç8
9. Fxé7	Rxé7 (f)	31. Fxé6	fxé6
10. Cxé4	dxé4	32. Tç1+	Rd8
11. Dxé4+ (g)	Fé6	33. Cxé6+ (y)	Ré7
12. Fç4	Da5+	34. Dxf8+	Dxf8
13. Rf1 (h)	Df5	35. Cxf8	Rxf8
14. Dé3	Cd7	36. Th3	Cé7
15. Té1 (i)	Ta-é8 (j)	37. h5	Rg7
16. d5!! (k)	çxd5	38. h6+	Rf6
17. Fb5! (l)	a6	39. Tf3+	Ré7
18. Da3+ (m)	Rd8	40. Té1+	Rd6
19. Da5+	Ré7 (n)	41. Tf6+	Rç7
20. Db4+	Rf6	42. g4	Cç6
21. Dd4+! (o)	Ré7	43. Té8	d4 (abandon) (z)
22. Fd3	Dh5 (p)		

NOTES

a) Entrant dans la « variante d'échange » du Gambit-D qui donne souvent aux Blancs la possibilité d'exécuter un plan clair et simple sur l'aile-D : l'attaque de minorité.

b) Evitant la suite 7..., Ff5 après laquelle les Noirs obtiennent une pleine égalité.

ç) On a souvent constaté que ce léger affaiblissement de l'aile-R était le seul moyen de résoudre de manière satisfaisante le problème du développement du Fç8.

d) Une surprise. La suite usuelle consiste en 8. é3, Ff5 ; 9. Fd3, Fxd3 ; 10. Dxd3, 0-0 ; 11. 0-0, Cb-d7 ; 12. Ta-b1, a5 ; 13. Dç2, Té8 ; 14. h3 (si 14. Ff4, Ch5!), Cé4! ; 15. Ff4, Fd6 ; 16. Cxé4, Fxf4 ; 17. Cç3, Fd6 ; 18. é4, dxé4 ; 19. Cxé4, Cf6 avec égalité (Barlov-Vera, Dubaï, 1986). On connaît aussi 8. Fxf6, Fxf6 ; 9. é3, Ff5 ; 10. Fd3, Fxd3 ; 11. Dxd3, Cd7.

é) La partie Timman-Short (Belgrade, 1987) continua ainsi : 8..., dxé4 ; 9. Fxf6, Fxf6 ; 10. Dxé4+, Rf8 ; 1. Fç4, Rg7 ; 12. 0-0, Té8 ; 13. Df4 ; Fé6 ; 14. Fxé6, Txé6 ; 15. Tf-é1, Txé1+ ; 16. Txé1, cd7 ; 17. Cé4, Fé7 ; 18. h4, Db8 ; 19. cé5, f6 ; 20. Cg5!, Cf8 ; 21. h5, gxh5 ; 22. Df5, Dç8 ? ; 23. Cxd7!, Dxd7 ; 24. Dxd7, Cxd7 ; 25. Té7 et les Blancs gagnèrent après un long combat.

f) Et non 9..., Dxé7 ? ; 10. Cxd5!

g) Une position inhabituelle dans un Gambit-D.

h) Maintenant les deux camps ont perdu le droit de roquer.

i) Les Blancs ont obtenu une pression désagréable sur le Fé6.

j) Sur 15..., Th-é8 la réponse 16. Dg5+! est gênante.

k) Quel joli sacrifice de pion ! aux multiples fonctions, obstruant le Fé6, ouvrant à la D blanche un éventail de perspectives sur les cases noires, livrant la case d4, case pivot, au Cf3, coupant la D noire de tout accès à l'Ouest. Un sacrifice éminemment positionnel dont l'acceptation forcée permet à Karpov de manœuvrer à son aise autour du R ennemi.

l) Menace, par exemple, 18. Fxd7, Rxd7 ; 19. Dxa7.

m) Une série d'échecs pour fatiguer le R noir.

n) Si 19..., Rç8 ; 20. Tç1+.

o) Il n'est pas question de laisser le R noir se réfugier en g7.

p) Si 22..., Df6 ; 23. Db4+, Rç8 ; 24. Dxb7.

q) Maintenant si 23. Db4+, Rf6 ; 24. Dxb7, Cç5 ; 25. Db4, Cxd3 ; 26. Dd4+ ! mais les Noirs peuvent compliquer le jeu par 24..., Fh3! Karpov poursuit méthodiquement son attaque et menace Cg5 suivi de Th3-é3.

r) Menace 25. Txé6, fxé6 ; 26. Cxf7+ et 27. Cxh8.

s) Réduisant au minimum l'activité de la D ennemie. Karpov s'en donne à cœur joie.

t) Une position idéale qui vaut beaucoup plus qu'un pion.

u) Attaquant le pion b7 et forçant la réponse puisque 27..., Rç8 laisserait la Té7 sans défense.

v) 28. Df4 semble aussi fort mais Karpov veut déplacer la Té7.

w) Rien d'autre à faire. Si 29..., Dg7? ; 30. Txé6, fxé6 ; 31. Cxé6+ et 32. Cxg7.

x) Quel écrasement ! Si 30..., Fxg4? ; 31. Db8 mat.

y) Gagnant la qualité et la partie.

z) On comprend que les Noirs en aient assez, la finale étant pour eux sans espoir.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1297

S.M. KAMINER, « Trud », 1935.

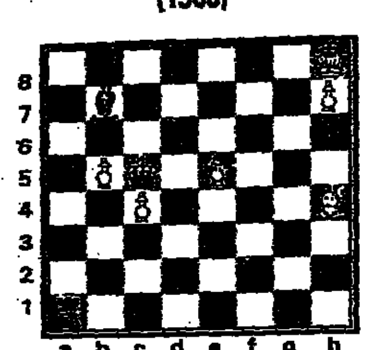
(Blancs : Rb1, Cg1 et g6, Pa2, f2, h2, h6. Noirs : Rf7, Fa3 et d1, Pa5, ç7, é6, g5.)

1. h7, Fh5 ; 2. Cf4!, gxf4 ; 3. h8=D, Fg6+ ; 4. Ra1, Fé7 ; 5. Cf3, Ff6+ ; 6. Cé5+, Ré7 ; 7. Dh4!!, Fxh4 ; 8. Cxg6+, Rf6 ; 9. Cxh4 et les Blancs gagnent.

Et non 2. h8=D à cause de 2..., Fxg6+ ; 3. Ra1, Fé7 ; 4. Cf3, Ff6+ ; 5. Cé5+, Ré7!

ÉTUDE N° 1298

H. LILJA (1969)



BLANCS (6) : Rh8, Fh4, Pb5, ç4, é5.
NOIRS (3) : Rç5, Ta1, Fg7.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1296

UNE PAIRE DE MANCHES

Il n'est jamais facile de choisir la manche dans une *mineure quand* il y a une possibilité de jouer dans une majeure. Mais le *risque d'être raccourci à l'atout* est l'élément décisif, comme dans cette donne où la manche à Trèfle était la meilleure.

♠ D 7
♡ A D 6 4
◊ V
♣ D 10 8 7 6 4

♠ R 8 4 3
♡ 9 8 2
◊ A R 7 4 2
♣ 3

♠ 6 5 2
♡ V 10 7
◊ 8 6 5 3
♣ A 9 5

♠ A V 10 9
♡ R 5 3
◊ D 10 9
♣ R V 2

Ann : N. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Franco	Hassan	De Falco	Palau
–	passe	passe	1 ♣
1 ◊	1 ♡	2 ◊	contre
3 ◊	5 ♣	passe	passe...

Ouest a entamé l'As de Carreau et a contre-attaqué le 9 de Cœur. Le déclarant a pris de l'As de Cœur et a joué atout. Est a fait l'As de Trèfle et a joué le 6 de Pique. *Comment Palau, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TRÈFLES contre toute défense?

Réponse :

Palau a estimé que Ouest (qui avait déclaré 1 Carreau, puis 3 Carreaux) avait certainement le Roi de Pique, et il a renoncé à l'impasse. Après l'As de Pique, il a joué la Dame de Carreau couverte par le Roi et coupée. Il est revenu dans sa main par le Valet de Trèfle, et a tiré le Roi de Trèfle pour faire tomber le dernier atout adverse ; ensuite, il a joué le 10 de Carreau affranchi sur lequel il a défaussé le dernier Pique du mort, puis il a renouvelé à Pique *l'expasse* qu'il avait faite à Carreau en jouant le Valet de Pique. En effet, il pouvait être indispensable de libérer le 10 de Pique pour *défausser un Cœur du mort au cas où les Cœurs seraient répartis 4-2...*

Dans l'autre salle, les Italiens Ferraro et Duboin, en Nord-Sud, ont eu un malentendu dans leurs enchères et ils ont atterri à *4 Piques* chutés de plusieurs levées. C'est la rançon à payer de temps en temps quand on fait des enchères trop sophistiquées.

Renvoi au Depo

Championne olympique en 1980 à Valkenburg, puis finaliste des Olympiades de Seattle, la France aura des ambitions limitées dans la catégorie open des Olympiades de Venise car elle a sélectionné une nouvelle équipe dont deux paires sont « juniors », c'est-à-dire peu expérimentées.

Plusieurs formations européennes auront les dents longues, notamment les Polonais tenants du titre olympique, les Autrichiens (champions d'Europe en 1985), mais aussi les Suédois et les Anglais (premiers et seconds du championnat d'Europe de 1987). Les Hollandais auront aussi leur mot à dire.

Voici une donne d'un match Autriche-Hollande où l'adversaire autrichien est intervenu sur un Blackwood.

♠ R V 7 4
♡ R V 5
◊ A R V 10 6 4
♣ ---

♠ D
♡ A 10 9 6 3 2
◊ ---
♣ A V 8 6 5 2

♠ 8 5 2
♡ D 7
◊ D 8 5 2
♣ 10 9 4 3

♠ A 10 9 6 3
♡ 8 4
◊ 9 7 3
♣ R D 7

Ann : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
V. der Haar	Fucik	Kreyns	Kubak
Passe	2 ♣	contre	3 ♣
3 ♠	4 ♡	4 SA	5 ♣
5 ◊	passe	6 ♠	passe

Ouest ayant entamé l'As de Cœur et rejoué Cœur, comment Van der Haar, en Sud, a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A PIQUE *contre toute défense ? Si Ouest avait attaqué l'As de Trèfle, comment Sud aurait-il pu encore faire douze levées ?*

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Trèfles » promettait une couleur longue à Trèfle et la force d'une ouverture de Un. Le « contre » de Nord était d'appel et l'enchère de « 4 SA » était un BW. Mais après l'intervention à « 5 Trèfles » d'Est, Kreyns (Nord) crut que la réponse de « 5 Carreaux » de son partenaire promettait... *deux* As conformément à la convention DOPI, suivant laquelle le contre (Double) sur l'interférence adverse indique qu'il n'y a pas d'As, tandis que passe (Pass) promet un As et que l'annonce de la couleur au-dessus (5 Carreaux sur 5 Trèfles) garantit deux As...

Malheureusement, il y a *plusieurs conventions différentes* en cas d'intervention sur le BW en commençant par le DEPO (Double Even Pass Odd), qui signifie que l'on contre avec deux ou zéro As et que l'on passe avec un ou trois As, mais il y a aussi le DOPE et le PODI, sans compter le ROPI et le RIPO si l'adversaire a contré 4 SA...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 302

1989 : RÉVOLUTION OU RÉSURRECTION ?

L'année 1989 est celle de la refonte décennale du Petit Larousse illustré. Nous vous faisons donc goûter aujourd'hui la sauce à laquelle vous serez mangés l'an prochain.

Cinq mille cinq cents mots nouveaux (soit 10 % du total), annonce Larousse. Avant de paniquer, voyons ce qu'il en reste après les abattements habituels (mots trop longs, mots composés, homographes, etc.). A cette fin, nous avons testé la lettre N : elle génère cinquante mots nouveaux utilisables (en extrapolant, on arrive à un total de deux mille cinq cents mots pour l'ouvrage entier). Bien entendu, le contingent des termes scientifiques et techniques est important : seize mots, dont NARCÉINE, *alcaloïde de l'opium* ; NITRER, *traiter par l'acide nitrique* ; NOCTUIDÉ, *papillon de nuit* ; NURSAGE, francisation de NURSING, *soins donnés aux alités.* Il y a deux mots géographiques : NAURUAN, E, *de Nauru, atoll de 21 km2* (il nous a fallu plusieurs recherches dans la partie *Noms propres* pour placer cet État en Océanie). Trois mots étrangers : NIÉBÉ, *haricot* (mot ouolof) ; NEBKA, *petite dune formée à l'abri d'une touffe de végétation* (mot arabe) ; l'américanisme NEWS, *magazine hebdomadaire d'actualité*, sans compter NOMINER, calqué sur l'anglais *to nominate, sélectionner en vue d'un prix, d'une élection.* Sept mots populaires ou familiers, pas toujours de première fraîcheur : NASE ou NAZE, NÉNÉ, NICHON, NIB, NIOLE et NUNUCHE. Deux mots d'usage courant : NESCAFÉ et NUISETTE. Et puis, ô divine surprise, dix-huit mots, soit un bon tiers, de mots antiques, archaïques ou littéraires : NASARDE, chiquenaude sur le nez (cf. Cyrano : *Quand dans l'ombre quelqu'un me porte... – Une nasarde)*, NENNI, NÉRONIEN, NEUVAIN, NOCUITÉ, *nocivité*, NONIDI, NUER, *nuancer*. Apprenez enfin que NONUPLER est devenu *rare.*

Si vous trouvez la moisson trop maigre, consolez-vous : dès le 1er janvier 1990, vous jouerez avec un nouveau dictionnaire de référence, l'*Officiel du Scrabble*, qui vous permettra de doubler les acquêts de 1989.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EELCMUQ			
2	ECM-PORR	QUEL	H 5	22
3	RM-EINTE	COUPER	6 F	18
4	HOASNTD	TERMINER	K 4	86
5	D-ALNIE?	HATONS	12 J	30
6	WGTAET?	ALDINE(S) (a)	13 E	75
7	AGE-EFIU	TWI(S)T	H 11	69
8	HIEKNER	FATIGUEE	15 F	63
9	EENR-UCO	SIKH	O 12	48
10	ZSEJULD	ECROUENT	11 A	70
11	JS-UIORE	ELUDEZ	A 7	78
12	PDSSUAE	REJOUIS	B 1	84
13	AFYRLES	DUPASSE	9 C	76
14	LS-AIEXB	FRAYER	1 A	84
15	LEB-AAMT	IXIAS	8 K	72
16	ANOGNIL	BLAMATES	O 1	89
17	NNOGL-SE	FRAYERAI	1 A	60
18	N-ITRBOM	JONGLES	3 B	32
19	TROM-VV	BONI	4 A	24
20	ROMVV	FRAYERAIT	1 A	21
21	OV	MORVE	M 11	18
22		AVE	F 9	14
			Total	1133

(a) Se dit de caractères d'imprimerie créés par les Aldes, imprimeurs vénitiens.

1. L. Bertholon, 1 123 ; 2. Y. Robert, 1 080 ; 3. G. Crifo, 1 076.

* Tournois de septembre : le 18, marathon de Vesoul, 9 h à 21 h, tél. 84-76-46-03 ; le 25 : Forbach, 87-09-13-70, et Vernon, 32-51-94-34. Octobre : le 2, Orléans, 38-61-43-65.

* La partie de Preveza (n° 300) est améliorable.

Au 5e coup, il faut jouer FUY(A)NTE, B 8, 76, au lieu de VOY(A)NTE. Au 6e, SOULAUDE, M 1, 72, au lieu de FADE. Au 7e, SOUTENUS, K 1, 68, au lieu de USNÉES. Au 9e, COM(P)LEXE, 11 F, 88, au lieu de MOELLE(U)X.

M. Maupin, Saint-Malo, et M. Belmont, Paris.

MICHEL CHARLEMAGNE.

MANDELIEU
29 février 1988
Tournois au C.J.C.L.
bd des Ecureuils
Lundi et samedi, 14 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a *été rejeté*, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

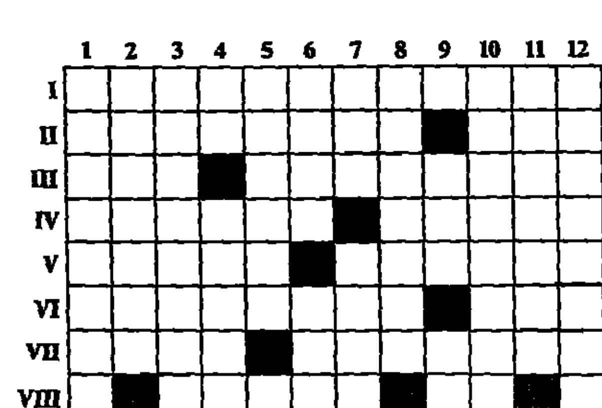
N° 526

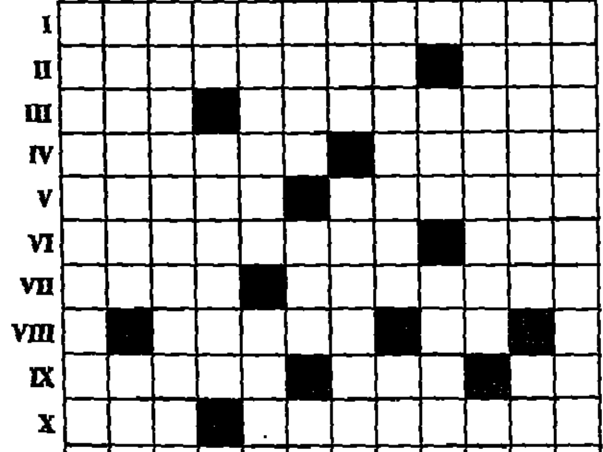
Horizontalement

I. Elles commencent à travailler. – II. Frappait au cœur. Il va forcément avec le centre. – III. Quand on a tout compté. Avec ça tout sera consumé. – IV. Il rassemble. Il en laisse. – V. Haute protection. Peuvent vous écraser. – VI. Son bois est plus connu que ses fruits. Il a la puissance et vous le savoir-faire. – VII. Lac. Une fille comme ça, qui en voudrait ? – VIII. Brillant. Sur les autels. – IX. Tout y est compté. Roi. Pour chaque jour. – X. *Pour passer, mais non pour dormir.* Elle a mis son manteau de saison. – XI. Il n'y en aura pas s'il est défendu d'écobuer.

Verticalement

1. Dans moins d'une semaine on y est, à la grande joie des 1. – 2. Ceux-là, on peut les voir. Le plus souvent, ils ne se laissent pas voir. – 3. Sont-ce des contractuelles ? – 4. Sera récupéré. N'a rien à récupérer. – 5. Leur état invite à la prudence. Faire mâle bruit. – 6. File vers son but ou erre sans but. C'est bien ainsi. Ce n'est pas net. – 7. Il y faut quelques baies. Femme de lettres. – 8. Donnera une bonne longueur. Grand ancêtre. – 9. Si j'ose, cher lecteur... Vieux sage. – 10. Plutôt rouge que bleu. En rogne. – 11. Il *ne paie pas. Peut finir le match.* – 12. Elles *portent bien – ou mal –* leur certain âge.





SOLUTION DU N° 525

Horizontalement

I. Gorbatchévien. – II. Obéirai. Gente. – III. Usager. Mastic. – IV. Vélo. Adultère. – V. Editeur. Ailes. – VI. Retendus. Alès. – VII. Erne. Amie. – VIII. Aa. Iu. Noircit. – IX Innéité. Nette. – X. Laissez-passer.

Verticalement

1. Gouvernail. – 2. Obsédé. Ana. – 3. Réalité. Ni. – 4. Bigoteries. – 5. Are. Ennuis. – 6. Taraude. Te. – 7. Ci. Dru. Nez. – 8. Mu. São. – 9. Egala. Mina. – 10. Vestiaires. – 11. Intellects. – 12. Etirée. Ite. – 13. Nécessiter.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

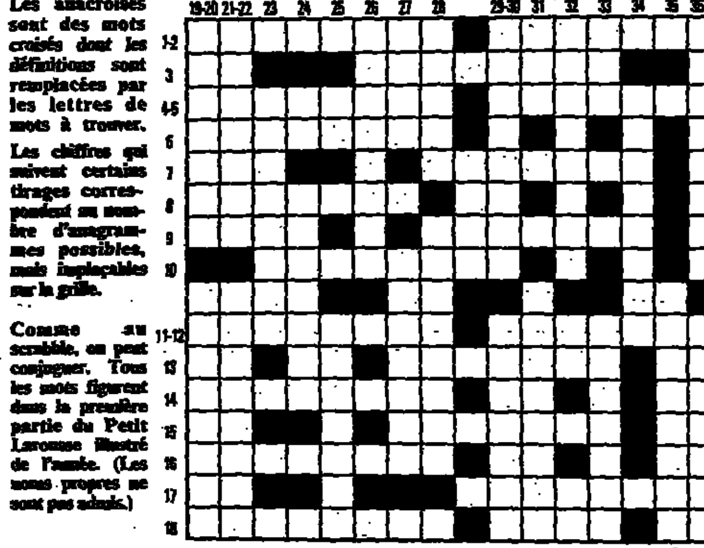


N° 527

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





Horizontalement

1. ACEHOSTU. – 2. BIMORTV. – 3. EEILLORU (+ 1). – 4. ACFFILOT. – 5. CDEEOST (+ 1). – 6. EEERSSUV (+ 3). – 7. EFINRSU (+ 1). – 8. AEINRTZ (+ 3). – 9. AEILMRU (+ 1). – 10. EEIILNRT. – 11. AADEEILR (+ 1). – 12. EFMOSTU. – 13. EELNRUZ. – 14. EILORRSS. – 15. AAEILRT (+ 4). – 16. ALMNOOSS. – 17. AEEEGINS. – 18. EEEGILPS.

Verticalement

19. EELNOSV (+ 3). – 20. AAEFIRST. – 21. AELMOSU (+ 1). – 22. AIILNOSS (+ 2). – 23. EFIIRRTU. – 24. EEENSTT (+ 1). – 25. DELOOPU. – 26. CEORTTUU. – 27. AEILLRT (+ 3). – 28. EEIMNRSU (+ 6). – 29. AACIILRV. – 30. AEEGLMN. – 31. EIMORRTU. – 32. EEILLORS (+ 1). – 33. DEEFIST (+ 1). – 34. ABEIIORT (+ 1). – 35. AAEILNPS (+ 2). – 36. EEGHIRTU. – 37. EEIINSS.

SOLUTION DU N° 526

1. CENTUPLE. – 2. APAISEES. – 3. ARENACE. – 4. NUTRITIF. – 5. TETARDS. – 6. ALIMENTE (MELAIENT). – 7. LEPREUX. – 8. LARGUEE (ELAGUER LEGUERA RELEGUA). – 9. LUIRENT (LUTINER RUILENT). – 10. ELEVEUR. – 11. EMERISA (AREISME MARIEES SEMERAI). – 12. INTERDIT. – 13. TUFEAUX, roches calcaires. – 14. GRESEES. – 15. CORONER (CROONER). – 16. RUERAS (RASEUR RUSERA SAURER). – 17. NETTETE (ETETENT). – 18. EVENTS (VENTES). – 19. BITUREE (EBRUITE). – 20. ALEXIES. – 21. VELEMENT. – 22. CARTOON. – 23. FIACRE (FARCIE). – 24. EPIERREE. – 25. LETTREE. – 26. TIRAILLE (ETRILLAI TILLERAI). – 27. AUVERGNAT. – 28. PENDERIE. – 29. DRESSEE. – 30. GRUTIER. – 31. GUERETS (GUETRES). – 32. PAILLETE (PELLETAI). – 33. TEINTES (ENTITES ETEINTS TETINES TINTEES). – 34. MOUSSEUX. – 35. REIMPOSE. – 36. ENFERRER (REFRENER). – 37. ALLEES. – 38. TUDESQUE. – 39. TELEXERA. – 40. XIMENIA, arbre des Tropiques.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

LES PRIX LES PLUS BAS.

ICI ET MAINTENANT.

NASA électronique n'a qu'une politique de prix : vous assurer de payer le prix le plus bas.

Avec le chèque de caution, NASA électronique vous garantit le remboursement de toute différence de prix constatée.*

Alors faites vous plaisir tout de suite dans l'un de nos 94 magasins avec les produits que nous avons soigneusement sélectionnés pour vous.

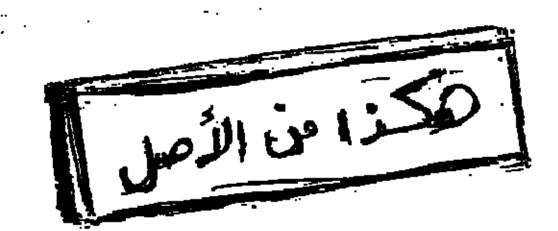
Le chèque de caution NASA c'est la certitude du meilleur prix, ici et maintenant.

** Dans un rayon de 50 kilomètres et dans les 30 jours suivant l'achat.*

BL/LB



TV. HIFI. VIDEO. MICRO.



هكذا من الأصل

Communication

Avant la mise en place du futur conseil de l'audiovisuel

La 5 annonce son intention de « tout mettre en œuvre » pour appliquer son cahier des charges

La 5 adapte sa grille et annonce son intention de respecter *« au milligramme près »* son cahier des charges. La fiction française fait son apparition le matin et la nuit..., et les quotas sont saufs. La chaîne de M. Hersant se voudrait irréprochable devant l'institution qui succèdera à la CNCL.

Le 22 juin dernier, une décision du Conseil d'Etat ébranlait la 5. Constatant la réalité de ses manquements dans l'application de ses obligations, elle repoussait les justifications avancées par les responsables et condamnait la 5 sous astreintes à respecter ses quotas d'œuvres françaises et européennes. La décision était aussitôt qualifiée d'*« historique »* par Mme Daisy de Galard à la CNCL. Elle plongeait, en revanche, la 5 dans un vrai désarroi. *« Ou bien la 5 se plie à ses obligations et elle s'expose à une chute d'audience et au désastre économique,* commentait spontanément Carlo Freccero, directeur des programmes. *Ou bien elle ignore l'injonction, ne change pas son cap et prête le flanc aux sanctions ! Ce constat pose la question de la survie de la 5. »*

La survie ? Certains n'apprécièrent guère cette franchise de langage. Pourtant, le problème était là. Le nouveau format de la 5 semblait la condamner à violer ses obligations en matière de quotas. D'abord en raison de la pénurie de programmes de fiction française. La production actuelle est très inférieure aux besoins du marché. Quant aux stocks plus anciens, archivés à l'INA, ils sont l'objet d'un droit de préemption de TF 1, A 2 et FR 3 lorsqu'ils datent d'après 1975, et apparaissent souvent démodés lorsqu'ils datent d'avant. Ensuite, pour des raisons budgétaires. La 5 a dû réduire drastiquement ses dépenses de programmes (de 150 millions de francs mensuels à 85 millions de francs aujourd'hui) et veille à ne pas dépasser son budget. Or aucun produit ne peut, de ce point de vue, rivaliser avec les séries et téléfilms américains dix fois moins chers environ que les productions françaises.

Bref la 5 semblait en bien mauvaise posture pour retrouver le chemin de la discipline et du cahier des charges. Sauf, pensait-on, à opérer une sérieuse révision de sa grille et un changement de stratégie. Ce qu'elle a finalement refusé.

Sans renoncer en effet à ce format que Philippe Ramond, son directeur général, définit comme *« fiction, information, événements »*, la 5, soudain docile, a décidé de se donner une allure d'élève modèle. *« Tout, absolument tout, sera désormais mis en œuvre pour appliquer scrupuleusement l'ensemble de nos obligations »*, affirme le directeur.

Car c'est la tête haute que la chaîne entend affronter la nouvelle instance chargée de remplacer la CNCL ; une instance dont elle ignore tout et dont elle craint le pire. Une instance qui la jugera sans doute sur sa bonne volonté à se conformer aux règles – dussent-elles être plus tard modifiées – et devant laquelle elle aimerait se refaire une virginité. Robert Hersant ne souhaite pas, par une conduite provoquante, prêter le flanc aux critiques et fournir un prétexte en or à ceux – s'il en était – qui souhaiteraient lui voir retirer son autorisation.

Dans les jours qui viennent, la fiction diffusée sur la 5 sera donc pour 50 % française ou assimilée (les productions québecoises entrant dans la définition). *« Un effort considérable,* souligne Philippe Ramond, *notre spécialisation sur la fiction et notre diffusion vingt-quatre heures sur vingt-quatre aboutissant à des chiffres astronomiques. Nous tentons l'expérience jusqu'en février. Alors nous ferons le point. »*

Encore fallait-il que le téléspectateur, plusieurs fois désorienté par les changements de cap de la 5, perçoive le moins possible cette nouvelle orientation. *« Les productions françaises à 20 h 30 ne tiennent guère la route,* estime Philippe Ramond, *sauf coûteuses exceptions que nous ne pouvons encore nous permettre... »* Alors, pour que le minimum de public subisse le choc de cette invasion « à la française », restait à sélectionner les cases de programmation... en optant pour les heures de plus faible écoute : la matinée et la nuit ! Douze heures par jour, la 5 restera donc la 5 : à l'américaine. Douze heures par jour, elle affichera français, conjugué au passé (1). Le tout habilement emballé, empaqueté dans une mise en page soignée, signée Gérard Jourd'hui et jouant sur la nostalgie. La loi au pied de la lettre. Mais pas l'esprit de la loi...

« Pas question de se faire hara-kiri »

« Une télévision est aussi fragile qu'un journal, explique le directeur général. *On ne la fait évoluer qu'avec délicatesse et doigté. On ne la manie qu'en respectant son image, sa clientèle et ce qui a fait son succès. Ce n'est qu'en tâtonnant que la 5 a su trouver sa place. Pragmatiques, on pilote donc à vue. Pas question de se faire hara-kiri »*.

Et d'insister sur les autres obligations auxquelles la 5 peu à peu se conforme. D'abord en matière de production française. Respecté l'an passé (essentiellement grâce aux shows Sébastien, Sabatier et autres Collaro), le quota le sera également cette année puisque la 5 devrait consacrer environ 160 millions de francs à la production : les sketches de Bouvard, toujours, mais aussi dix téléfilms policiers, deux mini-séries, un télé-roman de trois cent quatre-vingts épisodes d'une heure, diffusé quotidiennement dès lundi matin deux fois dans la même journée (*Voisin-Voisine*) et un feuilleton d'origine américaine fabriqué en France par la SFP. Le cinéma ? Cinq films sur les dix exigés ont déjà fait l'objet d'un accord de coproduction cette année ; les cinq autres sont promis pour le mois de février.

Les programmes français ? *« Le quota exigé est de 45,5 %, nous sommes à – 2,3 %, mais le score sera pulvérisé grâce aux multiples tranches d'informations. »* Car Philippe Ramond insiste : *« L'information sera plus que jamais l'étendard de sa chaîne. »* Le télé-roman-fleuve de trois cent quatre-vingts heures – sur lequel on compte plus, semble-t-il, pour remplir les quotas que pour drainer de l'audience – renforcé des trois cents heures de séries québécoises, devraient permettre de franchir aisément le cap des trois cents heures d'œuvres françaises en première diffusion. Les concerts seront en excédent, le dessin animé en énorme déficit (aucun engagement n'a encore été pris, tout comme l'an passé).

Reste le cinéma. Pas plus de deux films par semaine, exige la CNCL, tandis qu'un décret du premier ministre, publié le 13 septembre au *JO*, limite à cent quatre-vingt-douze le nombre d'œuvres cinématographiques diffusables par une chaîne du 1er janvier au 31 décembre 1988 (cent quarante-quatre avant 22 h 30). D'accord avec la première mesure, concède la 5, en rappelant qu'elle ne relève pourtant d'aucune loi ou règlement et en annonçant son intention de s'y conformer en octobre. Mais pour ce qui est du quota annuel de films, rien n'est encore tranché, une divergence sur la qualification de certains films étrangers entre la 5 et la CNCL entraînant une comptabilité variable...

La prochaine échéance fixée par le Conseil d'Etat est le 1er décembre. On y fera un premier décompte des heures de fiction française et européenne manquantes. Les pourcentages requis à cette date seront moins exigeants qu'en février 1989, lorsque se fera le bilan de l'année. Il n'empêche : la 5 a calculé que ses astreintes portant sur la période du 1er mars au 31 août pourraient déjà s'élever à 12 060 000 francs au 1er décembre et à 53 310 000 francs au 28 février (2)...

Le climat à la 5 ? Variable. Pessimiste, chez certains attentifs aux rumeurs et mortifiés à la moindre déclaration d'un ministre sur les perversions des télévisions commerciales. Sceptique, chez ceux qui scrutent l'évolution de la grille, conscients du faible risque économique pris dans le court terme (les écrans publicitaires sont concentrés le soir et largement saturés), mais plus inquiets du risque d'audience en début de journée et de ses conséquences sur la moyenne journalière. Résolument optimiste, selon Philippe Ramond, qui guette la préparation du projet de loi audiovisuelle. *« Si je me fie aux premières informations publiées,* dit-il, *je me sens plutôt rassuré. On y parle d'un organisme de régulation et non pas de réglementation ; on y évoque des contrats de programme pour remplacer la notion de cahier des charges et on y lit l'intention de faire davantage de comptes d'exploitation que de comptes d'apothicaire. Si les règles et les sanctions sont claires, si on peut parler franc comme il est de mise avec Mme Tasca, qui a toujours fait preuve de pragmatisme, alors je ne vois vraiment pas de raison de craindre des soucis venant de ce gouvernement... »*

ANNICK COJEAN.

(1) De 9 h 15 à 12 h 30 : « Téléromance » (enchaînement de vieux feuilletons *« qui ont fait l'histoire de la télévision française »* : *Janick aimée, Vive la vie*...; de 1 heure à 6 heures : « Télé-mémoire » (rediffusion de séries françaises).

(2) En cas de cumul des astreintes pour manquements aux quotas français et européens. En cas de non cumul les amendes seraient respectivement de 7,1 et 31 millions de francs.

● **OPA sur MacMillan : M. Robert Maxwell surenchérit.** – Le patron de presse britannique Robert Maxwell a relevé, jeudi 15 septembre, son offre publique d'achat sur l'éditeur américain MacMillan, dépassant l'OPA amicale de la firme d'investissements Kohlberg, Kravis, Robert and Co (KKR). M. Maxwell a indiqué dans un communiqué qu'il proposait désormais 86,80 dollars (575 francs environ), au comptant par action McMillan au lieu de 84 précédemment, et offrait de payer le prochain dividende trimestriel de 20 cents. Cette nouvelle offre porte à 2,41 milliards de dollars le prix à payer pour la totalité du capital du groupe d'édition américain, montant légèrement supérieur aux 2,36 milliards offerts depuis lundi par KKR (85 dollars par action). Les responsables de MacMillan et de KKR se refusent, pour l'instant, à tout commentaire.

Préavis de grève à A 2 et Radio-France

Le malaise s'étend dans l'audiovisuel public

Préavis de grève à Antenne 2 et à Radio-France, durcissement des syndicats à Télédiffusion de France : le malaise qui couve depuis quelques mois dans l'audiovisuel public (*le Monde* du 9 juillet) éclate aujourd'hui au grand jour. La poussée revendicative risque de s'étendre rapidement à FR 3 et à RFO, où les personnels contestent les directions en place et s'inquiètent pour leur avenir.

A Antenne 2, le syndicat SNRT-CGT s'est joint au mot d'ordre de grève lancé par la CFDT et le syndicat des journalistes à partir du 21 septembre. L'arrivée sur la chaîne de Christine Ockrent, avec un salaire de 120 000 francs par mois, a servi de détonateur à des revendications portant tout autant sur les salaires que sur les conditions de travail d'une rédaction qui a déjà, à deux reprises, voté une motion de défiance envers de sa direction. Une réunion houleuse a opposé, dans la matinée du 15 septembre, la rédaction à son directeur, Elie Vannier. Celui-ci aurait alors annoncé sa démission sans la confirmer par la suite. La société des journalistes d'A 2 a immédiatement *« pris note du départ de M. Vannier »* en réaffirmant d'autre part son soutien à Christine Ockrent.

Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, vient de demander au PDG d'Antenne 2, M. Claude Contamine, *« de rentrer d'urgence »* des Etats-Unis, où il se trouve en voyage. Interrogé sur RMC, M. Roger Bouzinac, membre de la CNCL, a estimé que *« la crise à Antenne 2 a été aggravée par certaines décisions de la direction »*. Pour lui, les chaînes publiques, *« qui ont adopté un comportement qui consiste à faire de l'argent, sont en train de perdre leur âme »*.

A Radio-France, ce sont les quatre organisations syndicales (CFDT, CGT, CFTC et SNJ) qui ont appelé les salariés à une grève illimitée à partir du 22 septembre. Ils demandent l'ouverture de négociations sur les salaires, les primes et la part de budget réservée à la production, ainsi que sur les suppressions d'effectifs prévues par le budget 1989. La direction de Radio-France *« fait observer que l'essentiel des points de revendications relèvent du budget alloué par la tutelle. »*

Culture

La rentrée théâtrale

De l'Atlantique à l'Oural

Comment s'y retrouver quand, tout d'un coup, s'embrasent, partout en France et d'un même mouvement, les feux de la rampe ? Voici une sélection — draconienne — marquée par la reprise des spectacles créés en Avignon ou accueillis par le Festival d'automne de Paris et, peut-être, par de belles surprises.

Fort vent d'Est sur le Festival d'automne : l'Allemagne envoie Peter Stein et Peter Zadek, deux de ses plus grands metteurs en scène, l'Europe centrale, Thomas Bernhard — *le Faiseur de théâtre*, dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent, est un sommet qu'il faudra absolument gravir, — Peter Handke et Tadeusz Kantor, l'Union soviétique, Tchekhov et les théâtres d'art et Pouchkine de Moscou. Rien à dire, c'est superbe !

La France devrait bien tenir la comparaison : on attend beaucoup de la nouvelle pièce de Bernard-Marie Koltès, *le Retour au désert*, dans la mise en scène de Patrice Chéreau. Elle est servie pour un couple de monstres, Jacqueline Maillan — qui quitte les boulevards pour le théâtre Renaud-Barrault — et Michel Piccoli, qui s'est pris de passion — on le comprend ! — pour les Amandiers de Nanterre.

Il faudra voir ou revoir aussi deux de nos meilleurs acteurs : Sami Frey, qui vient pour trop peu de jours jouer merveilleusement l'un des textes les plus émouvants et les plus drôles de Georges Perec, *Je me souviens*, et Jeanne Moreau qui, avec *le Récit de la servante Zerline*, de Hermann Broch, achève une tournée mondiale justement triomphale. L'affiche de *Minetti*, de Thomas Bernhard, qui rassemble les noms du jeune et talentueux metteur en scène Joël Jouanneau et ceux de David Warrilow, Marief Guittier et Pieral, est plus qu'une invite, une garantie.





MARC ENGUERAND

Catherine Jacob et Jacques Bonnaffé dans « Paris-Nord »

Au chapitre des reprises, Villeurbanne, avant Nanterre, accueillera la performance exceptionnelle de Gérard Desarthe dans *Hamlet*, dirigé par Patrice Chéreau et entouré de Wladimir Yordanoff et Nada Strancar, qui troquent leurs seconds rôles d'Avignon pour ceux du roi et de la reine créés par Robin Renucci et Marthe Keller, forfaits. A Villeurbanne toujours, avant le Théâtre national de la Colline, la reprise d'une des belles surprises d'Avignon, *Tir et Lir*, de Marie Redonnet, si bien servie par Isabelle Sadoyan et Jean Bouise.

Reprises encore, avec *C'est dimanche*, de Jérôme Deschamps, qui ouvrira par un éclat de rire la saison du Centre dramatique de Reims, *Amphitryon*, le « petit » Molière mis en scène par Jacques Lassalle et joué avec enthousiasme par les élèves du Théâtre national de Strasbourg, et *le Triomphe de l'amour*, de Marivaux, mis en scène par Jacques Nichet, le directeur du Centre dramatique de Montpellier, décidément en grande forme. Reprise enfin avec *Paris-Nord*, « attractions pour noces et banquets » concoctées par l'excellent Jacques Bonnaffé et sa comparse pour l'occasion, Catherine Jacob, le tout 100 % pur chti'.

Le théâtre privé parisien n'a pas oublié de fourbir ses lames : trois femmes de grande classe, Suzanne Flon, Catherine Rouvel et Véronique Silver défendront la nouvelle pièce de Loleh Bellon, *Une absence*, Anémone s'attaque à Jean Vautrin et son troublant *Baby Boom*, tandis que Jane Birkin et Thierry Lhermitte ont été réunis par Josiane Balasko pour une *Ex-femme de ma vie*, qui devrait faire les belles heures du Splendid. Enfin, Marcel Maréchal a quitté un moment sa Criée de Marseille pour diriger Pierre Mondy et Francis Perrin dans la nouvelle pièce, *Glengarry Glen Ross*, d'un auteur américain qu'il connaît bien, David Mamet.

OLIVIER SCHMITT.

Sélection

Les spectacles précédés d'un ou plusieurs astérisques ont fait l'objet d'un compte rendu dans le Monde *(* : à voir ; ** : à voir absolument). Les autres, qui n'ont pas encore été créés, nous ont paru, a priori, les plus intéressants.*

Paris-Ile-de-France

Une absence, de Loleh Bellon, mise en scène de Maurice Bénichou, avec Suzanne Flon, Catherine Rouvel, Véronique Silver et Etienne Chicot.

★ Théâtre des Bouffes-Parisiens (à partir du 20 septembre). Tél. : 42-96-60-24.

Baby Boom, de Jean Vautrin, mise en scène de Christian Rauth, avec Anémone, Colette Brosset et Bernard Farcy.

★ Théâtre de l'Atelier (à partir du 22 septembre). Tél. : 46-06-19-99.

Le Criminel, de Leslie Kaplan, mise en scène de Claude Régy, avec Valérie Dréville, Dominique Frot, Cyrille Gaudin et Dominique Valadié.

★ Théâtre de la Bastille (du 20 septembre au 23 octobre). Tél. : 43-57-42-14, ou Festival d'automne : 42-96-96-94.

Drames de la vie courante, de Cami, mise en scène de Philippe Adrien, avec Saadia Bentaïeb et Patrice Thoméré.

★ Théâtre de la Tempête à la Cartoucherie de Vincennes (jusqu'au 16 octobre). Tél. : 43-28-36-36.

***Les Enfants du soleil**, en alternance avec *Ariane ou l'Age d'or I et II*, de et par Philippe Caubère.

★ Théâtre des Arts-Hébertot (à partir du 21 septembre). Tél. : 43-87-24-24 (tarif réduit pour deux soirées).

L'Ex-femme de ma vie, de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Jane Birkin et Thierry Lhermitte.

★ Théâtre du Splendid Saint-Martin (à partir du 5 octobre). Tél. : 42-08-21-93.

La Femme à contre-jour, d'Eric Naggar, mise en scène de Jean Rochefort, avec Jean-Pierre Marielle et Ludmila Mikaël.

★ Théâtre des Mathurins (à partir du 29 septembre). Tél. : 42-65-90-00.

****Le Faiseur de théâtre**, de Thomas Bernhard, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Bernard Freyd et Yvane Daoudi.

★ Théâtre de la Ville (du 8 novembre au 10 décembre). Tél. : 42-74-22-77, ou Festival d'automne : 42-96-96-94.

Fin de partie, de Samuel Beckett, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Michel Aumont, Bérengère Dautun, Roland Bertin et Jean-Paul Moulinot.

★ Comédie-Française (en alternance à partir du 15 octobre). Tél. : 40-15-00-15.

Glengarry Glen Ross, de David Mamet, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Pierre Mondy et Francis Perrin.

★ Théâtre Edouard-VII (à partir du 20 septembre). Tél. : 47-42-57-49.

****Hamlet**, de William Shakespeare, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Gérard Desarthe, Wladimir Yordanoff et Nada Strancar.

★ Théâtre des Amandiers de Nanterre (du 25 novembre au 1er février 1989). Tél. : 47-21-18-81.

****Hécube**, d'Euripide, mise en scène de Bernard Sobel, avec Maria Casarès et Evelyne Istria.

★ Centre dramatique national de Gennevilliers (du 10 novembre au 18 décembre). Tél. : 47-93-26-30.

Homme pour homme, de Bertolt Brecht, mise en scène de Benno Besson, avec Toto Bissainthe.

★ Maison des arts de Créteil (du 8 novembre au 11 décembre). Tél. : 48-99-18-88.

****Je me souviens**, de Georges Perec, mise en scène et interprétation de Sami Frey.

★ Opéra-Comique (du 13 au 16 octobre). Tél. : 42-96-12-20, ou Festival d'automne : 42-96-96-94.

Je ne reviendrais jamais, de Tadeusz Kantor (spectacle en langue polonaise), mise en scène de l'auteur, avec les comédiens du Théâtre Cricot.

★ Centre Georges-Pompidou (du 26 septembre au 16 octobre). Tél. : 42-74-42-19, ou Festival d'automne : 42-96-96-94.

Minetti, de Thomas Bernhard, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Warrilow, Marief Guittier et Pieral.

★ Maison de la culture de Bobigny (du 11 octobre au 13 novembre). Tél. : 48-31-11-45, ou Festival d'automne : 42-96-96-94.

La Mouette et Oncle Vania, d'Anton Tchekhov (spectacles en langue russe), mise en scène d'Oleg Efremov, avec les comédiens du Théâtre d'art de Moscou.

★ Théâtre national de Chaillot (du 27 septembre au 8 octobre). Tél. : 47-27-81-15, ou Festival d'automne : 42-96-96-94.

****Paris-Nord**, de et avec Jacques Bonnaffé et Catherine Jacob.

★ Jardin d'hiver (du 12 octobre au 19 novembre). Tél. : 42-62-59-49.

****Le Récit de la servante Zerline**, d'après Hermann Broch, mise en scène de Klaus-Michael Grüber, avec Jeanne Moreau.

★ Théâtre Mogador (du 22 novembre au 31 décembre). Tél. : 42-85-28-80.

Le Retour au désert, de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Jacqueline Maillan, Michel Piccoli, Monique Chaumette et Isaach de Bankolé.

★ Théâtre du Rond-Point (à partir du 27 septembre). Tél. : 42-56-60-70, ou Festival d'automne : 42-96-96-94.

Réveille-toi Philadelphie, de François Billetdoux, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Claude Rich, Anna Prucnal, Denise Gence et Henri Garcin.

★ Théâtre national de la Colline (du 7 octobre au 18 novembre). Tél. : 43-66-43-60.

Sophonisbe, de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Maria de Medeiros, Marie-Armelle Deguy et Redjep Mitrovitsa.

★ Théâtre national de Chaillot, salle Gémier (du 6 octobre au 3 novembre). Tél. : 47-27-81-15.

****Les Trois Sœurs**, d'Anton Tchekhov (spectacle en langue allemande), mise en scène de Peter Stein, avec Jutta Lampe.

★ Théâtre des Amandiers de Nanterre (du 11 au 16 octobre). Tél. : 47-21-18-81, ou Festival d'automne : 42-96-96-94.

***Une visite inopportune**, de Copi, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Duchaussoy, Catherine Hiégel, Jean-Claude Jay et Judith Magre.

★ Théâtre national de la Colline (du 19 octobre au 26 novembre). Tél. : 43-66-43-60.

Régions

ANGERS

Callas, de et avec Elisabeth Macocco, mise en scène de Dominique Lardenois.

★ Nouveau Théâtre d'Angers (du 4 au 8 octobre). Tél. : 41-87-80-80.

CAEN

Stratégie pour deux jambons, de et avec Raymond Cousse, mise en scène de Pierre Chabert.

★ Centre dramatique national, Théâtre de la Rampe, cité Gardin (du 4 au 8 octobre). Tél. : 31-47-39-00.

DOUAI

***Freaks**, d'après le film de Tod Browning, mise en scène de Geneviève de Kermabon, avec dix-sept comédiens et deux musiciens.

★ A l'Hippodrome (les 13 et 14 octobre). Tél. : 27-96-62-83.

GRENOBLE

Le jour se lève, Léopold !, de Serge Valletti, mise en scène de Chantal Morel, avec Louis Beyler, Véronique Kapoyan et Dominique Laidet.

★ Au Cargo (du 6 au 26 octobre). Tél. : 76-24-49-56.

LA ROCHELLE

Par les villages, de Peter Handke, mise en scène de Jean-Claude Fall, avec Françoise Bette, Denise Bonal et Nathalie Richard.

★ Maison de la culture (du 17 au 20 novembre). Tél. : 46-41-37-75.

(Reprise à Paris au Théâtre de la Bastille, dans le cadre du Festival d'automne, du 29 novembre au 31 décembre.)

LE HAVRE

Le Convive de pierre, de Pouchkine, mise en scène de Raoul Ruiz, avec Elvire Duchemin et Alain Sachs.

★ Maison de la culture (du 18 au 22 octobre). Tél. : 35-21-21-11.

LIMOGES

Le Prix Martin, d'Eugène Labiche, mise en scène d'Arlette Téphany, avec Pierre Meyrand, Dominique Vilar et Arlette Téphany.

★ Centre dramatique La Limousine, expression 7 (du 19 novembre au 4 décembre). Tél. : 55-33-40-50.

MARSEILLE

***Zizi Jeanmaire**, dans un récital mis en scène par Roland Petit.

★ Théâtre national de la Criée (du 18 au 22 octobre). Tél. : 91-54-70-54.

***Le Cid**, de Pierre Corneille, mise en scène de Gérard Desarthe, avec Samuel Labarthe.

★ La Criée (du 4 novembre au 18 décembre). Tél. : 91-54-70-54.

MONTLUÇON

Babylon, d'après Mikhaïl Boulgakov, par le Footsbarn Travelling Theater.

★ Centre national de création Les Fédérés (les 13 et 14 octobre). Tél. : 70-03-86-18.

MONTPELLIER

***Le Triomphe de l'amour**, de Marivaux, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emmanuelle Grangé, Nathalie Cerda et Mouss.

★ Centre dramatique national des Treize-Vents, salle Grammont (du 5 au 13 octobre). Tél. : 67-52-72-91.

REIMS

****C'est dimanche**, de et mis en scène par Jérôme Deschamps.

★ Centre dramatique national (du 18 au 20 novembre). Tél. : 26-40-45-45.

SAINT-ETIENNE

La Trilogie, spectacle en trois parties avec des textes de Tankred Dorst et Heiner Müller, mise en scène de Philippe Vincent, avec Stéphane Bernard, Frédéric Gasc et Blandine Laurain.

★ Comédie de Saint-Etienne, Théâtre Jean-Dasté (du 7 au 12 octobre). Tél. : 77-32-79-26.

STRASBOURG

****Amphitryon**, de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec les élèves de l'école du TNS.

★ Théâtre national de Strasbourg (du 4 au 8 octobre). Tél. : 88-35-44-52.

La Lente Agonie des grands rampants, de et par Michel Bézu, avec Bernard Cherboeuf, Yedwart Ingey et Jean-Marc Talbot.

★ TNS (du 19 au 22 octobre). Tél. : 88-35-44-52.

TOULOUSE

Orage, d'Auguste Strindberg, mise en scène de Jacques Rosner, avec Marcel Cuvelier et Jean Bousquet.

★ Théâtre Sorano (du 21 octobre au 13 novembre). Tél. : 61-25-66-87.

TOURCOING

****Le Faiseur de théâtre**, de Thomas Bernhard, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Bernard Freyd et Yvanne Daoudi.

★ La Salamandre à l'Idéal (du 5 au 27 octobre). Tél. : 20-40-10-20.

VILLEURBANNE

****Hamlet**, de William Shakespeare, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Gérard Desarthe, Wladimir Yordanoff et Nada Strancar.

★ Théâtre national populaire (du 19 au 29 octobre). Tél. : 78-84-70-74.

****Tir et Lir**, de Marie Redonnet, mise en scène d'Alain Françon, avec Isabelle Sadoyan et Jean Bouise.

★ TNP (du 8 novembre au 26 novembre). Tél. : 78-84-70-74.

Jean-Claude Fall à Saint-Denis

Le ministère de la culture et de la communication a nommé Jean-Claude Fall à la tête du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, actuellement dirigé par Daniel Mesguich.

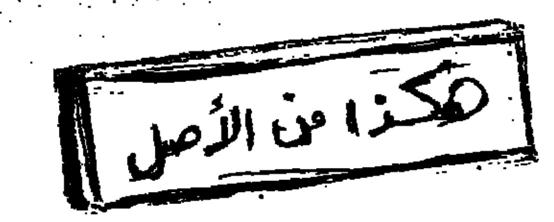
Jean-Claude Fall, qui dirige le Théâtre de la Bastille, prendra ses nouvelles fonctions au 1er janvier 1989. Le ministère désignera son successeur à la Bastille en accord avec la Ville de Paris. De la même façon, c'est en accord avec la ville de Lyon qu'il désignera le successeur de Jérôme Savary — nommé au Théâtre national de Chaillot — au Théâtre du VIIIe, où Emile Ehrlick assure l'intérim. D'autres nominations devraient intervenir avant la fin de l'année. Les discussions seront entamées dès que sera désigné le prochain directeur du théâtre et des spectacles, en remplacement de Robert Abirached.

EN BREF

● **Forfait d'Alain Lombard pour *Rigoletto* à Garnier.** — Ce n'est pas Alain Lombard, souffrant, mais le jeune chef d'orchestre français Alain Guingal qui dirigera *Rigoletto* de Verdi le 17 septembre, date du gala d'ouverture de la saison au palais Garnier. Même chose pour les représentations suivantes (24, 28 septembre) et les soirées du 9, 11, 14 et 17 octobre. Alain Lombard devrait reprendre la baguette au soir du 26 septembre puis les 30 septembre, 2, 4, 8 et 16 octobre. Autre défection pour cette même production : le ténor Neil Shicoof, ayant déclaré forfait, sera remplacé pour toutes les représentations par le Japonais Taro Ichihara.

● **Légion d'honneur.** — Le président François Mitterrand a décoré le jeudi 15 septembre onze personnalités du monde politique et artistique dont Barbara, le chef d'orchestre Daniel Barenboïm et Léon Zitrone, qui ont été faits chevaliers de la Légion d'honneur. Gérard Depardieu a été fait chevalier de l'ordre national du mérite.

● **« Des actes concrets pour la musique ».** — Inaugurant le quinzième Salon des instruments de musique, mercredi 14 septembre, le ministre de la culture et de la communication a promis que *« les prochains mois apporteraient des actes concrets en matière de développement de la musique »*. M. Jack Lang a notamment précisé que le projet de création d'une école de facture instrumentale au Mans prenait forme et que cet établissement aurait *« une dimension européenne »*.



هكذا من الأصل

Culture

MUSIQUE

L'Orchestre national de Lille à Soissons

Bizet avant Carmen

L'Orchestre national de Lille ouvre sa saison avec une œuvre inconnue de Bizet, Clotilde et Clovis, *à Soissons, dans la cathédrale*

Bizet est mort à trente-sept ans, en 1875, au moment même où la gloire lui venait. Sa brusque disparition transforma le succès de scandale ou de curiosité de *Carmen* en un succès populaire qui s'étendit bientôt rétroactivement à d'autres œuvres. A *l'Arlésienne*, notamment, dont son ami Guiraud reprit des fragments pour constituer une seconde « suite de concerts », puis à ses mélodies et aux opéras antérieurs à *Carmen, les Pêcheurs de perles, Don Procopio, la Jolie Fille de Perth, Djamileh,* dont les éditions posthumes furent plus ou moins retouchées et avec les meilleures intentions du monde.

A présent, on se décide à revenir à l'original, et après la découverte en 1935 de la *Symphonie en ut*, œuvre étonnante d'un Bizet de dix-sept ans, la publication en 1962 d'une charmante opérette, *le Docteur Miracle*, puis, en 1971, d'un *Te Deum*, l'annonce d'une exécution moderne de la cantate qui lui valut le grand prix de Rome en 1857, s'inscrit dans la logique des choses. D'autant qu'on a exhumé récemment les cantates pour le prix de Rome de Ravel, et que celles de Berlioz ou de Debussy *ont* acquis droit de cité dans les programmes des concerts.

Pourtant, c'est à l'archéologue de la ville de Soissons que les mélomanes seront redevables d'une découverte qui, sans bouleverser ce qu'on savait déjà du style et de la précocité de Bizet, sans ajouter à sa gloire, complète la connaissance de son œuvre. En effet, par son titre, *Clotilde et Clovis* attira l'attention de Denis Defente qui s'en ouvrit au délégué départemental à la musique de l'Aisne, Jean-Michel Verneige. Et ce dernier suggéra naturellement à Jean-Claude Casadesus de l'inscrire au programme des concerts qu'il devait donner à Soissons avec l'Orchestre national de Lille. L'auteur des paroles, Amédée Burion, étant un obscur employé de chemins de fer du Nord, le caractère régional de l'entreprise était doublement assuré.

C'est donc avec cette « création moderne » que s'ouvrira à Soissons la saison de l'Orchestre national de Lille, les 16 et 17 septembre dans le cadre imposant quoique un peu trop réverbéré de la cathédrale. Retransmise en direct samedi soir sur France-Musique, filmée par FR3, cette cantate vient de faire l'objet d'un enregistrement pour ERATO, qui paraîtra au printemps prochain, couplé avec la seconde symphonie de Bizet, *Roma*.

Pour le concert, les organisateurs ont préféré la suite numéro un de *l'Arlésienne* et la *Symphonie en ut*, ce qui est beaucoup moins original mais, pense-t-on, plus public. Enfin, France-Musique consacrera à Bizet son après-midi du 17 septembre, affrêtant un train spécial (départ à 13 h 20 de la gare du Nord), organisant à Soissons une émission, « Désaccord parfait », à l'issue de laquelle le pianiste Setrak interprétera quelques œuvres pour clavier du compositeur de *Carmen*.

Pour la distribution, on n'a pas fait les choses à moitié : à côté de Monserrat Caballé, elle réunit Gérard Garino, un ténor à la fois clair et à la voix pleine de vaillance, Boris Martinovic, dont on avait déjà pu apprécier le timbre mordant et la présence dramatique dans le récent *Freischütz* français de Toulouse. La seule réserve concerne la direction du poème : compte tenu de la réverbération des lieux, on ne comprend pas un mot du texte chanté ; peut-être les auditeurs de France-Musique *seront-ils* mieux placés pour entendre par le détail la conversion de Clovis au christianisme, la *religion* de Clotilde, sa bien-aimée, pendant la bataille de Tolbiac. Sans doute le poème est-il des plus médiocres, mais c'est à partir des situations et des images qui s'y trouvent que Bizet a construit une œuvre riche d'effets dramatiques.

D'un bout à l'autre, on est étonné par le souffle de cette musique qui va toujours de l'avant, par la sûreté de l'écriture orchestrale et la veine mélodique qui s'y manifeste. Les influences sont celles de Weber pour l'ardeur juvénile et de Gounod pour l'élégie ; mais outre quelques mesures qui se retrouveront dans *les Pêcheurs de perles*, on sent déjà la griffe du jeune maître, son sens des timbres et de la couleur. Sous la direction très attentive de Jean-Claude Casadesus, l'orchestre et les chanteurs rendent pleinement justice à la partition et légitiment sa redécouverte.

GÉRARD CONDÉ.

★ Soissons, 16 et 17 septembre. Retransmission en direct sur France-Musique le 17 septembre.

Rétrospective des années 50

Les grands « totems » aux alentours

Les années 50, qu'explore cet été le Centre Pompidou, ont été en musique une période de bouillonnement et de renouvellement intenses, dont le cycle de concerts de l'IRCAM et de Radio-France donne toute l'envergure (1).

Le premier programme symphonique, confié jeudi à l'Orchestre national et au chef américain Dennis Russell Davies, n'abordait pas encore directement la révolution radicale prêchée par Pierre Boulez et ses camarades, mais peignait en quelque sorte le paysage *aux* alentours, planté de grands « totems », puissants créateurs en vérité.

La présence des *Métamorphoses*, de Richard Strauss (écrites en 1945), restituait bien la tonalité, le décor de cette époque, hantée par la guerre, la mort, les décombres ; mais elles étaient aussi le symbole d'une musique *qui* allait être violemment rejetée par la nouvelle génération, avide de vivre et de créer autrement. Dommage que cette œuvre d'un autre âge, mais sublime, n'ait pas été jouée de façon plus transparente, contemplative et même apollinienne dans sa détresse et sa résignation ; trop énervée parfois, elle atteignit cependant à une très belle fin, d'une profonde paix.

Mouvements (1959), de Stravinski, marquait au contraire la stupéfiante conversion de l'auteur du *Sacre* et d'*Apollon Musagète* au sérialisme à la mode le plus borné... Du moins le croyait-on à l'époque, car Jean-Claude Pennetier au piano et Russell Davies ont si bien apprivoisé l'œuvre, tiré des sonorités rares et magiques en parcourant ces trames arachnéennes, avec des airs gourmands et matois, qu'on fut tout éberlué une fois de plus par les talents de prestidigitateur du prince Igor.

Metastasis (1954), d'Iannis Xenakis, le solitaire, ne fait plus scandale aujourd'hui. Cette toile splendide, cette architecture en mouvement, d'une structure, d'une couleur, d'un développement entièrement nouveaux, gardent une emprise très forte, bien que l'interprétation n'ait pas donné toujours le sentiment de la continuité, du dynamisme.

Excellente idée que d'avoir ressuscité *Apparitions* (1959), une des premières pages pour grand orchestre de Gyorgy Ligeti ; elle révèle tout un monde obscur, souterrain, bouillonnant dans quelque marmite de sorcière, qui, par moments, émerge à la surface : grondements lointains, ronflements de Fafner dans sa grotte, violents jets de vapeur, papiers froissés, patenôtres litaniques des violons très agités, grande mais brève mêlée sauvage, etc. Une magie sonore parfaitement recréée, celle-là.

Pour conclure, un des sommets d'Olivier Messiaen, *Chronochromie* (1959-1960) ; *puissant, lyrique* (et concis !), c'est un paysage cosmique, peuplé de cascades, de torrents et déjà de toute une gent ailée, mais sans évocation pittoresque ; c'est la nature qui respire, le cœur qui bat, avec parfois des hymnes solennelles, et puis cet extraordinaire *concert* d'oiseaux rassemblés comme au *soir* d'un beau jour, où les dix-huit cordes solistes semblèrent malheureusement avoir quelque mal à s'accorder, alors que bois et percussions avaient si joliment fait dialoguer la grive musicienne et l'alouette des champs.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Après douze programmes électro-acoustiques en juillet, quatorze concerts de musique de chambre sont donnés en septembre-octobre (le lundi à Radio-France, le jeudi au 5e étage du Centre Pompidou) ; deux concerts de l'Ensemble Intercontemporain prolongeront le panorama de l'Orchestre national (les 10 et 14 octobre).

ARTS

Le contenu de la peinture et le commerce des images

Que *nombre* d'artistes éprouvent encore, toujours et même très fortement le besoin de mettre l'accent sur les données et les contenus de la peinture, sur le commerce des images et sur la commercialisation de leurs œuvres, un parcours des galeries du quartier Beaubourg en ce début de saison nouvelle en témoigne. Sous des formes parfois radicales. Ainsi de la démonstration (ou dé-monstration) de Lawrence Weiner, un conceptuel dur, qui a choisi — ce n'est pas vraiment une blague — le magasin Picard Surgelés de la rue des Francs-Bourgeois pour dénoncer l'art comme marchandise ordinaire, et du « manifeste » d'IFP (Information Fiction Publicité) qui placarde toutes les cimaises de la galerie Hussenot pour rendre évident le vide qu'engendre l'accumulation des messages publicitaires.

On pourra trouver plus substantielle l'attitude d'un Jean-Pierre Bertrand, qui tourne autour de la peinture amoureusement pour lui faire dire son être. Artiste raffiné, singulier, insaisissable touche-à-tout, il la courtise du bout des doigts, des lèvres, donnant à ses papiers citronnés et ses rouges saturés l'air de compositions strictes, comme pour dissimuler sa vraie nature de romantique. Qui passe à travers la couleur-médium cultivée comme une essence rare, assez forte pour vous imprégner la rétine, l'ouïe, le nez, les pores de la peau.

Jean-Michel Albérola a d'autres façons de jouer avec le feu. Aussi *passionné que* désenchanté, pris dans un réseau de contradictions *fécondes* et dans une impossible relation à la peinture aussi bien qu'à son *marchand*, ce peintre exacerbé, perpétuel *insatisfait* toujours en quête de *contenu, poursuit son* chemin à travers *toutes sortes d'images, clefs de son histoire personnelle ou références plus générales à l'histoire* et à la géographie humaine. *Si dans* ses expositions récentes, les vieilles cartes postales et les photographies jaunies associées aux objets et aux citations l'ont souvent emporté sur les images peintes, cette fois Albérola semble céder au plaisir du fait-main. Qui sur de modestes napperons de pâtissier, qui au pastel. Ici élevant au rang d'icône la branche de rosier décrite avec presque autant de soin que l'illustrateur d'une encyclopédie ; là mettant au ras de terre justement ses pastels aux plus nobles apparences, en les accrochant symboliquement très au-dessous du niveau habituel de l'œil. Comme quoi il faut aller chercher, bien au-delà de la facture, du sens à l'ensemble de l'ouvrage, d'ailleurs intitulé « exposition-vente ».

Tous les artistes (heureusement) ne sont pas aussi compliqués, ni aussi délibérément « intellos ». Il en est même qui en rajoutent dans le sens inverse, dans le genre inculte. Par exemple Combas. Ce qui lui donne de l'assurance et lui permet de foncer tête baissée là où pratiquement personne n'ose s'aventurer : la peinture d'Histoire avec un grand H. Et d'enlever le morceau. Aussi a-t-on envie de lui décerner quelques lauriers, notamment pour ses épisodes de la guerre de Troie. Parce que Combas, narrateur intarissable qui a le verbe haut, fort et coloré sait de mieux en mieux tenir son espace. En peintre et non plus en dessinateur de BD ou même en caricaturiste. Pourtant, il le remplit, cet espace, de plus en plus, bourrant toutes surfaces de graphismes vermiculés et de digressions, comme le feraient les plus dignes représentants du musée de l'art brut, sans pour autant perdre de vue la scène principale ni l'effet d'ensemble. Combas deviendrait-il classique à sa manière ? Une manière insolente, où l'humour fait passer la trivialité de l'imagerie, la violence des images sur l'homme et son goût de la violence, du sang, de la torture, du sexe et de la mort. Il va sans dire que les batailles de Combas, même menées par des hoplites, sont d'actualité.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Lawrence Weiner* : Picard Surgelés, 48, rue des Francs-Bourgeois.

★ *IFP* : Ghislaine Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes.

★ *Jean-Pierre Bertrand* : galerie de France, 52, rue de la Verrerie.

★ *Jean-Michel Albérola* : galerie Daniel Templon, impasse Beaubourg.

★ *Robert Combas* : galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple et galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

C'ÉTAIT une idée suffisamment insensée pour être séduisante : sur la sollicitation impromptue d'un ami, aller voir « une ou deux » expositions à Séoul ; comme on va, inopinément le dimanche après-midi, flâner au Musée du Louvre. Avec cette *nuance que le trajet* est un peu plus long pour *se rendre dans la capitale sud-coréenne qu'à* la station *Palais-Royal* — que l'on choisisse d'y aller par l'Alaska, ce qui permet le survol d'un paysage d'une exceptionnelle beauté, ou qu'il faille suivre la plus fastidieuse et plus longue route du sud.

Toutefois, d'impératives contraintes personnelles (en l'espèce, le *mariage de Bénédict Millet* avec Philippe Royer le 17 septembre à l'île aux Moines) avaient pour conséquence que la visite ne pouvait excéder cinq jours en TSRD, le Temps de Séjour Réellement Disponible, une notion que les *agences* de voyages devraient mettre en *vigueur*.

Etait-il bien *sage* dans ces conditions d'effectuer dans un sens puis dans l'autre un voyage de près de vingt-quatre heures, porte à porte il est vrai. L'hésitation ne fut pas longue. Aussi maigre que fût le TSRD, l'embarquement eut lieu par un bel après-midi, pour arpenter dès le lendemain, à peine froissé et *incontinent mué* en amateur d'art moderne, l'*immense et tout neuf* Parc des sculptures de Séoul.

Ce parc, ainsi que l'exposition organisée au Musée d'art contemporain situé à l'extrême périphérie de la capitale, est un coup de prestige réalisé de main de maître par les Coréens, qui toutefois ne l'exploitent guère. Il est pourtant une forte bonne carte dans la vaste opération de relations publiques qui chauffe à blanc Séoul.

Près de *deux* cents œuvres exposées dans un parc boisé de 270 hectares, des artistes venus de toute la planète, y compris des pays de l'Est ; l'universalité de l'art faisant ainsi écho à l'universalité du sport, l'olympisme est *restauré* à Séoul comme aux premiers âges. Trivialement soit dit, les Coréens ont mis le paquet. Car ces sculptures, toutes créées pour la circonstance, doivent survivre à ce qui les a fait naître.

⁂

LA *seule remarque* qui pourrait *venir* à *un* esprit archaïque, c'est que le nom de sculpture ne répond que peu à la nature des œuvres. Des idées plutôt que des formes et de l'intelligence plutôt que de la sensualité, le message plutôt que les lignes et, parfois, inévitablement, rien que des trouvailles, si ce n'est pis.

Parce qu'il y a message plutôt que traduction d'une forme préexistante, mise en scène de matériaux autant que travail d'iceux, ces œuvres sacrifient largement au symbolisme. Au point que *leurs auteurs expliquent* volontiers ce qu'ils ont fait. Imagine-t-on Maillol *expliquant* ses femmes, Rodin, *Balzac* ? Mais cela n'ôte rien aux sentiments *qu'elles* suscitent de malaise, souvent.

La *Vision de la révolte*, du Brésilien Frans Krajcberg, montre quarante et un chênes calcinés, *serrés* les uns contre les autres, afin, écrit-il, de *« crier au monde cet insupportable ravage de la nature assassinée par l'homme »* ; la *Sculpture aux couteaux*, de l'Allemand de l'Ouest Günther Ucker, expose une terre elle aussi blessée par des pieux armés d'énormes lames ; le Tchécoslovaque Josef Jankovic a beau écrire qu'il a *« essayé d'exprimer le désir de durer d'un simple mortel »*, son homme *triplement* disloqué à la figure arrachée offre avant tout l'image de l'échec humain. L'Argentin Leopoldo Maler, en alignant des rangées de chaises rouillées de taille croissante, de 50 centimètres à 4 mètres, devant lesquelles gît une sorte de marionnette plate sans visage, fœtus de bois, *paraît figurer une immobile représentation du Procès* de Kafka.

Séoul

Pas moins symbolique, mais plus optimiste, la *Route de lumière*, de l'Israélien Dani Caravan, qui a voulu bâtir un hommage au roi Sejong, le monarque qui inventa de toutes pièces l'alphabet coréen au XVIe siècle pour que son peuple s'affranchisse d'une écriture étrangère.

Dans l'ordre du gigantesque, la *Gondole*, de l'Italien Mauro Staccioli, un croissant de *couleur brique, haut* de 29 mètres et d'une longueur de 43 mètres ; les *Piliers du ciel*, de l'Espagnol Josep Subirachs, *qui s'élèvent*, semblables à un fronton égyptien, à 15 mètres au-dessus du sol ; ou encore l'*Olympique*, du Coréen Moon Shin, qui hausse son assemblage de boules métalliques jusqu'à 28 mètres.

Bien qu'il soit ordinaire de le noter, ces sculptures *sont* (paraissent) moins un écho de leur *époque* qu'une *préfiguration* de ce que *pourraient être les suivantes* ; *pour certaines, désespérées*, pour *toutes* si *inimaginables* qu'elles sont autant un essai de divination que la conjuration d'une terreur possible qui guette.

Pourtant, ces œuvres, que seuls leurs auteurs peuvent nommer, conviennent mieux ici (l'œil étant le même) que dans la vieille Europe. Parce que la Corée est, pour ainsi *dire, apparue* d'un coup sur la scène *industrielle* et des affaires, ces bâtis, ces structures, ces abstractions faites fer, pierre ou bois y sont moins étonnantes qu'elles ne le sont (l'œil étant le même, *bis*) dans des pays *qui*, à proprement parler, ont évolué sans sauts.

Elle n'est pas bien limpide cette explication, même si celui qui s'y aventure, brandissant son ignorance comme un sauf-conduit, a le *sentiment* qu'elle correspond à un petit *quelque chose de plus qu'à une impression* courtement *personnelle*.

⁂

LE Parc des sculptures, le Musée d'art *contemporain, son exposition de peinture* et la *tour aux mille trois* téléviseurs du Coréen Nam June Paik, quelques cérémonies inauguratoires, cela laissait peu de temps pour voir la ville, et le pays il n'y fallait pas songer. Quelle ville !

Des *avenues* taillées *comme* des voies triomphales mais pour la seule gloire de l'automobile, souvent doublées par des cheminements sériens de même ampleur, mais aussi des venelles où se perdre est un jeu d'enfant ; des contrôles de police aux allures de prurit qui s'effectuent incessamment et jusque dans les hôtels, mais aussi la foule *pressée que rien ne peut endiguer et* le vibrion du commerce ; *des hommes d'affaires* et encore des hommes d'affaires et le chauffeur qui sert à les identifier, mais aussi des coursiers vêtus de chiffons qui ont à peine quitté la condition de coolies ; d'hallucinants gratte-ciel et des maisons de poupée ; les succursales des grandes « griffes » mondiales et des grands *magasins* qui regorgent de tout (*sauf une bouée d'enfant, chère Adeline...*), *mais aussi des échoppes traditionnelles où la famille* fait tout le personnel ; *un peuple aussi* chaleureux qu'un matin de novembre et aussi spontané qu'un ressort cassé, mais aussi, ô merveille, le gigantesque marché de Kalak-Dong où les produits de la mer et les produits de la terre répandent leur profusion ; à commencer par les crevettes, de toutes les tailles et sous toutes les formes, *vivantes, décortiquées, étêtées* ou *séchées* ; des fruits, aussi, familiers mais d'une taille *inconnue* en Europe, *châtaignes, pêches pâles et roses comme une accouchée*, pommes astiquées *une* par une et rangées en bataille. Faire ses courses dans un tel endroit ne valait-il pas un tel voyage ?

★ Le catalogue intégral des œuvres (sculptures et peintures) rassemblées à l'occasion des Jeux olympiques sera en vente en France, notamment à La Hune et dans les FNAC à partir du 25 septembre. Il coûte 800 F mais pèse plus de 5 kilos et comprend deux mille cinq cents photographies en couleurs (œuvres réalisées pour Séoul et choix d'œuvres antérieures ainsi que les photographies et les biographies de tous les artistes.

Post-scriptum à lire sur invitation seulement. — Chère Bénédict, chère reine des pommes, je te souhaite tout le bonheur du monde.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES EAUX ET FORÊTS. Théâtre du Bel Air (43-46-91-93), 20 h 30.

LE TIMIDE AU PALAIS. Artistic-Athévains (43-79-06-18), 20 h 30.

UNE ABSENCE. Bouffes Parisiens (42-96-60-24), 20 h 30.

ESTER. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

LE CRIMINEL. La Bastille (43-57-42-14), 21 h.

ET LE SPECTALE CONTINUE ! Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 30.

DROLE DE COUPLE. Saint-Georges (48-78-63-47), 20 h 45.

GLENGARRY GLEN ROSS. Edouard-VII, Sacha-Guitry (47-42-57-49), 21 h.

LE BUFFON DES FAMILLES. Amphithéâtre de paléontologie du Jardin des Plantes (43-57-57-89), 18 h 30.

IDENTITÉS. Tourtour (48-87-82-48), 19 h.

TEMPORAIREMENT ÉPUISÉ. La Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

MORT A CRÉDIT. Lucernaire Forum (45-44-57-34), 21 h 30.

LE FEU DES MOTS (Poètes sans frontière). Maison de l'UNESCO (entrée libre et gratruite), 19 h.

LA TRILOGIE DE PAGNOL. Théâtre de la Main-d'Or (48-05-67-89), 20 h 30.

L'UN DANS L'AUTRE. Café de la Gare (42-78-52-51), 22 h 15.

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD, LE LEGS. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

LA MADELEINE PROUST A PARIS. Déjazet-T.L.P. (42-74-20-50), 21 h.

L'ÉPREUVE ET A QUOI REVENT *LES JEUNES FILLES ?* Hôtel Gouthière (46-33-39-55), 20 h 30.

TENOR. Porte Saint-Martin (46-07-37-53), 20 h 30.

HORS PARIS

BOURG-LA-REINE. *Que la vie serait belle, sonate pour Tchekhov.* Salle des fêtes (46-61-36-41), 20 h 30.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Travail à domicile : 19 h 45.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Fando et *Lis : 20 h 30.*

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). La Trilogie du mythe : 18 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle L. *Cami, drames de la vie courante :* 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal *Man's Apprentice (les Aiguilleurs) :* 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◇ Simone Weil *1909-1943* : 21 h 30.

JARDIN DES ABBESSES (42-62-40-93). Après-midi au Chat noir : 14 h 30, 16 h, 17 h 30.

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). ◇ Le Buffon des familles : 18 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). The Fantastic Horror Show : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 20 h. ◇ Tokyo Bar : 21 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc *mettre au lit tes ratures* : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◇ Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). ◇ Cruel Love : 17 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ le Fou de Bassan met les bouts : 18 h 30. Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). *Identités* : 19 h. La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rififoin dans les labours : 21 h.

Vendredi 16 septembre

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le Grillon du foyer (1933), de Robert Boudrioz, 16 h ; le Quarante et Unième (1956, v.o.s.t.f.), de Grigori Tchoukrai, 19 h ; *Monsieur Ripois (1954), de René* Clément, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris : un arrondissement par jour : 8e arrondissement : 8e chic : Eclair journal, l'Orangère (1988) d'Alain Cavalier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Quartier de l'Europe : le Parc Monceau (1978) de Patrick Bensard, les Enfants terribles *(1949) de Jean-Pierre Melville,* 16 h 30 ; A l'Elysée ! : Actualités Gaumont, la Repasseuse (1988) d'Alain Cavalier, la France accueille une reine (1957) de la presse filmée, l'Elysée... au-delà du perron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audoir, 18 h 30 ; Jazz du côté des champs : le 8e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les *Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e *(42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-*57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ;* UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, *15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy,* 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

***BONJOUR L'ANGOISSE** (Fr.) :* Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

***COLORS** (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

***LE COMPLOT** (Fr., v.o.) : Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; *14 Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé *Impérial,* 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Max Linder Panorama, 9e* (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, *15e (43-06-50-50) ; v.f. :* Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

***LE GRAND CHEMIN** (Fr.) : Lucernaire,* 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de *Bois, 5e (43-37-57-47).*

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HEROS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; *Saint-Lazare-Pasquier,* 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : *Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Pathé Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

***NUIT ITALIENNE** (It., v.o.) : Latina, 4e* (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : Forum Orient Express, *1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e* (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e *(47-48-06-06) ; Images, 18e* (45-22-47-94).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

***SALAAM BOMBAY !** (indo-Fr., v.o.) :* Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e* (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : *Cinoches, 6e* (46-33-10-82).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

***LA PETITE AMIE.** Film français de* Luc Béraud : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé *Français, 9e* (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Images, 18e* (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRESIDIO. Film américain de Peter Hyams, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé *Marignan-Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE A PART. Film américain de Chris Menges, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : *Rex, 2e* (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, *14e* (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE. Film français de Dominique Delouche : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

« Montmartre », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (Michel Pohyer).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solférino (Pierre-Yves Jaslet).

« Passages, galeries et jardins du Palais-Royal », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Résurrection du Passé).

« Le quartier Latin », 14 h 30, place Saint-Michel, devant la fontaine (Arcus).

« Le quartier Daumesnil et l'église au plus haut clocher de Paris », *14 h 45,* métro Bel-Air (V. de Langlade).

« Le trésor de Rethel. Musée des antiquités nationales. Château de Saint-Germain-en-Laye », 14 h 50, entrée du château (l'Art pour tous).

« L'hôtel Potocki, siège de la Chambre de commerce », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Didier Bouchard).

« Le couvent des carmes et ses prisons », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Isabelle Hauller).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La Cour des Comptes », 10 heures, 13, rue Cambon.

« Le château d'eau de Marie de Médicis et l'infirmerie *Marie-Thérèse* », 14 h 30, devant le 71, avenue Denfert-Rochereau.

« Anteuil : l'œuvre Art nouveau d'Hector Guimard », 15 heures, 14, rue La Fontaine.

« Nouveautés dans le quartier des Halles-Beaubourg », 15 h 30, *métro* Rambuteau, sortie rue Rambuteau.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« La peinture moderne, de Picasso à Mathieu », 10 h 30, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (Pierre-Yves Jaslet).

« Conseil d'Etat et Palais-Royal », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat (Didier Bouchard).

« La Nouvelle Athènes », 14 h 30, métro Saint-Georges, sortie (La France et son passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Notre-Dame, témoin de l'évangile des Templiers », 15 heures, métro Cité, sortie (Isabelle Hauller).

« Cités d'artistes sur la butte Montmartre », 15 heures, métro Abbesses *(V. de Langlade).*

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Approche de l'art).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, métro Louvre, sortie (Résurrection du passé).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La Comédie française », 10 h 30, porte de l'administration, place Colette.

« Les salons du ministère de la marine », 10 h 30, 2, rue Royale (pièce *d'identité,* entrée : 5 francs).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Un haut lieu spirituel, le mont Sinaï », par Ambroise Motte ; « Les hiérarchies *célestes* d'après Denys l'Aréopagiste », par Natya.

Radio-télévision

Vendredi 16 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. 22.30 Documentaire : Et la poursuite du bonheur, de Louis Malle. *Le cinéaste est resté plusieurs mois aux Etats-Unis, à la recherche des nouveaux immigrants.* **23.50 Journal et Bourse. 0.05 Série : Les envahisseurs. 1.00 *Téléfilm* : L'année noire.** (1re partie.). **1.30 Les Moineau et les Pinson. 2.15 Magazine : 52 sur la Une. 3.10 Musique. 3.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Magazine : 52 sur la Une** (*rediff.*). **5.05 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **5.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : La chaîne. De Claude Faraldo, d'après le roman de Michel Drucker. Avec Jean Carmet, Dominique Labourier, Jean-Pierre Cassel, Florent Pagny (2e épisode). **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot, en direct du restaurant Drouant, du salon des Goncourt. Hervé Bazin *(les Démons de minuit)*, Patrick Besson *(la Statue du commandeur)*, Philippe Labro *(Un été dans l'Ouest)*, Bernard-Henri Lévy *(les Derniers Jours de Baudelaire)*, Erik Orsenna *(Exposition coloniale)*. **22.55 *Journal.* ▶ 23.10 *Cinéma* : la Charge des tuniques bleues ■■** Film américain d'Antony Mann (1955). Avec Victor Mature, Guy Madison (v.o.). **0.45 Spécial Jeux olympiques.** Rétrospective des JO de Los Angeles et *cérémonie* d'ouverture.

FR 3

20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian. Avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (11e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Objectif Séoul. **22.15 Journal et Météo.** **22.35 Documentaire : La guerre de Corée.** De Hubert Knapp, d'après Max Hastings. 2. *De septembre à octobre-novembre 1950.* **23.35 Musiques, musique.** Johannes Brahms : Intermezzo et romance, opus 118, par Eric Heidsieck, piano. **23.45 Golf.** Trophée Lancôme.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Mode d'emploi pour un meurtre. De Mel Damski, avec Robert Hays, Catherine Mary Stewart. *Quand un écrivain mène l'enquête.* **22.00 Variétés : Juste pour rire. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : le Grand Chemin ■■** *Film français de Jean-Loup Hubert (1986).* Avec Anémone, Richard Bohringer, Antoine Hubert, Vanessa Guedj. **0.40 Cinéma : la Famille ■■** Film italien d'Ettore Scola (1986). Avec Vittorio Gassman, Stefania Sandrelli, Fanny Ardant (v.o.) **3.00 Cinéma : Dakota Harris ■** Film australien de Colin Eggleston (1985). Avec John Hargreaves, Meredith Philipps, Max Phipps. **4.20 Cinéma : Marilyn, mon amour.** *Film français classé X* de Michel Leblanc (1985). **5.40 Concert : James Brown et ses copains.**

La 5

20.30 Téléfilm : Viol et mariage, un cas de conscience. De Peter Levin, avec *Mickey Rourke, Linda Hamilton. Rien ne va entre John et Greta.* **22.20 Série : L'inspecteur Derrick. 23.20 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre** (suite). ***0.30 Bonanza*** *(rediff.).* ***1.00 Capitaine Furillo*** *(rediff.).* **1.55 Anne, jour après jour** (rediff.). **2.20 Schulmeister, l'espion de l'empereur** (rediff.). **3.10 Vive la vie !** (rediff.). **3.50 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.40 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.35 Feuilleton : Dynastie. Images. *Les Carrington sont de retour. Nouvelles intrigues, nouveaux rebondissements.* **21.30 Série : Clair de lune.** Un voyage sur la Lune. **22.30 Magazine : Charmes.** *Nouvelle formule, nouvel habillage, le magazine de Quentin Raspail accueille de nouvelles séquences coquines et tendres.* **23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction.** Le premier cercle. ***0.40 Série : Messieurs les jurés.*** L'affaire Lusanger. **2.30 Sexy clip. 3.00 Musique : Boulevard des clips. 4.10 Série : Messieurs les jurés.** L'affaire Lusanger (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Rencontre avec Edwige Feuillère. **21.30 Musique : Black and blue.** Le Festival de Montréal. **22.40 Nuits magnétiques.** Les éloignés de Dieu. 4. Elle est toute noire... **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 *Musique : Coda.*** *Les petits labels n'ont pas peur des gros.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné le 15 septembre* à Stuttgart) : Hyperprism pour ensemble à vent et percussion de Varèse; Concerto pour piano et orchestre nº 20 en ré mineur K 466, de Mozart; Le sacre du printemps, de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti : sol. Maria Tipo, piano. **22.20 Premières loges.** Extraits de Philémon et Baucis, de Gounod, par l'Orchestre de la Suisse romande, *dir. Isidore Karr.* **23.07 Club de la musique ancienne.** Musique ibérique des seizième et dix-septième siècles par Jordi Savall et l'ensemble Hespérion XX. **0.30 Poissons d'or.** Cernota, Corea, Part, Nyman, Satie; à 1.30, *feuilleton* : Arthur Bliss.

Samedi 17 septembre

TF1

13.15 Spécial Jeux olympiques. ▷ **13.30 Magazine : Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Les clochards. ***14.05*** **La Une est à vous. 14.10 Série : Matt Houston. 15.00 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Vincennes. 15.50 La Une est à vous** (suite). **17.50 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Document : *Le Chindo* ; J.O., la vitamine de Vigneron ; La fureteuse du Quartier latin ; Chambord : Ski nautique... à cheval. **18.20 Spécial Jeux olympiques. 18.30 Série : Texas police.**



19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal. 20.30 Les Français aux Jeux olympiques. 20.32 Météo, Tapis vert et Loto. 20.45 Variétés : Merci Monsieur de Funès. Emission présentée par Michel Leeb. **22.20 Magazine : Ushuaia.** Sommaire : Rafting au Zimbabwe ; Première à Victoria-Falls ; Fils de Tarzan ; Kayakistes de l'extrême. **23.15 Série : L'heure Simenon.** Les demoiselles de Concarneau, d'Edouard Niermans. **0.15 *Journal et Météo.* 0.30 Série : Les incorruptibles. 1.20 Téléfilm : L'année noire** (2e partie). **2.15 Les Moineau et les Pinson. 2.40 Magazine : 52 sur la Une. 3.30 Documentaire : *Histoires naturelles.* 4.20 *Musique.* 4.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. ***14.10 Série : Les mystères de l'Ouest.*** La nuit du poison. **15.00 Samedi passion.** Golf : Trophée Lancôme à Saint-Nom-la-Bretèche ; Jeux olympiques : cérémonie d'ouverture et volley-ball. ***17.50 Série : L'homme qui tombe à pic.*** La dernière course. **18.40 Feuilleton : Anges et loups.** (2e épisode). **19.05 INC. 19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. *19.35 Plaisir de rire : Alf.* Quel joueur ! 20.00 Journal et Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec Raymond Devos, Yves Duteil, *Début de soirée*, *Jacques Martin*, Nathalie et René Simart, la troupe du Paradis latin, Jevetta Steek, la troupe de Starmania avec Michel Berger, et un *hommage à Félix Leclerc.* **22.15 Feuilleton : L'affaire Caillaux.** De Yannick Andrei. Avec Marcel Bozzufi, Brigitte Fossey, Nicole Jamet, Suzanne Grey (3e partie). **23.15 Journal. 23.30 *Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.*** De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Thierry Ardisson. Avec Milli et Vanilli, Gamine, Yazz, Les têtes brûlées, Ellis Beggs Howard, et une vidéo de Vince Taylor. **1.00 Spécial Jeux olympiques.**

FR3

13.00 Magazine : 12/14. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : *Samedi santé.* 14.45 Espace 3 : Entreprises. 15.00 Espace 3 : VVF. 15.15 Nulle part ailleurs qu'à Montreux.

15.30 Espace 3 : L'antenne est à nous.

15.45 Espace 3 : Voyages autour de la table. 16.00 Sports loisirs. Automobile : Formule Peugeot 309 à Albi ; Formule Citroën Ax à Albi ; Triathlon à Enghien ; Halfcourt : Finale du championnat de France. ***17.00 Flash d'informations.*** **17.03 Disney channel.** Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Le vieux moulin, Le grand méchant loup, Le dilemme de Donald, Le pélican somnambule, Comment devenir détective. **18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé** : Jouez la case. ***20.05 Jeux : La classe.*** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou, Cabaret de nuit, Donald fait son beurre ; et à *21.00*, un épisode de la *série* Super-Flics. **21.45 Journal et Météo. 22.10 Spécial Jeux olympiques. 22.20 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Georges Moréas. **22.40 Musicales.** Emission d'Alain Duault. Jorge Bollet, prince du piano. **23.37 Champions de légende. 23.40 Magazine : Sports 3.** Spécial Jeux olympiques.

CANAL +

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick L. Boulay. **14.00 Téléfilm : Au nom de la race.** *De* Joe Sargent, avec Lee Remick, Patrick McGoohan. **15.40 Documentaire : Les allumés du sport.** La nuit ensoleillée : La traversée de Paris. *Les performances olympiques des handicapés.* **16.05 Série : Paire d'as. 17.00 Série : O'Hara. 17.50 Série : La malédiction du loup-garou. 18.10 Cabou cadin.** Moi, Renart ; SOS fantômes ; Comte Mordicus. ***19.30 Flash d'informations.*** **19.35 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **20.30 Téléfilm : Le cousin américain.** De Giacomo Battiato, avec Brad Davis, Tony La Bianco (2e partie). *Le juge Salina réussira-t-il à mettre en échec le caïd de la Mafia ?* **22.15 Les superstars du catch. 23.10 Flash d'informations. *23.15 Cinéma* : Onde de choc. ■** Film américain de Nico Mastorakis (1983). Avec Joseph Bottoms, Kristie Alley, Lana Clarkson. *Un Américain vivant à Athènes devient aveugle. Un chirurgien lui rend la vue en reliant son nerf optique à un radar électronique de poche. Avec cette nouvelle vision, il surprend un criminel. A mi-chemin entre le « thriller » et la science-fiction. De très curieux effets d'images.* **0.50 Cinéma : Sex shop.** □ Film français de Claude Berri (1972). Avec Claude Berri, Juliet Berto, Nathalie Delon. ***2.25 Cinéma : Goodbye Columbus.* ■** Film américain de Larry Peerce (1969). Avec Richard Benjamin, Ali McGraw, Jack Klugman (v.o.). **4.00 Cinéma : Les inconnus dans *la* maison. ■■** *Film* français de Henri Decoin (1941). Avec Raimu, Juliette Faber, Jean Tissier. **5.35 Onzième Festival mondial du cirque de demain.**

LA 5

13.15 Le best off. 13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.35 Série : Bonanza. 15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.45 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.10 Vas-y Julie ! 17.35 Cynthia ou le rythme de la vie. *18.03* Série : Captain Power. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom champions du foot. 18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait trois milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : *Le tueur de la nuit.* 22.20 Magazine : Télé-matches. 22.25 Amicalement vôtre (rediff.). **23.25 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (*suite.*). ***0.25 Bonanza*** (rediff.). **1.20 Concert de Mory Kante. 2.10 Les hommes de Rose** (rediff.). **3.00 Vive la vie !** (rediff.). **3.25 Anne, jour après jour** (rediff.). **3.50 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.40 Série : Messieurs les jurés. L'affaire Lusanger (rediff.). ***15.30 Série : L'aventurier. 16.00 Hit,*** **hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Drôles de dames. 16.45 Série : Végas. 18.00 Informations : M6 express. 18.05 Dessins animés : Graffi'6.** Les catcheurs du rock. **18.25 Téléfilm : L'éclosion des monstres.** De J. Piquer Simon, avec Yan Sera, Susan Blake. *Des œufs géants. A l'intérieur, d'étranges créatures mi-ours, mi-éléphants.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Téléfilm : Mannequins sous surveillance.** De Colin Eggleston, avec Jane Manelaus (1re partie). **22.10 Téléfilm : Requiem pour un pigeon.** De Paul Krasny, avec Shelley Winters, Barry Primus. ***23.30 Journal. 23.45 Sexy clip.*** Spécial Walerian Borowczyk. **0.15 Midnight chaud. 0.45 Feuilleton : Jacquou le croquant. 2.15 Magazine :** Charmes (rediff.) **2.45 Musique : Boulevard des clips. 4.30 Jacquou le croquant** (rediff.) **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Olivier Cohen, *éditeur.* **20.45 Dramatique.** Geoffroy tête noire à Ventadour, de Jacques Bens. **22.35 Musique : Opus.** Claire Gibault, une femme à son pupitre. ***0.05*** **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la cathédrale de Soissons) : Clovis et Clotilde, cantate ; Symphonie en ut majeur ; L'Arlésienne, suite, de Bizet, par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. **23.08 Musique de chambre.** Fauré, Franck, Saint-Saëns. **0.30 Berlin entre deux guerres.** Œuvres de Weill, Blacher, Pfitzner, Schpecker, Rathaus, Borris, Eisler.

Dimanche 18 septembre

TF 1

5.58 Météo et flash d'informations. 6.03 Spécial Jeux olympiques. 7.28 Météo. 8.00 Jardinez avec Nicolas. 8.15 Dessins animés. 8.40 Variétés : Jacky show. 9.05 Série : Tarzan. 10.00 Pas de pitié pour les croissants. 10.30 Les animaux du monde. *11.00 Magazine : Auto-moto.* 11.28 Météo. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.15 Spécial Jeux olympiques. 13.30 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 14.30 Série : La croisière s'amuse. 15.25 Tiercé à Longchamp. 15.35 Série : Doris comédie. *16.10* Série : Columbo. 17.30 Série : Pour l'amour du risque.

TF1 - 18h30
Vivement
Lundi !
Une production TELE IMAGES pour TF1

18.30 Série : Vivement lundi. 19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Michel Piccoli. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.15 Spécial Jeux olympiques. *20.30* Les Français aux Jeux olympiques. 20.32 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Nuit d'ivresse. ■** Film français de Bernard Nauer (1986). Avec Thierry Lhermitte, Josiane Balasko, France Roche, Jean-Claude Dauphin. *Un animateur de télé complètement saoul traîne pendant toute une nuit une fille rousse et vulgaire, sortie de prison. Un comique de gueule de bois tiré de la pièce de Josiane Balasko (plus intéressante que le film). Numéros d'acteurs.* **22.15 Magazine : Sport dimanche. 23.15 Journal et Météo. 23.35 Documentaire : Eclats noirs du Samba.** Gilberto Gil : La passion sereine. **0.30 Musique : Debussy et ses héritiers. 1.00 Téléfilm : L'année noire** (3e partie). **1.50 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.15 Magazine : 52 sur la Une.** Les dernières caravanes. **3.05 Documentaire : Histoires naturelles. 3.35 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **4.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

8.30 Calin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. La Pimpa ; Bogus ; Barnabulle ; Non, non, non et non ! ; Alex ; Quick et Flupke. **9.00 Connaître l'Islam. 9.15 Emissions israélites.** A Bible ouverte ; Le Cantique des cantiques. **9.30 La source de vie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe à** l'abbaye de Sylvanes à Camares. **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. **13.00 Journal et Météo. 13.25 Le monde est à vous. 15.00 Série : Magnum.** Déjà vu (2e partie). **15.55 L'école des fans.** Invité : Philippe Lavil. **16.35 Série : *Hôtel de police.*** La bavure ou le droit à l'erreur. **17.35 Documentaire :** Le commandant Cousteau. A la redécouverte du monde. 2. Haïti, l'eau de chagrin. **18.35 Magazine : Stade 2.** Auto : portrait de Schlesser ; Moto : Bol d'or au Castelet ; Golf : Trophée Lancôme ; Jeux olympiques : résumé ; Cyclisme : Tour de la CEE ; Handisport : Championnat de France à Vichy ; Football : Championnat de France ; Rugby ; Karting à Laval ; Basket.



19.30 Plaisir de rire : Maguy. Retour à l'occase départ. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série :** Les *enquêtes du commissaire Maigret.* La morte qui assassina, avec Jean Richard. *Où le commissaire découvre l'un des visages de femme les plus fascinants de sa carrière.* **22.10 Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggieri, *enregistrée en* juin 88 à Monte-Carlo. Avec une interview de S.A.S. le prince Rainier de Monaco. Œuvres de Puccini, Bellini, Haendel, Gluck, Wagner, Verdi, Cilea, Rossini, Donizetti, Meyerbeer, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, direction Gian Franco Rivoli. **23.25 Journal. 23.45 Magazine :** *Apos.* De Bernard Pivot. ***0.00*** **Documentaire ; Le commandant Cousteau** (rediff.). **0.50 Spécial Jeux olympiques.**

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Amuse 3.** *Mickey,* Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature : Petit ours brun ; Raconte-moi la Bible. **9.00 Documentaire : L'Inde revisitée.** 1. La vache et l'ordinateur. **10.00 Documentaire : *Le monde des épices.*** **Les épices de l'Inde. 10.20 Espace 3 : Entreprises. 10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales.** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Champions de légende.** Emission présentée par Marie-Christine Debourse. **14.33 Sports loisirs.** Sports en scène ; Automobile : Formule 3 à Nogaro ; Golf ; Trophée Lancôme ; Spécial Jeux olympiques. **17.00 Flash d'informations. 17.03 *Magazine* : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. *La coopération de la France en matière de montagne.* **17.30 Amuse 3.** Pierre et le loup, de Prokofiev, par la troupe des marionnettes d'Angoulême. **18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Série : Lady blue.** Bêtes de proie. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Téléfilm : Meurtres à San-Francisco.** *De* Walter Grauman, avec David Janssen, Susannah York. *Après la mort d'un prêtre qu'elle soignait, une jeune nonne tente, avec l'aide d'un détective, de prouver qu'il s'agit d'un meurtre et non d'un suicide.* **22.10 Journal et Météo. 22.35 Spécial Jeux olympiques. 22.45 Cinéma : Après l'amour. ■** Film français de Maurice Tourneur (1947). Avec Pierre Blanchar, Simone Renant, Gisèle Pascal. (N.). *La femme d'un écrivain qui vient de recevoir le prix Nobel découvre qu'il mène une double vie. Mais c'est à cause de son infidélité qu'il a connu le grand amour avec une jeune étudiante. Tiré d'une pièce de Henri Duvernois et Pierre Wolff, un mélodrame auquel il serait difficile de s'intéresser aujourd'hui, si l'on n'y retrouvait des interprètes engagés à fond dans l'entreprise.* **0.10 Musiques, Musique.** Trio D 407 de Schubert, par le Trio à cordes de Paris.

Canal +

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi, *Renart* ; SOS fantômes ; Comte Mordicus. **9.10 Cinéma : Campus. ■■** Film américain d'Albert Pyun (1986). Avec John Stockwell, Eddie Peck, Carey Lowell. **10.45 Cinéma : Le grand chemin. ■■** Film français de Jean-Loup Hubert (1986). Avec Anémone, Richard Bohringer, Antoine Hubert, Vanessa Guedj. **12.30 Série : Max Headroom. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon *Zénith à moi.*** Présenté par Michel Denisot. Invité : Renaud. **14.00 Téléfilm : Le prix du sang.** D'Alastair Brown, avec Edmund James, Angela Argento. *Pour retrouver les assassins de son frère, il retourne dans la jungle des rues...* **15.40 Documentaire : Les allumés du sport.** Olympide, Muriel Hermine, championne de natation synchronisée. **16.10 Documentaire : Tigres. 17.00 Football américain. 18.00 Cinéma : L'homme voilé. ■** Film franco-libanais de Maroun Bagdadi (1987). Avec Bernard Giraudeau, Michel Piccoli, Laure Marsac. *Un médecin français revient du Liban et retrouve, à Paris, sa fille adolescente, qui le considère comme un héros. Mais il est devenu un tueur au service d'un chef de clan émigré, pour lequel il doit exécuter un contrat. Les retombées de la guerre civile au Liban dans un Paris mystérieux, presque fantastique. C'est embrouillé, confus, mais tout ce qui concerne les rapports du père et de la fille est réussi.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Raging bull. ■■** Film américain de Martin Scorsese (1980). Avec Robert De Niro, Cathy Moriarty, Frank Vincent. *De 1941 à 1954, l'histoire du boxeur Jake La Motta, ses combats sur le ring, son ascension et son déclin. Film tourné volontairement en noir et blanc, comme une chronique d'époque aux actualités. Virtuosité technique, style fulgurant. Pour Scorsese, La Motta est un personnage tragique, victime de lui-même et de son entourage. Robert de Niro dut engraisser de 30 kilogrammes pour tenir ce rôle, qui lui valut l'Oscar du meilleur acteur en 1980.* **22.35 Flash d'informations.** ▷ **22.40 Cinéma : Le colonel Chabert. ■** Film français de René Le Henaff (1943). Avec Raimu, Marie Bell, Fernand Fabre. *Un colonel d'Empire qui passait pour mort à la bataille d'Eylau revient à Paris, sous le règne de Louis XVIII. Il veut réclamer son épouse et ses biens. Sa femme, remariée à un diplomate, cherche à se débarrasser de lui. Adaptation assez médiocre d'une nouvelle de Balzac. La composition de Raimu est, bien sûr, étonnante.* ***0.15 Cinéma : Peur bleue.*** □ Film américain de Daniel Attias (1985). Avec Gary Busey, Corey Haim, Megan Hollows. **1.50 Série : Bergerac.**

LA 5

5.00 Le journal permanent. 7.30 Les aventures du petit Koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.20 Sandy Jonquille. 8.45 *Le magicien d'Oz.* 9.05 Le monde enchanté de Lalabel. 9.30 Robotech. 10.30 Série : Captain Power (rediff.). **10.55 Série : Matthew star. 11.45 Série : Captain Power. 12.10 Série : *Insiders.* 13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : Le meurtre du funiculaire.** De Jerry Thorpe, avec Robert Hooks, Robert Wagner. **15.05 Téléfilm : Les ombres du doute. 17.00 Magazine : Télé-matches.** Football ; Automobile ; Moto ; Tennis ; Offshore ; Handi sport ; Spécial **Jeux olympiques. 18.00 Série : L'homme qui valait trois milliards** (1re partie). **18.55 *Journal images.* 19.05 Série : L'homme qui valait trois milliards** (2e partie). **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Le prince de New-York. ■** Film américain de Sidney Lumet (1981). Avec Treat Williams, Jerry Orbach. *Un inspecteur de la brigade des stupéfiants, à New-York, chargé d'enquêter sur la corruption dans la police et de piéger un ponte de la drogue, se retrouve accusé et obligé de dénoncer ses anciens partenaires. Un drame social qui est censé soulever des montagnes et semble avoir été filmé pour le petit écran. Retenons quelques bons moments.* **23.10 Musique : Concert de Sting. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Le meurtre du funiculaire** (rediff.). **1.40 L'homme qui valait trois milliards** (rediff.). **3.15 Insiders** (rediff.). **4.05 Le clan Beaulieu** (rediff.).

M 6

7.00 Clips à la carte. **8.45 Dessins animés : Graffi'6.** La lucarne d'Amilcar. **9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Série : L'homme invisible. 11.30 Série : Père et impairs. 12.00 Informations : *M 6 express.* 12.05 Infoconsommation. 12.10 Magazine : Ciné 6. 12.35 Variétés : Hexagone 60-80. 13.40 Feuilleton : Jacquou le croquant** (rediff.). ***15.10 Série : Cagney et Lacey.*** **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Clair de lune. 17.05 Série : Brigade de nuit. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.30 Téléfilm : *Terreur dans le ciel.*** De Lee Katzin, avec Efrem Zimbalist Jr. *Encore une histoire d'abeilles meurtrières.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. *20.30 Cinéma* : Un flic de choc. ■** Film américain de Christopher Leitch (1978). Avec Telly Savalas, Danny de la Paz. *Un policier appartenant à une brigade de surveillance de la frontière américano-mexicaine démantèle un réseau de trafiquants de main-d'œuvre, avec l'aide d'un jeune chômeur mexicain. Le scénario est embrouillé, ce qui donne à ce film plein de bonnes intentions des aspects ambigus. A voir pour Telly Savalas.* **22.05 Journal. 22.20 Investir** (rediff.). **22.30 Cinéma : La petite sirène. ■■** Film français de Roger Andrieux (1980). Avec Laura Alexis, Philippe Léotard, Evelyne Dress. *Une fille de quatorze ans, qui se prend pour une héroïne d'Andersen, choisit pour « prince charmant » un mécanicien de garage quadragénaire. Rien à voir avec les histoires de nymphettes provocantes : le réalisateur fait, avec subtilité, glisser cette étrange aventure vers le rêve et la féerie, créés par l'obstination d'une adolescente refusant d'être adulte.* **0.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 2.55 Documentaire : Le mystère de la civilisation perdue de l'ocre rouge. 3.45 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.10 Magazine : Charmes** (rediff.). **4.35 Série : Le Saint. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Trois voyages à l'Acadie. 1, rue des Acadiens. ***22.35 Musique : Le concert.*** Trévor Tureski. **0.05 Clair de nuit.**

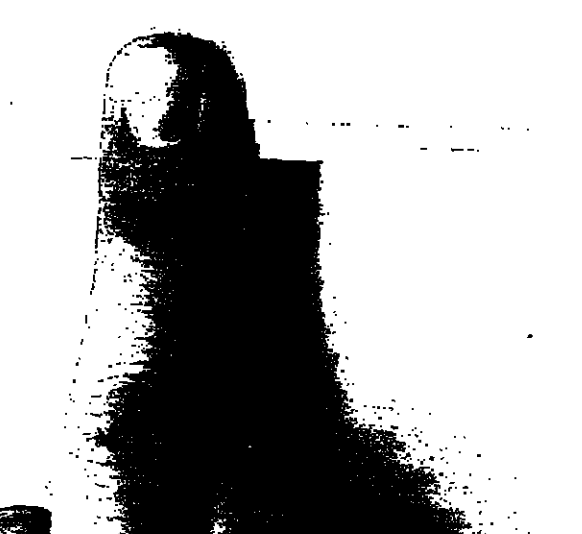
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 septembre 1988 à Châtenay-Malabry) : L'hôtellerie portugaise, ouverture de Cherubini ; La mort d'Orphée, de Berlioz ; Mémento pour Marc, de Hurel ; Faust et Hélène, de Boulanger, par l'Orchestre national et le Chœur féminin d'Ile-de-France, dir. Claude Schnitzler. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Chine : Les ballades. **0.30 Archives dans la nuit.** La société des concerts du Conservatoire. 2. 1935-1939.

Audience TV du 15 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

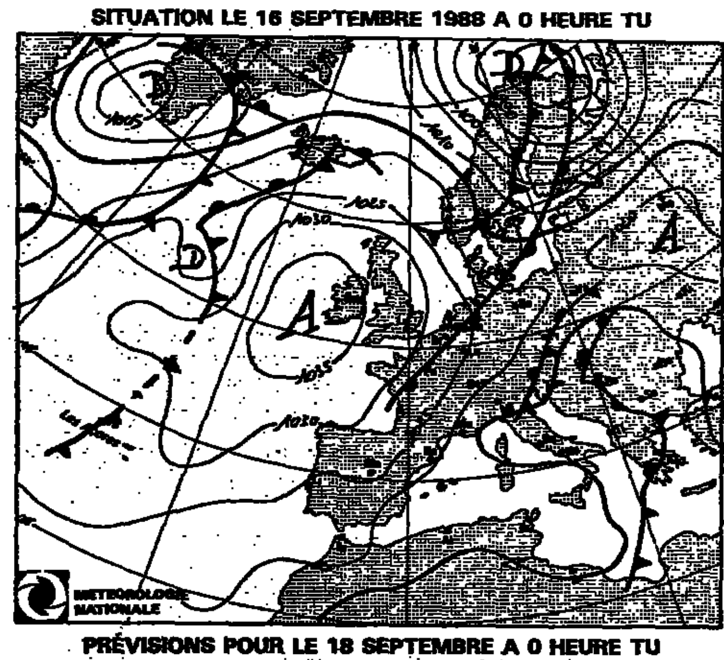
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.2	Santa-Barbara 20.9	Actual. région. 8.0	Actual. région. 4.5	Top 50 4.2	Homme 3 mill. 4.2	Têtes brûlées 2.4
19 h 45	52.1	Roue fortune 29.2	A tout faire 6.0	Actual. région. 4.2	Nulle part 3.3	Homme 3 mill. 4.1	Têtes brûlées 3.2
20 h 16	62.2	Journal 30.5	Journal 12.2	La classe 9.6	Nulle part 1.5	Journal 4.3	Cosby show 3.6
20 h 55	68.2	Lavardin 27.0	Mort pourri 15.6	Lady Blue 7.9	Campus 3.6	American gigolo 10.6	La Baraka 4.8
22 h 8	62.6	Lavardin 27.6	Mort pourri 18.5	Journal 1.7	Agent trouble 1.4	American gigolo 9.3	La Baraka 4.7
22 h 44	29.1	Alfred 13.3	Résistances 8.6	Océaniques 1.7	Agent trouble 0.6	Matlock 3.1	Le Saint 1.2



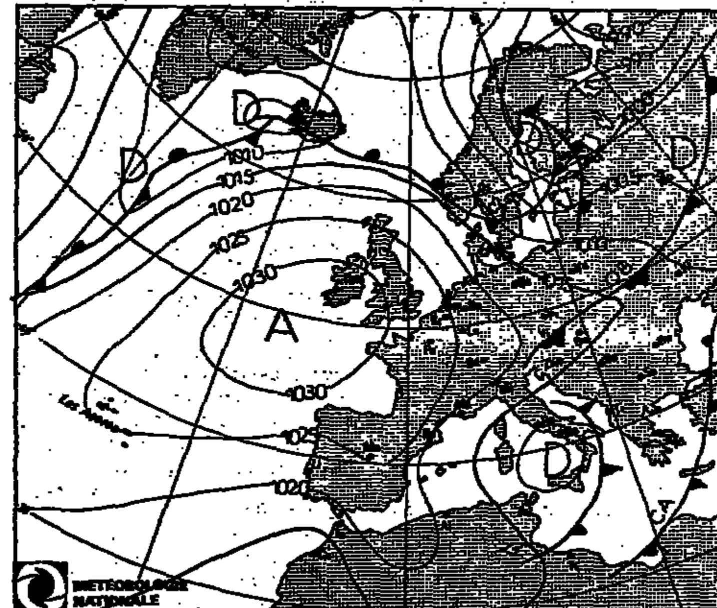
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 septembre à 0 heure et le dimanche 18 septembre à 24 heures UTC.

Les vents vont persister et continueront à advecter des masses d'air humide samedi. Toutefois, l'anticyclone centré au sud-ouest de l'Irlande étendra progressivement ses hautes pressions sur la France et le ciel s'éclaircira peu à peu.

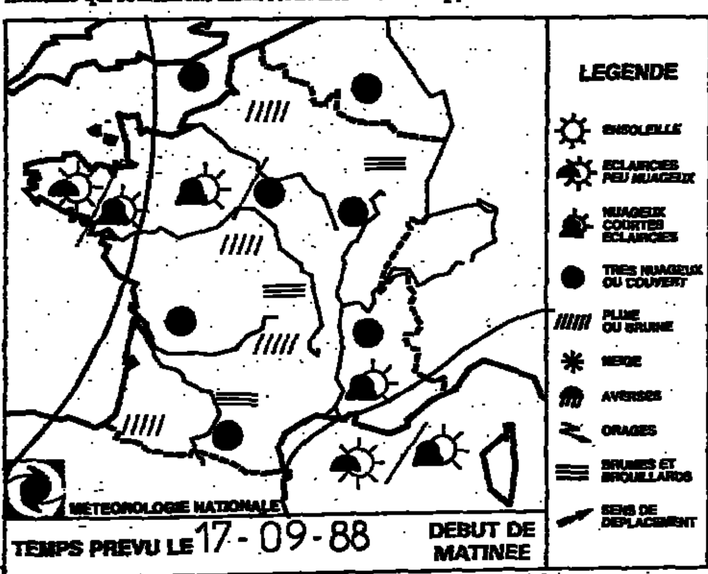
Samedi : grisaille et petites pluies.

Le matin, brumes et ciel couvert seront présents sur la quasi-totalité du pays. Le temps sera humide : bruines et faibles pluies seront fréquentes en particulier sur le sud-ouest, le Massif Central et le nord-est. Seuls les régions méditerranéennes bénéficieront d'un bon ensoleillement grâce au Mistral et la Tramontane qui souffleront assez forts. Les températures seront relativement douces : 10 à 13 °C au lever du jour.

L'après-midi, le soleil tentera de percer. Des trouées de ciel bleu apparaîtront ici et là. Elles seront plus larges *sur la Bretagne et resteront très timides* près des Pyrénées. De faibles ondées se produiront encore par endroits. Près de la Méditerranée, Languedoc-Roussillon et Provence conserveront un ciel assez dégagé. *La Côte-d'Azur et la Corse* connaîtront un temps plus variable avec des averses et parfois de l'orage.

Dimanche : éclaircies plus franches l'après-midi.

Durant la matinée, les brumes, brouillards et nuages bas abondants au lever du jour, évolueront lentement. A la mi-journée, des éclaircies commenceront à apparaître.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-9-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-9-1988 à 6 heures TU et le 16-9-1988 à 6 heures TU

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	24	12	D
BIARRITZ	18	10	N
BORDEAUX	19	12	C
BOURGES	16	10	B
BREST	16	10	N
CAEN	16	12	C
CHERBOURG	15	12	C
CLERMONT-FERR.	23	8	C
DIJON	17	10	C
GRENOBLE St-M-H	17	9	C
LILLE	17	11	P
LIMOGES	14	9	P
LYON	17	10	C
MARSEILLE-MAR.	20	9	D
NANCY	16	10	A
NANTES	19	12	D
NICE	22	13	N
PARIS-MONTS.	17	13	P
PAU	16	9	C
PERPIGNAN	20	13	D
RENNES	17	13	C
ST-ÉTIENNE	13	8	C
STRASBOURG	16	8	C
TOURS	17	11	C
TOULOUSE	17	10	C
POINTE-A-PITRE	32	23	N
ÉTRANGER			
ALGER	25	16	P
AMSTERDAM	18	12	P
ATHÈNES	28	24	D
BANGKOK	32	27	N
BARCELONE	23	11	O
BELGRADE	15	13	C
BERLIN	18	7	B
BRUXELLES	17	11	P
LE CAIRE	33	19	D
COPENHAGUE	18	10	C
DAKAR	30	26	D
DELHI	38	27	N
DJERBA	27	23	A
GENÈVE	15	9	N
HONGKONG	30	26	N
ISTANBUL	28	18	D
JÉRUSALEM	27	16	D
LISBONNE	25	16	D
LONDRES	16	11	P
LOS ANGELES	21	15	N
LUXEMBOURG	15	9	C
MADRID	20	10	D
MARRAKECH	31	18	D
MEXICO	18	12	B
MILAN	21	11	C
MONTRÉAL	18	4	D
MOSCOU	13	6	N
NAIROBI	27	18	D
NEW-YORK	24	14	D
OSLO	19	8	C
PALMA-DE-MAL.	22	12	O
PÉKIN	25	17	D
RIO-DE-JANEIRO	23	16	P
ROME	23	10	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	18	12	D
SYDNEY	17	14	A
TOKYO	24	23	N
TUNIS	27	17	A
VARSOVIE	18	9	P
VENISE	14	11	P
VIENNE	17	12	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

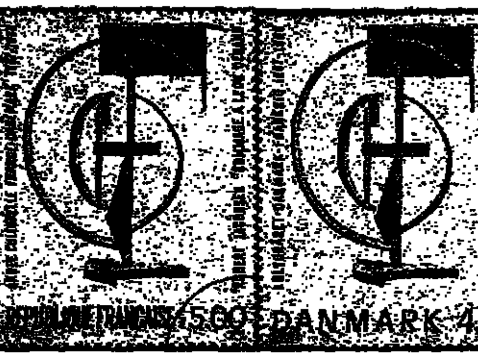
PHILATÉLIE

L'année culturelle France-Danemark

La Poste mettra en vente générale, le lundi 26 septembre, un timbre à 5 F de la série artistique consacré au sculpteur danois Robert Jacobsen. L'œuvre reproduite, intitulée *Hommage à Léon Degand*, est conservée au Musée des beaux-arts de Rennes.

Ce timbre est émis conjointement par la France et le Danemark dans le cadre de l'année culturelle France-Danemark. Le timbre danois, pour sa part, a une valeur faciale de 4,10 couronnes.

Il s'agit du second timbre émis cette année par la France en collaboration avec une administration postale étrangère, après le timbre sur le vingt-cinquième anniversaire du traité sur la coopération franco-allemande (émis le 14 janvier 1988)... *et avant la sortie, toujours* cette année, d'un timbre franco-suisse consacré à Tinguely.



Robert Jacobsen est né le 4 juin 1912 à Copenhague et a exécuté ses premières œuvres en bois. En 1947, il se fixe en France, à Paris puis à Montfermeil, et retourne ensuite au Danemark en 1969. Introduit dans le cercle d'artistes qui fréquentent la *galerie Denise-René*, il a été influencé par Arp, Magnelli, Poliakoff, Vasarely. Il passe à un mode d'expression plus abstrait et géométrique vers la fin des années 40 et *crée des sculptures en fer et en* acier.

Les timbres, d'un format vertical 40,85 × 52 mm, sont gravés par Pierre Forget, d'après une maquette de Louis Arquer, et imprimés en taille-douce par l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux en feuilles de trente.

★ Vente anticipée du timbre français à Paris les 22, 23 et 24 septembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e ; les 22 et 23 septembre, de 8 heures à 19 heures, et le 24 septembre, de 8 heures à 12 heures, à Paris RP-Louvre, 52, rue du Louvre, 1er, et au bureau de poste de Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, 7e. Ces bureaux seront munis d'une boîte aux lettres spéciale permettant de déposer les correspondances à oblitérer avec le cachet français « premier jour ».

Vente anticipée du timbre danois à Paris au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Musée de la poste assurée par des fonctionnaires de l'administration postale danoise. Le prix de vente du timbre danois est fixé à 4,50 F.

Divers souvenirs philatéliques (pochette regroupant deux blocs de quatre de chacun des timbres et enveloppe « premier jour » proposée par la poste danoise) seront vendus sur place, puis, *à partir du 26 septembre, dans* les « Points-philatélie » ou par correspondance auprès du Service philatélique de la Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15. Le Musée de la poste propose pour sa part son *Document officiel*, qui comportera les deux timbres français et danois au prix de 26,50 F.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08

En filigrane

● **Bureaux de poste temporaires.** — Des bureaux de *poste temporaires seront* ouverts, avec utilisation de cachets grand format illustrés :

Le samedi 17 septembre, de 16 heures à 18 heures, à l'auditorium *Maurice-Ravel à Lyon* (Rhône), à l'occasion de la troisième Biennale internationale de la danse. (Renseignements : Association philatélique Les Canuts, *6, rue Grataloup*, 69004 Lyon) ;

Le dimanche 18 septembre, à l'hôpital de Sainte-Menehould (Marne), à l'occasion du 1500e anniversaire de l'hôpital-hospice de la ville, avec une exposition sur le thème de l'évolution des soins à travers les siècles. (Souvenirs philatéliques : Michel Walfard, 5, rue Chanzy, 51800 Sainte-Menehould. Tél. : (16) 26-60-88-28).

● **Timbres de grève.** — La grève des postes britanniques s'est achevée. Du courrier a pu être acheminé pendant cette grève grâce à un transporteur privé, Hampshire Local Mail, qui, pour la circonstance, a utilisé des timbres de Barbuda, Saint-Vincent, Tuvalu et Tristan da Cunha surchargés « Hampshire Local Mail ». Ce service a fonc*tionné du 9 au 12 septembre* (timbres surchargés disponibles auprès de Rushstamps, PO Box 1, Lyndhurst, Hants, Hampshire, Angleterre).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Paris-Austerlitz : samedi 17 septembre, 16 heures, cartes postales.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 17 septembre

Bougival, 10 heures et 14 h 30 : cave du restaurant Le Coq hardi.

Dimanche 18 septembre

Bougival, 10 heures et 14 h 30 : cave du restaurant Le Coq hardi.

Chartres, 14 heures : vieux papiers.

La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : mobilier, objet d'art, argenterie ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux, mobiliers, objets d'art ; ***Provins***, *14 heures* : monnaies, 16 heures : mobilier, bibelots ; **Sens**, 14 h 30 : céramiques, mobilier ; **Versailles**, 14 heures : archéologie (Hôtel des Chevaux-Légers).

PLUS LOIN

Samedi 17 septembre

Arles, 10 heures et 14 heures : livres ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier ; **Béziers**, 14 h 30 : tableaux ; **Grenoble**, 16 heures : fourrures ; ***Marseille***, Hôtel Castellanne, 14 h 30 : tableaux, dessins, gravures.

Dimanche 18 septembre

Bayeux, 14 heures ; armes ; **Belfort**, 14 heures : vins ; **Honfleur**, 14 h 30 : mobilier, verrerie, tapis ; **Issoudun**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, bibelots ; **Limoges**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Mauzens-Miremont** (Dordogne), 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Tarbes**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Vinca**, 14 h 30 : tableaux, pierre dures, ivoire.

Vincennes, **Juvisy-sur-Orge**, **Epernon**, **Orsay** et **Eguilles** (Bouches-du-Rhône).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 16 septembre 1988 :

UN DÉCRET

● No 88-924 du 15 septembre 1988 relatif aux dispositions des articles 21 et 30 de la loi no 86-1290 du 23 décembre 1986, sur les loyers.

Le Carnet du Monde

Naissances

— *Dominique GRONDIN*,
Gérard TERNAY,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien,

le 17 juillet 1988.

— *Chez*
Alice et Yves,
un petit frère est né pour
Lisa

Clément RUFI,

le 14 septembre 1988.

31, rue de Seine,
75006 Paris.

Mariages

— **Adrien SOLAND**
et
Anne FOURNIER

sont heureux de faire part de leur *mariage célébré dans l'intimité le 3 sep*tembre 1988, à Rouffignac (Dordogne).

70, rue de Montreuil,
75011 Paris.

Mme Philippe Soland,
15, rue Gay-Lussac,
59110 La Madeleine.
M. et Mme Hubert Crespel,
Le Bois d'Infières,
Bouvines,
59830 Cysoing.
M. et Mme Hubert Soland,
7, rue Jean-Moulin,
59800 Lille.
M. et Mme Jérôme Beytout,
L'Offrerie,
24580 Rouffignac.

Décès

— Mme Jacques Beauvais,
M. et Mme Christian Dhome,
leurs enfants et petits-enfants,
Les docteurs Pierre et Bernadette Beauvais
et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jacques BEAUVAIS,

survenu *le 15 septembre 1988*, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 septembre 1988, à 14 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

32, rue du Bac,
75007 Paris.

— Nous sommes priés d'annoncer le décès de

Mlle Hélène BERGERON,

survenu *le 8 septembre 1988*, à son domicile, 1, rue Charles-Dickens, Paris-16e.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en présence du pasteur Vassaux, de l'église protestante de l'Oratoire du Louvre.

— On nous prie d'annoncer que

Mme CARETTE,
née Odette Wylleman,

s'est éteinte le 15 septembre 1988.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Des dons peuvent être adressés au Secours catholique (Le Rosier rouge).

« Elle était souffrances et elle est espérance. »

1, rue de la Pierre-aux-Moines,
92190 Meudon.

— Mme Renée Duplessis-Rougeau,
sa mère,
Alexandre et Catherine Duplessis,
ses neveu et nièce,
M. Robert Walker,
Mme Micheline Sardet
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis DUPLESSIS
(de chez Claude *Maxime*),

survenu le 14 septembre 1988, dans sa quarante-septième année.

L'incinération aura lieu le mardi 20 septembre.

Réunion à 10 h 30, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise (entrée place Gambetta).

Ne pas envoyer de fleurs, mais des dons à l'association Vaincre le SIDA, 3, rue Nicolas-Huel, 75005 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Eginhard,
75004 Paris.

— Mme Berthe Cohen,
née Benezra,
Et ses enfants,
Max et Viviane,
Albert et Catherine,
Annie et Rodney,
Estelle et Jimmy
et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Salvador MENASSE COHEN TOLEDANO,

le 14 septembre 1988, à Paris.

4, rue de l'Atlas,
allée Pernette-du-Guillet,
75019 Paris.

— Mme Yves Ranc,
M. et Mme Francis Ranc,
M. et Mme Michel Rosse,
Mme Odile Ranc,
Céline, Caroline, Fabien, Agnès, Désirée, Cécile, Coraline et Charles,
M. Pierre Ranc,
son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et son frère,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves RANC,
journaliste honoraire,

survenu le 15 septembre 1988, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu le samedi 17 septembre, à 14 h 15, au cimetière de Migné-Auxances (Vienne).

5 *bis*, rue Parmentier,
Neuilly-sur-Seine.
Les Boisses,
Migné-Auxances (Vienne).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gilberte PILLET,
née Bonët-Wiswald,

survenu le 12 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-seizième année.

De la part de
M. Jean-Jacques Pillet,
M. et Mme Jean-Pierre Pillet,
Marie-Claude et Louis-Marc Pillet,
ses enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse et l'inhumation à Varennes-Jarcy ont eu lieu dans la stricte intimité.

113, rue de Courcelles,
75017 Paris.
21, rue J.-B.-Dumas,
75017 Paris.

— **Jean RICALENS,**
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

nous a quittés le 12 septembre 1988, à la veille de sa quatre-vingt-dixième année.

Avec les immenses regrets de
Mme Simone Ricalens,
son épouse,
Marie-Rose et Jean Leonard,
Nicole et Daniel Pourchot,
Françoise et John Dardier,
Philippe et Liliane Ricalens,
Mireille et Jean-Michel Zucker,
Jean-François Ricalens,
ses enfants,
Ses dix-neuf petits-enfants et beaux-petits-enfants,
Ses onze arrière-petits-enfants,
Des familles Butzbach, Marchand, Herdner, Streiff, Devillers, Delpoux
Et *alliées*.

— L'inhumation a eu lieu au cimetière protestant de Giromagny (90200), le 16 septembre, dans la stricte intimité de la famille.

Un service religieux aura lieu le *19 septembre à 17 heures, en l'église* réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.

Ni fleurs ni couronnes.

« Moi et ma maison nous servirons l'Eternel. »
Josué XXIV, 15.

« Jésus dit : « Otez la pierre. »
Jean XI, 39.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly.

— Mme Lili Slyper,
Marc, Michel, Jean-Claude et Charlotte,
Sa famille
Et tous ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

François SLYPER,

survenu le 13 septembre 1988, dans sa *soixante-sixième année*, à Uzès.

L'inhumation aura lieu, mardi 20 septembre, à 11 heures, au dépositoire du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

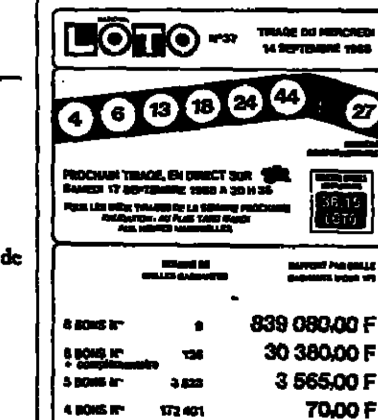
7, rue Coq-Héron,
75001 Paris.

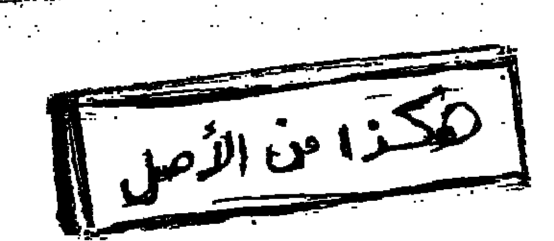
Anniversaires

— Depuis vingt ans

***Gilbert* TREMBLAY,**

décédé le 18 août 1968, n'a cessé d'être présent dans les pensées et le cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé.





Économie

SOMMAIRE

Le plan-emploi du gouvernement

Le volet social comporte de nombreuses améliorations

Après la présentation générale du plan emploi par M. Michel Rocard, il revenait le 15 septembre à M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, de commenter le volet social de l'action gouvernementale.

« Quand on veut entraîner, on ne bouleverse pas, on écoute et on adapte », explique M. Soisson pour justifier les améliorations apportées à un dispositif qui, pour l'essentiel, ne change pas. Ce qui ne l'empêche pas d'être particulièrement satisfait des mesures annoncées, qui correspondent, a-t-il affirmé lors de sa conférence de presse, à *son « état d'esprit à l'origine »*, quand il décida de rejoindre le gouvernement Rocard. *« On comprend mieux le choix qu'a fait le premier ministre en me nommant là »*, devait ajouter plus tard le ministre.

Dans la pratique, le dossier de la *réhabilitation* de la formation en alternance devrait s'ouvrir la semaine prochaine par une succession de rencontres *bilatérales avec les partenaires* sociaux, qui pourraient ensuite négocier entre eux. Le marché proposé est simple. En contrepartie de la confirmation de l'exonération de charges sociales pour le contrat de qualification, réclamée par les chefs d'entreprise (l'exonération est actuellement assurée jusqu'à la fin de l'année), le gouvernement voudrait voir le CNPF et les syndicats s'entendre sur une *« moralisation »* du stage SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle), qui a beaucoup dévié. Par exemple, la suggestion porte sur la revalorisation d'environ 30 % de la rémunération versée qui, selon l'âge, varie de 17 à 27 % du SMIC. Des contraintes plus fortes pourraient être décidées pour éviter les abus de recours au SIVP.

M. Soisson, qui a annoncé la création, en accord avec M. Bernard Kouchner, d'une commission chargée de se préoccuper de la vie quotidienne des chômeurs, entend profiter de ces discussions pour aborder d'autres thèmes proches. Il voudrait proposer des actions en faveur des chômeurs de longue durée et évoquer la situation des TUC (travaux d'utilité collective). Ce dernier programme va faire l'objet d'un premier ravalement. L'Etat prendra à sa charge les trois quarts du coût de la formation pour 40 000 jeunes tucistes qui n'ont aucune qualification. Ce dispositif n'est pas obligatoire, ni pour l'organisme employeur ni pour le jeune, mais il met en évidence une situation préoccupante. Sur 360 000 jeunes accueillis en TUC dans l'année, un tiers n'ont pas de qualification et 10 000 seulement sont formés pendant leur stage.

A chaque fois, les dispositifs existants ou les mesures nouvelles seront étoffés en formation, les procédures étant assouplies, individualisées et modulables. Ainsi les cinq programmes actuels de stages pour les jeunes sont réunis en une seule formule qui offrira des modules de formation allant de 250 à 1 200 heures selon les cas. De même, 40 000 stages pour les chômeurs permettront d'agir préventivement dès les premiers mois d'inscription à l'ANPE avec des formations de 150 heures.

Les entreprises intermédiaires

Par ailleurs, l'expérience menée sur les nouvelles qualifications pour les jeunes en difficulté, sur une idée de M. Bertrand Schwartz, sera poursuivie et étendue à 10 000 bénéficiaires. Parallèlement, réapparaissent les entreprises intermédiaires, créées en 1985 par M. Michel Delebarre, et oubliées ensuite. Elles seront à nouveau soutenues. Dans le même sens, le réseau des 104 missions locales, stagnant depuis 1986, va être réactivé. Cinquante missions locales nouvelles seront ouvertes en 1989.

Parmi les mesures d'ordre général, la plus importante concerne le crédit d'impôt formation, prévu par la loi de décembre 1987 mais dont l'application tarde. Pour les dépenses de formation en faveur des salariés les moins qualifiés, le taux de crédit d'impôt sera porté à 35 % de leur accroissement, et le plafond de 1 million de francs ne sera pas pris en compte. En outre, d'autres dispositions prévoient des contrats d'études prévisionnelles pour la définition des métiers et leur formation ou la mise en place de centres d'observation.

Au total, les actions sociales prévues dans le plan emploi mobilisent 3,009 milliards supplémentaires et devraient permettre, en 1989, de disposer de 1 530 000 places de stages, répartis entre les actions de formation et celles d'insertion, dont 530 000 correspondent au traitement social proprement dit.

A. Le.

M. Michel Rocard répond à ses détracteurs

M. Raymond Barre, *« d'une certaine manière, a raison »* lorsqu'il qualifie le plan gouvernemental de lutte contre le chômage de *« touffu »*, a affirmé, le vendredi 16 septembre sur Europe 1, M. Michel Rocard, qui faisait allusion aux propos tenus par l'ancien premier ministre, la veille, à l'occasion de la journée parlementaire de l'UDC. *« J'attaque sur tous les fronts*, a précisé le chef du gouvernement, *donc c'est touffu par définition. » « Je l'ai voulu ainsi précisément*, a conclu M. Rocard, *parce qu'il n'y a pas de recette miracle et parce qu'il n'y a pas de lutte pour l'emploi possible sans attaquer de tous côtés. »*

Auparavant, le premier ministre a estimé que M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, *« ne manque pas d'air »* lorsqu'il critique ce train de mesures sociales, car, a-t-il poursuivi, *« on ne peut pas dire que les résultats* [du précédent gouvernement] *aient été merveilleux en matière de création d'emploi »*. L'ancien ministre du budget avait ainsi commenté, la veille, le plan du gouvernement : *« C'est tard et c'est peu. » « C'est plutôt de l'homéopathie au lieu du remède de cheval dont nous avons besoin »*, avait-il déclaré au cours de son point de presse hebdomadaire, en concluant : *« Toutes ces mesures, même si certaines sont bonnes, ont un air de déjà vu. »*

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a, pour sa part, jugé *« bonnes »*, jeudi sur France-Inter, les mesures adoptées par le conseil des ministres. Il a toutefois regretté que celles-ci *« ne soient pas accompagnées d'une politique économique et fiscale en conformité avec les politiques menées dans les autres pays européens »*.

M. André Rossinot, président du Parti radical, a, quant à lui, qualifié, jeudi à Lyon, d'*« intéressant »* le plan gouvernemental, se félicitant que *« les socialistes reconnaissent enfin que l'on réglera le problème du chômage en faisant appel à l'entreprise »*.

Bas salaires, salaires coûteux...

(Suite de la première page.)

On comprend pourquoi achoppent depuis longtemps toutes les discussions sur le thème des effets économiques entraînés par le niveau des bas salaires : une rémunération directe (4 000 F) trop faible pour être mise en cause, un coût global *probablement trop élevé pour* l'entreprise dans la mesure où il concerne presque toujours de la main d'œuvre non qualifiée, des cotisations élevées mais dont notre système de protection sociale a un urgent besoin pour équilibrer ses comptes.

Si les mesures décidées par MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Soisson font changer quelque chose au cours de l'année prochaine, c'est-à-dire accélèrent un tant soit peu le mouvement de création d'emplois, alors la question posée recevra une réponse positive.

En présentant les mesures « emploi », M. Rocard a insisté sur le fait qu'elles avaient valeur de test, d'expérience. En ce sens, les objections que lui ont adressées certains ministres méconnaissaient la logique de la démarche. Car si les réductions de charges consenties par l'Etat avaient été accordées en contrepartie d'engagements d'embauche de la part du patronat, comme le voulait, semble-t-il, M. Michel Charasse, ministre du budget, alors l'expérience perdait du même coup tout intérêt, toute valeur. Il aurait été impossible de savoir si une baisse du coût global de la main-d'œuvre peu qualifiée avait déclenché spontanément un mouvement d'embauche. En d'autres termes, le marché, qui, sur ce point, peut seul dire où est le point d'équilibre entre coût du travail et profitabilité, n'aurait pas fourni de signe, n'aurait pas apporté de réponse valable.

Le niveau du SMIC en question

Le reproche qu'on peut adresser au gouvernement est d'une autre nature : la question posée au marché est-elle suffisamment claire ? En ce qui concerne l'embauche d'un premier salarié, oui, puisque le coût du travail pour l'entrepreneur sera réduit de 35 %. Le seul doute qu'on puisse avoir porte sur la durée de l'exonération : deux ans. Est-elle suffisante pour inciter l'entrepreneur à se décider ? C'est probablement une durée minimale dans la mesure où il faut plusieurs mois pour qu'un employé ou un ouvrier non qualifié soit formé et devienne efficace.

La réponse fournie par le marché à l'autre mesure de réduction du coût du travail risque d'être beaucoup plus incertaine. Le déplafonnement et l'abaissement du taux de cotisations des allocations familiales ne représentera qu'une économie assez faible : 1,2 % de la masse salariale (cotisations comprises) pour une entreprise dont tout le personnel serait payé au-dessous du plafond, c'est-à-dire jusqu'à 10 100 F par mois (à partir de 13 000 F, le coût du travail sera majoré pour la firme du fait du déplafonnement).

Le gain sera-t-il assez important pour déclencher un mouvement de création d'emplois statistiquement décelable ? C'est d'autant moins probable que l'économie française a recommencé, depuis deux ans, à créer des emplois (1) : comment isoler un flux supplémentaire dans le mouvement en cours ? Autant vouloir distinguer dans un ruisseau ce qui vient de telle source ou de telle autre.

Cette non-réponse probable – ou plutôt l'incertitude qui subsistera sur ce point – est regrettable car, à l'évidence, la mesure qui vient d'être prise va dans le bon sens. Le poids des cotisations d'allocations familiales (135 milliards de francs par an) ne devrait plus être pris en charge exclusivement par les entreprises : les études qui ont été faites sur ce point sont éloquentes. La seule raison qui ait empêché jusqu'à présent des allégements significatifs est leur coût exhorbitant pour l'Etat : 15 milliards pour une baisse d'un point. Ce qu'on peut donc reprocher au gouvernement est d'avoir un peu gaspillé ses atouts en les éparpillant. Mieux aurait valu économiser quelques milliards en ne supprimant pas le taux de TVA à 7 % – mesure que la préparation du marché unique de 1993 n'exigeait nullement – ou la taxe sur les encours bancaires, pour les consacrer à une baisse plus significative du taux des cotisations des entreprises pour les allocations familiales. A viser trop d'objectifs à la fois, le risque est évidemment de n'en atteindre aucun. Voulait-on sérieusement peser sur les coûts des bas salaires pour savoir s'ils constituent un obstacle à l'embauche ?

Une autre contradiction va peser sur le plan emploi du gouvernement. Entre 1970 et 1980, le pouvoir d'achat du SMIC a progressé de 61 %, c'est-à-dire nettement plus vite que celui du salaire horaire ouvrier (+ 48 %). De 1980 à 1988, cet avantage donné au SMIC sur le salaire ouvrier a été nettement moins net mais s'est tout de même maintenu (+ 12,3 % par an de hausse nominale moyenne pour le SMIC, + 8,8 % pour le salaire ouvrier). Plus le SMIC est relevé – pour des raisons sociales évidentes, – plus le coût de la main-d'œuvre non qualifiée s'accroît, la rendant par là même de moins en moins attractive pour nombre d'entrepreneurs individuels.

Le problème posé n'est donc pas seulement celui de la réduction des charges sociales pesant sur les salaires *mais aussi celui de l'évolution* du SMIC et de son niveau.

Les TUC (pour les collectivités locales et les associations), les SIVP (pour les entreprises) ont, d'une certaine façon, abouti à créer des sous-SMIC. Faut-il aller plus loin et revenir à un salaire minimum différent selon les régions, peut-être même à un véritable « SMIC jeune » ?

Qu'elle choque ou non, la question est implicitement posée par les mesures gouvernementales pour l'emploi.

ALAIN VERNHOLES.

(1) En 1987, l'économie française a créé soixante-dix mille emplois. Elle en a encore créé cinquante-deux mille au premier semestre 1988.

La politique industrielle

M. Fauroux joue les PME et les régions

« L'économie française se porte bien (...). Nous avons les profits, nous avons les investissements, nous manquent encore les emplois et les exportations (...). Il faut donc une politique plus volontariste, plus efficace », a déclaré M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, en présentant à la presse, jeudi 15 septembre, sa nouvelle politique industrielle. Une politique axée sur les petites et moyennes entreprises et sur le redéploiement régional de l'action gouvernementale. *« C'est au niveau de la France industrielle profonde qu'on peut trouver un gisement d'investissement, d'emplois, de productivité et d'exportation »*, a-t-il expliqué, en assurant qu'il reste *« encore beaucoup à faire »*. *« Le climat est bon, encore faut-il l'utiliser... »*

Estimant que les crédits de politique industrielle du ministère (440 millions de francs, soit 10 % de plus que l'an dernier) étaient suffisants pour mener l'action nécessaire, M. Fauroux a annoncé qu'il avait décidé, avec le ministère de l'intérieur, de centraliser autour des sous-préfets l'ensemble du dispositif de soutien aux PME locales. Les sous-préfets se verront ainsi confier une *« mission prioritaire dans le domaine du développement économique et de la création d'emploi »*, et seront chargés à la fois de faire connaître aux chefs d'entreprise les procédures existantes, et d'être à l'écoute des besoins, en liaison avec les directions régionales de l'industrie, les banques et les divers organismes ayant des antennes locales, comme l'Association nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR).

« Il faut multiplier les guichets et les oreilles », a déclaré M. Fauroux, précisant que, outre les crédits de politique industrielle *stricto sensu*, l'action publique en faveur des PME pourrait utiliser une partie (au moins 3 milliards) des ressources des Comptes de développement industriel (CODEVI) ainsi que les crédits de l'ANVAR, ceux des centres techniques professionnels, ceux destinés à l'établissement des normes de qualité et enfin les Fonds régionaux d'aide aux initiatives pour l'emploi (FRIL), dotés par l'Etat de 250 milliards de francs.

« Il ne s'agit pas de distribuer des fonds tous azimuts, mais de mettre à la disposition des PME une panoplie d'aides adaptées à leur cas », a précisé M. Fauroux. M. François Doubin, ministre délégué au commerce et à l'artisanat, qui assistait à la conférence de presse, a ajouté qu'il espérait la création de vingt mille à trente mille emplois grâce à l'exonération totale des charges patronales pendant deux ans, octroyée par l'Etat pour l'embauche d'un premier salarié par les artisans ou commerçants.

Quant aux grandes entreprises, *« je n'ai plus de grands soucis de ce côté-là »*, a assuré M. Fauroux, estimant que ces groupes *« n'ont plus autant besoin de l'Etat »*, sauf en matière de réflexion stratégique. *« Les présidents qui ont œuvré pour le redressement des résultats commencent à avoir des idées stratégiques. C'est une période dangereuse »*, a expliqué le ministre, annonçant qu'il allait lancer une réflexion sur la restructuration de la chimie, associant les dirigeants des entreprises concernées et quelques experts, dans l'optique de l'ouverture européenne et de la mondialisation du marché. *« Je ne veux pas faire de Meccano, je réfléchirai avant d'agir, cela prendra des mois »*, a-t-il ajouté.

Enfin, M. Fauroux, interrogé sur les rumeurs faisant état d'un remplacement anticipé du président d'Elf Aquitaine a assuré qu'*« aucune succession* (n'était) *ouverte »*. *« Il y a des mandats qui courent et aucune raison de les interrompre sauf défaillance »*, a-t-il ajouté.

« Il n'y a pas de raison que l'échéance des mandats [des PDG des grandes entreprises publiques] coïncident avec les échéances parlementaires »...

VÉRONIQUE MAURUS.

EDF et Pechiney étudient une nouvelle forme de coopération

EDF et Pechiney étudient un nouveau type de coopération à l'occasion d'un projet d'investissement en France du groupe nationalisé, troisième producteur mondial d'aluminium.

Celui-ci verra en 1991 de vieilles usines (Noguères, Rioupéroux) mourir de leur belle mort et reduire de 300 000 à 200 000 tonnes la capacité de production d'aluminium en France. A plus long terme, cette décroissance devrait conduire à une capacité de 100 000 tonnes à la fin du siècle.

L'idée de M. Gandois, président de Pechiney, serait, comme l'annonce *la Tribune-l'Expansion* du 16 septembre, d'aller à contre-courant de ce déclin en lançant la construction d'une nouvelle usine de 200 000 tonnes en France qui pourrait démarrer en 1991, une décision à prendre dans les six mois. Encore faudrait-il pour cela obtenir – vieux cheval de bataille – un *« bon prix du kilowatt-heure »*.

Le schéma à l'étude, qui fait l'objet de *« réflexions communes »* chez Pechiney et EDF, irait plus loin que les simples accords de tarifs préférentiels actuellement en vigueur entre la compagnie nationale d'électricité et le producteur d'aluminium. Il prévoirait la participation d'EDF à la société exploitant la future usine Pechiney et donc aux dividendes. En contrepartie, EDF accorderait un *« bon prix »* du kilowatt-heure pendant la période où elle dispose d'un excédent de courant, grâce à son avance dans le programme nucléaire, et relèverait son tarif par la site, quand elle se trouverait en situation plus équilibrée.

L'inflation en France

Hausse de 0,3 % des prix en août

Selon l'estimation provisoire de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,3 % en août 1988. En glissement annuel, l'inflation s'établit ainsi à 2,8 %, limitant l'écart avec la hausse des prix allemands à 1,6 point, contre 1,7 point en juillet. Sur douze mois, la progression des prix à la consommation, en France, reste inférieure à la moyenne de la Communauté européenne. De 0,5 point en juillet, cet avantage devrait, selon les premières indications disponibles, s'être maintenu en août.

Commentant les résultats du mois dernier devant l'Association française des trésoriers d'entreprise, le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, a indiqué, le jeudi 15 septembre au soir, que son objectif, une inflation se situant entre 2,5 % et 3 %, devrait être respecté cette année. Il a toutefois rappelé à l'ordre les professions de services, les hausses de prix dans ce secteur étant *« plus du triple de celle des produits manufacturés »*.





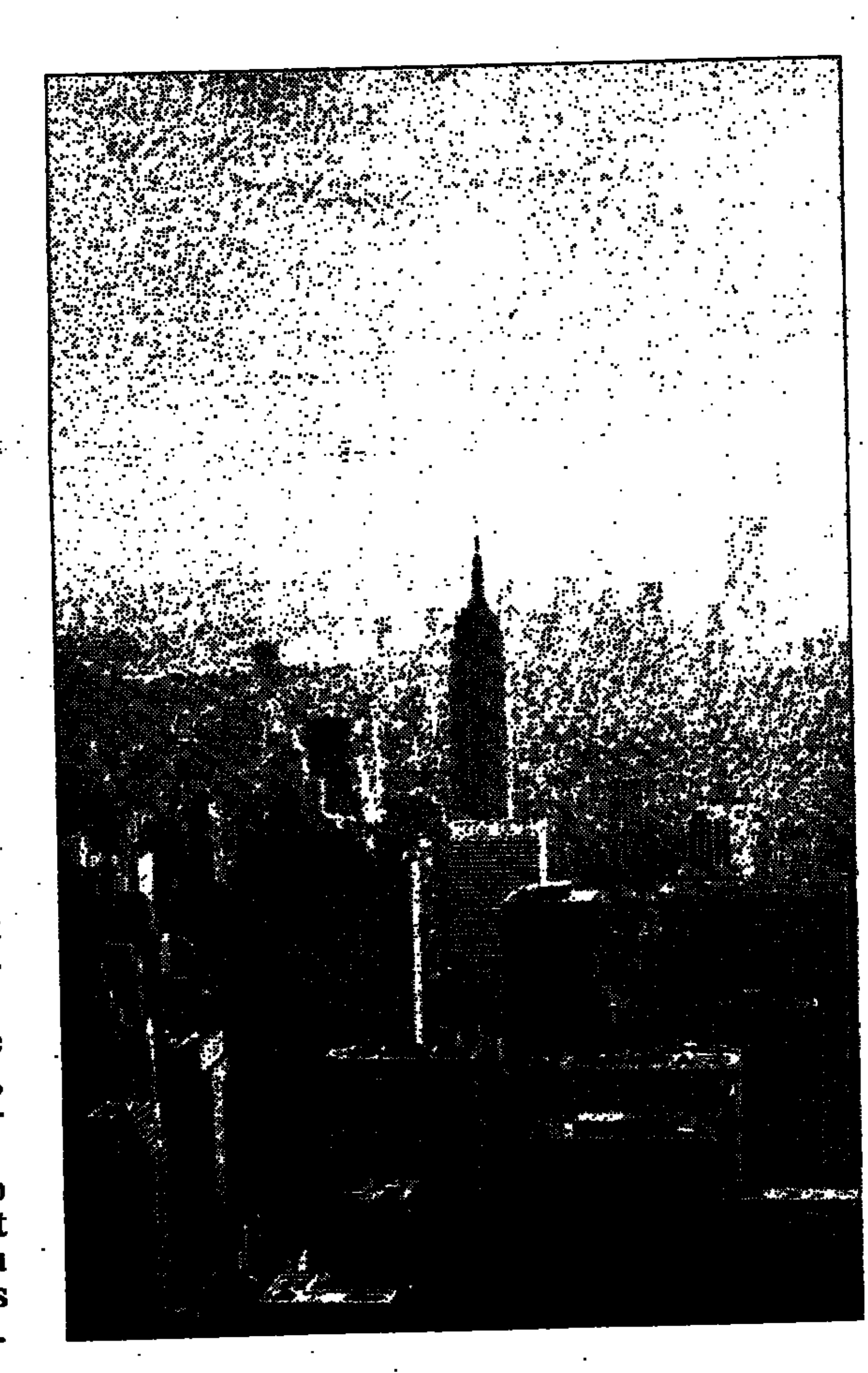
Pan Am U.S. Super Price.* New York 2990 F.

Jamais Pan Am ne vous a offert les U.S.A. à de si petits prix.

"Pan Am U.S. Super Price" est un véritable événement. Jamais Pan Am ne vous avait proposé de meilleures occasions pour partir aux États-Unis. "Pan Am U.S. Super Price" est une offre spéciale qui s'étend du 15 octobre 1988 au 9 mars 1989 et qui vous permet de séjourner de 7 à 45 jours en territoire américain.

Petit détail important, le nombre de sièges offerts à ce tarif est limité, aussi réservez vos places dès aujourd'hui.

Demain, il sera peut-être trop tard, alors contactez au plus tôt votre Agent de Voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45, l'Amérique à de si petits prix, cela ne se voit pas tous les jours.

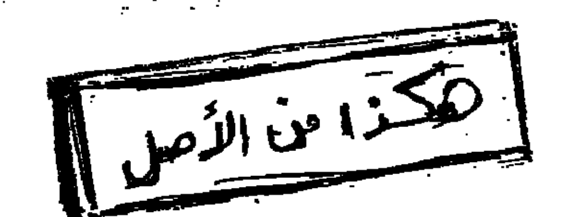


New York	2990 F
Boston	2990 F
Albany	3560 F
Hartford/Springfield	3560 F
Buffalo	3560 F
Baltimore	3560 F
Cleveland	3560 F
Cincinnati	3560 F
Detroit	3560 F
Philadelphia	3560 F
Pittsburg	3560 F
Providence	3560 F
Rochester	3560 F
Syracuse	3560 F
Washington, DC	3240 F
Nashville	3800 F
Chicago	3800 F
Charlotte	3800 F
Indianapolis	3800 F
Norfolk	3800 F
Raleigh/Durham	3800 F
Atlanta	4125 F
Austin	4125 F
Dallas/Ft. Worth	4125 F
Houston	4125 F
Miami	3990 F
Minn/St. Paul	4125 F
New Orleans	4125 F
Orlando	3990 F
San Antonio	4125 F
Salt Lake City	4125 F
Tampa/St. Pete	3990 F
Los Angeles	4590 F
San Diego	4590 F
San Francisco	4590 F
Honolulu	5420 F

Prix aller/retour au départ de Paris en classe économie. Offre valable du 15 octobre au 19 décembre 1988 et du 25 décembre 1988 au 9 mars 1989. Supplément de prix pour les voyages effectués les vendredi, samedi, dimanche. Les billets doivent être payés 7 jours avant le départ et dans les 48 heures suivant la réservation. Pas de retour les 23, 24 et 25 mars. Pénalités en cas d'annulation. Pour les autres conditions particulières de vente, contacter votre Agent de Voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. *Super Prix Pan Am pour les U.S.A.

N° 1 sur l'Atlantique.

PAN AM®



هكذا من الأصل

Économie

SOCIAL

Après sa démission du secrétariat général de la métallurgie CGT

La « déchirure » de M. Sainjon

M. André Sainjon semblait encore en état de choc, lors de la conférence de presse qu'il a tenue le jeudi 15 septembre, une semaine après avoir démissionné de ses fonctions de secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT (*le Monde* du 14 septembre). Comme étonné, et même très ébranlé, par sa propre audace, il a évoqué d'emblée la « *profonde déchirure* » qu'il éprouve. M. Sainjon a franchi le Rubicon. Il sait que, à la CGT, ses amis d'hier lui tourneront le dos demain. Mais il hésite encore à en tirer les conséquences, à évoquer précisément l'ampleur de ses divergences. Comme si, en vidant son sac une bonne fois, il craignait de renier ce qu'il avait fait de sa vie jusqu'à aujourd'hui.

« *Je ne partirai pas en guerre contre la CGT* », a-t-il lancé, en ajoutant, comme pour se justifier : « *Je suis ce que je suis grâce à la CGT* ». Dans sa déclaration liminaire, comme dans ses réponses aux questions, il a balancé entre la critique et la fidélité. Ainsi, il a affirmé qu'il avait été « *en parfait accord* » avec les orientations du congrès de sa fédération en novembre 1986, alors qu'il était déjà en difficulté, ce congrès ayant situé « *les responsabilités patronales et gouvernementales* » et montré « *l'apport décisif des luttes* ». Il a même souligné que « *la ligne de la CGT est bonne car c'est une ligne de classe, de masse démocratique* »

– 83 % en treize ans

Fier de s'être engagé « *totalement* » dans les luttes de sa fédération ces dernières années, en citant l'exemple de Citroën-Aulnay, il a même souhaité que ses amis restent dans sa fédération et que celle-ci surmonte ses difficultés (1). Il a voulu aussi rester soigneusement sur le terrain syndical, en précisant qu'il n'avait pas l'intention de démissionner du comité central du PCF. Il s'est même refusé à opposer « *action de masse et action coup de poing* » et, interrogé sur son apparente tiédeur dans la défense des « dix » de Renault-Billancourt, il a donné raison à la CGT tout en rappelant qu'elle devait « *tenir compte des autres revendications* ».

M. Sainjon ne voulait plus être « *un obstacle* ». Mis en minorité à la tête de son propre fédération, il avait le choix entre se soumettre ou partir. Il est parti. De telles prudences de langage n'ont pas empêché M. Sainjon d'évoquer, en gros, ses difficultés. En mai dernier, a-t-il révélé, il avait présenté un rapport au comité exécutif, qui « *n'a pas été discuté* », sur la chute des effectifs de sa fédération : – 83 % en treize ans! Le nombre de syndiqués actifs est tombé de 423000 en 1974 à 74000 en 1987 (auxquels il faut ajouter près de 20000 retraités). Parmi les fédérations de la CGT, la métallurgie s'est vu ravir la première place par l'énergie... Une chute qu'il explique par la perte de dizaines de milliers d'emplois, mais aussi par le « *décalage important entre l'appareil fédéral et la réalité vécue de nos militants dans les syndicats d'entreprises* ».

Face à cette situation, M. Sainjon a proposé, en vain, « *un renforcement du travail collectif* » et la convocation d'une « *conférence nationale des syndicats de la métallurgie afin (...) qu'ils puissent exprimer leurs besoins quant à l'outil fédéral qu'il leur faut* ». Propositions de reconquête syndicale qui ont échoué sur les récifs du débat interne. « *L'examen de la situation*, a-t-il indiqué, *fait au secrétariat, au bureau et comité exécutif fédéral en juin dernier a mis en avant des critiques graves à mon égard quant à mon activité, mes méthodes de direction et surtout mon dépassement politique. Celles-ci sont, à mon avis, l'aboutissement d'une dégradation des rapports à l'intérieur même de l'organisation, appuyée par une longue campagne trouvant sa source chez l'adversaire, mais relayée malheureusement au sein de l'organisation* ». Il a parlé de « *propos durs, inadmissibles* », en fustigeant les campagnes visant à le faire passer pour « *social-démocrate ou rénovateur* »...

Le 15 septembre, au matin, M. Krasucki avait à Europe 1, fait part de ses regrets : « *Je n'aime pas perdre des militants. Cela ne me fait pas plaisir. Je suis personnellement peiné* ». Le secrétaire général de la CGT, dont le départ au congrès confédéral de mai 1989 est de plus en plus probable, n'a *en effet* rien à gagner de la démission de M. Sainjon. Mais M. Krasucki avait déploré que M. Sainjon ait démissionné, sans que rien l'y oblige et « *sans aller discuter avec ceux qui l'ont élu* ». Réponse de l'intéressé : « *Je conteste cette interprétation car le débat a commencé avant même le congrès de la métallurgie. Personne ne peut nier les oppositions que j'ai rencontrées à l'époque. Si Henri me reproche de ne pas avoir discuté avec lui avant de prendre ma décision, c'est parce que, peut-être à tort, je suis pleinement responsable de mon acte et que je ne voulais pas engager l'organisation.* »

Malheureux de s'en aller, malheureux de constater les « *importantes différences de vues* » qui sont apparues dans sa fédération « *dans la pratique syndicale, dans la conception et les méthodes de travail, dans la conduite des luttes* », M. Sainjon se raccroche à ses espoirs déçus : « *Ce n'est qu'avec les militants, sans exception, avec toutes leurs sensibilités et leurs opinions diverses que la CGT aura les ressources nécessaires pour que le syndicalisme de masse et de classe se renforce* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Lors de la réunion du comité exécutif de la métallurgie, le 16 septembre, qui doit élire M. Jean Demaison au secrétariat général, M. Bernard Menuet, le dernier proche de M. Sainjon au secrétariat (sept membres), doit démissionner.

Le Conseil économique et la réforme de la Sécurité sociale

Le projet d'avis de M. Chotard risque d'être rejeté

Le sort du projet d'avis du Conseil économique et social (CES) sur la Sécurité sociale rédigé par M. Yvon Chotard (CNPF) apparaît de plus en plus incertain. La discussion de l'avant-projet, le mercredi 14 septembre, par la section des affaires sociales du CES, a fait apparaître en effet de vives critiques sur le texte du rapporteur, dont certaines traduisent des oppositions irréductibles ou des inquiétudes trop fortes pour ne pas aboutir à des votes négatifs.

Parmi les sujets de clivage les plus sérieux figure la propostion de transformer l'assurance-vieillesse, actuellement constituée par annuités, en système par « points » proportionnel aux cotisations versées. Cette proposition rencontre l'opposition résolue non seulement de la CGT, mais de Force ouvrière, qui craint une remise en cause du régime. D'autres, comme la CFDT, sans être hostiles, tiennent à ce que des garanties soient accordées sur l'évolution des pensions et veulent poser le problème de l'ensemble des régimes de retraites, dont le déficit va s'aggraver aussi dans les prochaines années.

La conception de l'aide aux familles et son financement ont aussi été critiqués : beaucoup ont reproché au rapporteur de réduire les prestations familiales à un objectif purement démographique. Mais c'est surtout la dissociation entre ce qui relève de la solidarité « interne » (financé par cotisations sur les salaires) et ce qui relève de la solidarité nationale, qui serait financé par un prélèvement à la source sur tous les revenus, qui est contestée. La FEN, la CFDT et la Mutualité estiment en outre qu'il faut dans l'aide aux familles tenir compte de la fiscalité, et en particulier du « quotient familial ».

Enfin, le relèvement jusqu'à 5,15 % de la cotisation maladie des retraités a été combattu vigoureusement non seulement par la CGT, mais par FO, qui a estimé qu'un tel relèvement, s'il s'accompagnait d'un prélèvement sur les revenus, aboutirait à faire payer les retraités deux fois. Beaucoup de membres du CES, y compris parmi les syndicalistes, acceptent un relèvement de cette cotisation, mais ils souhaitent qu'aucun chiffre ne soit fixé, toujours dans le souci d'éviter toute baisse des retraites.

C'est un des paradoxes du débat. Il n'y a pas, si l'on excepte le cas de la CGT, qui mène depuis le départ un combat sans faille contre tous les aspects du projet d'avis, d'oppositions globales. Ainsi, l'idée d'établir un prélèvement sur tous les revenus est admise par la plupart des organisations syndicales, mais le désaccord persiste sur sa destination : financement provisoire destiné à équilibrer les comptes en attendant une baisse du chômage, ou début d'une réforme de financement de la Sécurité sociale (avec encore des désaccords sur les prestations concernées).

De même y a-t-il, CGT exceptée, un certain consensus sur l'idée de mieux fixer les responsabilités respectives de l'Etat et des partenaires sociaux dans la gestion du régime général (avec quelques marges de liberté à l'intérieur des cotisations et des prestations définies par l'Etat).

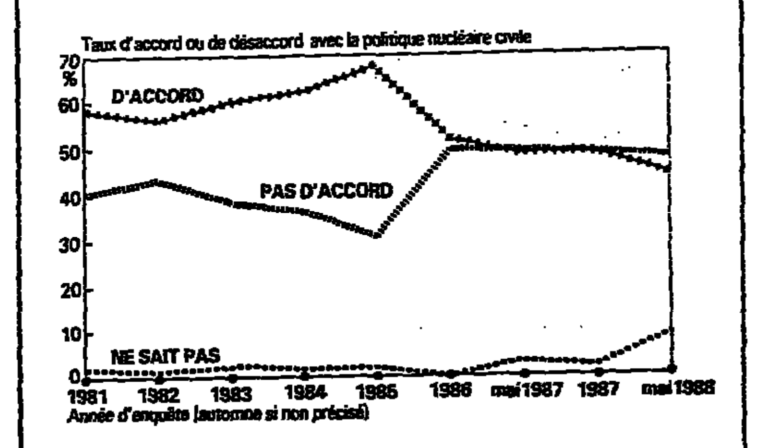
Pourtant, le projet d'avis risque fort d'être rejeté : il apparaît aujourd'hui qu'il ne recueillera, chez les partenaires, que les voix de la CGC et de la CFTC. Si, comme les artisans et les professions libérales, le patronat votera pour, les critiques ne manqueront pas, au moins en séance plénière, sur la nécessité de demander une baisse des cotisations des entreprises.

C'est l'autre paradoxe du rapport : M. Chotard, si désireux soit-il d'obtenir un consensus, ne peut aller beaucoup plus loin sans risquer de perdre le soutien de ses pairs. Rarement un représentant des employeurs a fait autant de concessions (par exemple, en prévoyant que toute baisse des cotisations vieillesse entraînée par la modification du financement devrait se faire aussi à due proportion sur la part salariale). Les précisions introduites dans le projet risquent déjà de le rendre contradictoire.

Mais les syndicats ne sont pas disposés à s'engager derrière un représentant du CNPF avant des discussions avec le gouvernement et surtout, à peu de distance de congrès décisifs et du renouvellement des dirigeants. Même en section, l'adoption du rapport dépendra du vote incertain de quelques personnalités qualifiées. A moins que, pour ne pas emboîter le pas à la campagne de la CGT, certains syndicalistes décident de s'abstenir pour laisser au projet d'avis sa chance d'atteindre la séance plénière.

GUY HERZLICH.

Le consensus sur le nucléaire n'existe plus



Le consensus entourant la politique électro-nucléaire française a été durablement affecté par la catastrophe de Tchernobyl au printemps 1986. Comme le montre l'enquête effectuée tous les ans depuis 1981 par le CREDOC pour la direction générale de l'énergie et des matières premières du ministère de l'industrie (1), la proportion de Français « tout à fait » ou « plutôt » d'accord avec la politique de développement de l'énergie nucléaire, largement majoritaire (58 % à 67 %) jusqu'en 1985, n'a cessé depuis lors, de diminuer, alors qu'en sens inverse le nombre des opposants au nucléaire ou des indécis se gonflait. Après deux années d'équilibre, les proportions se sont en 1988 inversées : les opposants au nucléaire sont désormais nettement plus nombreux (49 %) que ses partisans (43 %).

(1) Enquête effectuée en mai 1988 auprès d'un échantillon de 2 000 personnes représentatives de la population française.

M. André Bergeron redevient président de l'UNEDIC

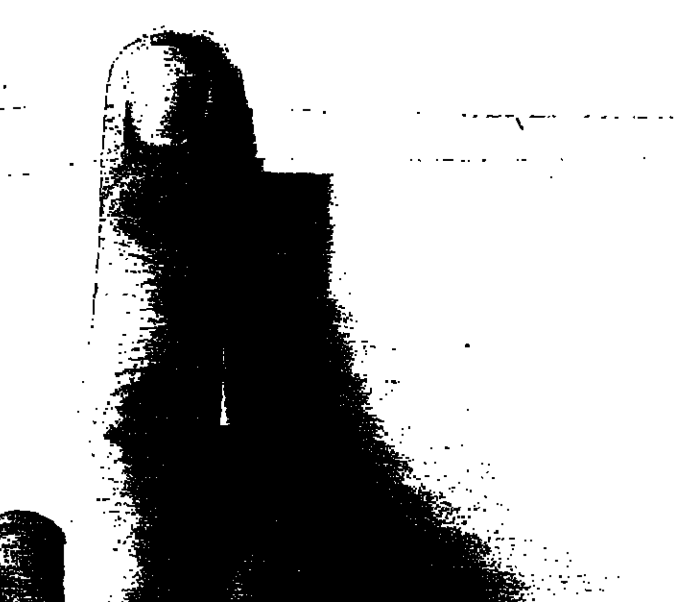
Secrétaire général de Force ouvrière, M. André Bergeron a été élu le 15 septembre président de l'UNEDIC, l'organisme de gestion du régime d'assurance-chômage. Cette élection était attendue, et le conseil d'administration a voté par 40 voix sur 49 suffrages pour M. Bergeron, contre 5 voix à M. Alain Guichard (CGT) et 4 bulletins blancs. C'est la huitième fois depuis 1959 que M. Bergeron occupe ce poste qui revient alternativement aux représentants des salariés et aux employeurs. Le secrétaire général de FO succède à M. Bernard Boisson (CNPF) qui, en septembre 1987, avait remplacé M. Pierre Guillen en cours de mandat, quand celui-ci était devenu président de la commission sociale du CNPF.

ETRANGER

Quasi-stagnation de la croissance au Brésil

La croissance du produit national brut brésilien pourrait être inférieure à 1 % cette année, alors que la population augmentera de 2 à 2,4 %, a annoncé le ministre des finances, Mailson da Nobrega, le jeudi 15 septembre. Une excellente récolte agricole ne permettra pas de compenser la très faible croissance de la production industrielle, évaluée entre 0,5 et 1 %, et les investissements demeurent notoirement insuffisants.

Cette stagnation économique est d'autant plus grave que le Brésil connaît actuellement une inflation galopante de 20 % en moyenne mensuelle. Le pays continue malgré tout de porter l'essentiel de ses efforts sur les exportations – sans doute de 30 milliards de dollars cette année – afin de tirer les recettes nécessaires au remboursement d'une dette extérieure qui atteignait 115 milliards de dollars à la fin de 1987.



Économie

FINANCES

Les projets de M. Bérégovoy

Des organismes de placements collectifs pourront acquérir des créances bancaires

« L'innovation financière reste à l'ordre du jour », a déclaré, jeudi 15 septembre à Paris, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, à l'issue de l'assemblée plénière de l'Association française des trésoriers d'entreprises, l'AFTE. Comme pour soutenir son propos, le ministre d'Etat a annoncé son intention de présenter *« devant l'Assemblée nationale, d'ici à la fin de l'année »*, des textes permettant *« la création de supports juridiques et financiers pour la titrisation des créances bancaires »* (« le Monde de l'économie » du lundi 12 septembre).

Certains organismes de placement collectifs en valeurs mobilières seront autorisés à *« acquérir des créances bancaires »*. Pour se financer, ces organismes, des fonds communs de créance, pourront émettre des titres *« ayant le caractère d'obligations ou de créances négociables »*. Une telle réforme devrait, selon M. Bérégovoy, élargir les possibilités de choix entre *« les financements d'intermédiation classique et financement de marché »*. *« protéger l'épargnant, encourager la concurrence et favoriser la baisse du coût de l'argent »*.

A l'occasion de cette manifestation, le ministre a également confirmé qu'il proposerait au Parlement, dans le cadre du projet de loi de finances pour 1989, la suppression de la taxe sur les encours bancaires acquittée actuellement par les banques, mais qu'il attendait d'elles, en contrepartie, une nouvelle réduction du coût du crédit.

La fiscalité dans les DOM-TOM

L'octroi de mer, un impôt installé dans l'illégalité depuis un siècle

SAINT-DENIS (la Réunion) de notre correspondant

Un consommateur réunionnais vient de déposer une plainte inédite devant le tribunal de Saint-Denis. Il réclame plus de 44 000 F aux douanes, l'équivalent de la taxe d'octroi qu'il a dû payer pour importer d'Europe une voiture dans ce département français d'outre-mer. Une affaire juridique qui remontera vraisemblablement jusqu'à la Cour internationale de justice, tant le fond du dossier touche un domaine essentiel des relations économiques entre la Communauté européenne et ces départements français.

En théorie, les produits de la CEE entrant sur ces territoires sont libres de tous droits de douane. Dans la pratique, un droit d'entrée existe, déguisé sous l'appellation d'*« octroi de mer »*. Une taxe instituée dans la première moitié du dix-neuvième siècle aux Antilles et à la Réunion. Il s'agissait à l'époque, pour les vieilles colonies, de trouver par ellès-mêmes les recettes financières que le budget de l'Etat ne pouvait leur fournir.

La loi de mars 1946 érigeant ces colonies en départements d'outre-mer portait en elle les germes de l'unité douanière entre l'Hexagone et ces terres lointaines. Un décret de 1947 précisait même que l'octroi de mer serait toléré jusqu'à une date fixée par un décret... qui n'a jamais été publié. La Constitution de 1958 ne remet pas en cause ce droit d'entrée, pourtant déclaré anticonstitutionnel et illégal à deux reprises par la Cour de cassation en 1868 et 1885.

Les lois de décentralisation depuis 1982 confirment son existence et l'assimilent à un droit de consommation assis sur les importations entrant dans les départements d'outre-mer. Le dossier n'est donc pas nouveau, et tous les gouvernements se sont contentés jusqu'ici de le gérer en l'état.

En raison de ses implications budgétaires, économiques et sociales, l'octroi de mer est un sujet brûlant. Cette taxe s'applique avec des coefficients différents suivant la nature des produits, sur toutes les importations quelle que soit leur provenance, y compris de l'Hexagone et de la CEE.

Officiellement, l'octroi de mer se justifie comme une protection de la production intérieure des DOM contre la concurrence des importations venues d'Europe. Il est indéniable que l'octroi de mer a favorisé l'apparition de petites unités industrielles de transformation outer-mer. Mais à quel prix ? Depuis une dizaine d'années, de nombreux économistes locaux, des associations de consommateurs et même des hommes politiques mettent en évidence le caractère inflationniste de la taxe. Elle est assise en effet sur le coût assurance-fret de la marchandise importée. La combinaison du fret et de l'octroi de mer aboutit à l'arrivée à la Réunion à des prix largement supérieurs à ceux en vigueur dans l'Hexagone. Bon an mal an, l'octroi de mer procure environ 800 millions de francs de recettes. Un produit en constante augmentation, puisqu'il suit la même progression que les importations. Un budget non négligeable, dont la gestion relève du conseil régional.

En fait, la région ne prélève que 1 % de la recette globale pour des actions à caractère économique. Les douanes, elles, bénéficient également de 1 % du produit. Tout le reste aliment le budget des vingt-quatre communes de l'île. Le nœud du problème se situe donc à ce niveau. En raison de l'incidence de l'octroi de mer sur les recettes communales, les maires sont hostiles à sa suppression. Comme ils sont très fortement représentés au conseil régional, toute réforme ne peut que leur apparaître suspecte.

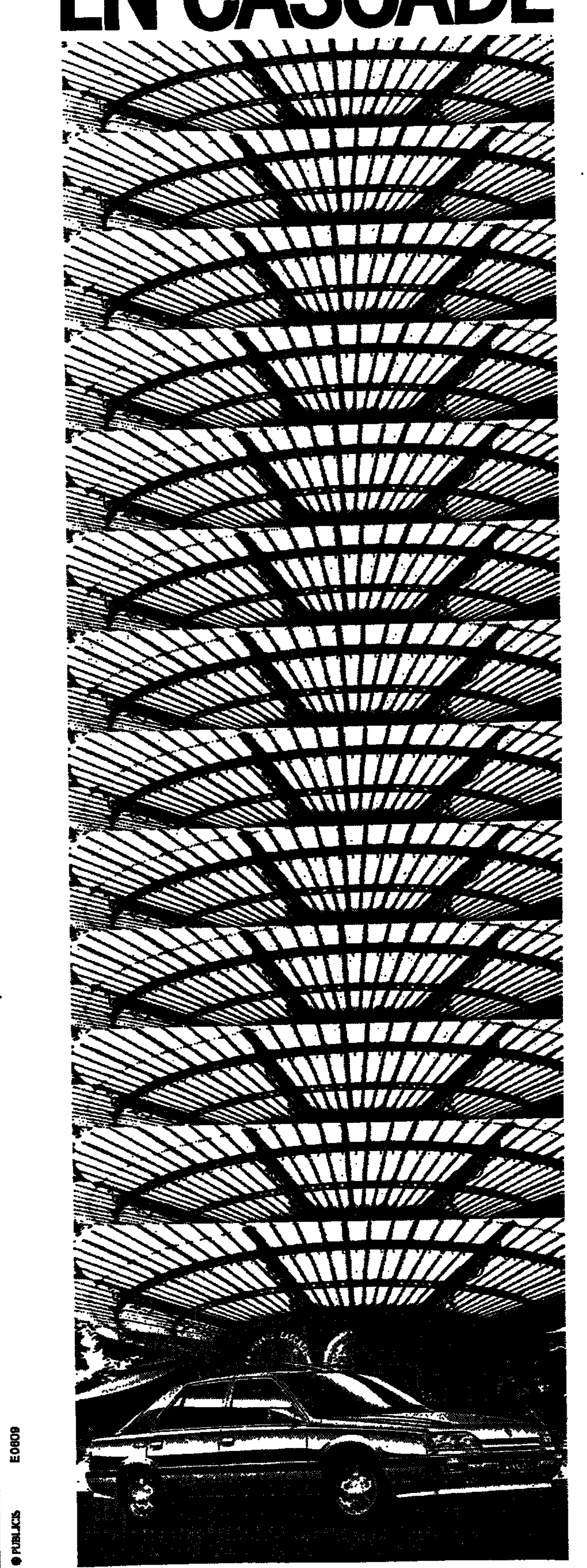
Politique de l'autruche

Un chiffre illustre leur crainte : l'octroi de mer représente à la Réunion 131 % du produit des quatre taxes communales directes. Par ailleurs, il a l'avantage inestimable d'être versé mensuellement et cette fiscalité indirecte échappe totalement au contrôle de l'Etat. C'est aussi grâce à l'octroi de mer que les municipalités se sont engagées dans de grosses dépenses de fonctionnement. Les vingt-quatre communes de l'île emploient en effet plus de dix-huit mille personnes, dont 10 % à peine sont titulaires. Ces effectifs constituent, de fait, de véritables clientèles électorales très influentes dans un département où le taux de chômage bat le record national toutes catégories avec 35 % de la population active.

L'attachement des maires à cette taxe « merveilleuse » les conduit à pratiquer la politique de l'autruche. Moins on en parle, pensent-ils, plus l'octroi de mer a de chances de surmonter l'Acte unique européen après avoir enterré la colonisation, vu naître la départementalisation et prospéré sous la décentralisation.

Un point de vue que ne partage pas l'union patronale de la Réunion, qui, dans un récent ouvrage, *l'Octroi de mer : réformer ou périr*, souhaite une transformation de ce droit de consommation, soit par sa généralisation aux importations et à la production locale, pour faire sauter la menace européenne, soit par sa suppression et la création d'une TVA additionnelle outre-mer qui tienne compte à la fois des impératifs budgétaires des communes et de la nécessité d'aider la production locale dans sa quête d'une meilleure compétitivité.

ALIX DIJOUD.



Marchés financiers

LVMH : une longueur d'avance pour M. Bernard Arnault

Nouvelle étape dans la *« lutte courtoise »* qui oppose MM. Bernard Arnault et Henri Racamier pour la prise de pouvoir chez LVMH (Louis-Vuitton-Moët-Hennessy). *Dans un bref communiqué*, le fringant président de la Financière Agache indiquait, jeudi soir, que son groupe détenait *« au 15 septembre 1988 près de 32 % du capital actuel de la société LVMH et, en tenant compte des obligations convertibles et des bons de souscription, potentiellement 37,4 % du capital après totale dilution ».*

Avant la publication officielle de cette information, M. Bernard Arnault avait tenu à prévenir personnellement son rival, M. Henri Racamier. *Le président du comité* stratégique de LVMH, selon ses proches, se déclarait alors très *« serein »*. Mais nul doute que les deux protagonistes ne vont pas en rester là. L'objectif de M. Bernard Arnault est d'apparaître comme le véritable maître de ce groupe de luxe. Pour cela, il lui faut, avec son allié britannique Guinness, afficher sa prépondérance sur les autres actionnaires.

D'ores et déjà le président d'Agache est assuré d'avoir rapidement la minorité de *blocage (33,3 %) tout* comme vraisemblablement M. Racamier et le clan Vuitton au travers notamment de la firme VIG. Aussi une nouvelle course-poursuite pourrait-elle s'engager, cette *fois-ci* pour la prise de contrôle et donc l'obtention de 51 % des actions de *LVMH. M. Arnault aurait pour* l'instant une légère avance. Cependant, le clan Vuitton préfère rester discret, *en se bornant* à se limiter aux 24 % connus fin juillet, qui, compte tenu des droits de vote double, représentent 30 à 31 % du capital.

Reste à connaître l'attitude d'un autre groupe d'actionnaires, rassemblant les familles Hennessy et Chan*don notamment*, soit plus de 250 personnes. Ensemble, elles possèdent 14 % du capital, qui, avec les droits de vote double, atteignent 22 %. Une partie de la réponse sera fournie, jeudi 22 septembre, lors de l'assemblée générale extraordinaire qui décidera du changement de statuts de la firme.

D. G.

Les AGF créent une filiale internationale

La compagnie nationalisée Assurances générales de France (AGF), troisième assureur français derrière l'UAP et le groupe privé Axa-Midi, va créer une filiale internationale pour rassembler l'ensemble de ses participations à l'étranger. En 1988, le chiffre d'affaires de cette filiale sera d'environ 6 milliards de francs (20 % de celui de la maison mère), avec un bénéfice de 122 millions de francs. Elle sera présidée par M. Michel Albert, PDG du groupe, et dirigée par M. Jean-Daniel Le Franc. *Son* capital s'élèvera à 3 milliards de francs. Ses principales activités se situent en Espagne (numéro un des français), en Grande-Bretagne, en Belgique et au Brésil.

La fusion avec le GAN : « pas à l'ordre du jour »

La création de cette filiale a manifestement pour but de permettre, le cas échéant, l'échange de participations croisées avec des groupes étrangers, comme va le faire la filiale internationale de l'UAP avec la compagnie britannique Sun Life.

Le projet de rapprochement entre les Assurances générales de France (AGF), présidées par M. Michel Albert, et le Groupe des assurances nationales (GAN) de son homologue M. François Heilbronner, qui était le *scénario* le plus *vraisemblable* de fusion dans le secteur nationalisé de l'assurance *« n'est pas à l'ordre du jour »* a affirmé le 15 septembre M. Pierre Bérégovoy à l'occasion de son point de presse.

Dans l'entourage du *ministre* de l'économie, on précise qu'à l'avenir les alliances devraient plutôt lier des compagnies d'assurances à des établissements bancaires, voire à des sociétés étrangères, allusion à l'*accord que vient* de passer l'UAP avec le britannique Sun Life.

La COB dénonce un aigrefin

La Commission des opérations de Bourse (COB) vient de mettre en garde les épargnants contre les démarchages d'une société étrangère, Interstate Investments, qui propose notamment des titres d'une société, *California and Southern Development Corporation*, inconnue aux Etats-Unis.

Les autorités boursières ont été saisies de plaintes d'épargnants auxquels a été proposé, par voie de circulaires envoyées sous pli fermé, un abonnement à un *bulletin* de conseils financiers *Interstate Perspective*. Cette firme propose de gérer des portefeuilles ou de souscrire des titres de sociétés étrangères qui n'existent pas.



NEW-YORK, 15 septembre ⬇

Coup de frein

Bien que les nouvelles soient bonnes, la Bourse de New-York continue à douter. *Jeudi, après quatre séances consécutives* de hausse, la cote a ployé sous les prises de bénéfice. L'indice Dow Jones est repassé sous la barre des 2 100 points, en repli de 8,36 points, à 2 092,28. Le marché était *moins actif que les jours précédents*, avec 162 millions de titres échangés, contre près de 180 millions la veille. Selon les analystes, le marché a donc subi des dégagements bénéficiaires après sa *hausse sensible* les jours précédents, notamment mercredi après l'annonce d'une forte réduction du déficit commercial américain en juillet. Les signes d'un ralentissement de la croissance américaine susceptible d'écarter les risques d'une reprise de l'inflation et d'un nouveau *durcissement de la politique* monétaire de la Réserve fédérale ne semblent pas redonner au marché *tout le tonus* que l'on pourrait espérer. Jeudi, deux nouvelles statistiques allaient pourtant dans le bon sens : le recul de 0,2 % des ventes de détail et la faible hausse (0,1 %) du taux *d'utilisation des capacités de production* dans l'industrie. Malgré ces statistiques, les taux sur les bons du Trésor à trente ans ont encore progressé à 8,99 %, contre 8,96 %.

Parmi les valeurs en baisse, *on relevait* CBS, Quantum Chemicals et Dupont De Nemours. Hospital Corp. of America a été très ferme à la suite de l'annonce d'une OPA de ses dirigeants.

VALEURS	Cours du 14 sept.	Cours du 15 sept.
Alcoa	50 7/8	51 1/8
A.T.T.	25 1/2	25 1/2
Boeing	62 1/2	62
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 7/8
Du Pont de Nemours	82 3/8	81
Eastman Kodak	44 3/4	44 3/4
Exxon	45 1/4	45 1/8
Ford	51 3/4	51 1/4
General Electric	42 5/8	42 3/8
General Motors	75 1/4	74 5/8
Goodyear	59 6/8	59 3/8
I.B.M.	114 3/4	113 3/4
I.T.T.	48 3/4	48 3/8
Mobil Oil	43 7/8	44
Pfizer	53 6/8	53 6/8
Schlumberger	32 3/4	32 1/2
Texaco	45 3/4	45 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	90 3/4	90 5/8
Union Carbide	22 5/8	22 5/8
U.S.X.	28 1/8	28
Westinghouse	51 7/8	51 5/8
Xerox Corp.	54 3/4	54 3/8

LONDRES, 15 septembre ⬆

Nouvelle avance

En dépit d'une réduction des gains vers la fin de la séance, la *Bourse de Londres a encore* amélioré ses positions, jeudi, dans un marché actif. *L'indice* Footsie des cent valeurs a progressé de 4,2 points, pour finir à 1 769,3. La séance avait débuté sur les chapeaux de roue, après la sensible hausse de Wall Street la veille, qui saluait la forte réduction du déficit commercial *des Etats-Unis en juillet*.

D'assez importantes prises de bénéfice ont, par la suite, pesé sur le marché, mais la publication de bons résultats par diverses compagnies *britanniques a soutenu la tendance*. Les dernières statistiques britanniques, qui mettent en évidence une tendance à la hausse des prix (progression des salaires, taux de chômage), n'ont pas eu apparemment d'incidences sur le marché, constataient les *spécialistes*.

Aux pétrolières, Enterprise Oil a poursuivi son ascension, gagnant encore 15 points à 657. Hausse notable aux loisirs à la suite de rumeurs selon lesquelles le groupe Grand Metropolitan aurait cédé pour près *de 2 milliards de livres sa chaîne* d'hôtels Intercontinental à un fond d'investissement américain. Forte progression des titres AD Ports et BTR après l'annonce de résultats semestriels aux prévisions. Les fonds d'Etat étaient irréguliers.

PARIS, 16 septembre =

Fermeté

La pause observée jeudi s'est poursuivie durant la dernière séance de la semaine dans un marché assez actif. *L'indicateur instantané qui avait ouvert* sur une note légèrement négative (– 0,11 %) redevenait positif assez rapidement sans pour autant progresser fortement. Il clôturait à + 0,29 %. Les *investisseurs* demeuraient sereins et ravis de la performance réalisée *durant la semaine. Les valeurs ont* progressé en moyenne de 4 %, mettant un terme à la grisaille observée durant plus d'un mois. Le mouvement continuera-t-il ? Si certains professionnels se montrent confiants, d'autres aimeraient avoir de nouveaux signes leur permet*tant de confirmer* cette tendance à la hausse. Et pourquoi pas une baisse des taux d'intérêt ? *Mais*, en *majorité*, les opérateurs sont revenus sur le marché, le volume des transactions est là pour le prouver. Du montant record de 4,3 milliards atteint mercredi, le volume des échanges sur le règlement mensuel est revenu à 2,2 milliards le *lendemain et semblait se maintenir* à ce niveau vendredi. De nombreuses valeurs étaient très recherchées. A commencer par Exor, qui emmenait les hausses suivies par sa filiale Source *Perrier*. Les achats reprenaient également sur la Compagnie de navigation *mixte et Havas*.

La restructuration en cours du capital de ce groupe de communication *attire de nombreux boursiers*. Si les quinze plus fortes progressions de la *journée se réalisaient avec d'importants* volumes, la situation était tout autre du côté des baisses. Fichet-Bauche, qui était le titre le plus en repli, n'était l'objet que de 25 échanges... Enfin, 61 000 *titres* LVMH étaient encore inchangés vendredi.

Une nouvelle OPA était annoncée, *ce qui porte* à 31 les offres publiques lancées depuis le début de l'année. La SCOA, qui *détient* 50,54 % *de l'Eura*fricaine pharmaceutique, a déposé une proposition de reprise des titres restants. Ce projet est en cours d'instruction auprès de la Société des Bourses *françaises*.

L'activité sur le MATIF demeurait calme, le contrat de décembre perdant 0,55 %.

TOKYO, 16 sept. ⬆

Progression

Close jeudi en raison d'une fête nationale, la Bourse de Tokyo a donc pris acte, vendredi, des bons résultats du commerce extérieur américain en *juillet*. Elle a *donc monté, mais* sans excès. En effet, l'indice Nikkeï n'a progressé que de 60,71 points, soit 0,22 %, à 27 866,38. Mercredi, cet indice était en hausse de 11,5 points. Quelques investisseurs institutionnels sont revenus sur le marché, *remarquait* un gestionnaire, qui s'attend à un retour massif de ces opérateurs seulement en octobre, après le début de la nouvelle année fiscale. Les actions de la chimie, l'électricité *et les métaux non ferreux* étaient en hausse. Baisse des produits alimentaires et des textiles.

VALEURS	Cours du 14 sept.	Cours du 16 sept.
Akai	595	586
Bridgestone	1 290	1 280
Canon	1 440	1 470
Fuji Bank	3 170	3 160
Honda Motors	2 130	2 190
Matsushita Electric	2 600	2 640
Mitsubishi Heavy	938	953
Sony Corp.	6 750	6 890
Toyota Motors	2 590	2 670

FAITS ET RÉSULTATS

● **Contrat à terme sur le CAC 40 : cotation à la criée à la mi-octobre.** – Les transactions sur le marché à la criée à la Bourse de Paris sur un contrat à terme sur l'indice boursier CAC 40 débuteront dès la mi-octobre. La *cotation aura lieu provisoirement* au rez-de-chaussée du palais Brongniart. Ce marché sera réservé dans un premier temps aux seuls adhérents de la Chambre de compensation des ins*truments financiers* de Paris (CCIFP) et aux établissements financiers et bancaires intervenant pour leur compte propre.

● **L'autrichien Semperit devient leader européen des courroies transporteuses.** – *Le groupe chimique* autrichien Semperit, « produits techniques », a conclu un accord sur le rachat de la division de courroies transporteuses de Kléber Industrie (France). *Cette concentration permettra* à la société autrichienne de devenir le numéro un européen des courroies transporteuses et de doubler son chiffre d'affaires dans ce secteur, *pour le porter* à 800 millions de shillings (400 millions de francs). Le marché porte sur le rachat de l'usine d'Argenteuil (deux cent soixante salariés) avec ses activités annexes (distribution, recherche, vente). Le groupe Semperit (trois mille salariés, 1,3 *milliard de francs de chiffre* d'affaires en 1987, en augmentation de 15 % pendant les huit premiers mois de l'année) est spécialisé dans la fabrication de produits techniques et plastiques. *La* division de pneumatiques de Semperit, autrefois fleuron de la société, a été vendue au groupe allemand Continental, mais les *pneus* produits en Autriche sont toujours commercialisés sous leur nom d'origine.

● **Cidem lance une OPA sur 26 % des Talcs de Luzenac.** – La Cidem, filiale commune de Kuwait Foreign *Trading Contracting Investment* Company et du BRGM français, cherche à contrôler les Talcs de Luzenac, dont elle détient déjà 26 % du capital. La Cidem se propose d'acqué*rir*, au prix de 1 300 F, 158 050 actions, soit 26 % du capital des Talcs. Le groupe minier britannique *RTZ* (Riotinto Zinc) détient, d'autre part, 12 % du capital des Talcs, les salariés 5 % et la famille 6 %. La cotation des actions Talcs de Luzenac, suspendue *depuis* le *7 septembre*, sera *reprise* le 19 septembre. A l'annonce de l'OPA il y a quelques jours, la direction des Talcs s'était déclarée « surprise » et le personnel « inquiet ».

● **Le conflit Courrèges-Itokin rebondit.** – Le juge des référés du tribunal de commerce de Paris a décidé « l'envoi à l'enquête » du dossier Courrèges, après l'assignation effec*tuée par le couturier français contre* son actionnaire principal, le japonais Itokin. A l'issue de l'enquête, confiée à Me Philippot, administrateur judiciaire parisien, une nouvelle audience se tiendra le 29 septembre prochain. Le couturier André Courrèges, en *conflit depuis plus de deux ans* avec le groupe Itokin, qui détient 75 % de sa société, a demandé à la justice de nommer un administrateur provisoire à la tête de Courrèges SA, la société qui contrôle le *prêt-à-porter* et la couture féminine. André Courrèges reproche à Itokin de n'avoir pas respecté les engagements, pris lors de son entrée dans Courrèges SA, de financer les activités haute couture. Faute de moyens, le couturier français n'a pu *présenter de collections* en 1986 et a été exclu de la Chambre syndicale de la haute couture.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	298	....
Arnault & Associés	....	531
Asystel	256	258
B.A.C.	440	440
B. Demachy & Assoc.	420	425
B.I.C.M.	540	545
B.I.P.	....	534
Boiron	376	380
Bolloré Technologies	897	889
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1547	1575
Calberson	705	705
Cardif	880	880
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265
C.A.T.C.	131 50	131 50
C.D.M.E.	1060	1070
C. Equip. Elect.	294 50	294 50
C.E.G.I.D.	778	775
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1462	1485
C.G.I. Informatique	809	800
Ciments d'Origny	518	519
C.N.I.M.	....	380
Concept	241	240
Conforama	....	822
Creeks	390	400
Defan	182 20	186
Dauphin	918	920
Devanlay	820	853
Deville	601	605
Dumésnil-Leblé	1050	1050
Editions Belfond	114 90	106
Elysées Investiss.	26	25 50
Finacor	245 10	235
Guintoli	509	516
I.C.C.	....	211 90
IDIA	212	215
I.G.F.	110 50	113
IN2	169 60	173 50
Int. Metal Service	....	375
La Commande Electro.	309	300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Le gd livre du mois	285	....
Loca Investissement	257	259
Locamic	....	185 20
Marin Immobilier	....	....
Metallurg. Minière	118 50	117
Micrologie Internat.	440	440
Mécroservice	118 50	119
M.M.B.M.	530	535
Molex	253	264
Navale-Delmas	....	715
Olivetti-Logabax	....	158 d
Om. Gest. Fin.	....	310
P.F.A. S.A.	413	411
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
Présence Assurance	410	420
Publicat. Filipacchi	....	440 20
Razel	860	....
St-Gobain Emballage	....	1380
St-Honoré Matignon	205 50	213 90
S.C.G.P.M.	....	315
Segin	363 60	361
Sema-Metra	490	495
S.E.P.	1345	1340
S.E.P.R.	....	1225
S.M.T. Goupil	....	331
Sodalog	860	870
Sopra	....	309
TF 1	240	240
Unilog	148 50	154
Union Financ. de Fr.	396	408 50
Valeurs de France	319 60	319 50

Marché des options négociables le 15 septembre 1988

Nombre de contrats : 13 024.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	38	–	2,80	10,50
CGE	360	0,50	9	–	–
Elf-Aquitaine	320	10	25	4	–
Lafarge-Coppée	1 400	17	74,50	39	70
Michelin	200	9	20,50	2,90	10,50
Midi	1 355	44	117	–	65
Paribas	400	25	44	1	9
Peugeot	1 200	50	118	10	51
Saint-Gobain	400	45	61	0,38	6,50
Société générale	400	22	42	3,30	15
Thomson-CSF	180	8	18	2,30	8,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 sept. 1988

Nombre de contrats : 80 000 environ.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	106,60	105,50	104,85
Précédent	106,10	104,85	104,25

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	3,60	3,13	0,15	0,57

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3815 F ⬇

Le dollar était ferme, vendredi 16, à Tokyo, où après avoir ouvert à 133,65 yens, il a clôturé la journée à 133,76 yens, contre 133,45 yens mercredi, la place nippone était fermée jeudi. A Paris, au fixing, la devise américaine reculait légèrement, revenant à 6,3815 F, contre 6,3820 F au fixing de la veille.

FRANCFORT	15 sept.	16 sept.
Dollar (en DM)	1,8740	1,8730

TOKYO	15 sept.	16 sept.
Dollar (en yens)	Clos	133,76

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 sept.)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (15 sept.)	8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	14 sept.	15 sept.
Valeurs françaises	126,7	126,8
Valeurs étrangères	117,1	118,4
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	359,2	365,4
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 369,75	1 364,81

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	14 sept.	15 sept.
Industrielles	2 100,64	2 092,28

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	14 sept.	15 sept.
Industrielles	1 416,5	1 422
Mines d'or	176,6	176,5
Fonds d'Etat	86,90	86,81

TOKYO

	14 sept.	16 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 805,67	27 866,38
Indice général	2 146,73	2 150,82

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3720	6,3750	– 40	– 25	– 65	– 40	– 180	– 100
$ can.	5,2085	5,2130	– 126	– 97	– 252	– 211	– 693	– 592
Yen (100)	4,75	4,7560	+ 91	+ 109	+ 215	+ 245	+ 680	+ 765
DM	3,40	3,4030	+ 64	+ 80	+ 148	+ 170	+ 435	+ 500
Florin	3,0141	3,0175	+ 44	+ 57	+ 102	+ 120	+ 336	+ 387
FB (100)	16,2050	16,2215	+ 10	+ 80	+ 80	+ 200	+ 315	+ 670
FS	4,0278	4,0323	+ 143	+ 161	+ 295	+ 322	+ 832	+ 907
L (1 000)	4,5588	4,5642	– 200	– 165	– 345	– 305	– 800	– 700
£	10,68	10,69	– 385	– 340	– 810	– 735	– 2 235	– 2 045

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
DM	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7 1/4	7 3/4	7 3/16	7 1/2	7 1/4	7 9/16	7 7/16	7 3/4
F.S.	2 5/8	2 7/8	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	10 3/4	12	12	12 1/2	11 3/4	12 1/8	11 3/8	11 3/4
£	11 1/4	11 1/2	11 5/8	11 3/4	12	12 1/8	12 3/8	12 1/2
F. franç.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 16 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3824	3820	3820	– 0 10
1050	B.N.P. T.P.	1044	1040	1040	– 0 38
1080	C.C.F. T.P.	1110	1108	1108	– 0 18
1086	Créd. Lyon. T.P.	1119	1120	1120	+ 0 09
1380	Renault T.P.	1375	1370	1371	– 0 29
1742	Rhone-Poul. T.P.	1731	1730	1730	– 0 06
1254	St-Gobain T.P.	1253	1255	1254	+ 0 08
1205	Thomson T.P.	1228	1230	1230	+ 0 16
430	Accor	484 50	487 50	490	+ 1 14
520	Air Liquide	540	534	531	– 1 67
2090	Alcatel ★	2040	2000	2050	+ 0 49
1300	Als. Superm.	1365	1369	1369	+ 0 29
275	A.L.S.P.I.	305	301	302	– 0 98
305	Alsthom ★	324	320	318 50	– 1 70
2250	Arjom. Prioux ★	1950	1950	1941	– 0 46
520	Aussedat-Rey ★	526	523	521	– 0 95
910	Aux. Entrepr. ★	970	970	961	– 0 93
695	Av. Dassault ★	690	670	680	– 1 45
325	BAFIP ★	355	353	357	+ 0 56
285	Bail-Equipem. ★	278	270	275	– 1 08
780	Bail Investiss.	799	790	806	+ 0 88
250	B.N.P. C.I. ★	279 50	279	276 50	– 1 07
435	Cie Bancaire ★	434	430	432 80	– 0 28
385	Bazar H.-V.	435	428	456	+ 4 83
440	Béghin-Say ★	472	482	471 50	– 0 11
1050	Berger (Mé)	1030	1050	1050	+ 1 94
730	Bic ★	784	785	784	....
1430	B.I.S.	1721	1700	1701	– 1 16
2430	Bongrain S.A. ★	2598	2575	2576	– 0 92
405	Bouygues ★	460	464	457	– 0 65
72	B.P. France ★	63	62 50	62	– 1 59
5000	B.S.N. ★	5280	5220	5380	+ 1 90
....	Canal Plus	605	605	604	– 0 17
2100	Cap Gem. S. ★	2425	2415	2410	– 0 62
460	Carnaud ★	466	475	470 20	+ 0 90
2420	Carrefour ★	2520	2530	2530	+ 0 40
160	Casino	163	153 50	162	– 0 65
110	Casino A.D.P.	111	111	109	– 1 80
1300	C.C.M.C.	1100	1100	1100	....
690	Cetelem	620	615	620	....
385	Cerus ★	422 90	424 90	415	– 1 87
1470	C.F.A.O. ★	1470	1465	1539	+ 4 69
310	C.G.E.	324	324	324 50	+ 0 15
1110	C.G.I.P. ★	1210	1189	1189	– 1 74
1060	Chargeurs S.A. ★	1147	1135	1161	+ 1 22
980	Ciments franç. ★	1007	1002	995	– 1 19
440	Club Méditerr. ★	439	436	437	– 0 46
147	Codetel ★	148	149	150	+ 1 35
285	Cofimeg	282 10	280	279	– 1 10
505	Coles ★	551	550	552	+ 0 18
225	Compt. Entrepr.	226 10	227	226 50	+ 0 18
635	Compt. Mod. ★	726	735	732	+ 0 83
830	Créd. Foncier ★	765	780	769	+ 0 52
385	C. F. Immob. ★	400	400	399	– 0 25
131	C.C.F.	136	133 10	134	– 1 47
470	Cr. Lyon. (CI) ★	500	495	493	– 1 40
850	Crédit Nat. ★	858	852	866	+ 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
500	CSEE (ex-Sign.) ★	530	540	534	+ 0 75
315	Crouzet ★	360	355	365 80	+ 1 61
2450	Damart S.A. ★	2565	2571	2575	+ 0 39
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	285 30	287	287	+ 0 60
1400	De Dietrich	1490	1489	1513	+ 1 54
180	Dév. R.d.C. (Li)	189	190	190	+ 0 53
430	D.M.C.	445	440	437	– 1 80
340	Drouot Assur. ★	337 50	335	337	– 0 15
1750	Docks France ★	1809	1805	1823	+ 0 77
670	Dumez ★	670	685	685	+ 2 24
1280	Eaux (Gén.)	1465	1450	1460	– 0 34
1480	Ecco ★	1600	1600	1597	– 0 19
730	Electrofinanc. ★	736	736	756	+ 2 72
405	El. S. Dassault	472	460	457	– 3 18
325	Elf-Aquitaine	323 50	321 50	324	+ 0 15
285	– (certific.) ★	289	286 20	289	....
640	Epeda-B-Faure ★	734	736	742	+ 1 09
2420	Essilor	2625	2630	2649	+ 0 91
1600	Essilor Int. (DP)	1650	1740	1675	+ 1 52
315	Esso S.A.F. ★	302	302	303	+ 0 33
1450	Eurafrance	1490	1470	1485	– 0 34
1120	Eurocom ★	1167	1160	1187	+ 1 71
2270	Euromarché	2280	2300	2308	+ 1 23
520	Europe n° 1 ★	513	519	515	+ 0 39
34	Eurotunnel ★	32 95	32 70	32 60	– 1 06
935	Exor ★	1050	1050	1120	+ 6 67
600	Facom	858	840	871	+ 1 52
935	Fichet-bauche	972	936	936	– 3 70
185	Finextel ★	185 20	187	187	+ 0 97
113	Fives-Lille ★	130	127	128 10	– 1 46
1370	Fromageries Bel	1427	1415	1395	– 2 24
970	Gal. Lafayette ★	1070	1055	1057	– 1 21
300	Gascogne	310	315	315	+ 1 61
1520	Gaz et Eaux	1460	1460	1460	....
460	Géophysique ★	412	420	420	+ 1 94
510	Gerland	530	535	535	+ 0 94
....	Groupe Cité ★	2830	2850	2850	+ 0 71
590	GTM-Entrepose	666	648	644	– 3 30
615	Guyenne-Gas. ★	650	650	645	– 0 77
230	Hachette ★	239	244	241	+ 0 84
675	Havas ★	672	680	686	+ 2 08
460	Hénin (La)	555	555	555	....
1020	Hutchinson ★	1077	1080	1098	+ 1 95
200	Imétal ★	220 20	224 80	226 80	+ 2 54
305	Imm. Plaine-M.	305	305	305	....
395	Ingénico ★	424	424	418	– 1 42
3800	Inst. Mérieux	4001	4001	3990	– 0 27
490	Interbail ★	545	544	539	– 1 10
1080	Intertechnique	1120	1098	1120	....
885	J. Lefebvre	941	935	933	– 0 85
880	Labinal ★	828	830	833	+ 0 60
1410	Lab. Bellon	1359	1370	1360	+ 0 07
1330	Lafarge-Coppée	1378	1370	1368	– 0 73

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1090	Lebon ★	1165	1150	1150	– 1 29
2740	Legrand ★	3050	3007	3010	– 1 31
2310	Legrand (DP) ★	2470	2450	2480	+ 0 40
800	Leroy-Somer ★	829	822	822	– 0 84
2040	Lesieur	2025	2087	2085	+ 2 96
620	Locabail Immob.	640	640	635	– 0 78
390	Locafrance ★	396	409 80	395 10	– 0 23
810	Locindus	829	825	835	+ 0 72
280	Luchaire	279	270	274 c	+ 0 42
2740	L.V.M.H. ★	3051	3050	3100	+ 1 61
1470	Lyonn. Eaux ★	1456	1446	1450	– 0 41
66	Mais. Phénix	68	68 30	68	....
199	Majorette (Ly)	230	235	236	+ 2 61
350	Mar. Wendel ★	359	359	364	+ 1 39
180	Matra ★	185	183	185 20	+ 0 11
2630	Merlin-Gerin ★	2875	2880	2856	– 0 66
185	Michelin	204	205 90	203 50	– 0 25
1290	Midi (Cie)	1430	1470	1433	+ 0 21
160	Midland Bk SA ★	166 50	167 10	167	+ 0 30
500	Min. Salsig. (Ms)	445	448	448	+ 0 67
67	M.M. Penarroya	67 90	67 40	67 30	– 0 88
98	Moulinex	115 10	114 60	113 50	– 1 39
1010	Navig. Mixte ★	1091	1110	1125	+ 3 12
98	Nord-Est ★	108 90	105	106	– 2 66
385	Nordon (Ny)	371	377	377	+ 1 62
430	Nouvelles Gal.	429	425	425	– 0 93
720	Occid. (Gén.) ★	749	750	748	– 0 13
1100	Omn.F.Paris	1091	1140	1135	+ 4 03
345	Olida-Caby ★	318	324	317 10	– 0 28
3250	Oréal (L')	3560	3545	3557	– 0 08
400	Paribas	421	420	427 50	+ 1 54
335	Paris-Réesc. ★	383	385	395	+ 3 13
1130	Pechelbronn ★	1100	1085	1092	– 0 73
320	Penhoet	374 90	370	367	– 2 11
1090	Pernod-Ricard ★	1040	1033	1049	+ 0 87
1190	Peugeot S.A.	1240	1230	1220	– 1 61
515	Poliet ★	565	562	560	– 0 88
1030	Prétabail Sic.	1045	1040	1050	+ 0 48
595	Primagaz	604	600	604	....
530	Printemps ★	579	574	570	– 1 55
1850	Promodès	2205	2130	2240	+ 1 59
710	Radiotechn. ★	705	702	706	+ 0 14
65	Raff. D. Total ★	64	63 90	63 60	– 0 63
2880	Redoute (La) ★	2860	2850	2860	....
330	Robur financière	344	336	336	– 2 33
1230	Roussel-Uclaf ★	1255	1267	1250	– 0 40
815	R.-Uclaf-CNI ★	841	841	841	....
3600	R. Impériale (Ly)	3650	3630	3620	– 0 82
165	Sade	164	163 50	163 50	– 0 30
1630	Sagem ★	1611	1610	1610	– 0 06
500	Saint-Gobain	525	520	520	– 0 95
960	St-Louis ★	940	935	951	+ 1 17
1460	Salomon	1700	1772	1790	+ 5 29
700	Salvepar	695	695	695	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
710	Sanofi ★	760	760	758	– 0 26
670	S.A.T. ★	778	751	763	– 1 93
235	Saul.-Chât. (G) ★	238 90	233	238	– 0 38
1190	Saupiquet (Na)	1260	1285	1285	+ 1 98
410	Schneider ★	455	458	454 90	– 0 02
47	S.C.O.A.	52 30	53	52 50	+ 0 38
545	S.C.R.E.G. ★	565	569	553	– 2 12
820	Seb ★	810	800	820	+ 1 23
400	Selimeg ★	384	380 50	383	– 0 26
1360	S.F.I.M.	1355	1360	1360	+ 0 37
34	S.G.E.	32 75	32 85	32 60	– 0 46
720	Silic	713	710	700	– 1 82
470	Simco-U.P.H. ★	461	467	469	+ 1 74
995	Skis Rossignol	1008	1000	985	– 2 28
840	Sligos ★	880	875	886	+ 0 68
395	Société Générale	418	418	419 50	+ 0 36
147	Sodexco	148	146 10	146	– 0 68
185	Sodero (Na)	188 90	188 90	188 80	....
2780	Sodexho ★	2800	2800	2810	+ 0 36
98	Sogenal (Ny)	107	107	107	....
250	Sogerap	245	242 50	245	....
1970	Somm-Allib. ★	2075	2081	2069	– 0 29
900	Source Perrier ★	1035	1040	1072	+ 3 57
695	Sovac ★	715	715	725	+ 1 40
390	Spie-Batignol. ★	403	391	399	– 0 99
480	Strafor ★	540	530	530	– 1 85
255	Suez	281	280	281 50	+ 0 18
365	Synthelabo ★	370	362	360	– 2 70
835	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4201	....	....	....
179	Thomson-C.S.F.	187 50	189	191	+ 1 87
345	Total (CFP) ★	325	322	321 10	– 1 20
74	– (certific.)	72	73	72 50	+ 0 69
1010	T.R.T. ★	1045	1035	1049	+ 0 38
350	U.F.B.-Locab. ★	345	350	350	+ 1 45
690	U.I.C. ★	684	680	681	– 0 44
500	U.I.F. ★	492	492 10	493	+ 0 20
765	U.I.S.	781	785	790	+ 1 15
178	U.C.B. ★	160	160	159	– 0 63
630	Unibail	650	645	659	+ 1 38
490	Valéo ★	560	560	556	– 0 71
121	Vallourec ★	145 40	145 20	143	– 1 65
325	Via Banque	329	331	327	– 0 61
765	Elf-Gabon ★	760	750	750	....
140	Amax Inc.	130 20	130	129 80	– 0 31
183	Amer. Express	188	187 50	187 50	– 0 27
155	Amer. Teleph.	162	161	161	– 0 62
98	Anglo Amer. C.	86 70	84 90	84 90	– 2 08
445	Amgold	418	410	410	– 1 91
865	BASF (Akt)	900	910	909	+ 1
970	Bayer	1026	1026	1026	....
94	Buffelsfont.	86	85 80	85	– 1 16
180	Chase Manh.	187 10	189	189	+ 1 02
119	Echo Bay Mines	104	105 70	105 70	+ 1 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
71	De Beers	63 60	61 75	61 75	– 2 91
1520	Deutsche Bank	1720	1717	1707	– 0 76
840	Dresdner Bank	927	927	935	+ 0 86
59	Driefontein Ctd	51 70	51 20	51 30	– 0 77
510	Du Pont-Nem.	524	518	518	– 1 15
275	Eastman Kodak	287	285 70	285 70	– 0 46
31	East Rand	29 10	29 35	29 10	....
236	Electrolux	232 50	229 20	229 20	– 1 42
255	Ericsson	280 20	274 50	274 50	– 2 03
290	Exxon Corp.	289 50	285 70	285 70	– 1 31
305	Ford Motors	329	328 50	328 50	– 0 15
48	Freegold	43 05	44 55	44 55	+ 3 48
102	Gencor	87 20	85 90	85 90	– 1 49
260	Gén. Electr.	271	268 30	268 30	– 1
685	Gén. Belgique	692	690	690	– 0 29
470	Gen. Motors	479	473	473	– 1 25
108	Goldfields	109 60	112 30	112 50	+ 2 65
55	GdMetropolitain	53 15	53 40	53 30	+ 0 28
42	Harmony	37 20	36 90	36 90	– 0 81
87	Hitachi	84 50	84 30	84 30	– 0 24
950	Hoechst Akt.	990	998	1000	+ 1 01
110	Imp. Chemical	110 90	108 60	108 60	– 1 17
720	IBM	725	720	724	– 0 14
300	ITT	312	308	308	– 1 28
205	Ito-Yokado	192	190 50	190 50	– 0 78
275	Mac Donald's	291	301	301	+ 3 44
131	Matsushita	124 90	123 80	123 80	– 0 88
365	Merck	373 50	370 50	370 50	– 0 80
380	Minnesota M.	397	401	401	+ 1 01
275	Mobil Corp.	278	280	280	+ 0 72
225	Morgan J.P.	245 90	243	243	– 1 18
34300	Nestlé	34000	34200	34220	+ 0 65
1460	Nixdorf	1478	1480	1470	– 0 54
199	Norsk Hydro	191	188 50	186	– 2 62
125	Ofsil	112 10	111 50	111 50	– 0 54
1980	Petrofina	2087	2075	2075	– 0 57
580	Philip Morris	613	611	611	– 0 33
97	Philips	98	96 90	96	– 2 04
83	Placer Dome	77	75 30	75 30	– 2 21
325	Quilmès	350	361	361	+ 3 14
475	Randfontein	392 50	390	390 50	– 0 51
690	Royal Dutch	691	695	695	+ 0 58
48	Rio Tinto Zinc	46 10	46	45 10	– 2 17
40	Saat. & Saatchi	37 85	37 10	37 10	– 1 98
52	St Helena Co	45 20	45 20	45 20	....
215	Schlumberger	209 50	207	207	– 1 19
110	Shell transp.	108	106 40	106 40	– 1 48
1410	Siemens A.G.	1554	1541	1541	– 0 84
335	Sony	324 90	329	329	+ 1 26
50	Telefonica	47 50	47 95	47 95	+ 0 95
245	T.D.K.	225	225 80	225 80	+ 0 36
55	Toshiba Corp.	53	53 70	53 80	+ 1 51
335	Unilever	342 50	341 50	341 50	– 0 29
225	Unit. Techn.	240 20	237 30	237 30	– 1 21
480	Vaal Reefs	389	385	384	– 1 29
310	Volvo	338 10	332 50	338	– 0 03
196	West Deep	167 20	164	164	– 1 91
340	Xerox Corp.	353	349	349	– 1 13
194	Yamanouchi	198 50	198 90	198 90	+ 0 20
2 28	Zambia Corp.	2 14	1 74	1 83	– 14 49

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 40	2 821
9,80 % 78/93	103 20	1 799
10,80 % 79/94	108 25	0 395
13,25 % 80/90	105 64	3 848
13,80 % 81/89	101 80	9 275
16,20 % 82/90	109 70	10 977
16 % juin 82	112 20	4 384
14,60 % fév. 83	113 80	8 337
13,40 % déc. 83	118 95	9 822
12,20 % oct. 84	112 80	11 500
11 % fév. 85	112 40	6 281
10,26 % mars 86	107 45	5 313
ORT 12,75 % 83	1941	..
OAT 10 % 2000	105 70	3 096
OAT 9,90 % 1997	107 70	7 547
OAT 9,80 % 1996	104 98	6 185
Ch. France 3 %	151	..
CNB Bques janv. 82	102 85	1 971
CNB Paribas	102 85	1 971
CNB Suez	102 85	1 971
CN janv. 82	102 95	1 971
PTT 11,20 % 85	110 10	8 180
CFF 10,30 % 86	105	6 104
CNE 11,50 % 85	108 86	3 006
CNT 9 % 86	99 80	3 617
CRH 10,90 % déc. 85	108 20	7 022
C.N.C.A. T.P.	1134 60	1 13
Drouot Ass. Obl. conv.	2279	221
Méaologie I. 6% 6/7	82	8 230

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1970
A.G.F. (St Cent.)	....	572
Applic. Hydraul.	....	705
Arbel	444	436
Astorg	196	201 20
Avenir Publicité	730	730
Bain C. Monaco	275	284 o
Banque Hypoth. Eur.	320	341
Béghin-Say (C.I.)	353 90	353 90
B.G.I.	815	882
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	251	251
Bénédictine	5680	5820
Bon-Marché	910	873
B.T.P.	....	119
Cdif	583	583
Cambodge	....	707
C.A.M.E.	152	150
Carbone-Lorraine	575	589
Case-Poclain	21 35	21 35
C.E.G.Frig.	....	515
Centen. Blanzy	1351	1365
Centrest (Ny)	204	208
Cerabati	137	....
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	142	142
C.I.C. (Financ. de)	148	148
C.I. Maritime	712	720
Ciments (B)	2200	2200
Clause	....	710
Cofradel (Ly)	1150	1125
Cogifi	322	321
Comiphos	320	....
Cie Industrielle	....	2310
Comp. Lyon-Alem.	....	493
Concorde (La)	720	725
C.M.P.	19 75	20 55
Créd. Gén. Ind.	522	522
Cr. Universel (Cie)	....	555
Crédital	139	134 80
Darblay S.A.	646	672
Degremont	208	215
Delalande S.A.	1220	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1850
Didot-Bottin	....	900
Eaux Bass. Vichy	1040	1040
Eaux Vittel	2350	2360
E.C.I.A.	1225	1225
Electro-Banque	....	298
Eli-Antargaz	720	720
E.L.M. Leblanc	622	625
Enelf-Bretagne	....	235
Entrepôts Paris	445	441
Epargne (B)	3600	3555
Europ. Accumul.	57	55 50
Europe Soufre Indust.	121	120
Eternit	2300	....
Finalens	221	224
FIPP	421 80	423
Fnac	785	781
Foncière (Cie)	430	440
Fonc. Lyonnaise	451	445
Foncina	....	378 10
Forinter	1092	1095
Fougerolle	....	330 50
France I.A.R.D.	294 90	274
France (La)	5660	5735
From. Paul Renard	....	805
GAN	....	749
G.F.I.I.	286	287
Gaumont	584	607
Gévelot	745	745
Gr. Fin. Constr.	....	378
Gds Moul. Paris	....	....
Groupe Victoire	605	610
G. Transp. Ind.	522	516
Immindo S.A.	381	381
Imminvest	250	246
Immobail	345	345
Immobanque	635	635
Immob. Marseille	....	6300
Immofice	430	440
Invest. (Sté Cent.)	716	715
Jaeger	172	165
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	314
Lille-Bonnières	....	730
Loca-Expansion	243	245
Locafinancière	....	327

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	745	....
Louis Vuitton	650	650
Louvre (Sté)	1795	1795
Lucia	1230	1200
Machines Bull	....	93
Magasins Uniprix	126	127 80
Magnant S.A.	114	105
Maritimes Part.	325	324
Métal Déployé	411	....
Mors	96	100
Navig. (Nat. de)	....	58
Nozal	215	215
Optorg	390	388
Oréal (L') C.I.	2579	2575
Origny-Desvroise	1080	1080
Palais Nouveauté	....	490
Paluel Marmont	549	549
Parfinance	181 50	185
Paribas-CIP	378	360
Paris France	279	....
Paris-Orléans	....	215 50
Partenba	....	285
Pasam. Rég. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	276	274 90
Piles Wonder	1277	....
Piper-Heidsieck	2209	2300
P.L.M.	....	135
Porcher	387	386
Promodès	1401	1457 d
Providence S.A.	....	....
Publicis	2985	2950
Rhône-Poul. (c. inv.)	403	405
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	493
Rochette-Cenpa	62	64
Rosario (Fin.)	725	760
Roudière	180	....
Rougier et Fils	103	103
Sacer	565	565
SAFAA	300	288
Safic-Alcan	860	865
SAFT	1625	1600
Saga	....	240
Salins du Midi	462	465
Santa-Fé	99	99
Satam	....	98 10
Savoisienne (M)	211	206
SCAC	518	525
Senelle Maubeuge	....	360
S.E.P. (M)	158	157
Sicli	....	327
Sicotel	....	283
Sinnor (LI)	....	....
Siparin	238	240
Siph (Plant. Hévéas)	339	345
Sofal financière	1740	1740
Soficel	....	975
Sofio	620	620
Soficomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	160 80	172
Sofragi	875	875
Soudure Autog.	479 50	480
Sovabail	....	585
Suez (Fin. de)-CIP	232 50	242
Sterni	768	785
Taittinger	2800	2760

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	198	....
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	513	515
U.A.P.	290	300 d
U.T.A.	1555	1560
Vicat	....	1571
Viniprix	....	1170
Virax	120 80	111 50
Waterman S.A.	670	670
Brass. du Maroc	150	145

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	670	670
Akzo	426	....
Alcan Alum.	181	183
Algemene Bank	127	....
American Brands	300	310
Am. Petrofina	415	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	143 10	143 10
Banco de Santander	330	335
Bco Pop Espanol	430	430
Banque Ottomane	2150	2250
B. Régl. Internat.	42500	42000
Br. Lambert	490	506
Canadian-Pacific	103	104 30
Chrysler corporation	143	137
CIR	25 80	....
Commerzbank	734	735
Dart. and Kraft	358	355 10
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	547	549
Gén. Belgique	692	690
Gevaert	1130	....
Glaxo	102	104
Goodyear	372	370 50
Grace and Co	158	156
GTE corporation	268	283
Honeywell Inc.	378	378
I. C. Industries	225	224
Johannesburg	775	760
Kubota	32 30	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 45	....
Mineral-Ressourc.	71	....
Noranda	110 10	113
Olivetti	25 10	25 40
Pakhoed Holding	245	240
Pfizer Inc.	337 80	336
Procter Gamble	490	491
Ricoh Cy Ltd	59 90	57
Rolinco	262 70	264
Robeco	279 30	274 60
Rodamco	459	462 80
Saipem	9 40	9 40
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	305	305
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	416	419
Tenneco	290	287
Thorn EMI	65	66 20
Toray indust. inc	40 10	....
Vieille Montagne	1300	1300
Wagons-Lits	852	855
West Rand	8 25	8 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	159 50	159 20
Cochery	148	148
Cogenbor	95	98
C. Occid. Forestière	180	....
Copatrex	392	....
Dubois Inv. (Casto.)	855	856
Gachot	71	71
Guy Degrenne	815	....
Hoogovens	167	....
Metroservice (bons)	13	12
Nicolas	880	....
Particip. Percier	350	....
Rémy et Associés	260	259 80
Rorento N.V.	173 50	173 10
Serv. Equip. Véh.	56 30	....
S.P.R.	370	....
Sté Lecteurs du Monde	551	568
Ufinex	390	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 15/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	857 63	836 91
Actilion	209 68	204 07
Actions France	441 94	425 97
Actions sélectionnées	541 22	521 66
Aedificandi	577 02	556 16
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1041 07	1015 68
A.G.F. 5000	541 94	528 72
A.G.F. ECU	1070 77	1060 17
A.G.F. Foncier	100 37	100 37
A.G.F. Interfonds	424 61	414 25
A.G.F. Invest	111 29	108 58
A.G.F. OBLIG.	1089 63	1064 21
A.G.F. Sécurité	10552 59	10552 59
Agfimo	576 34	562 28
Aleti	213 43	205 72
A.L.T.O.	183 44	178 81
Ameri-Gan	5457 84	5210 35
America-Valor	682 50	665 85
Amplitude	536 12	520 50
Arbitrages court terme	5526	5520 48
Associc	1174 50	1174 50
Atout Futur	295 11	285 41
Aurecic	1406 03	1385 08
Avenir C.I.C.	103 38	100 37
Axa Europe	114 11	108 94 ◆
Axa Investissements	109 81	104 83 ◆
Bred Associations	2628 87	2621 01
Capital Plus	1707 59	1707 59
Cauden-Pierre	27 57	26 38
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5080 87	5053 09
Compterstraite	110 25	107 04
Convertimmo	342 08	328 92
Crediter	492 36	478 02
Drouot-France	666 74	636 51 ◆
Drouot-Investiss.	977 31	932 89 ◆
Drouot-Sécurité	250 87	239 49 ◆
Drouot-Sélection	137 19	130 97 ◆
Ecucic	1189 20	1171 63
Ecureuil Monétaire	30580 51	30580 51
Ecureuil Privatisations	361 54	341 30
Energie	231 85	221 34
Eparcic	2773 71	2773 71
Epacourt Sicav	4230 94	4220 28
Epargne Associations	24947 24	24909 88
Epargne-Capital	8186 39	8105 33
Epargne Court-Terme	500 31	500 31
Epargne Croissance	1492 23	1452 29
Epargne-Industr.	71 83	68 57 ◆
Epargne Inter	604 03	587 88
Epargne J	54154 15	54154 15
Epargne Long-Terme	173 86	169 21 ◆
Epargne Monde	1120 14	1090 16 ◆
Epargne Première	12966 93	12870 40
Epargne-Oblig.	195 70	190 48
Epargne-Quatre	1097 21	1087 84
Epargne-Unie	1199 17	1155 83
Epargne-Valeur	420 35	409 10
Eparobig	1298 65	1296 06
Epsilon	1108 78	1097 80
Eurinvest Croissance	1157 57	1105 08
Eurinvest Rendement	1133 46	1082 06
Eurocic	9248 02	9111 36
Eurodyn	1017 14	983 69
Euro-Gan	5262 52	5023 69
Euro-Mail	26 02	25 84
Finord Placement	60513 76	60513 76
Finord Valorisation	13709 46	13440 65
Fonsicav (div. par 10)	10986 73	10986 73
Foncival	247 42	239 63
France-Gan	6519 37	6223 74
France-Garantie	276 32	275 77 ◆
France-Investiss.	378 74	361 57
France-Obligations	451 02	446 55
Francic	383 06	371 90
Francic Pierre	95 83	94 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1003 82	974 58
Fructi-Associations	27 72	27 72
Fructi-Epargne	27 61	26 94
Fructicapi	32 41	31 93
Fructicourt	109749 46	109749 46
Fructidor	246 40	241 77
Fructifrance	752 13	733 79
Fructimmo	26	25 37
Fructivar	4281 08	4270 40
Fructi ECU	572 73	564 27
Fructi-Première	11102 90	10938 82
Futurobig	1109 67	1073 18
Gestilion	58743 12	58586 63
Gestion Associations	149 09	145 81
Horizon	1068 75	1037 62
Interoblig.	12041 02	11577 90
Intersélect France	437 86	425 11
Invest. net	16088 60	16039 52
Invest. Obligataire	18491 68	18454 77
Japacic	188 05	182 57 ◆
Jeune épargne	235 57	232 09
Laffitte-Amérique	242 97	231 95
Laffitte Europe	244 92	233 81
Laffitte-Expansion	273 88	261 46
Laffitte-France	301 73	288 05
Laffitte-Immobilière	228 25	217 90
Laffitte-Japon	383 09	365 72
Laffitte-Oblig.	145 75	139 14
Laffitte—Rend.	206 04	196 70
Laffitte-Tokyo	358 05	339 90
Latitude	5108 73	5101 08
Lion-Associations	11686 25	11686 25
Lion-Institutionnels	23575 12	23518 33
Lionplus	750 98	743 54
Lion Trésor	2081 70	2061 09
Livret Bourse Investis.	439 55	426 75
Livret portefeuille	642 57	623 85
Méditerranée	158 47	151 28 ◆
Mondiale Investissem.	417 52	398 59
Monecic	5573 57	5573 57
Monedan	51994 55	51994 55
Moné J.	55747 89	55747 89
Morgan court terme	14329 26	14329 26 ◆
Mutuelle Unie Sél.	147 71	141 01 ◆
Natio.-Assoc.	6816 34	6801 74
Natio.-Epargne	13841 47	13803 44
Natio.-Court terme	215421	215421
Natio.-Inter.	1214 99	1182 41
Natio.-Obligations	555 12	540 26
Natio.-Patrimoine	1360 69	1324 27
Natio.-Placements	66357 13	66357 13
Natio.-Revenu	1057 41	1046 94
Natio.-Sécurité	11805 61	11805 61
Natio.-Valeurs	683 62	665 32
Nippon-Gan	5795 61	5532 99
Nord-Sud Développ.	1195 72	1193 33 ◆
Normatif	13322 07	13060 85
Obli Association	124 48	123 25
Oblicic Régions	1054 65	1039 06
Obligations Convert.	419 02	400 02
Oblig. toutes catég.	157 46	152 50
Oblilion	1110 44	1099 45
Optimavalor	198 20	193 37
Oraction	1203 65	1164 07
Orvalor	5696 11	5480 23
Paribas Croissance	581 79	558 07
Paribas Epargne	16048 71	16016 68
Paribas France	91 70	89 03
Paribas Oblimonde	1013 73	998 75
Paribas Opportunités	109 62	106 43
Paribas Patrimoine	517 79	496 68
Paribas Revenu	95 11	94 17
Parnasse-Valor	1097 81	1096 71
Patrimoine Retraite	1724 92	1691 10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	599 85	582 48
Phenix Placements	252 26	251
Pierre Investiss.	658 58	628 72
Placement A	910 55	910 55
Placement crt-terme	72400 01	72400 01
Placement J	55455 05	55455 05
Placement Premier	54188 03	54188 03
Plénitude	111 27	108 29
Première Obligations	10786 13	10764 60
Prévoyance Ecureuil	110 53	107 57
Priv'Association	22559 38	22559 38
Quartz	111 09	108 35
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	164 69	162 26
Revenus Trimestriels	5558 14	5503 11
Revenu Vert	1188 09	1170 53
St-Honoré Assoc.	14418 43	14346 70
St-Honoré Bio-aliment.	760 17	725 70
St-Honoré Pacifique	534 99	510 73
St-Honoré P.M.E.	468 19	446 98
St-Honoré Réel	11677 17	11630 65
St-Honoré Rendement	11816 83	11758 04
St-Honoré Services	496 22	477 13
St-Honoré Technol.	743 41	709 70
St-Honoré Valor	12244 30	12244 30
Sécuricic	10968 66	10957 70
Sécuri Taux	10751 83	10751 83
Sélection Croissance	505 65	490 92
Sicavlen (Cauden BP)	729 08	718 31
Sicav-Associations	1424 32	1422 19
S.F.I. fr. et étr.	624 67	606 48
Sicav 5000	346 70	336 45
S.I. Est	1308 83	1249 48
S.I.G.	774 86	739 38
Sivafrance	555 57	540 70
Sivam	408 43	398 47
Sivarente	209 26	207 19
Sivinter	422 47	411 16
S.N.I.	1151 86	1118 12
Sogepargne	377 94	364 28
Sogevar	1025 83	979 31
Sogintar	1318 63	1258 84
Soleil Investissement	487 23	465 14
Stratégie Actions	1055 29	1014 70
Stratégie Rendement	1127 45	1091 96
Technocic	1122 83	1089 93
Techno-Gan	5931 95	5662 98
Transcontinents	83 08	81 45
Trilion	5383 28	5329 98
U.A.P. Investiss.	412 89	397 77
Uni-Associations	114 79	114 79
Unifrance	469 88	452 90
Unifoncier	1166 02	1123 87
Uni-Garantie	1366 98	1340 15
Uni-Régions	2731 28	2632 56
Univaste	2323 16	2246 77
Univar	187 20	187 20
Univers-Actions	1062 14	1027 21
Univers-Obligations	1598 14	1545 59
Valorem	504 19	491 89
Valorg	1600 15	1598 56
Valrea	40984 05	40943 58
Vauban	23316 54	23293 22

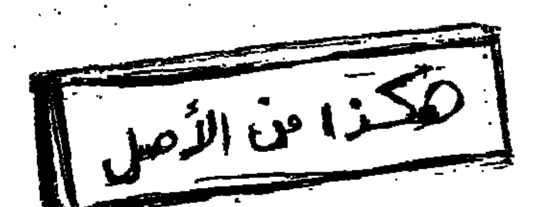
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 382	6 381	6 120	6 620
ECU	7 051	7 050	....	....
Allemagne (100 DM)	340 180	340 150	330	350
Belgique (100 F)	16 219	16 211	15 450	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	301 480	301 510	291	310
Danemark (100 krd)	88 640	88 580	84	91
Norvège (100 k)	92 140	91 980	88	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 710	10 678	10 350	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 202	4 198	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 557	4 562	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 200	403	390 500	412 500
Suède (100 krs)	98 650	98 530	95	101
Autriche (100 sch)	48 370	48 360	46 900	49 900
Espagne (100 pes.)	5 094	5 082	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 131	4 127	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 212	5 217	5	5 400
Japon (100 yens)	4 761	4 755	4 600	4 820

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/9
Or fin (kilo en barre)	86250	85250
Or fin (en lingot)	86500	86200
Pièce française (20 fr)	497	494
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	531	526
Pièce latine (20 fr)	498	494
Souverain	630	623
Pièce de 20 dollars	3060	3060
Pièce de 10 dollars	1550	1550
Pièce de 5 dollars	855	.....
Pièce de 50 pesos	3220	3195
Pièce de 10 florins	518	512
Or Londres	421 50	.....
Or Zurich	419	417 50
Or Hongkong	421 45	418 75
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

La visite de M. Roland Dumas en Tchécoslovaquie

La nouvelle Ostpolitik française au banc d'essai

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas la première fois que l'on parle de la nécessité de revitaliser les relations de la France avec les pays de l'Europe socialiste. C'est dans cet esprit que M. Mitterrand, commençant, il est vrai, par le plus facile, s'était rendu en Hongrie en 1982.

M. Dumas, lui-même, ne disait pas autre chose lorsqu'en mai 1985, après dix-neuf ans de bouderies de la diplomatie française, il se rendit à Prague, où il revient aujourd'hui. Mais il le disait différemment. Des propos tenus jeudi 15 septembre dans la capitale tchécoslovaque par le ministre des affaires étrangères, il ressort à la fois un constat d'échec et de carence et le souci manifeste de s'y prendre autrement pour donner à ce discours récurrent, mais jusque-là infructueux de la France, une crédibilité nouvelle.

Le constat, c'est que, comme l'a dit sans détour M. Roland Dumas lors de la réception donnée jeudi soir à l'ambassade de France « *là où nous avions des intérêts majeurs, nous avons été supplantés par d'autres. D'autres ont occupé le terrain, et nous nous sommes retrouvés avec nos souvenirs historiques mais avec un recul de l'enseignement du français et un recul des échanges* (...) ». « *Quand je vois,* ajoutait-il un peu plus tard, *les réalisations de l'Allemagne ou même de l'Italie dans ce pays, je me dis que quelque chose ne va pas.* »

La remarque vaudrait aussi pour d'autres pays socialistes, car le dynamisme des PME italiennes a eu raison, ces dernières années sur les marchés de l'Est, d'obstacles structurels que les milieux économiques français ont tendance à tenir pour infranchissables. Car une politique inspirée d'abord par le réalisme a permis à l'Allemagne de devenir l'interlocuteur privilégié de ces pays en Occident et, de loin, leur premier partenaire, tandis que la France, prise au piège d'une approche très idéologique de ses rapports avec l'Europe de l'Est, restait le plus souvent prudente, hésitante, réticente.

Alors, si l'on affirme aujourd'hui à Paris pouvoir repartir d'un pas plus alerte, est-ce parce que la France a changé ou parce que le monde a changé ? Les deux, si l'on en juge par les propos de M. Dumas. Il a insisté, notamment dans ses entretiens avec son homologue, M. Chnoupek, sur les possibilités de résolution des conflits et de dialogue ouvert que recèle le nouvel état des relations Est-Ouest.

Dans le compte rednu qu'il a fait, jeudi soir, de ses rencontres de la journée avec les responsables tchécoslovaques, il a ostensiblement privilégié ce qui manifeste de leur part une volonté de changements et a particulièrement insisté sur sa conversation avec le premier ministre, M. Strougal, tenu pour le réformateur de l'équipe dirigeante. « *On sent un changement dans les comportements, dans les esprits* », a dit M. Dumas, faisant la comparaison avec sa précédente visite à Prague, il y a trois ans. « *J'ai pu parler de 1968 sans que les visages se ferment* ».

Il en a, semble-t-il, parlé plutôt avec M. Strougal qu'avec M. Chnoupek ou avec le président de la République, M. Husak, et il a été frappé par l'ouverture et la liberté de ton du premier ministre.

M. Strougal a, en effet, expliqué longuement que la volonté de réforme s'était manifestée dans son pays dès le début des années 60 et que le blocage de ce processus réformateur, à la suite de ce qu'il représente comme le « *dérapage politique* » 1968, avait entraîné une perte de temps qu'il juge extrêmement dommageable.

Le premier ministre tchécoslovaque a souligné le caractère aujourd'hui inéluctable des réformes, au moins dans l'ordre économique, tant est forte notamment la pression de la jeunesse en ce sens. Il a même convenu que l'équipe dirigeante — au demeurant divisée sur la question — se heurte à un problème de crédibilité face à cette jeunesse.

On n'alla cependant pas jusqu'à aborder directement l'appel pressant lancé au mois d'août par les animateurs du mouvement de la Charte 1977 à une révision officielle de l'analyse des événements de 1968.

Dans son compte rendu aux journalistes, M. Roland Dumas n'a évoqué la question des droits de l'homme que très brièvement pour dire que « *là aussi les choses évoluent* ». Si l'on compare à la précédente visite à Prague de M. Dumas, le souci est patent d'éviter tout effet d'affichage sur les questions humanitaires, d'observer publiquement du moins un devoir de réserve, là où l'on considérait autrefois qu'il y avait devoir d'ingérence, de même que celui de mettre à profit une situation internationale mouvante et porteuse d'espoirs pour développer une approche plus positive des régimes d'Europe de l'Est.

Telle semble être la nouvelle Ostpolitik de la France, dont on a, à Prague, la première illustration. Reste à la traduire dans le concret. Dans le domaine culturel, on a signé, jeudi, un échange de lettres portant sur l'enseignement du français en Tchécoslovaquie et du Tchèque et du Slovaque en France, et on s'est engagé à étudier un programme d'échanges de manifestations culturelles. La journée de vendredi, avec une visite à la Foire de Brno et une rencontre avec le ministre tchécoslovaque du commerce, devrait être davantage axée sur les relations économiques entre les deux pays.

CLAIRE TRÉAN.

M. Gorbatchev propose de faire du radar de Krasnoïarsk un « centre de coopération internationale » pour l'espace

Dans un discours prononcé, vendredi 16 septembre, à Krasnoiarsk, M. Gorbatchev a proposé de « *créer sur la base du radar de Krasnoiarsk* [en Sibérie] *un centre de coopération internationale pour l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques* ». Selon le numéro un du PC soviétique, dont les propos ont été rapportés par l'agence Tass, ce radar serait mis à la disposition de l'agence spatiale mondiale dont certains pays ont suggéré la création sous l'égide de l'ONU, et Moscou est prêt à « *consulter les scientifiques de tous les pays qui manifesteront de l'intérêt pour ce projet* ».

« *C'est notre réponse aux inquiétudes de l'Occident au sujet du radar de Krasnoiarsk,* a ajouté M. Gorbatchev. *Cependant, nos inquiétudes à nous à propos de la construction de radars américains au Groenland et en Grande-Bretagne sont toujours là. Les spécialistes déclarent qu'ils constituent une violation directe du traité ABM* (sur la défense antimissile). *Nous attendons qu'en réponse à notre nouvelle initiative Washington prenne les mesures nécessaires.* »

M. Gorbatchev réagit ainsi à la déclaration de Washington, le 31 août dernier (*le Monde* du 2 septembre) qui faisait dépendre l'éventuelle conclusion d'un accord sur les armements stratégiques d'un démantèlement de l'installation de Krasnoiarsk jugée incompatible avec le traité ABM. Il ne dit pas si les mesures attendues des Américains au Groenland et en Grande-Bretagne sont une condition à la transformation du radar sibérien. Mais sa prise de position marque un assouplissement par rapport à ce qui avait été annoncé par M. Karpov, le responsable du désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères, au printemps dernier. Celui-ci s'était alors dit prêt à démonter le radar de Krasnoiarsk, mais à la condition que Washington s'engage à s'en tenir à une interprétation « stricte » du traité ABM, empêchant tout essai du bouclier spatial souhaité par M. Reagan dans le cadre de son initiative de défense stratégique (IDS).

Vers un sommet soviéto-chinois

Traitant plus spécifiquement des questions de l'Extrême-Orient et du Pacifique, M. Gorbatchev a proposé une « *normalisation totale* » des relations entre l'URSS et la Chine et s'est déclaré prêt, dans cette perspective, « *à commencer sans délai les préparatifs d'un sommet* » entre lui-même et M. Deng Xiaoping.

Le dirigeant soviétique a, d'autre part, énuméré sept mesures propres, selon lui, « *à faire avancer la cause de la sécurité en Asie* ». Déjà envisagées sous des formes moins précises dans des interventions antérieures — comme le discours de M. Gorbatchev à Vladivostok le 28 juillet 1986, — ces « mesures » prévoient notamment un gel des armements nucléaires soviétiques dans la région, des discussions multilatérales pour diminuer le niveau des forces navales et aériennes et limiter leurs activités. Si les Etats-Unis acceptent l'élimination de leurs bases aux Philippines, l'Union soviétique sera prête, dit encore M. Gorbatchev, à renoncer à sa base de Can-Ranh au Vietnam.

L'Union soviétique propose enfin de discuter un mécanisme de négociation sur la sécurité de la région Asie-Pacifique, la discussion pouvant commencer entre l'URSS, la Chine et les Etats-Unis.

Sur le vif

Du porno en treillis

Va encore falloir que je vous rentre dedans, les mecs ! Vous êtes trop irascibles aussi ! Allez, protestez pas, je sais ce que je dis. J'ai vos lettres. Des lettres de colère étranglée : pourquoi elle s'appelle Ariane et pas Albert, la fusée-miracle ? Pourquoi il s'appelle Gilbert et pas Georgette, le cyclone-catastrophe, hein ? Et ne viens pas nous dire que c'est because le MLF et ses susceptibilités débiles. Le côté imprévisible et capricieux des tornades, c'est typiquement féminin, alors ne nous demandez pas d'en être les parrains.

Ça va peut-être vous étonner, mais je suis d'accord sur ce point. Capricieux peut-être pas. Imprévisible sûrement pas. Tenez, les collègues m'ont refilé un nouveau magazine, « TTA » — personne ici ne sait à quoi correspond ce sigle — destiné aux bidasses et sous-titré : « Le repos du guerrier ». Un produit très ciblé, très pointu, fruit d'une étude de marché longue et approfondie.

Résultat : du « soft porn » en treillis. Dans le genre j'ai-le-doigt-sur-la-quéquette-si-tu-bouges-je-te-tire, on fait pas mieux. Le cul, moi, je suis pas contre, je suis tout contre, c'est pas le problème. Ce qui m'inquiète, en l'occurrence, c'est ce test : comment savoir si vous n'êtes pas cons, les hommes. Répondez aux questions ci-dessous. Votre animal préféré : a) La chèvre ; b) Le chien ; c) La femme. Pour vous un bic c'est : a) Un rasoir ; b) Un Arabe ; c) Le mâle de la biquette. Toutes des : a) Cochonnes ; b) Salopes ; c) Putes. Un mec vous fauche votre moto : a) Vous en rachetez une ; b) Vous foncez chez les flics ; c) Vous lui faites avaler son dentier. Les bonnes réponses, dans l'ordre : c, b, a, c.

Je vous entends d'ici : Tu permets, le service militaire, t'en es dispensée, alors occupe-toi de tes fesses et te mêle pas de nos affaires. Moi je veux bien. L'ennui c'est qu'aux affaires c'est vous qui y êtes précisément. Vous, les anciens appelés. Vous, qui êtes tellement plus intelligents que nous autres, toutes des...

CLAUDE SARRAUTE.

Le satellite TDF 1 sera lancé le 27 octobre

Le satellite français de télévision directe sera lancé de Kourou, le 27 octobre, par une fusée Ariane-2. Prévu initialement pour le 7 octobre, le lancement avait été retardé à la suite de problèmes techniques.

Des défaillances du système de contrôle d'attitude en orbite avaient été constatées sur le satellite allemand TV Sat, frère jumeau de TDF 1, en orbite depuis quelques mois.

Le numéro du « Monde » daté 16 septembre 1988 a été tiré à 534 251 exemplaires

M. Édouard Balladur invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Édouard Balladur, député RPR de Paris, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 18 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre d'Etat, membre du comité d'orientation politique du RPR et du comité central, répondra aux questions d'André Passeron et de François Renard du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jacques Esnous de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Décès du général Lauris Norstad

ancien commandant en chef des forces de l'OTAN

Le général Lauris Norstad, commandant en chef des forces de l'OTAN de 1956 à 1962, est décédé à l'hôpital de Tucson, en Arizona, le lundi 12 septembre, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le général Norstad avait su gagner à la fois l'estime des Européens et le respect du président Kennedy en agissant avec beaucoup de doigté lors de la crise de Berlin en 1961. Appartenant à la race des « *généraux qui fourmillent d'idées* », il n'a cessé de préconiser l'attribution à l'Europe de forces atomiques ; il avait mis sur pied le « plan Norstad » de force atomique atlantique approuvé par le gouvernement Eisenhower puis « mis au placard » par le président Kennedy.

Né en 1907 à Minneapolis (Minnesota), fils d'un pasteur luthérien, le général Norstad est sorti de l'académie militaire de West Point en 1930. Après un début de carrière peu spectaculaire dans l'aviation, il participe, en 1942, à la mise sur pied du plan Torch préparant le débarquement allié en Afrique du Nord. Son ascension est ensuite fulgurante : en trois ans, il est passé de capitaine à major general. Nommé commandant en chef des forces aériennes américaines en Europe en 1950, il prend, le 20 novembre 1956, la relève du général Ridgway à la tête des forces de l'OTAN. Son engagement en faveur d'une force nucléaire propre à l'alliance atlantique fut telle que l'on crut, en 1960, qu'il allait démissionner. Mais il ne laissera finalement la place au général Lemnitzer qu'en 1962, présentant son départ comme inspiré par des raisons personnelles.

Début des négociations dans la fonction publique le 4 octobre

Le ministre de la fonction publique, Michel Durafour, va entamer les négociations salariales avec les organisations syndicales de fonctionnaires le 4 octobre à 15 h 30.

Selon ce qui avait été annoncé le 24 août par le gouvernement, ces négociations porteront sur les deux années 1988-1989 et concerneront également la formation des fonctionnaires et la « modernisation » de la fonction publique. Pour l'année 1988, les salaires dans la fonction publique ont été augmentés de 1 % au 1er mars et de 1 % au 1er septembre.